C.E. DAIGNEAULT
DEPT. DES ACHATS
ED.MONTREAL

1SEM. - OSAM.

...affermit son emprise sur le CS québecois

- Démission du Dr Marcoux
- Expulsion de l'organisateur pour l'est du Canada
- Comité de discipline...

par Dominique CLIFT

QUEBEC. — Réal Caouette a raffermi son emprise sur l'aile québecoise du Crédit social, le Ralliement des créditistes, au cours d'un caucus de fin de semaine et serait prêt à risquer une scission au sein de l'organisation nationale dirigée par Robert Thompson.

Un comité de discipline a été formé au cours de la réunion dans le but de resserrer l'unité au sein du Ralliement et maintenir l'autorité de Réal Caouette sur le mouvement.

Les membres favorables à Robert Thompson ont été éliminés ou se sont rangés temporairement derrière Réal Caouette. Mais il n'est pas certain que les démissions et les expulsions de fin de semaine ne soient pas suivies d'autres incidents semblables.

Au cours de sa conférence de presse qui a suivi les réunions de samedi et dimanche, M. Caouette a rappelé que les succès remportés au Québec n'étaient pas l'oeuvre de l'organisation nationale mais du mouvement québecois lui-même.

Puis il a enchaîné :

"Nous réitérons notre foi en la possibilité d'une entente nationale aussi parfaite que possible, mais nous n'accepterons jamais l'assimilation pure et simple de la province de Québec qui désire le respect intégral de ses droits et de ses prérogatives."

Il a ajouté qu'il était prêt à "ébranler la Confédération si Québec n'obtenait pas justice". Il a également appuyé les revendications fiscales du premier ministre Jean Lesage tout en stipulant que Québec devait recevoir 100% au lieu de 25% des impôts.

Divergences avec Thompson

L'attitude de M. Caouette laissait entrevoir de sérieuses divergences avec le chef national Robert Thompson, les déclarations au sujet du Québec servant à appuyer ses revendications personnelles.

Une minorité des députés appuient cependant M. Thompson. Mais au cours du caucus de fin de semaine, ils n'en ont pas moins donné leur appui à M. Caouette, ce qui n'est peut-être que temporaire.

La réunion de fin de semaine groupait tous les députés et candidats créditistes ainsi que deux délégués par comté.

Les positions de M. Caouette seraient maintenant assez fortes pour lui permettre d'affronter directement Robert Thompson, dont les principaux sympathisants ont été soit écartés du parti ou réduits au silence.

La démission du Dr Marcoux

Abordant la démission du Dr Guy Marcoux, député de Québec-Montmorency, M. Caouette a déclaré que sa crédulité et sa naïveté en avaient fait une proie facile pour les esprits malsains ambitieux de détruire le mouvement au Québec.

Le chef créditiste a déclaré qu'on avait tenté de persuader le Dr Marcoux de prendre la direction d'un mouvement crédisiste provincial.

"Ces mêmes esprits malsains ont cherché par tous les moyens inimaginables à créer l'impression au Québec que Caouette n'était que la façade du mouvement et que le chef en était le Dr Marcoux.

"D'après des événements récents nous pouvons conclure que le Dr Marcoux a cru que c'était vrai", a-t-il dit.

M. Caouette a déclaré que dans ces circonstances, il était nécessaire de mettre sur pied un comité de discipline, ce qui fut fait au cours de la réunion de fin de semaine.

"Si nous avons péché par excès démocratique, la chose ne se répétera plus. Les fauteurs de désordre seront dorénavant expulsés du mouvement", a-t-il dit en faisant remarquer que les libéraux, les conservateurs et les néo-démocrates avaient eux aussi été victimes de dissensions internes.

Expulsion de Ouellet

M. Caouette a ensuite annoncé l'expulsion de M. Fernand Ouellet, organisateur national pour l'est du pays pour ses "activités clandestines". Cette expulsion aurait été adoptée à l'unanimité par le caucus.

M. Jean-Paul Cook, ancien député de Montmagny-L'Islet a lui aussi été expulsé. Mais après une rencontre avec M.

Voir Dr MARCOUX en page 2

J'ai voulu en savoir trop au sujet des "six"

—Le Dr Marcoux

QUEBEC, (par D.C.) — Le Dr Guy Marcoux, député fédéral de Québec-Montmorency, a déclaré à **La Presse,** hier, que sa démission du Crédit social a été provoquée par sa décision de découvrir les circonstances entourant la lettre de six députés créditistes transmise au gouverneur général au lendemain de l'élection fédérale pour appuyer la formation d'un gouvernement Pearson.

Dans sa lettre de démission, le Dr Guy Marcoux, whip du Crédit social aux Communes informe son chef, M. Robert Thompson, qu'il entend siéger comme député indépendant. Il ne dit pas créditiste indépendant.

C'est par deux lettres, l'une en français et l'autre en anglais, que le Dr Marcoux a annoncé sa décision.

Le Dr Marcoux a blâmé le chef adjoint Réal Caouette d'avoir voulu étouffer l'affaire qui avait fait un tort considérable au parti.

Il a déclaré inacceptable l'explication de M. Caouette qui soutient que l'assermentation de la lettre par un libéral notoire, M. Moïse Darabaner,

Voir Dr MARCOUX en page 2

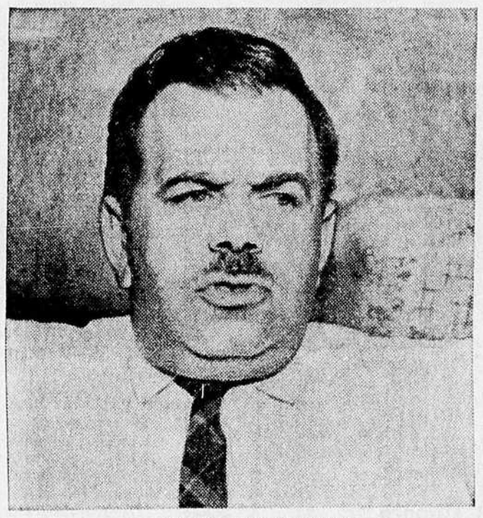

LE DR GUY MARCOUX

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL 5¢ Montréal, lundi 13 mai 1963 / saint Robert Bellarmin, docteur.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 79e ANNEE, No 177 • 4 CAHIERS • 52 PAGES

Résultat des entretiens Pearson-Kennedy

Des ogives-A pour nos Bomarc en septembre?

par Marcel GINGRAS

OTTAWA. — Le Canada recevrait ses ogives nucléaires pour Bomarc d'ici quatre mois.

Ni le président Kennedy, ni M. Pearson n'ont indiqué quoi que ce soit d'aussi précis, mais à Hyannis Port, à la fin des entretiens, des sources américaines ont été plus loquaces.

Selon ces informateurs, c'est même dès la fin de cette semaine que débuteraient les négociations sur le sujet et, dans quatre semaines au plus tard, M. Pearson aurait inscrit le sujet à l'ordre du jour des débats des Communes.

A son retour à Ottawa, M. Pearson a révélé pour sa part que des négociateurs canado-américains commenceraient à travailler la question très bientôt.

Au communiqué officiel émis à la fin des entretiens, on ne trouve cependant rien de très très clair. Au cinquième des 17 articles, nous pouvons lire : "Le premier ministre a confirmé l'intention de son gouvernement d'entamer des discussions avec le gouvernement des Etats-Unis dans le but de remplir sans délai les présents engagements du Canada à l'égard de la défense du continent et de l'Europe et ce, en conformité de la procédure parlementaire".

Comme personne n'a jamais défini très clairement quels étaient ces engagements, il est facile d'imaginer que le débat parlementaire sur la question sera très animé.

M. Diefenbaker, auteur des présumés engagements, devra s'expliquer clairement, si ce lui est possible, et M. Pearson, pour sa part, devra s'exprimer plus clairement qu'il ne l'a fait jusqu'à présent, chaque fois qu'il a abordé la question.

Même si le nouveau premier ministre fait moins de secret que son prédécesseur sur le sujet, personne ne pourrait affirmer que ses propos ont la limpidité de l'eau claire.

Voir OGIVES-A en page 2

LE RESULTAT DE LA VIOLENCE — Une intersection de Birmingham, en Alabama, présentait cet aspect de dévastation à la suite des violentes manifestations auxquelles se sont livrés en fin de semaine des milliers de noirs dont la colère avait été provoquée par des attentats contre la demeure de l'un de leurs chefs.

(Téléphoto UPI)

L'OTAN aux multiples visages

premier d'une série de cinq articles de Teddy CHEVALOT

en page 5

Commentaires de Jean Mehling

M. Lesage devra préciser, à Paris, les exigences du Québec

BRUXELLES. — La journée du samedi, 11 mai, a obligé la délégation du Québec à se diviser en deux groupes. Le premier, conduit par M. Gérard Lévesque, s'est rendu à Liège pour une visite d'usines. Le second, conduit par M. Lesage, partait pour Anvers, par avion. En fait, on ne peut pas dire que le voyage à Anvers ait été véritablement consacré au travail. D'une façon générale, la mission que s'est assignée le premier ministre Lesage étant une reprise de contact avec les Belges qui sont venus au Canada, il fallait s'attendre à ce que soient étroitement mêlées discussions d'affaires et réunions amicales. Bref, parti de Bruxelles, dans trois petits avions, tout le monde a longuement survolé Anvers et ses installations portuaires. Ensuite, une visite détaillée de la cathédrale a précédé la réception à l'hôtel de ville par les échevins, et particulièrement par l'échevin du port.

Anvers, quatrième port du monde tient à développer de plus en plus ses relations avec le Canada. L'échevin du port n'a pas manqué d'insister sur l'importance du trafic maritime entre sa ville et les ports canadiens. Cependant tous les aimables propos échangés à Anvers appartenaient à la plus stricte tradition protocolaire : on parle beaucoup, on sourit à tout le monde, chacun est satisfait et les résultats concrets ne sont pas immédiatement perceptibles. Que peut-on faire ? Bien des gens ont cru, au Québec, qu'à l'issue de son voyage européen, M. Lesage annoncerait quelque décision spectaculaire. Certains seront sans doute déçus et de méchantes langues diront peut-être que de tels déplacements sont, finalement, inutiles. Je crois, au contraire, que la nouvelle prise de contact des Belges et des Canadiens a été très précieuse parce qu'elle a prouvé

Voir M. LESAGE en page 2

Kennedy envoie d'urgence des troupes fédérales à Birmingham

WASHINGTON. (AFP, UPI) — Le président Kennedy a annoncé hier soir qu'il envoyait des unités militaires dans le voisinage de Birmingham, en Alabama, pour empêcher la répétition des désordres de la nuit de samedi à dimanche.

Intervenant personnellement pour condamner les extrémistes, blancs ou noirs, M. Kennedy a proclamé dans une déclaration télévisée que "le gouvernement fera ce qui doit être fait pour protéger l'ordre et défendre la loi".

Après avoir quitté le Camp David de façon anticipée, le président Kennedy avait eu de longs entretiens à la Maison Blanche avec son frère, le procureur général Robert Kennedy, avant de faire cette déclaration.

Condamnant la violence et la brutalité, le président des Etats-Unis a proclamé son intention de remplir les devoirs de sa charge. "Le gouvernement fédéral, a-t-il dit, ne permettra pas que l'accord "juste et équitable" qui était intervenu avant cette crise et par lequel était reconnu les droits fondamentaux de tous les citoyens, soit saboté par quelques extrémistes de l'un ou de l'autre bord".

M. Kennedy a lancé un appel solennel aux citoyens de Birmingham, les Noirs et les Blancs, pour qu'ils écoutent la voix de la raison.

Le président a annoncé que le gouvernement prenait trois mesures pour se préparer à intervenir en cas de nécessité :

1—Le procureur général adjoint Burke Marshall va retourner immédiatement à Birmingham où il s'est efforcé d'encourager les deux groupes à la conciliation.

2—Le secrétaire à la Défense Robert McNamara reçoit l'ordre d'alerter certaines unités des forces armées entraînées au maintien de l'ordre et de les envoyer dans certaines bases militaires voisines de Birmingham.

Voir KENNEDY en page 2

Week-end de terreur

BIRMINGHAM. (UPI, PA) — Des milliers de Noirs, furieux, se sont livrés à des actes de violence jusqu'à la pointe du jour durant la nuit de samedi à dimanche, après que des bombes eurent endommagé la résidence de l'un des leaders noirs du mouvement d'intégration, de même qu'un motel servant aux Noirs.

Près de 50 personnes, dont des policiers et des pompiers, ont dû être hospitalisées. Les foules déchaînées ont causé des dommages évalués à plusieurs milliers de dollars en mettant

Voir TERREUR en page 2

Le NPD et les armes nucléaires

Le Parlement doit d'abord se prononcer

OTTAWA. (PC) — Le conseil directeur du Nouveau parti démocratique soutient que le gouvernement libéral doit s'abstenir de prendre de nouveaux engagements au sujet de l'acquisition d'armes nucléaires jusqu'à ce que le Parlement se soit prononcé sur la politique que le pays devrait adopter à cet égard.

"C'est là l'obligation précise qui lie M. Pearson aux termes de la constitution", dit le communiqué.

Le NPD ajoute qu'il condamne la décision prise par M. Pearson à Hyannis Port d'engager le Canada à cet égard par voie d'un ordre de l'exécutif.

"Le premier ministre n'a pas le droit de prendre un tel engagement à peine quelques jours avant le rappel des Chambres".

La session parlementaire doit s'ouvrir jeudi.

La déclaration précise que le premier ministre n'a pas sollicité de mandat pour l'acquisition, sur un ordre de l'exécutif d'armes nucléaires lors de la dernière campagne électorale.

"Bien au contraire, il s'est engagé de façon précise à référer la question à un comité parlementaire. C'est pourquoi l'engagement qu'il a pris à Hyannis Port constitue une flagrante violation de sa promesse électorale."

Rien de définitif sans le Parlement (Pearson)

OTTAWA. (DNC) — De nouveau aujourd'hui, le premier ministre, M. Pearson, a donné l'assurance qu'aucun accord définitif sur l'acquisition d'armes nucléaires ne sera signé avant que le parlement n'ait été saisi de la question.

Le premier ministre a fait cette déclaration au moment où il allait se rendre à une réunion du cabinet où on ne doit discuter, a-t-il dit, que du discours du trône et des mesures législatives de la prochaine session.

Principal amendement à la loi de l'Hydro

Taxe unique de 60 cents le mille kWh

Les sept amendements

Selon des informateurs dignes de foi, le gouvernement de l'Etat du Québec s'apprêterait à présenter sous peu des amendements importants à la loi constitutive de l'Hydro-Québec.

Ces amendements, qui permettront à l'Hydro-Québec de faire ses frais et de contribuer au développement économique du Québec, dans une perspective régionale, et au gouvernement de faire face à ses obligations, seraient les suivants :

- **taxe unique de 60 cents par 1,000 KW-heure à verser par l'Hydro au gouvernement;**
- **uniformisation des tarifs par la création de cinq catégories provinciales de consommateurs : a) Montréal et Québec; b) grandes villes; c) villes moyennes; d) petites villes et villages; e) groupe rural;**
- **substitution au nom actuel de la régie, soit la "Commission hydroélectrique de Québec", celui de "L'Electricité du Québec" ou celui de "L'Hydro-Québec", terme employé présentement par tout le monde;**
- **établissement d'une nouvelle politique de prix de vente en vue d'encourager l'établissement de nouvelles industries dans les régions économiquement défavorisées;**
- **constitution de réserves suffisantes par le réinvestissement dans l'entreprise de tous les fonds en disponibilité et abolition d'une disposition actuelle de la loi qui autorise le gouvernement à s'emparer des fonds, sur simple réquisition;**
- **cession au gouvernement, puis retour sous forme de bail, de toutes les nouvelles possessions hydrauliques de l'Hydro-Québec;**
- **maintien du paiement des taxes scolaires payées à l'heure actuelle par l'Hydro et les sociétés nationalisées.**

par Raymond GRENIER

En versant 60 cents par 1,000 KW heure au gouvernement québécois, à titre de taxe unique, l'Hydro-Québec non seulement ne priverait pas le gouvernement provincial des $15,379,451 que lui rapportait son industrie hydro-électrique avant la nationalisation, mais elle pourrait même uniformiser les tarifs aux niveaux les plus bas et établir d'importantes conditions de l'expansion économique du Québec.

Les fruits économiques de la nationalisation de 11 sociétés privées d'électricité passeront, donc, facilement les promesses des fleurs électorales récemment dispensées au peuple québecois. C'est ce que révèlent des sources dignes de foi lorsqu'on lève le voile sur les amendements que Québec proposera probablement sous peu à la loi constitutive de l'Hydro-Québec.

A ce moment-là, le peuple québecois saura exactement ce pour quoi il a voté le 18 novembre dernier.

Planification

Exactement ?... — Les amendements que l'on prévoit ne donneront qu'une idée essentielle mais extrêmement sommaire des études qui ont justifié l'option de la nationalisation, qui justifient ces dits amendements et qui constitueront le fondement de la politique énergétique du Québec. L'Hydro-Québec a évidemment été appelée à mettre ses experts à contribution. Le ministère des Richesses naturelles y est allé de ses analyses.

Enfin, un Comité conjoint de l'Hydro-Québec et du ministère des Ressources naturelles a complété ces analyses par une étude portant essentiellement sur "l'après-nationalisation". C'est de là que viennent les idées d'amendements essentiels à la loi de l'Hydro-Québec (qui s'ajoutent à d'autres propositions de modification mises au point par le service juridique de la Régie québecoise de l'Electricité).

L'idée directrice est celle d'une planification énergétique (a) qui permette à l'Hydro-Québec, non seulement de faire ses frais, mais de contribuer efficacement au développement économique et industriel de la province, dans une perspective régionale et (b), au gouvernement québécois, "dont les besoins actuels sont énormes", de faire face à ses obligations dans les domaines scolaire, industriel et autres.

Uniformisation des tarifs

Depuis la nationalisation de 11 sociétés privées, l'Hydro-Québec est désormais une régie dont l'actif est de $1,763,500,000 et le revenu net de $42,300,000. C'est de loin notre entreprise "nationale" la plus importante.

Grâce à sa nouvelle "dimension" provinciale, il va être possible à la régie provinciale d'uniformiser ses tarifs — au bénéfice général des consommateurs (ce qui ne veut pas dire : "unifier")

Voir TAXE en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 30 à 39
Comiques / 28
Courrier de Pauline / 18
Décès, Naissances, etc. / 50
Editorial / 4
Finance / 48, 49
Horoscope / 13
Les patrons / 36
Les timbres / 25
Loisirs et récréation / 40
Mots croisés / 50
Nouvelles internationales / 27
Radio et Télévision / 25
Spectacles et Concerts / 10, 11
Sports / 41 à 47
Vie féminine / 16 à 19
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 7

LA MÉTÉO

Averses, plus frais demain. — Min.: 45 Max.: 55

VOIR DETAILS PAGE 2

Pearson : Vous pensez bien que si j'ai été demander un pourboire à "Old Mack" avant de vous voir, patron, c'était pour me dédouaner.

19 Canadiens rentrent d'Haïti

"Une sorte de révolution est en train de se dérouler là-bas". La jeune Canadienne française qui décrit ainsi la situation actuelle en Haïti est institutrice laïque dans une mission catholique de ce pays. Elle et 18 autres Canadiens sont en effet les premiers à avoir quitté Haïti depuis "l'invitation" du gouvernement fédéral. Les voyageurs sont arrivés à Dorval hier soir, venant de New York. Parmi eux, sept autres jeunes Canadiennes françaises, également institutrices, une religieuse catholique, un professeur de la mission catholique et deux familles dont les maris sont employés dans une mine de cuivre canadienne en Haïti, qui reviennent pour leurs vacances annuelles d'un mois.

Toutes les jeunes filles sont du Québec; dès leur arrivée à Dorval elles ont été prises en charge par un prêtre manifestement peu désireux de les voir discuter de la situation intérieure d'Haïti. Elles étaient d'ailleurs très réticentes d'elles-mêmes, sur ce qui touchait à la politique.

Leur mission, apprend-on, est dirigée par des soeurs missionnaires de l'Immaculée-Conception et a son quartier général à Montréal. Pourquoi ce retour inopiné ? L'une des institutrices finit par dire : "Nous sommes rentrées parce que l'école était finie", et explique que la fermeture des écoles n'est pas normale en cette période de l'année, mais "qu'il se déroule là-bas comme une sorte de révolution".

D'après Réal Caouette

Les "Six" ont voulu empêcher une manoeuvre d'appui à Diefenbaker

QUEBEC. (PC) — M. Réal Caouette a déclaré hier soir que les six députés créditistes qui ont accordé leur appui à un gouvernement libéral minoritaire le mois dernier l'ont fait pour faire échec à une autre manoeuvre qui se préparait au sein du Crédit social en vue de maintenir au pouvoir le gouvernement Diefenbaker.

Le chef adjoint du Crédit social a expliqué qu'en retour d'une telle alliance, deux des trois députés créditistes ayant participé aux négociations s'étaient vu promettre des postes dans un éventuel cabinet conservateur. Il n'a toutefois pas précisé si ces trois créditistes avaient négocié en leur nom propre ou au nom du parti.

De plus, a dit M. Caouette, M. Stanley Knowles, du Nouveau parti démocratique, avait reçu la promesse qu'il deviendrait président des Communes en retour de l'appui des créditistes et du NPD aux conservateurs. M. Knowles est député de Winnipeg-Nord-Centre.

Toujours selon M. Caouette, les six créditistes ont posé leur geste surprise 20 minutes seulement avant que le chef du NPD, M. T. C. Douglas, ne confirmât par téléphone une alliance entre les deux partis minoritaires en vue de supporter les conservateurs. Il n'a pas précisé si M. Douglas a vraiment fait cet appel téléphonique.

Le Dr Guy Marcoux, whip créditiste et député de Québec Montmorency, fut l'un des négociateurs dans cette affaire, continue M. Caouette. On sait que M. Marcoux a annoncé samedi qu'il abandonnait le Ralliement des créditistes et qu'il siégerait désormais en Chambre comme "créditiste indépendant".

M. Caouette a fait ces révélations au cours d'une conférence de presse donnée en fin de soirée, hier, à la suite de l'assemblée tenue en fin de semaine par le Ralliement des créditistes.

Démenti de M. Douglas

OTTAWA. (DNC) — Le chef national du NPD, M. T. C. Douglas, vient de nier à Ottawa l'affirmation de M. Caouette sur de présumées négociations néo-démocrates - conservatrices avant la démission du gouvernement Diefenbaker.

Ni moi ni qui que ce soit du NPD n'a jamais discuté quoi que ce soit avant les chefs des autres partis. Il est évident que M. Caouette souffre d'hallucinations et je l'inviterais à moins de fantaisie, de préférence à s'en tenir à la vérité tout simplement.

répondu : "Pour être juste, je dois m'abstenir de tout commentaire.

Il s'est contenté de rire lorsqu'on lui a demandé si M. Thompson avait confiance en M. Caouette.

Le Dr Marcoux s'est dit confiant que la crise qui ébranle actuellement le Crédit social se résoudrait à son avantage. Il interprète comme une victoire personnelle la démission de M. Alexandre Bertrand, vice-président du Ralliement qui avait recueilli la signature des "six".

"Grande perte", dit Thompson

OTTAWA. (PC) — Le leader du Crédit social, M. Robert Thompson, a déclaré dimanche que la démission de M. Guy Marcoux est une "grande perte" pour le parti.

M. Thompson a dit qu'on lui avait remis la lettre de démission à peu près en même temps que le Dr Marcoux avait fait annoncer sa décision à la presse.

"J'espère personnellement, qu'il sera bientôt en mesure de revenir dans nos rangs", a dit M. Thompson.

Le chef créditiste a fait l'éloge de M. Marcoux, dont il a dit qu'il est un homme de dévouement et d'intégrité "qui s'est mérité le respect non seulement au sein du parti d'un océan à l'autre mais du Parlement et de tous ceux qui ont eu l'occasion de la connaître."

Quant à M. Caouette, il a déclaré être prêt à rencontrer M. Thompson mercredi, afin de choisir un nouveau whip pour le parti.

Ouellet est content

QUEBEC. — M. Fernand Ouellet, expulsé selon lui du Ralliement des créditistes pour ses "activités clandestines", a déclaré hier soir qu'il est content d'être sorti de la politique.

M. Ouellet a parlé des critiques formulées par le chef adjoint du Crédit social M. Réal Caouette.

M. Caouette ne veut autour de lui que des serviteurs qui lui baisent les mains. Je n'ai fait que dire tout haut ce que tout le monde pensait tout bas".

Il a ajouté que la prochaine "cible" de M. Caouette ne serait autre que le chef national du parti M. Robert Thompson. Il n'a cependant pas fait d'autres commentaires sur ce sujet.

Chapdelaine appuie Ouellet

SHERBROOKE, Qué. (PC) — M. Gérard Chapdelaine, député créditiste de Sherbrooke a souhaité hier soir que ses collègues impliqués dans la fameuse "affaire des six" soient punis aussi sévèrement que l'ont été d'autres dernièrement", s'ils étaient trouvés réellement coupables.

Devant un groupe d'organisateurs et de partisans, qui donnaient une fête en son honneur, le jeune député de 27 ans s'est déclaré non satisfait de l'enquête menée dans cette affaire.

"S'il n'en va pas ainsi, je ne pourrai pas continuer avec des gens de la sorte, a affirmé M. Chapdelaine, qui avait assisté samedi à la réunion où fut acceptée la démission du Dr Guy Marcoux et décrétée l'expulsion de M. Fernand Ouellet.

"A mon sens, dit-il toujours en rapport avec l'affaire des six, si mes soupçons s'avèrent vrais, il va falloir des mesures plus draconniennes."

DR MARCOUX

SUITE DE LA PAGE 1

n'était qu'une pure coïncidence.

"Je veux savoir pourquoi il y en avait qui disaient avoir signé sous de fausses représentations et d'autres qui disaient le contraire", a-t-il déclaré.

Selon les explications fournies par M. Caouette en fin de semaine, la lettre aurait été signée dans le but de prévenir une entente entre le parti conservateur, le Nouveau parti démocratique et trois créditistes, dont le Dr Marcoux, afin de maintenir le premier ministre Diefenbaker au pouvoir en dépit de sa position minoritaire aux Communes.

Le Dr Marcoux a riposté n'avoir jamais entendu parler des trois créditistes, et il a ajouté qu'il ne pouvait rien dire là-dessus pour le moment de toute façon.

"Mais il est certain qu'après la campagne des libéraux, et après les avoir appelés les requins de la finance, je voyais mal des gens leur tomber dans les bras", a-t-il dit.

Le docteur Marcoux s'est contenté de rire lorsqu'on lui a rapporté la déclaration de Réal Caouette à l'effet que le cas des six avait été réglé définitivement lors d'un caucus dans la capitale fédérale.

Il a déclaré qu'il ne savait pas encore toute la vérité sur cette affaire parce que certaines personnes s'étaient réfugiées dans le mutisme.

Lorsqu'on lui a demandé s'il avait confiance en Réal Caouette, le Dr Marcoux a simplement répondu : "pas de commentaires".

On lui a ensuite demandé s'il avait confiance au chef national Robert Thompson, il a

MISSION ACCOMPLIE — Le premier ministre Pearson prend congé du président Kennedy à l'issue de deux jours d'entretiens avec le chef de la Maison blanche à Hyannis Port, dans la région de Cape Cod.

TERREUR

SUITE DE LA PAGE 1

le feu à un secteur résidentiel noir. On a rapporté également que des magasins avaient été pillés.

Un policier a été frappé de deux coups de couteau dans le dos. Un chauffeur de taxi blanc a été arraché de sa voiture et poignardé. Sa voiture a été renversée et l'on y a mis le feu. Les pare-brise des véhicules de la police et du service des incendies ont volé en éclats sous une pluie de cailloux. Les pneus de plusieurs voitures de la police ont été tailladés.

La résidence de banlieue du pasteur A. D. King, frère du leader noir Martin Luther King, a été la première cible des bombes. Deux bombes ont éclaté peu après 1 h. du matin et ont presque entièrement démoli la maison. Le pasteur, sa femme et ses cinq enfants n'ont pas été blessés cependant.

Moins de 30 minutes plus tard, un motel qui avait servi de bureau central aux Noirs pendant les six semaines de la campagne d'intégration a été ébranlé par deux explosions. Trois femmes ont été blessées. Des milliers de Noirs ont afflué sur la scène des explosions et se sont mis à faire pleuvoir des cailloux sur les véhicules de la police et des pompiers.

On croit que les attentats ont été commis par quatre ou cinq Blancs mécontents de l'accord intervenu pour mettre fin à la ségrégation à Birmingham.

A Anniston, en Alabama, les maisons de deux familles noires et une église fréquentée par des Noirs ont été criblées de balles hier, mais on ne signale aucun blessé. La police a déclaré qu'elle recherchait trois Blancs soupçonnés d'avoir commis ces attentats. Anniston est située à environ 60 milles de Birmingham.

A Raleigh, en Caroline du Nord, les Noirs ont manifesté pour la cinquième journée consécutive hier et un ministre blanc, irrité par l'attitude de ses fidèles au sujet de la ségrégation, a refusé de donner son sermon. De jeunes Noirs ont tenté d'assister aux services religieux dans des églises habituellement fréquentées uniquement par des Blancs, mais ils ont été empêchés de pénétrer dans les temples.

Personnellement, il ne voit pas et on ne lui a apporté aucune preuve que M. Ouellet soit "réprimandable". Il l'estime visé comme la principale figure d'un groupe" ne partageant pas les idées de certains vieux organisateurs du parti."

M. Chapdelaine demeure dans les rangs du parti. Désireux de mener sa propre enquête, il estime "plus facile de connaître le fond de l'histoire en restant près de ceux qui peuvent nous renseigner qu'en coupant les liens".

OGIVES-A

SUITE DE LA PAGE 1

Le respect de quoi ?

Ses discours sur le respect des engagements et leur renégociation n'ont jamais été très clairs. Ils étaient si peu clairs que le 12 février dernier, le nouveau secrétaire d'Etat, M. Pickersgill, ne sachant comment se tirer d'embarras devant des déléguées de "La Voix des femmes" avait soulagé sa conscience et celle de son parti en affirmant que "les libéraux sont libres de penser ce qu'ils veulent au sujet des armes nucléaires".

Le même jour, son chef, M. Pearson, à l'issue d'une réunion de deux jours de la Fédération libérale nationale, parlait du respect des engagements, puis il ajoutait que pour l'avenir, il "envisageait pour le Canada un rôle plutôt centré sur l'usage des armes classiques de l'OTAN".

Pour clore la discussion, il déclarait que s'il était élu, "il consulterait l'OTAN avant de préciser ses positions". Premier ministre le 22 avril, il s'est toujours gardé de plus de précisions depuis.

Avant son départ pour Hyannis Port, il a même affirmé qu'il ne négocierait rien de définitif avec le président Kennedy. Ceux donc qui viennent de parler d'accord total Pearson-Kennedy sur le sujet ont beaucoup d'imagination, ou encore, sont dans les secrets du premier ministre ou de M. Kennedy, car ni l'un ni l'autre ne se sont exprimés très clairement à l'égard des armes nucléaires et le communiqué ne dit certes rien de précis.

Comment publier un communiqué plus précis sans faire mentir M. Pearson qui venait de promettre de ne conclure aucun engagement définitif lors de ce voyage ? Comment être précis au sujet des armes nucléaires sans dire également un mot du "rôle plutôt centré sur l'usage des armes classiques de l'OTAN"?

Dans toute cette confusion, on trouve au moins une heureuse nouvelle : le sujet sera étudié aux Communes.

De quelle manière se fera cette étude, nul ne le sait. M. Pearson soumettra-t-il l'accord canado-américain à l'approbation du Parlement ? Il ne le dit pas. Se bornera-t-il à laisser étudier la question lors de l'examen des crédits du ministère de la Défense ? C'est bien le moins qu'il pourrait faire.

Quelle que soit la nature du débat, il aura au moins l'avantage de jeter un peu de lumière sur les présumés engagements et sur ce que M. Pearson entend par le respect de la parole donnée.

CAOUETTE

SUITE DE LA PAGE 1

Caouette on lui aurait donné l'occasion de se justifier devant le comité de discipline. On l'accusera d'activités semblables à celles de M. Ouellet, mais moins sérieuses.

M. Caouette a laissé entendre que d'autres membres du Ralliement des créditistes seraient traduits devant le comité de discipline.

"Mais pas à ce stade-ci", a-t-il précisé.

Quant aux six députés qui avaient appuyé publiquement la formation d'un gouvernement libéral au lendemain de l'élection, M. Caouette a déclaré que leur cas avait été réglé lors d'un caucus antérieur à Ottawa.

Démission de Bertrand

Puis M. Caouette a annoncé la démission d'Alexandre Bertrand, vice-président du Ralliement des créditistes. M. Bertrand avait incité les six députés à signer la déclaration qui fut remise au gouverneur-général.

M. Caouette a expliqué que M. Bertrand avait simplement prêté serment devant un libéral, Moïse Darabaner, qu'il avait vu chacun des six députés qui avaient signé cette déclaration. Il a laissé entendre que M. Bertrand démissionait surtout à cause de la gaffe commise et non pas à cause des soupçons qui pèsent sur lui.

Dans sa lettre de démission M. Bertrand déclare qu'il n'a jamais été question de transfert d'argent ou de promesse en rapport avec la lettre des six.

"Mais puisque certaines personnes, surtout de la ville de Québec, ont cru bon de lever une véritable tempête en semant le doute dans toutes leurs rencontres, et me considérant plus créditiste qu'elles, je crois que pour le bien du mouvement il est préférable que je remette ma démission . . .

"Ceux qui veulent la destruction du Ralliement des créditistes en seront quitte pour leur perfidie", affirme M. Bertrand dans sa lettre de démission.

KENNEDY

SUITE DE LA PAGE 1

3—Des mesures préliminaires sont prises afin d'assurer que des unités de la garde nationale de l'Alabama seront promptement disponibles en cas de besoin.

Wallace indigné

Dans un télégramme qu'il a adressé aussitôt au président Kennedy, le gouverneur de l'Alabama, M. George Wallace, met en doute l'autorité du président d'envoyer des troupes fédérales en Alabama.

M. Wallace rappelle que la constitution des Etats-Unis prévoit qu'un gouverneur peut demander l'aide fédérale pour rétablir l'ordre dans son Etat. "Or, dit-il, le gouvernement de notre Etat n'a fait aucune demande de cette nature, et moi non plus".

Le gouverneur déclare que la situation à Birmingham ne concerne nullement le gouvernement fédéral et que "le fait de ne tenir aucun compte des autorités de l'Etat et de son gouverneur est un affront à mon égard comme gouverneur, ainsi qu'à la population de l'Alabama".

Le gouverneur Wallace a attribué les actes de violence survenus en fin de semaine à des agents communistes et blâmé les agitateurs noirs et les hommes d'affaires blancs d'avoir fait le jeu de ces agents. Il a offert une récompense de $5,000 à quiconque dénoncerait les auteurs des attentats à la bombe commis samedi soir contre la demeure d'un Noir et un motel et qui ont déclenché une émeute sanglante.

M. LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

aux gens d'Anvers et de Bruxelles qu'on est de plus en plus décidé, au Québec, à créer un complexe sidérurgique.

Lors du voyage à Paris de M. René Lévesque, j'avais souligné qu'on pouvait remarquer une certaine réserve chez les hommes d'affaires français. Nous allons voir, au cours des prochains jours, si M. Lesage et ses collaborateurs réussissent à emporter l'adhésion définitive et sans réticence des industriels et des financiers de France. Pour l'instant, il est déjà possible d'établir un bilan partiel, au moins en ce qui concerne la Belgique. L'un des proches collaborateurs des ministres belges chargés des négociations me faisait remarquer que, pour son pays, exporter est une question de vie ou de mort. L'arrêt des exportations signifierait automatiquement la fin de la Belgique, pays sans ressources naturelles importantes, mais riche en talents et en capacité de travail.

L'exportation de techniciens, par la Belgique, n'intéresse pas ce pays si le départ des spécialistes doit être définitif. Les Belges ont besoin de leurs ingénieurs et, à Bruxelles, on ne tient pas à s'en séparer sauf pour les envoyer dans les pays amis, durant un temps très court.

En d'autres termes, que peut apporter la Belgique au Québec, à l'issue de la mission Lesage si les projets actuels se réalisent ? Elle peut fournir, pendant une durée limitée, des techniciens, vendre des machines, investir des capitaux si les études de rentabilité se révèlent satisfaisantes. Encore faut-il que l'on sache exactement ce que le Québec attend de ses amis européens. Et, sur cette importante question, il ne paraît pas qu'on ait été très précis du côté québecois. Les Belges, mêmes officiels, me semblent un peu déroutés. Il faudra, à Paris, s'exprimer avec netteté sur la question suivante : si les Québecois ne veulent pas que leur complexe sidérurgique passe sous la domination du capital étranger, et s'ils attendent que la sidérurgie attire des industries de transformation, dans quelle proportion sont-ils prêts à subir l'implantation du capitalisme européen. Je crois qu'on n'a pas encore réussi, en Belgique, à savoir quels sont, très précisément, les désirs et les exigences des Québecois. La second partie du voyage devrait lever ces incertitudes. Cela dépend de M. Lesage lui-même.

La météo

Minimum cette nuit : 45

Maximum demain : 55

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa Laurentides** : Ensoleillé aujourd'hui, nuageux ce soir ; demain, nuages, averses, orage possible, plus frais. Brises légères aujourd'hui ; cette nuit, vents d'est de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal et Ottawa, 45 et 55 ; Sainte-Agathe, 40 et 50.

Pontiac, Témiscamingue et Abitibi Ensoleillé aujourd'hui, nuageux ce soir ; demain, nuages, averses, un peu plus frais. Vents du sud-est de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, Rouyn, Noranda et Val d'Or, 40 et 50.

Cantons de l'Est et Mauricie ; région de Québec : Ensoleillé aujourd'hui, nuageux cette nuit ; demain, nuages, averses, plus frais. Brises légères aujourd'hui ; demain matin, vents d'est de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Sherbrooke et Québec, 35 et 55 ; La Tuque, 35 et 50.

Limite des eaux territoriales : extension de trois à 12 milles

par **Marcel GINGRAS**

OTTAWA. — Pour la protection des pêcheurs, le Canada portera très bientôt de trois à douze milles la limite de ses eaux territoriales.

S'il y a quelque chose de précis au communiqué publié à la fin des entretiens de Hyannis Port, c'est bien cette désagréable nouvelle pour nos voisins du Sud, qui, par la voix de leur président, M. Kennedy, ont immédiatement fait valoir leurs droits historiques à pêcher à trois milles des côtes canadiennes.

"Ces droits, nous en tiendrons compte", a répondu M. Pearson, mais sans toutefois indiquer de quelle façon. On peut imaginer qu'il songe à une certaine concession pour les Américains, mais pour eux seulement, tout en étant bien déterminé à chasser de nos eaux territoriales toutes les autres embarcations.

Murie depuis longtemps, cette décision est venue à deux doigts d'être publiée par l'administration Diefenbaker durant la dernière campagne électorale. Toutefois, comme les relations entre le Canada et les Etats-Unis étaient plutôt tendues alors et que toute annonce en ce sens eût pu nuire aux conservateurs, ces derniers ont gardé le silence jusqu'après les élections.

Après sa défaite, M. Diefenbaker avait de nouveau été tenté d'annoncer la nouvelle, mais il n'en a rien fait, se disant sans doute qu'il s'éviterait au moins un dernier geste impopulaire à l'égard de nos voisins du Sud.

Ajoutons que le geste n'a rien d'irréfléchi. Lors de la dernière conférence sur le droit de la mer, le Canada avait tenté de faire accepter cette décision par tous les pays qui pêchent sur nos côtes, mais une proposition qu'il avait formulée en ce sens avait été défaite. Aujourd'hui, c'est unilatéralement qu'il agit.

Accord parfait

En dehors de cette question, ce fut l'accord parfait entre MM. Pearson et Kennedy, en fin de semaine, même dans le domaine des armes nucléaires.

De nouveau, M. Pearson a redit son intention d'honorer les engagements de son prédécesseur, mais sans préciser de quelle façon et sans dire comment il concilie cette attitude avec l'autre qui, en février, le faisait parler d'un rôle centré sur l'usage des armes classiques.

Dans le domaine du commerce, MM. Pearson et Kennedy sont résolus à tenter l'impossible pour réduire les barrières tarifères afin de faciliter l'expansion du commerce dans l'intérêt général du continent.

Accord parfait également dans le désir de faire de l'OTAN une "véritable communauté atlantique". La prochaine conférence de l'Alliance atlantique, dit le communiqué de presse émis samedi, fournira aux deux pays l'occasion de démontrer leur foi en cette communauté.

C'est d'un commun accord également que les deux hommes ont convenu de discussions prochaines sur le partage des frais de la défense et de nombreuses discussions ministérielles sur le commerce, l'industrie et autres sujets, dont celui de la collaboration dans le domaine des sciences et de la technique.

Alarmés par le différend de juridiction syndicale dans les ports des Grands lacs, M. Pearson et Kennedy ont ébauché un projet de rencontre ministérielle-syndicale pour ramener la paix entre les marins.

Le président et le premier ministre se sont donc séparés confiants en l'avenir et en souhaitant un nouvel essor de collaboration entre les deux pays.

Très amicale et fort peu protocolaire, au grand étonnement des journalistes américains, leur rencontre leur a permis d'aborder plusieurs autres sujets que ceux déjà mentionnés.

C'est ainsi qu'ils ont parlé d'aide commune aux nouveaux pays indépendants des Antilles comme à ceux qui le deviendront bientôt.

C'est ainsi également qu'ils ont décidé de conserver et même d'accroître leur appui aux Nations unies dans la lutte en faveur du désarmement et de la cessation des expériences nucléaires.

Devant les progrès constants de la technique, ils ont décidé de rendre très flexibles leur programme de défense mutuelle, programme à maintenir aussi longtemps que le désarmement ne sera pas chose faite.

Les deux hommes ont réaffirmé le désir de leur gouvernement respectif de collaborer dans l'utilisation des ressources naturelles du continent, — pétrole, gaz, électricité, métaux et minéraux stratégiques, etc. . . .

Ce désir doit naturellement conduire à une modification du Traité du Columbia de façon à satisfaire les parties en cause, dont l'administration américaine et le gouvernement de la Colombie-Britannique. Si l'accord se fait à ce sujet, le traité sera rapidement ratifié par le parlement canadien.

Comme à peu près tous les sujets discutés tiennent à l'économie en général, les deux hommes ont fait un examen de la balance des paiements internationaux.

Dans ce domaine, comme en certains autres, on prévoit des consultations prochaines entre des fonctionnaires spécialisés et même entre des ministres des deux gouvernements.

Déjà, la semaine dernière, une première rencontre du genre avait lieu entre les autorités canadiennes et M. Christian Herter, envoyé spécial du président.

Rappelons finalement que MM. Pearson et Kennedy ont parlé de la prochaine conférence de Genève sur l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, promettant l'un et l'autre de collaborer étroitement dans l'intérêt général de tous les pays.

En ce qui concerne l'adhésion éventuelle du Canada à l'Organisation des Etats américains, les entretiens n'ont apporté aucun élément de surprise : M. Pearson a répété qu'il donnerait son accord à l'adhésion de son pays à l'OEA si l'offre était rédigée en termes opportuns, souhaitables et acceptables. La délégation des Etats-Unis a pris note de cette affirmation, mais a évité toute pression dans ce sens.

L'armée sur les terrains du pénitencier

Un peloton de l'armée s'installe en permanence sur les terrains du pénitencier de St-Vincent-de-Paul afin de prêter main-forte aux gardiens en cas de troubles.

Tôt ce matin, des camions de l'armée transportaient le matériel nécessaire à l'installation de leur camp. Les soldats continueront sur place leur entraînement régulier tout en étant prêts à toute éventualité. Ils seront en état d'alerte 24 heures par jour.

TAXE

SUITE DE LA PAGE 1

et de faciliter l'expansion économique des régions économiques "sous-développées" de la province tout en encourageant l'implantation de nouvelles industries.

Il est question de créer 5 catégories provinciales de consommateurs :

A — Montréal et Québec;
B — grandes villes (6,000 abonnés et plus);
C — villes moyennes (1,500 à 6,000 abonnés);
D — petites villes et villages (250 à 1,500 abonnés);
E — groupe rural (250 abonnés ou moins).

On ferait déjà disparaître ainsi l'anomalie de tarifs différents entre des municipalités de l'Ile Jésus, ou encore, dans la région de Québec, entre Sillery et Sainte-Foy.

Du meilleur français

Un premier amendement portera vraisemblablement sur le titre même de la régie. Au lieu d'affubler cette régie du nom peu français de "Commission hydro-électrique de Québec" (alors qu'elle est celle du Québec et non limitée à la capitale provinciale), il vaudrait sûrement mieux parler (comme tout le monde !) de l'"Hydro-Québec" . . .

Ceci dit, on en arrivera bien à une définition succincte et claire des buts qui lui sont assignés dans le domaine de l'expansion économique générale de la province et, plus particulièrement, dans le cas des régions qu'il importe de développer en priorité (décentralisation économique et industrielle).

Pour permettre à la régie de jouer son rôle nouveau, il convient, souligne-t-on, de lui faciliter la tâche de défrayer son coût d'exploitation, de payer l'intérêt de son capital engagé, d'assurer l'amortissement de ce capital (en 50 ans), et de se constituer une réserve suffisante de renouvelement (dépréciation), une autre réserve pour éventualités et une troisième pour la stabilisation des taux.

Dans le même ordre d'idées, on peut également penser à une autre réserve pour réinvestissement que l'article 25 de la loi actuelle permet à Québec d'éponger sur simple réquisition. Cette anachronique disposition sera sûrement abrogée.

Car, si le consommateur va bénéficier de la nationalisation, le gouvernement québecois sortira également enrichi de l'opération. Les experts ont tout d'abord veillé à ce que les impôts pour fins municipales et scolaires, déjà payés par l'Hydro-Québec et les sociétés nationalisées, ne soient en rien diminués — et puissent augmenter . . . (Total de 1961, payé aux municipalités et aux commissions scolaires : $4,116,773.-18.)

Entre les différents impôts perçus par le Québec, il y en a qui mettent maintenant l'Etat percepteur dans une situation fausse, depuis la nationalisation, en tant qu'Etat contribuable et régie (la régie se trouve à devenir non plus seulement contribuable locataire, mais propriétaire de biens de l'Etat non sujets à loyer).

Principe général : le bail

Après avoir savamment équilibré les trois différentes catégories d'impôt, ainsi que les manques à gagner et les plus-values consécutifs à la nationalisation, il semble donc que l'on proposera une **taxe unique** de 60 cents par 1,000 kwh ($2.94 du HP par année à 75 pour cent de facteur d'utilisation) qui permettra, assure-t-on, et à l'Etat et au consommateur de profiter pleinement, dans l'immédiat et à longue échéance, de l'achat des sociétés privées de production et de distribution électriques.

Il va de soi que l'Hydro-Québec sera tenue de céder à l'Etat du Québec ses nouvelles possessions en capital hydraulique, possessions qui lui seront remises sous forme de bail.

"Un principe général à implanter", auraient dit les experts . . .

A Toronto

Croix gammées sur les murs d'une synagogue

TORONTO. (PC) — Un rabin de Toronto a exprimé l'avis hier qu'un groupe organisé est l'auteur des croix gammées et des slogans anti-sémites que l'on voit peints sur les murs de la synagogue Shomrai Shabos, dans le centre de Toronto, depuis deux semaines.

"Je pense qu'un certain groupe devrait être surveillé" a déclaré le rabin Gedalia Felder.

Le rabin Felder a découvert une croix gammée et des slogans injurieux sur la porte de la synagogue lorsqu'il arriva samedi matin. Une autre synagogue dans le même district a eu le même sort. On peut également lire le sigle CNP.

Panneaux d'aluminium sans joints

Ci-dessus panneaux ordinaires en aluminium. On peut apercevoir les joints et pièces rapportées là où l'on s'est servi des panneaux de longueur standard.

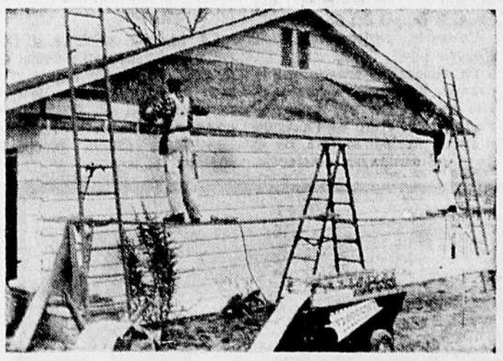

VOICI LE PANNEAU VISCOUNT !
et seul viscount vous offre ces caractéristiques !

- Panneau continu en aluminium sans un seul joint ouvert.
- Aucune bouture ni pièce rapportée.
- Rigidité augmentée pour qu'il soit plus fort et plus durable.
- Fabriqué et taillé sur mesures chez vous durant l'installation.
- Garanti pour 15 ans par une grande compagnie d'assurance.

OFFRE DE PRESENTATION
Tout posé, le pied carré .79½

VISCOUNT METAL PRODUCTS
Que. Ltd.
1627 ouest, Notre-Dame Tél. : 935-4673 ou 731-9237
Appelez-nous pour une démonstration gratuite
Aucune obligation

VENTE
AUVENTS
d'ALUMINIUM de BALCON
ALSTAR

Votre choix de 14 combinaisons de couleurs
VENTE POUR 7 JOURS $139
PROJECTION : 49" PENTE : 26" LONGUEUR : 96"
Ces magnifiques nouveaux auvents horizontaux ALSTAR faits sur commande rendront votre maison plus belle, plus agréable. Profitez de cette offre de présentation GRATUITE — téléphonez à Alstar aujourd'hui.
TERMES FACILES — Démonstration à domicile gratuite
alstar ★ RI. 7-4044
INDUSTRIES LTD. — 6045 Côte-de-Liesse

Nouvelle politique de chauffage !
CLOS MODERNE LTEE
Surpasse toute innovation dans le chauffage à l'huile !
TOUS NOS SERVICES SONT ABSOLUMENT GRATUITS
. . . Vous ne payez à l'avenir QUE LE PRIX DE L'HUILE
15.9¢ LE GALLON
NOS SERVICES GRATUITS
★ Nettoyage de votre fournaise et mise au point de votre brûleur.
★ Inspection mi-hiver (huilage des moteurs et vérification du feu pour rendement maximum, etc.).
★ Tous les services d'urgence durant l'année.
Notre livraison est AUTOMATIQUE et REGLEE selon les caprices de la température.
Service 24 heures par jour
Téléphonez dès aujourd'hui pour notre fameux service de chauffage GRATUIT
527-1231
(sans service : 15¢ le gallon)

Robert H. Lacour O.D.
Optométriste-Opticien
Diplômé de PARIS et de l'Université de Montréal
EXAMEN de la VUE — VERRES de CONTACT
(LUNETTES)
LUNDI — MARDI — MERCREDI 9 A.M. A 6 P.M.
SAMEDI 9 A.M. A 1 P.M.
BUREAU LE SOIR
LUNDI — JEUDI — VENDREDI JUSQU'A 9 H. P.M.
4693 rue DELORIMIER • LA. 3-3354

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, LUNDI 13 MAI 1963 — 79e ANNEE — No 177

Semaine d'embellissement

LA COUR, oasis de repos

Dans les propriétés anciennes, tout comme dans les secteurs plus favorisés des maisons unifamiliales, la cour-arrière des maisons est une véritable oasis de fraîcheur où il fait bon se reposer après la journée de travail.

On l'enjolive de fleurs et d'arbustes. Les enfants y ont leur coin. Les parents s'y prélassent. La cour est le centre de nombreuses activités familiales.

Dans les quartiers "surconstruits" de la ville, malheureusement, on a réduit la cour à un simple passage par lequel on accède à la ruelle. Les logements étant plus exigus, la cour est devenue une pièce de débarras, que même les enfants fuient.

Un porte-parole de la ville nous rappelle qu'on peut rendre la cour-arrière de nos maisons agréable à nouveau et qu'en bien des cas on peut lui redonner tout son cachet et tout son attrait. Il suffit pour cela de la nettoyer, de la recouvrir d'asphalte ou, encore mieux, d'herbe, d'y aménager quelques plates-bandes ou d'y installer des boîtes à fleur.

Cela comprend aussi qu'on peinture l'arrière de nos maisons et les clôtures. Pourquoi ne pas y mettre une couleur plus vivante qu'un gris morne ? Pourquoi pas le rouge, le vert, le jaune, et quoi encore ?

Plusieurs Montréalais ont ainsi redonné la vie à leur cour dans l'année. Aujourd'hui, ils en reçoivent des trophées et des certificats, des mains de M. Gerry Snyder, vice-président du Comité exécutif de la métropole.

DEMAIN : Jour des terrains vagues aménagés : Sous la présidence de M. Fernand Drapeau, membre du Comité exécutif, la ville inaugurera trois parcs temporaires aménagés sur des terrains vagues le long du boulevard Dorchester, à l'angle des rues Wolfe, St-Denis (le parc a triplé de grandeur) et St-Urbain. Le défilé se formera, à 12 h. 15, à l'angle de la rue Dorion.

A L'ARRIERE DE SA RESIDENCE, Mme Dorothy Usher, 4647 ave Roslyn, a aménagé une cour si accueillante que les autorités municipales ont décidé d'y tenir la cérémonie qui marque aujourd'hui la Journée de la cour-arrière. Une plate-bande, des arbustes le long des murs et un peu de patience ont suffi à redonner son cachet à la cour.

Le Royaume-Uni et la Belgique donnent officiellement leur adhésion à l'Expo '67

Le Royaume-Uni et la Belgique sont les deux premières nations à confirmer officiellement leur participation à l'Exposition de Montréal en 1967.

Cette nouvelle émane du cabinet du commissaire général, M. Paul Bienvenu, qui est présentement à Paris, où il a assisté aujourd'hui à la réunion semestrielle du Bureau international des expositions.

Un grand nombre de pays ont été invités à participer à l'Exposition universelle de Montréal, et l'on s'attend que tous donnent leur adhésion à une date plus ou moins rapprochée.

Les organisateurs de l'Expo estiment, cependant, que la Grande-Bretagne et la Belgique ont manifesté un remarquable empressement. Leur prompte décision est extrêmement encourageante.

"Nous espérions, souligne-t-on dans le communiqué, que le Royaume-Uni, en sa qualité de puissance mondiale et de nation du Commonwealth, serait l'un des premiers pays à donner son adhésion, mais nous sommes vraiment enchantés de la diligence de Londres à transmettre son acceptation officielle par l'intermédiaire du ministère des Affaires extérieures."

"L'acceptation de la Belgique nous réjouit aussi de façon toute spéciale, car c'est ce pays qui appuya la requête du Canada pour obtenir l'Expo universelle de 1967 et c'est dans sa capitale, Bruxelles, qu'eut lieu en 1958 la dernière exposition mondiale de première classe."

Le Royaume-Uni et la Belgique n'ont donné aucune précision quant à la forme que prendra leur participation. Il s'écoule habituellement plusieurs mois entre la nouvelle de l'adhésion officielle et la présentation des plans aux organisateurs de l'Expo.

DEPART POUR PARIS — Voici le maire Jean Drapeau à son départ pour Paris, samedi, à bord d'un avion d'Air Canada. Il est accompagné de M. Guy Beaudry, directeur des relations extérieures de l'Exposition de 1967. Ils assistent tous deux, cette semaine, à l'assemblée annuelle du Bureau international des expositions, en compagnie de M. Paul Bienvenu, commissaire général de l'Exposition, qui les avait précédés à Paris.

Lesage et Drapeau, en mission à Paris

PARIS. (UPI) — M. Jean Lesage, premier ministre du Québec, et M. Jean Drapeau, maire de Montréal, sont arrivés tous deux dans la capitale française, hier, le premier pour un séjour de deux à quatre jours au cours duquel il sera l'hôte à un déjeuner privé offert par le général de Gaulle.

Dès aujourd'hui, M. Drapeau doit conférer avec des membres de l'ambassade canadienne au sujet de la future Exposition internationale de Montréal, en 1967.

M. Pierre Dupuy, ambassadeur du Canada à Paris, l'a reçu, à midi, à un déjeuner en même temps que M. Paul Bienvenu, commissaire général de l'Expo, qui fait lui aussi partie de la délégation chargée de présenter, demain, au Bureau international des Expositions un rapport sur les progrès du projet de l'Expo '67.

Quant à M. Lesage, un porte-parole de l'ambassade canadienne a révélé qu'il sera probablement reçu à un déjeuner privé, demain, par le président Charles de Gaulle.

Il profitera de son séjour à Paris pour rencontrer des hommes d'affaires français et pour discuter avec eux d'un accroissement des investissements français au Québec.

Un tel accroissement ne serait pas pour déplaire au général de Gaulle qui est désireux d'augmenter l'influence de son pays dans le Nouveau-Monde. Au début de cette année, le général de Gaulle a déjà approuvé un projet du gouvernement français garantissant des prêts et des crédits de $150 millions au Mexique. Un accord semblable était en cours d'élaboration en faveur du Brésil mais a été mis en sommeil à la suite d'une dispute entre pêcheurs français et brésiliens au large des côtes brésiliennes.

Une bombe fait beaucoup de bruit, mais peu de dégâts

Une bombe a fait explosion vers 2 h. 40 ce matin, à l'édifice de la 11e unité des Services techniques de l'ARC, au 2585 de la rue Bates, à l'angle de la rue Wilderton, dans le nord-ouest de Montréal.

La bombe en question, composée de quelques bâtons de dynamite, a fait plus de bruit que de dégâts. En effet, la déflagration a été entendue à plus de deux milles à la ronde.

Le gardien de l'immeuble, le commissaire Harry Hewson, se trouvait seul au moment de l'explosion. Il était au troisième plancher, et il affirme n'avoir rien vu de suspect avant ni après la déflagration.

La bombe avait été placée à l'extérieur, sur un côté de l'immeuble. Sous la violence de l'explosion, plusieurs briques se sont effritées, formant une ouverture d'environ deux pieds carrés dans le mur de la bâtisse.

La secousse a également brisé des vitres à l'avant de l'immeuble.

Les plus lourds dégâts ont été causés à des édifices à bureaux situés de l'autre côté de la rue Bates. En effet, au moins deux de ces édifices ont eu la porte vitrée brisée par l'explosion. Plusieurs vitres des fenêtres des étages supérieurs de ces immeubles ont également été fracassées. On a dû laisser des policiers devant ces immeubles afin d'enlever toute tentation aux voleurs qui pouvaient maintenant s'introduire avec facilité dans ces bureaux.

Une fois de plus, on a fait appel au sergent-détective Léo Plouffe, l'expert en explosifs de la police de Montréal. Ce dernier s'est rendu sur les lieux environ une demi-heure après l'explosion afin de recueillir les débris et de les examiner.

Selon la police, il s'agit d'une nouvelle manifestation du FLQ. C'est la première fois depuis le début des agissements du FLQ que l'on se retrouve devant deux explosions si rapprochées l'une de l'autre. La précédente avait eu lieu jeudi soir, à la caserne du régiment Black Watch, rue Bleury. Auparavant, il s'écoulait au moins une semaine entre deux manifestations du FLQ.

Pour sa part M. Hewson, le gardien, nous déclarait qu'il croyait que cette explosion était l'oeuvre de jeunes écervelés qu'il ne faut pas prendre au sérieux.

Les Faits divers sont en page 8

18 morts accidentelles

Quinze personnes ont perdu la vie sur les routes du Québec et trois autres se sont noyées.

Un des accidents les plus dramatiques s'est déroulé près de Val d'Or, en Abitibi où une collision entre deux automobiles a fait quatre morts et quatre blessés.

Dans la région de Chicoutimi, par contre, on poursuit toujours les recherches en vue de retrouver deux jeunes hommes, MM. Christian Lagacé et Joseph Riverin, dont on est sans nouvelles depuis neuf jours. Un compagnon de ces jeunes canotiers a été retrouvé noyé, près de Cap-Trinité.

Voici la liste des victimes :

M. Alexandre Duchesne, 50 ans, de Barraute; **Mme Pierre Lacasse,** 48 ans, de Jacola; **Mme Alexandrine Peterson,** 45 ans, de Malartic ; **Jacques Cloutier,** 16 ans, de Val Senneville, tués dans la collision de deux autos, qui fit aussi quatre blessés, sur la route no 64, près de Val d'Or, vers 8 h., samedi soir.

Roy Finlay, 7 ans, de la Route rurale no 1, à Asbestos, tué instantanément par une auto, près de la maison de ses parents, vers 7 h., vendredi soir.

M. Philippe Mailhot, 23 ans, de Shawinigan, jeune agent de la Police provinciale, victime de son devoir en poursuivant une automobile suspecte sur le boul. Métropolitain, alors qu'il perdait la maîtrise de son volant, vendredi soir.

M. Réginald Bernard, 24 ans, du 5929, rue Gatineau, à Montréal, tué près de St-Pie-de-Bagot, vendredi soir, en perdant la maîtrise de son auto.

M. Clifford Jenkins, 20 ans, du 4613, rue Wellington, à Verdun, tué tôt samedi matin dans un accident, près de Caughnawaga.

M. Marcel Guedes, 37 ans, du 3358, rue Bélair, à Ville Saint-Michel, tué dans une collision à l'angle des rues Marquette et Marie-Anne, samedi matin.

M. Philippe Cedillo, 22 ans, de Sherrington, trouvé mort, samedi, sur la route Montréal-Hemmingford, apparemment victime d'un chauffard.

Denis Grondin, 3 ans, fils de M. et Mme O'Neil Grondin, de Maniwaki, heurté à mort, samedi soir, par une camionnette, près de la maison de ses parents.

M. John Paziera, 62 ans, du 2543 rue Hogan, à Montréal, heurté à mort par un chauffard, samedi matin, en marchant le long de la route no 17, près de Rigaud.

Mlle Mariette Racicot, 20 ans, du 5745 rue Christophe-Colomb,

Voir ACCIDENTS en page 8

Le cardinal est retourné à Rome

S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, est parti à minuit hier soir pour Rome, où il participera aux travaux de la Commission conciliaire de théologie. Il reviendra à Montréal dans la première semaine de juin. Le cardinal, qui est parti seul par avion, en est à son deuxième voyage cette année et il n'est pas impossible qu'il retourne au Vatican avant l'ouverture de la deuxième session, le 8 septembre.

Le club Malibu devra démolir ses bâtiments

Les immeubles érigés par le Club Malibu, à quelque deux milles de Ste-Rose, au sud du chemin de la Petite-Côte, devront être démolis. Sur le défaut par ce club de procéder à une telle démolition cette ville pourra l'exécuter elle-même.

C'est ainsi que se termine la bataille judiciaire qui a créé de la sensation, il y a près de deux ans, en juin 1961, alors que les promoteurs du Malibu Cabana and Country Club étaient parvenus à construire avec une rapidité "vertigineuse" de vastes immeubles, en dépit du refus des autorités de la ville de Ste-Rose de leur accorder un permis de construire.

En ordonnant la démolition de ses bâtiments, le juge Jean St-Germain, de la Cour supérieure, déclare que ceux-ci ont été érigés en contravention des règlements municipaux de l'endroit, où se trouve le terrain sur lequel ils ont été élevés et qui fait partie maintenant de la ville de Ste-Rose.

Tout le litige reposait sur la question de savoir quels étaient les règlements municipaux qui devaient s'appliquer : ceux de la municipalité de Ste-Rose Est ou ceux de la ville de Ste-Rose. L'endroit avait été détaché de la ville d'Auteuil, laquelle était aux droits et obligations de la corporation municipale de la paroisse de Ste-Rose Est.

Après une étude fort élaborée de la question le juge St-Germain conclut que l'emplacement qui fait l'objet du litige est régi par les règlements de la paroisse de Ste-Rose Est. Il en résulte que le club Malibu a construit ses bâtiments en contravention des règlements de cette municipalité qui prohibent les entreprises commerciales dans la zone où se trouve son terrain.

Le président du tribunal accueille la poursuite en démolition réclamée par les avocats de Ste-Rose, Mes Emé Lacroix et Claude Thivierge, et rejette la demande de mandamus du club pour obliger Ste-Rose à lui accorder un permis de construire.

La contestation avait soulevé un vif intérêt et avait été mar-

Voir MALIBU en page 8

Aucune décision hâtive sur le sort de M. Michel LeCorre

Le procureur général de la province ne prendra pas de décision hâtive dans le cas du directeur du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, M. Michel LeCorre, et des deux gardes Alphonse Desormeaux et Aurel Martel, contre lesquels un jury du coroner a rendu un verdict de négligence criminelle relativement à la mort du garde Raymond Tellier, le 2 mai dernier.

L'assistant du procureur général, Me Charles-Edouard Cantin, a déclaré à Québec : "Nous étudierons attentivement tous les témoignages entendus à l'enquête du coroner avant de prendre une décision".

Vendredi dernier, à l'issue de l'enquête du coroner que présidait Me Marcel Trahan, les membres du jury ont rendu, à l'unanimité, un verdict de "négligence criminelle" contre les trois personnes mentionnées plus haut.

Toutefois, ce verdict n'oblige pas le procureur général à porter des accusations. Au moins trois verdicts du jury du coroner ont été "ignorés" depuis quelques années.

En 1959, les officiers en loi du bureau du procureur général n'ont pas procédé contre un homme de Jacques-Cartier contre lequel un verdict de négligence criminelle a été rendu à l'issue d'une enquête du coroner sur la mort de deux "clients" à qui il avait vendu de l'alcool frelaté qui les avait empoisonnés.

Dernièrement, dans les Cantons de l'Est, à deux occasions, Me Georges-Emile Lapalme a traduit en justice deux individus sur des accusations d'homi-

Voir DECISION en page 8

OPTOMETRISTES
VI. 2-3241, local 676 — Au septième
Examen de la vue — Verres de contact
L.-A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D.
J.-L. Phoenix, O.D.
Simpson MONTRÉAL

Nous acceptons toute carte de crédit reconnue

NORD : 2535, boul. LAURENTIEN — près de la Canadair
SUD : rue CRAIG — coin Amherst
EST : 1295, rue BELLECHASSE — à l'ouest de Papineau
OUEST : 6260, ch. UPPER LACHINE — à l'est de Cavendish
ST-JEROME : 801, boul. des LAURENTIDES GE. 8-1492

CR. 3-1561
Mme CLARA DESPATIE, prés.
INSTALLATION GRATUITE et IMMEDIATE de
SILENCIEUX ET AMORTISSEURS DE CHOCS

aux 4 librairies Pilon
CRAYONS de 1ère QUALITE
PILON SPECIAL
No 750 HB — Mine noire, HB, douce et durable avec gomme, conviennent parfaitement pour l'école ou le bureau.
Rég. 75c la douz.
SPECIAL la douz. 55¢
à la grosse Rég. 8.25 la gr.
SPECIAL PILON la gr. 5.75

LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DE CANADA
aux 4 LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-6261
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

LES ROYALISTES DE JEAN LESAGE

SPECIAL DE LA SEMAINE

OLDSMOBILE '63
CHOIX DE MODELES ET COULEURS
• LIVRAISON IMMEDIATE
• GARANTIE 24000 MILLES OU 2 ANS
PARK AVENUE
CHEVROLET LTEE
DEUX ETABLISSEMENTS POUR MIEUX VOUS SERVIR
5000 EST, JEAN-TALON (angle Viau) — 3421, AV. DU PARC (près Sherbrooke)
VI. 9-5661

Jour-Nuit
LIVRAISON PROMPTE, sans frais additionnels, par un personnel courtois à votre service 24 heures par jour
VI. 5-7251

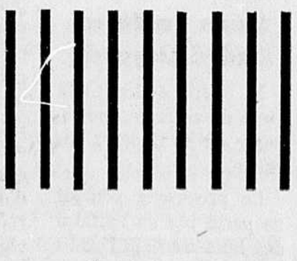

PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
Le plus grande Pharmacie de Détail au Monde

N'oubliez pas !
COMPOSEZ LA. 1-2161
POUR VOTRE ENTREPOSAGE
de manteaux de fourrure et manteaux de drap chez Jolicoeur. Protection assurée.
90 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir
Jolicoeur
Depuis 1907
Succursale au Centre d'Achats ROCKLAND

ICI & LA

dans la métropole et la banlieue

"LES PARTIS POLITIQUES A L'HEURE DE L'INDEPENDANCE — Me Jean-Noël Tremblay sera l'hôte d'honneur d'un dîner-causerie, jeudi soir, au Club Renaissance de Montréal, à 427 est, rue Sherbrooke, à l'angle de la rue Berri. Le professeur à l'Université Laval et ancien député fédéral de Roberval a choisi comme sujet de sa conférence : "Les partis politiques à l'heure de l'indépendance". Licencié en droit et bachelier en théologie, M. Tremblay, à titre de boursier de l'Université Laval, partira prochainement pour la France et la Suisse, où il fera des recherches en histoire de l'éducation et en éducation comparée.

* * *

CAMPS DE VACANCES POUR LES JEUNES HANDICAPES — La Croix-Rouge se prépare à procurer aux enfants handicapés des soins particuliers, pendant leur séjour dans un camp de vacances. Des orthophonistes, des physiothérapeutes, des médecins, des infirmières et des diététiciennes leur fourniront des traitements sur les lieux mêmes. Les enfants diabétiques séjourneront au camp Carownis, près de Sainte-Agathe; les infirmes, au lac Massawippi, près d'Ayer's Cliff; à cet endroit, les affligés de difficultés de langage pourront bénéficier de cours d'orthophonie.

* * *

CONGRES DES GERANTS MUNICIPAUX — Le Chapitre du Québec de International City Managers' Association tiendra son congrès annuel à La Tuque, jeudi, vendredi et samedi, sous la présidence de M. C.-R. Fontaine, c.a., directeur des Services municipaux de la ville de Québec. Un programme très intéressant a été élaboré.

M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales, a bien voulu accepter de présider l'ouverture officielle de ce congrès, en l'hôtel de ville de La Tuque jeudi soir, à 6 h. 30. Les autres séances auront lieu en l'hôtel Windsor, à La Tuque, vendredi et samedi.

Au cours de ce congrès, des causeries seront données par Me J.-L. Doucet, c.r., sous-ministre des Affaires municipales; M. E. Royden Colter, vice-président pour le Canada de ICMA et gérant de Windsor, Ont.; M. Paul Lambert, président de la Commission municipale de Québec; le Dr Gustave Prévost, président de la Régie d'épuration des eaux de la province de Québec, et M. Paul Simard, directeur du Personnel de la ville de Québec.

Des séances-forums fourniront aux membres l'occasion de prendre part aux discussions sur divers problèmes administratifs qui les concernent particulièrement.

Le congrès se terminera par un banquet en l'hôtel Windsor, à La Tuque, samedi après-midi, à 1 h., alors que M. Pierre Laporte sera le conférencier d'honneur.

L'administration municipale sous forme de gérance est maintenant établie dans sept provinces canadiennes, mais le Québec, avec 46 gérants, a le plus grand nombre de villes ainsi administrées.

* * *

LA SEMAINE DES HANDICAPES — L'Association de la Croix de Lorraine Inc. se doit d'apporter tout son appui aux responsables de cette semaine dédiée à l'embauchage des handicapés physiques.

Depuis vingt ans, l'Association se penche vers les tuberculeux dont un bon nombre encore ont de sérieux problèmes à résoudre et dont la santé est à ce point ébranlée qu'ils doivent être considérés des handicapés.

Ils le sont en ce sens que sans présenter de handicap physique extérieur ils ne peuvent utiliser à plein rendement toutes leurs capacités physiques. Et ils n'en souffrent pas moins.

Pour les tuberculeux guéris à la recherche d'un emploi, comme pour tous les autres handicapés qui ne demandent qu'une chance, nous faisons un appel vibrant qui, nous l'espérons, sera entendu de nombre d'employeurs.

Causerie sur les éclipses de soleil

La prochaine réunion du Centre français de la société royale d'astronomie du Canada aura lieu lundi soir, 8 h. 15, à la salle Léon Provencher du Jardin botanique de Montréal. M. Pierre Lemieux, directeur des observations, parlera des éclipses de soleil et en particulier de celle du 20 juillet prochain.

Lors de sa dernière réunion, le conseil du Centre a nommé M. Henri Simard assistant directeur des observations. M. Adélard Rousseau demeure directeur adjoint des observations et M. Marcel Séguin a été nommé agent des relations extérieures.

ANNONCE

SI VOUS PRENEZ PRESENTEMENT UN LAXATIF UNE, DEUX ou TROIS FOIS PAR SEMAINE

...VOUS DEVEZ ACHETER NR AUJOURD'HUI MEME!

Le comprimé laxatif à L'ACTION PLUS DOUCE

Prenez NR à l'action douce... le Remède de la Nature! Ne déprime pas et n'est suivi d'aucun malaise. NR est un laxatif tout végétal. Depuis plus de 70 ans, NR apporte, en l'espace d'une nuit, un soulagement agréable et efficace à ceux qui l'emploient.

NR LAXATIVE — *NR au coucher... effet au lever! Contribue à une meilleure santé... et une meilleure apparence!*

REGULAR • CHOCOLATE COATED • JUNIORS

MORGAN

Découverte romaine!

Nouvelle "Coiffure Italienne" de Max Factor ...gelée fixative en 7 nuances!

3¼ oz **1.95**

Une découverte sensationnelle Max Factor au salon Rome... "Coiffure Italienne" fait la mise en pli, reconditionne les cheveux en les rendant lustrés et naturels, en une seule opération! Après le shampooing, vous peignez vos cheveux avec cette préparation, ils deviennent faciles à placer et plus brillants. Choix de 7 nuances: brun, noir, roux, platine, blond suédois, blond miel ou gris argent. Peut s'utiliser sur cheveux teintés.

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261

ARTICLES DE TOILETTE — RAYON 42 — AU REZ-DE-CHAUSSEE

AUSSI DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD ET SNOWDON

Vêtements tout-aller été en denim sans souci!

2.98 à 5.98

Nos nouveaux vêtements tout-aller en denim sont pleins de charme... et exactement ceux qu'il faut pour la plage, le patio ou les excursions. Coton denim bleu délavé et denim Arnel* avec seersucker rayé gris/blanc... corsages, pantalons et jupes à assortir à votre gré. Tailles 10 à 18.

En denim bleu délavé:
A. Corsage à décolleté carré. **2.98**
B. Jupe ample enveloppante. **5.98**

Non illustrés: Culotte **5.98**. Fuseau à glissière côté **4.98**; short Jamaïca à braguette **3.98**; jupe fourreau **3.98**; jaquette droite **4.98**; surblouse imprimée **4.98**

En denim gris Arnel* avec seersucker gris/ blanc.
C. Corsage à décolleté bateau, sans manches **3.98**
D. Jupe seersucker à long boutonnage **5.98**
E. Short Jamaïca en seersucker. **4.98**

Non illustrés: Short Jamaïca en denim **4.98**; jupe fourreau en denim **4.98**; blouse tailleur en seersucker **3.98**; short court en denim **2.98**

* Marque déposée

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261

VETEMENTS SPORT DU BUDGET — RAYON 21 — AU TROISIEME

AUSSI DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD ET SNOWDON

Nouveau chez Morgan!

Une découverte sans précédent! Le nouveau rouge "Jungle Peach" de Revlon

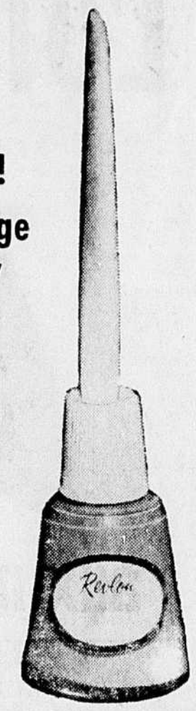

D'un éclat jusqu'alors inconnu... il révèle une couleur vibrante, chaude, sauvage et épicée avec une pincée de rose! Le rouge "Jungle Peach" fait la nouvelle grande mode d'aujourd'hui!

Rouge à lèvres

Sculptura	1.95
Recharge	1.50
Rouge "Lustrous"	1.75
Super	1.95
Recharge	1.35

Vernis à ongles (½ oz.)

Crème	1.00
Givré	1.25

Attention!

Florence de Revlon a un cadeau à vous offrir!

Venez rencontrer Florence de Revlon et son adjointe Mademoiselle Muller, qui seront au comptoir des cosmétiques Revlon, chez Morgan au centre de la ville à partir de lundi 13 mai au samedi le 18 inclusivement. Avec tout achat au montant de $5, vous recevrez en cadeau un étui doré Futurama à rouge à lèvres "clik-in" (valant 3.50) aux nuances de votre choix! Persian Melon, Red Caviar, Coral Vanilla, Hot Coral ou Love That Pink.

ECRIRE OU TELEPHONER VI. 2-6261

ARTICLES DE TOILETTE — RAYON 42 AU REZ-DE-CHAUSSEE

AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

Compléments indispensables des vêtements d'été... soutiens-gorge "Elfin" Gothic

Sans rembourrage **1.75** — Légèrement rembourré **2.50**

Conçus sous le signe de la légèreté et d'un maintien merveilleux... en frais broadcloth de coton. Ils assurent un confort parfait à la journée longue malgré toutes sortes d'activités sportives ou de sorties. Les soutiens-gorge Elfin battent au rythme de la respiration. De Dominion Corset. Blanc seulement.

A. Sans rembourrage. 32 à 36 AA et A; 32 à 38 B; 32 à 40 C et D.
B. Soutien-gorge légèrement rembourré. 32 à 36 AA à B.

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261
Pas d'échanges
VETEMENTS DE SOUTIEN — RAYON 78 — ETAGE-MODE... AU DEUXIEME
AUSSI DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD ET SNOWDON

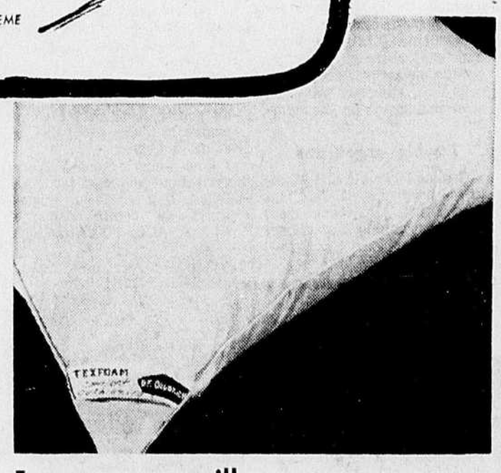

Epargnes sur oreillers caoutchouc-mousse revêtus percale!

Oreillers réalisés par Goodrich, très pratiques pour les personnes allergiques et assurant un repos réparateur et sanitaire. Epargnes de plus de 25%... grandeur régulière, caoutchouc Texfoam anti-mites et de grande résistance à l'humidité. Revêtement en percale blanche à glissière... ventilations sans affaissement. Aussi oreiller format géant. — Rég. 8.95 **6.95**

REG.: 6.95 **4.95**

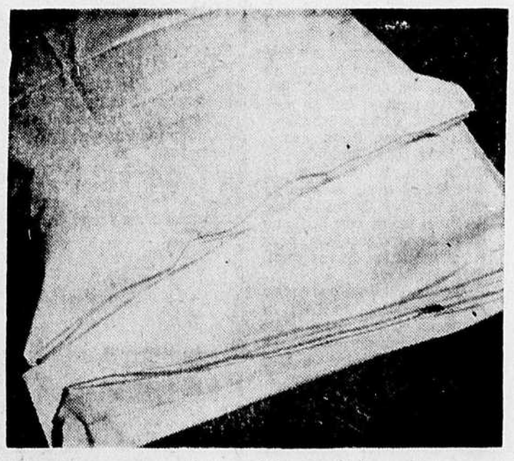

Housses d'oreillers blanches à glissière... à rabais!

Epargnes de plus de 40% sur solides housses en coton lavable à l'épreuve du duvet... à ne pas confondre avec housses en percale qui ne sont pas à l'épreuve du duvet. Glissière pratique... grandeur ordinaire.

REG.: 1.69 **.99**

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261 sur commandes de 1.00 et plus.
TOILES — RAYON 16 — AU QUATRIEME
AUSSI DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD ET SNOWDON

Prix de vente! Peinture Highlander pour balcons et parquets!

SPECIAL **2.49**

Peinture résistante, séchant rapidement, pour sols en bois ou ciment. Idéal pour balcons, bateaux, patios en ciment. En gris seulement... en gallons seulement.

ECRIRE OU TELEPHONER VI. 2-6261

PEINTURES — RAYON 90 — AU SIXIEME

ÉCRIVEZ À NOTRE SERVICE DE COMMANDES, TÉLÉPHONEZ VI. 2-6261

À NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE POUR APPELS INTERURBAINS SANS FRAIS

HEURES D'AFFAIRES MORGAN: CENTRE DE LA VILLE DE 9 H. A 5 H. 30; SUCCURSALES DE 9 H. 30 A 6 H. TOUS LES JOURS — LES CINQ MAGASINS OUVERTS LE SOIR LES JEUDIS ET VENDREDIS

FAITS divers

Deux morts naturelles ?

Deux autopsies, pratiquées aujourd'hui à la morgue de la rue St-Vincent, détermineront les causes réelles de la mort, dans des circonstances identiques, d'une jeune fille de 15 ans, de Ville d'Anjou, et d'un septuagénaire de Montréal, qui ont succombé à l'hôpital après avoir été trouvés inconscients dans la rue.

Mlle Carole Brunelle, 15 ans, du 5765 rue Verneuil, à Ville d'Anjou, a été trouvée inconsciente, hier après-midi, sur le boulevard Joseph-Renaud, près du centre commercial.

Transportée d'urgence à l'hôpital Jean-Marie-Vianney, elle y mourait peu après son arrivée.

Au début, on croyait que la jeune fille aurait pu être victime d'un accident quelconque, mais les premiers examens ne révélèrent aucune fracture ni aucune marque de violence.

La police de Ville d'Anjou croit que la jeune Carole aurait pu être victime d'une indigestion aiguë.

Par ailleurs, des passants ont trouvé inconscient, en face du 8760, rue de l'Epée, M. Chidakodo Motai, âgé de 73 ans, domicilié au 3637 rue Clark.

Ils mandèrent aussitôt une ambulance sur les lieux et l'homme mourait peu après son arrivée à l'hôpital Jean-Talon, hier après-midi.

On ne croit pas que le septuagénaire ait succombé à des blessures quelconques.

Vol d'un sac à main contenant $2,000

Mme Albina Thimineur, du studio de photographie Thimineur, 1831, rue de LaSalle, a signalé à la police s'être fait voler son sac à main qui contenait la somme de $2,000.

Autres vols

Chez Lord le Tailleur, 1824 est, rue Ste-Catherine, des voleurs ont emporté du tissu d'une valeur de $2,500.

Encore rue Ste-Catherine, cette fois au 333 est, à la maison d'ameublements J.-E. Audet, des intrus ont volé six téléviseurs d'une valeur totale de $1,000.

Le restaurant René Dusseault, situé au 1970 est, rue Fleury, a reçu la visite de deux bandits armés qui se sont fait remettre la somme de $100 avant de s'en aller.

Hold-up dans une Caisse populaire

ST-APOLLINE. (PCf) — Deux bandits ont fait irruption, samedi, dans le domicile du gérant de l'établissement de la Caisse populaire de St-Apolline, M. Conrad Mathieu, 38 ans, et l'ont forcé à ouvrir la chambre forte, faisant main basse sur une somme de $2,500.

Arrivant sur les lieux en pleine nuit, les bandits ont sorti M. Mathieu du lit et l'ont brutalisé jusqu'à ce qu'il consente à leur ouvrir la chambre forte.

Avant de partir, ils lui lièrent les mains, mais des parents demeurant à l'étage supérieur mandèrent la police sur les lieux après avoir entendu du bruit.

M. Mathieu a signalé aux agents de police que les bandits avaient le visage masqué et portaient des vêtements de femme.

St-Apolline est à quelque 50 milles à l'est de Québec.

Montréalais appréhendés à la suite d'un hold-up

DOSQUET. (PCf) — Des agents de la Sûreté provinciale ont appréhendé, samedi soir, deux hommes et une femme, tous de Montréal, relativement au hold-up commis la veille dans une banque de Dosquet, à quelque 20 milles au sud-ouest de Québec.

On s'est abstenu de révéler l'identité des prévenus avant leur comparution.

Le vol avait été commis par un trio armé, qui avait pris la fuite dans une automobile volée à M. Leslie Kenny, de Montréal après avoir fait main basse sur une somme de $1,000.

Le trio avait abandonné la voiture entre Dosquet et Lyster. Près de 20 policiers avaient immédiatement entrepris des recherches intensives dans le secteur environnant.

L'argent volé a été récupéré.

Incendie au Carillon

Vers 11 h. hier soir, les pompiers ont été appelés à combattre un incendie dans le secteur où s'élèvera bientôt l'édifice des cours de justice.

Un feu s'était déclaré au deuxième étage du club de nuit Carillon, à l'angle des rues Craig et St-Laurent.

Une trentaine de pompiers, sous la direction de l'assistant-directeur Sarto Dupré, mirent moins de trente minutes à maîtriser les flammes qui firent du ravage au deuxième étage, épargnant la "scène".

En quelques minutes, les badauds installés soit dans la rue, soit dans les fenêtres du journal LA PRESSE, virent le spectacle déménager dans la rue.

Les "girls" et traversis de la maison se baladant en robe, maillot, tutu, et tutti quanti mirent un peu de couleur dans ce feu par contre peu spectaculaire.

La vie d'artiste a de ces imprévus . . .

Atterrissage forcé réussi

Un appareil DC-8 des lignes Air-Canada a réussi, hier après-midi, un atterrissage d'urgence à l'aéroport international de Montréal.

L'avion devait participer à un pageant aérien à Burlington, Vermont, mais il a dû rebrousser chemin à cause de difficultés dans son système hydraulique.

Douze employés d'Air-Canada participaient à cette envolée. Le pilote, s'apercevant que le train d'atterrissage ne voulait pas, ramena l'avion à Montréal, vue que l'aéroport de Burlington n'a pas l'équipement d'urgence de celui de Montréal.

Le DC-8 survola à quelques reprises l'aéroport de Montréal à basse altitude afin de permettre aux équipes terrestres d'observer le train d'atterrissage qui leur sembla normal.

L'atterrissage se fit alors sans aucune anomalie.

L'équipage et les employés montèrent dans un autre appareil pour compléter le vol de courtoisie à Burlington.

Une autre auto en bas du boul. Métropolitain

Un autre véhicule a sauté le parapet qui borde le boulevard Métropolitain. Cette fois, l'accident est survenu à 7 h. 10 samedi matin, au-dessus de la rue St-Hubert. La chaussée était plutôt glissante et l'auto roulait à vitesse respectable.

Les deux occupants de la voiture, MM. Gaétan Boucher, 19 ans, le conducteur, et son frère Raymond, 21 ans, du 5327 rue DeLanaudière, ont été transportés à l'hôpital Jean-Talon, où leur état est considéré comme satisfaisant. Les pertes matérielles sont considérables.

Hold-up dans un restaurant

Deux bandits, dont l'un était armé d'un revolver, ont perpétré un vol au restaurant La Poulette, au 2018 est, rue Mont-Royal, un peu avant minuit hier.

Un des apaches demeura près de la porte de l'établissement pendant que son complice s'approchait pour se servir dans la caisse, sous les yeux du propriétaire, M. Steve Raldos. Les malfaiteurs ont pris la fuite avec une somme de $200.

Vol de $50,000 à Yamachiche

YAMACHICHE. (PC) — Des voleurs ont réussi à s'emparer d'une somme approximative de $50,000 alors qu'ils pénétraient hier, durant la messe, dans une maison du village de Yamachiche.

La police croit qu'il s'agit là du vol le plus considérable jamais commis à Yamachiche.

Les voleurs ont pénétré dans la maison de M. Germain Ferron en brisant une vitre à l'arrière. Il n'y avait personne au foyer, toute la famille étant à la messe.

Les voleurs n'ont pas pris le temps de percer sur place le coffre-fort et ils ont cru plus facile de l'enveler.

Ils ont aussi pris soin de s'emparer d'un porte-monnaie contenant une somme de $400 appartenant à M. Lucien Ferron, le frère du propriétaire qui demeure au même endroit.

La somme volée comprend des obligations de toutes sortes.

Les agents Pierre Roy et Lionel Francoeur, qui mènent l'enquête, ont fait appel à l'escouade des vols à main armée de la Sûreté provinciale à Montréal.

DECISION

SUITE DE LA PAGE 3

cide alors que les deux jury avaient rendu des verdicts de "mort accidentelle" dans les deux cas.

Me Cantin croit que le verdict prononcé vendredi contre le directeur Le Corre et ses deux subalternes est le premier du genre au Canada.

"Une décision finale sera prise seulement après consultation avec Me Georges-Emile Lapalme", a déclaré Me Cantin.

Cependant, considérant que le pénitencier de St-Vincent-de-Paul est sous la juridiction du gouvernement fédéral, il se peut que le procureur général du Québec discute de ce problème avec le ministre de la Justice, l'hon. Lionel Chevrier, avant de prendre sa décision.

MALIBU

SUITE DE LA PAGE 3

quée par des incidents sensationnels, comportant mises sous arrêt, injonctions, pourvois en Cour d'appel, poursuites en dommages et multiples procédures des plus variées.

Le Malibu commençait des travaux de construction le 15 juin 1961 pour l'établissement d'un club qui devait être "le premier du genre au Canada", avec trois piscines, 450 cabines avec douches, restaurants, salles à manger, terrains de jeu et des "facilités de rafraîchissements".

Dans les procédures, on mentionne que le club fit des dépenses de $200,000 pour lancer l'affaire. Après lui avoir refusé un permis de construire, la ville de Ste-Rose entamait les hostilités par une injonction qui devait avoir pour effet d'empêcher les travaux de construction. Par suite de délais légaux, cette première injonction fut retardée et dut être retirée le jour où on s'aperçut que le Malibu était presque entièrement construit.

On enregistra alors une poursuite en démolition sur laquelle on greffa une nouvelle injonction. La ville, de plus, fit mettre sous arrêt les ouvriers qui travaillaient à la construction des immeubles.

A la suite d'une descente effectuée le 6 juillet 1961 le Malibu intenta une poursuite en dommages de $510,000 contre la ville de Ste-Rose et son chef de police, M. Gérard Capelli. Cette poursuite est encore pendante et ne sera pas instruite avant plusieurs mois.

ACCIDENTS

SUITE DE LA PAGE 3

tuée samedi matin dans la collision de deux automobiles, sur la route no 7, entre Laprairie et St-Luc.

M. John Peter Valiquet, 26 ans, d'Ottawa, tué par une automobile en traversant à pied le pont reliant Hull à Ottawa, samedi soir.

Mlle Anne Pepay, 15 ans, du 8797 — 12e Avenue, à Ville St-Michel, morte samedi, à l'hôpital Maisonneuve, des suites de blessures subies alors qu'elle avait été renversée par un automobiliste.

Jean-Pierre Savard, 26 ans et **Philippe Bourgouin**, 27 ans de Sault-au-Mouton, tués dans leur automobile qui fit un plongeon dans la rivière Blanche, à 7 milles de Forestville, samedi.

M. Jacques Tremblay, 20 ans, de Chicoutimi, dont le corps était repêché hier soir près de Cap-Trinité, ses deux autres compagnons d'excursion en canoe, MM. Christian Lagacé 19 ans, et Joseph Riverin, 20 ans, manquant encore à l'appel.

YEUX EXAMINES VERRES AJUSTES
BRUNO QUESNEL
OPTOMETRISTE pratiquant chez
PEOPLES
CREDIT JEWELLERS LIMITED
1015, rue Ste-Catherine ouest
Pour appointement téléphonez
VI. 9-7071

SERVICE DE
Location
D'AUTOS
CHEZ
clermont
MOTOR LIMITÉE
5363, RUE ST-DENIS
TEL. 279-6301

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION, MARION, ROBIC & BASTIEN
2100, Drummond, Montréal 25

Tarifs ROUGE, BLANC et BLEU
jusqu'à 44% d'économie
Canadien National
Prenez le train...
arrivez plein d'entrain!
CN

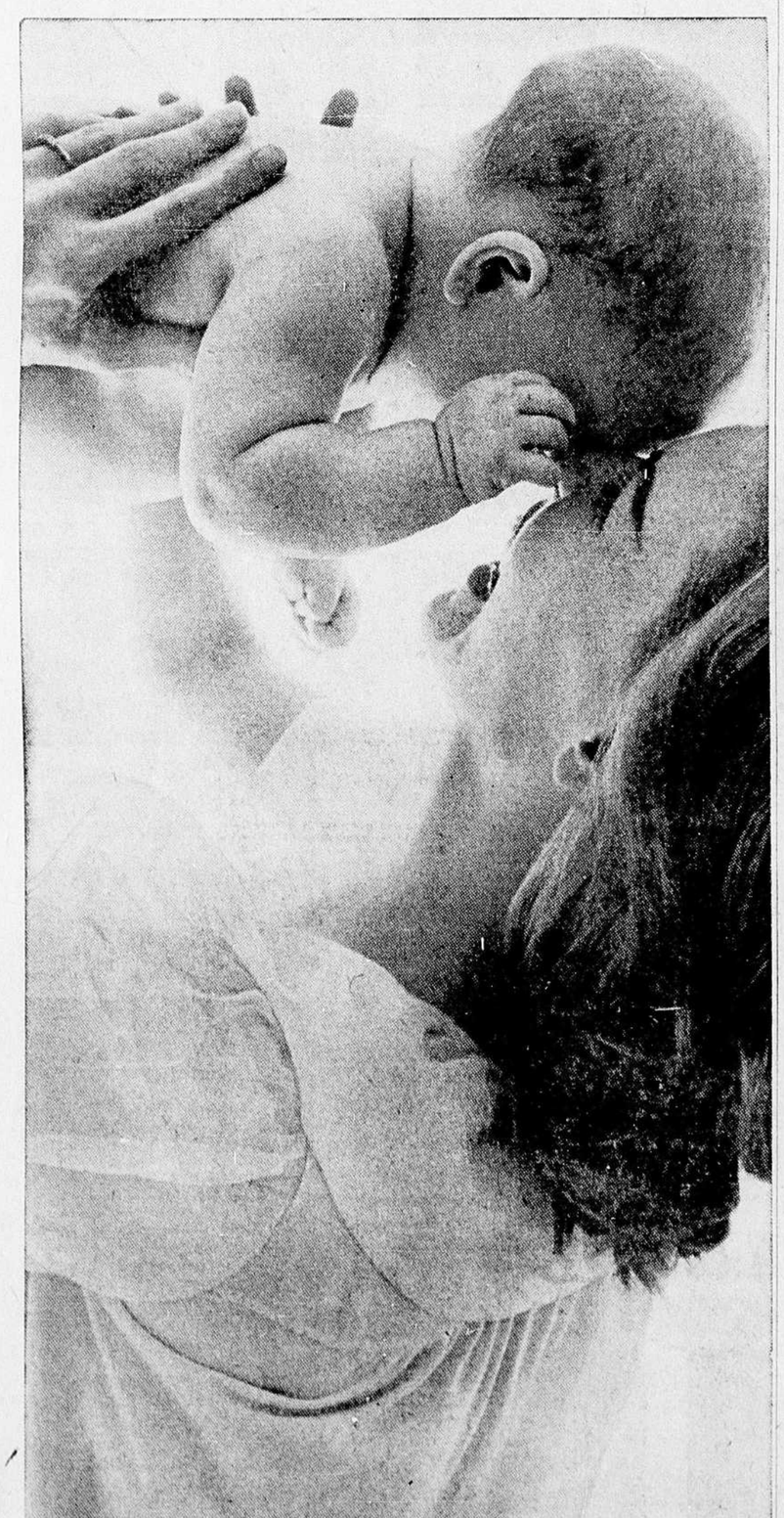
"La maman de maman sera ici demain.
C'est l'Interurbain qui me l'a dit!"
BELL
Les codes régionaux d'Interurbain accélèrent les appels. Vous les trouverez aux premières pages de votre annuaire.

Voici les commentaires des gagnants du rallye Shell "4000" à propos de Super Shell. Le Shell "4000" traverse le Canada en six jours, et utilise des routes particulièrement difficiles.

Commentaires des gagnants du Shell "4000" sur Super Shell

1..."Essence vraiment remarquable"—Dick Doyen
2..."Puissance presque instantanée"—Olivier Gendebien
3..."Economie d'essence"—Diana Carter

L'équipe américaine, Dick Doyen et Clay Gibbs, est venue en tête du classement individuel du rallye Shell "4000" 1963. Trois Ford "Falcon" sont arrivées premières du classement par marques.

Après leur arrivée, on demanda aux concurrents si l'essence Super Shell leur avait été utile. Voici leurs réponses.

Dick Doyen (Chevy II—premier du classement général): "Ce que je pense de Super Shell? Eh! bien nous n'avons pas noté la moindre trace d'irrégularité ou de cognement pendant tout le parcours. Je ne peux que recommander Super Shell—c'est une essence vraiment remarquable".

Olivier Gendebien (Volvo—vainqueur catégorie 2): "Il n'y a qu'à appuyer du pied sur l'accélérateur—et la puissance surgit, presque instantanément". *Note:* le Belge Olivier Gendebien, est un des "grands" de l'automobilisme international.

Diana Carter (Studebaker—gagnante, Coupe des Dames): "Super Shell nous a permis de couvrir plus de milles au gallon que nous ne pensions—je n'ai donc jamais eu à redouter une panne d'essence".

Le secret de Super Shell

Les voitures participant au rallye ont fourni des performances supérieures parce que Super Shell contient *neuf* ingrédients actifs.

INGRÉDIENT #1: Il se forme des résidus de carbone dans la chambre de combustion de *toutes* les voitures. Ces résidus se chauffent au rouge pendant que le moteur marche—peuvent provoquer l'allumage prématuré et des ratés de combustion. Le **TCP*** de Super Shell "ignifuge" ces résidus. Sans le TCP, les concurrents du rallye Shell "4000" auraient probablement consommé plus *d'essence* et la puissance de leurs voitures aurait *diminué* avec chaque mille.

INGRÉDIENT #2: Quand il appuie sur l'accélérateur le concurrent exige que le moteur donne, en souplesse, le maximum de rendement. C'est ce que lui assure l'essence **"craquée" par catalyse** de Super Shell.

INGRÉDIENTS #3 et 4: Les concurrents du rallye imposent à leurs voitures des exigences énormes—telles, de fait, qu'il pourrait en résulter du cognement. Super Shell contient un mélange **anti-cognement** qui s'attaque à *toutes* les formes de cognement—plus des **alcanes lourds** qui contrôlent le cognement à *vitesse élevée*.

PRINCIPAUX GAGNANTS DU RALLYE SHELL "4000" 1963:

1er, classement général:
Doyen/Gibbs, Chevy II

1er, classement par marques:
Merson/Wilson—Ford Falcon
MacLennan/Dempsey
Howell/Silvera

1er, catégorie 1:
McLean/Leatham—Renault

1er, catégorie 2:
Gendebien/Kerry—Volvo

1er, catégorie 3:
Brown/Johnson—Valiant

1er, catégorie 4:
Doyen/Gibbs—Chevy II

Coupes des Dames:
Carter/Field—Studebaker Lark

INGRÉDIENT #5: Chaque arrêt de ravitaillement coûte des points précieux aux concurrents. Super Shell contient du **Platformate**—l'ingrédient qui réduit la consommation d'essence.

INGRÉDIENTS #6 et 7: La présence de **butane** dans Super Shell facilite énormément le démarrage du moteur. Ce dernier se *réchauffe* également plus vite parce que Super Shell contient du **mélange de pentanes.**

INGRÉDIENT #8: Si le gicleur du carburateur est encrassé, le rendement du moteur s'en ressent. L'**anti-gomme** de Super Shell maintient la propreté du carburateur.

INGRÉDIENT #9: Lorsqu'il fait frais et humide, l'admission du carburateur peut se couvrir de givre—le moteur est alors étouffé. Super Shell contient de l'**anti-givre.**

SHELL
SHELL-1663AP

*MARQUE DE FABRIQUE IDENTIFIANT CET ADDITIF UNIQUE INCORPORÉ À L'ESSENCE SHELL, ET BREVETÉ PAR SHELL EN 1955.

DEVENEZ MANNEQUIN PROFESSIONNEL

GAGNEZ $150.00 EN ARGENT

PLUS UN COURS DE MANNEQUIN GRATUIT AU "CONSTANCE BROWN'S MODELING SCHOOL"

INSCRIVEZ-VOUS AUJOURD'HUI

AU CONCOURS DE MANNEQUIN

DU CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE

3019 EST, rue SHERBROOKE
7 RUES A L'EST D'IBERVILLE

POUR ENTREVUE :
LA. 7-1451
AGE REQUIS : 17 ans

DEFILE DE MODE DU CONCOURS SAMEDI le 1er JUIN DE 3 A 4 HRES P.M.

Robert DEMONTIGNY en personne

LA DECISION DES JUGES SERA FINALE ET SANS APPEL

Québec devrait intervenir . . .

On offre aux étrangers des terrains de rêve qui ne sont que des marais

Pourquoi le gouvernement de Québec n'a-t-il pas encore réglementé l'émission des fameux prospectus qui suggèrent soit aux Québecois l'achat de terrains "magnifiques" au bout du monde soit aux étrangers l'achat d'aussi magnifiques lopins dans la belle province . . . alors que ces endroits de rêve se révèlent souvent de visu de vulgaires marais ? M. Gordon McAthey se le demande, ainsi que la Corporation des courtiers en immeubles dont il est vice-président.

M. McAthey, qui adressait la parole samedi à Sherbrooke, a mis en lumière ce genre de transactions immobilières "quasi-frauduleuse" : celui qui, prenant avantage de l'expansion et du renom de la province, consiste à subdiviser certains terrains et fermes et vendre à l'étranger à des prix exorbitants "en se servant de moyens publicitaires douteux". Ces ventes furent effectuées dans des pays européens, sud-américains et autres, a dit M. McAthey, et les acquéreurs, après vérification, se sont aperçus que les possibilités de développement telles que prédites étaient fortement exagérées."

Des ambassades, des consulats, des attachés commerciaux canadiens auraient reçu quantité de plaintes de ces acheteurs étrangers.

"L'inverse existe, ajoute-t-il, dans la province, sont présentés aux Québecois des terrains équivalents . . ."

Notant que les autorités gouvernementales, tant aux Etats-Unis qu'au Canada, Québec excepté, ont pris des mesures contre ces abus en imposant que tout prospectus publicitaire soit contrôlé par le surintendant des valeurs mobilières ou immobilières, suivant le cas, M. McAthey a conclu : "Il est à prévoir que ce genre de publicité douteuse augmentera d'ici peu et nous croyons qu'il est urgent que le gouvernement de Québec prenne à son tour des dispositions pour corriger ces abus et protéger les acheteurs éventuels tant de la province que de l'étranger."

Immigration en Australie

L'Australie a accueilli quelque 2,000,000 d'immigrants de la Grande-Bretagne et de l'Europe après la deuxième guerre mondiale.

MAIGRES ? LISEZ CECI

Gagnez du poids avec WATE-ON

"Je voudrais vous remercier pour les avantages dont j'ai bénéficié en prenant WATE-ON . . . J'ai engraissé de DIX LIVRES TROIS ONCES." Mme M. S. Derby.

WATE-ON est une nouvelle substance, agréable à prendre, qui aide à engraisser parce qu'elle contient calories, vitamines, minéraux, protéines, phosphore, calcium et autres importants éléments nutritifs. Avec un traitement de WATE-ON, hommes et femmes maigres gagnent rapidement des livres et des pouces de chair respirant la santé — des gains de 4, 6, 10 . . . et même de 20 à 30 livres dans certains cas.

FEMMES MAIGRES — Pour aider à affermir la silhouette, à arrondir la courbe des épaules, du buste, des bras, des jambes et des pieds. Votre visage devrait apparaître plus jeune, plus joli !

HOMMES MAIGRES — Augmentez votre poids . . . Raffermissez votre personnalité dans votre vie sociale et dans les affaires. Un organisme plus robuste améliore souvent votre santé et votre apparence !

ENFANTS CHETIFS et CONVALESCENTS peuvent prendre WATE-ON. C'est une formule sûre, éprouvée dans les hôpitaux, et plaisante. Elle est vendue à travers le monde.

IMPORTANT—vous devez suivre une cure complète de WATE-ON (liquide ou en comprimés) pour avoir les meilleurs résultats durables. Achetez-en aujourd'hui et gagnez du poids RAPIDEMENT ! Satisfaction dès la 1ère bouteille ou argent remis.

WATE-ON
Liquide $3.50 Comprimés $3.50
SUPER WATE-ON
Plus de puissance $3.98

ESSAYEZ DUBONNET "SEC"

SERVEZ DUBONNET "FRAPPÉ"

EMPLOYEZ DUBONNET DANS VOS COCKTAILS

EN VENTE DANS TOUS LES MAGASINS DE LA RÉGIE

PRENEZ VOS AISES-PRENEZ L'AUTOBUS

Les services interurbains de PROVINCIAL vous assurent le confort le plus moelleux aux heures qui vous conviennent le mieux . . . à des tarifs toujours raisonnables.

MONTRÉAL—QUÉBEC
16 départs par jour
$5.15 aller; $9.30 aller-retour.

MONTRÉAL—TROIS-RIVIERES
13 départs par jour
$2.95 aller; $5.35 aller-retour.

MONTRÉAL—SHERBROOKE
12 départs par jour
$3.30 aller; $5.95 aller-retour.

Appelez PROVINCIAL pour renseignements . . . 842-2281
PROVINCIAL
Le moyen moderne, pratique de s'y rendre

La vogue est aux Rothmans King Size

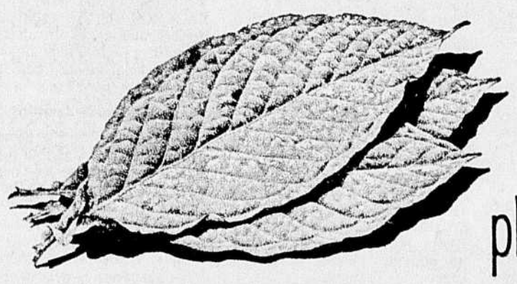

Ce n'est pas pour rien qu'un nombre de plus en plus grand de fumeurs adoptent la Rothmans King Size. La raison en est bien simple. Sa longueur supplémentaire, son filtre plus efficace, le tabac le meilleur qui soit, rendent cette incomparable cigarette plus douce, plus fraîche, plus veloutée. Aucune cigarette courte ne pourrait vous procurer une telle satisfaction.

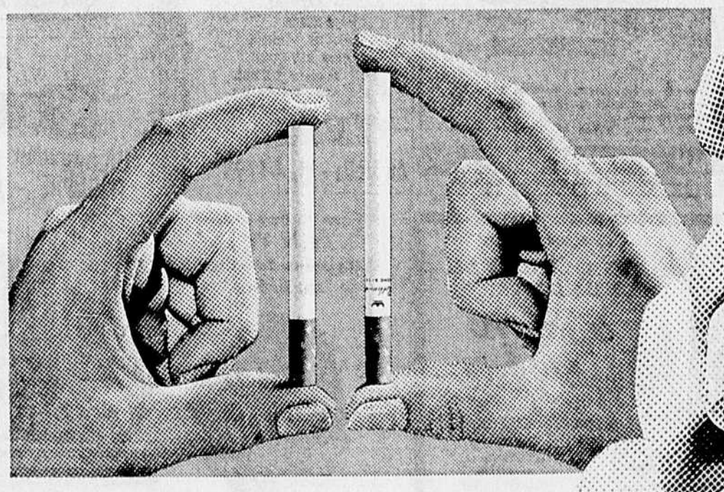

Essayez la Rothmans King Size et vous conviendrez qu'elle a tout pour plaire

PREMIÈRE AU CANADA · PREMIÈRE AU MONDE

Copyright dans tous les pays RKSF-63-14

LES ARTS

en fin de semaine

AUJOURD'HUI

VENDREDI et samedi soirs, le Congrès du spectacle; voir l'article de Claude Gingras. Hier soir à l'Oratoire Saint-Joseph, récital d'orgue de Raymond Daveluy; voir la critique de Jean Vallerand.

A LA Galerie Denyse Delrue, de 8 h. à 10 h., vernissage d'une exposition d'oeuvres récentes du peintre et sculpteur Denis Juneau. L'exposition se poursuivra jusqu'au 27 mai.

●

A la Galerie Legault (Centre d'achats St-Jérôme), à 8 h., vernissage d'une exposition de travaux de Roland Dineile, Claude Goulet, Thérèse Tardif-Côté, Claudette Reinfret et autres, jusqu'au 1er juin.

AU JOUR LE JOUR

horaires

ALOUETTE : "The Firefly" : 2:00, 8:30. Dimanche : 2:00, 8:00.

AVENUE : "Crooks anonymous" ; 1:35, 3:35, 5:30, 7:30, 9:30.

CANADIEN, LAVAL et PLAZA : "Comme Dieu m'a faite" : 12:00, 3:25, 6:50, 10:20 "Le miracle des loups" : 1:35, 5:00, 8:30.

CAPITOL : "Follow the boys" ; 10:35, 12:50, 3:05, 5:20, 7:35, 9:45.

CHAMPLAIN : "Spartacus" : Matinées : du lundi au samedi inel. 1:30. Soirées : 8:30. Dimanche : 1:00, 4:30, 8:00.

CHATEAU, RIALTO, ROSEMONT, SAVOY : "Seven seas to Calais" ; 2:40, 6:10, 9:35 "Drums of Africa" ; 1:05, 4:35, 8:00.

CINERAMA IMPERIAL : "How the West was Won" : 8:30 tous les soirs; mat. : mercredi 2 h. Samedi et dimanche : 1:00, 4:45.

COMEDIE-CANADIENNE : "Les liaisons amoureuses" : 7:00, 9:00. Dimanche : 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.

CREMAZIE : "Spartacus" : Du lundi au samedi : 1:30. Soirée : 8:30. Dimanche : 1:00, 4:30, 8:05.

DORVAL THEATRES : Salle Dorée : "Two for the seesaw" : 7:00, 9:25. Matinées : merc., sam. : 2:00. Dimanche : à partir de 1:45. Salle Rouge : "To kill a mockingbird" ; 9:15, "40 pounds of trouble : 7:20. Mat. sam., merc. : 1:00. Dimanche : de 12.50.

ELECTRA : "Marco Polo" : 12:00, 3:10, 6:20, 9:30. "Jeunesse delinquante" : 1:46, 4:56, 8:06.

FRANCAIS : "Voulez-vous danser avec moi" : 2:50, 6:25, 10:00. "La grande pagaille" : 12:50, 4:25, 8:00.

GRANADA : "Voulez-vous danser avec moi" : 12:50, 4:25 8:00 "La pagaille" : 2:25, 6:00, 9:35.

KENT : "The wedding of the year" ; 2:45, 4:55, 7:10, 9:20. "The wrong arm of the law" ; 12:55, 3:05, 5:15, 7:25, 9:40.

LOEW'S : "The Birds" : 9:50, 12:10, 2:30, 4:50, 7:10, 9:30.

MERCIER : "Jeunesse délinquante" ; 12:20, 3:30, 6:40, 9:50. "Marco Polo" : 1:43, 4:53, 8:03.

MONKLAND : "To kill a mockingbird" : 1:05, 5:10, 9:30 "40 pounds of trouble" : 3:20, 7:40.

ORPHEUM : "Two tickets to Paris" ; 10:10, 1:10, 4:05, 7:00, 10:00. "Fury of the pagans" : 11:30, 2:25, 5:20, 8:20.

OUTREMONT : "Two for the seesaw" : 1:25, 4:00, 6:30, 9:05.

PALACE : "Come fly with me" ; 10:20, 12:30, 2:45, 5:00, 7:15, 9:30.

PARISIEN : "Thérèse Desquyroux" ; 12:30, 2:45, 4:55, 7:05, 9:15.

PASSE-TEMPS : "Les infidèles" ; 12:00, 4:55, 10:10. "Les nuits du monde" : 2:55, 8:10. "Tarzan le magnifique" : 1:10, 6:25.

PLACE VILLE-MARIE : "7 capital sins" : 12:35, 2:50, 5:00, 7:15, 9:35.

PLACE VILLE-MARIE : (petit cinéma) : "Divorce Italian Style" ; 12:30, 2:35, 4:40, 6:45, 8:50.

RITZ : "Michel Strogoff". "Guerilla aux Philippines". "Lucrèce Borgias". Du lundi au vendredi : 6:13. Samedi et dimanche : 1:00, 6:13.

RIVOLI : "Voulez-vous danser avec moi" : 2:45, 6:15, 9:40 "La grande pagaille" : 12:55, 4:20, 7:50.

SEVILLE : "Lawrence of Arabia" ; 8:15. Mercredi, samedi : 2:15, 8:15, Dimanche : 2:15, 7:45.

SNOWDON : "Sundays and Cybele" ; 8:30. Merc., sam. et dim. : 2:00, 8:30.

STRAND : "Seven seas to Calais" ; 11:35, 3:05, 6:30, 10:00. "Drums of Africa" : 10:00, 1:25, 4:55, 8:20.

VILLERAY : "Marco Polo" : 1:43, 4:53, 8:03. "Jeunesse délinquante" ; 12:30, 3:30, 6:40, 9:50.

WESTMOUNT : "The fast lady" ; 1:00, 3:10, 5:20, 7:30, 9:45.

Le Congrès du Spectacle recommande l'étatisation de la Place des Arts

par Claude Gingras

La troisième et dernière soirée de discussions du Congrès du Spectacle, vendredi, s'est terminée par l'adoption, à l'unanimité, de cinq résolutions dont la principale est que le Congrès recommande au gouvernement du Québec l'étatisation de la Place des Arts.

L'idée, en fait, avait été lancée par deux des quatre panelistes, MM. Jean-Paul Jeannotte et Claude Jasmin, dont les communications ont d'ailleurs été celles qui ont suscité le plus de commentaires parmi la centaine d'auditeurs, presque tous gens du métier, qui s'était réunie dans un des salons du Windsor vendredi soir.

Le Congrès lui-même s'est terminé samedi soir par l'attribution de 34 prix aux meilleurs spectacles, artistes et artisans, pour l'année allant du 1er avril 1962 au 1er avril 1963.

La soirée de vendredi avait pour thème "Les créateurs et les pouvoirs publics". M. Jean Vallerand, compositeur, secrétaire du Conservatoire et critique musical à LA PRESSE, et président du Congrès, ouvrit la séance, qui commença un peu avant 9 h. et se prolongea jusqu'après minuit. C'est M. Raymond Charette, annonceur à Radio-Canada, qui était le modérateur du débat.

Les quatre panelistes invités étaient MM. Jean-Paul Jeannotte, ténor : Claude Jasmin, décorateur, écrivain et critique d'art à LA PRESSE ; Claude Jutra, cinéaste ; et Pierre Boucher, comédien et président de l'Union des Artistes lyriques et dramatiques.

M. Gérard Pelletier

La soirée de vendredi commença par un exposé de M. Gérard Pelletier, rédacteur en chef de LA PRESSE. M. Pelletier précise que, devant le thème : "Les créateurs et les pouvoirs publics", le journaliste, par métier et par devoir, est détaché de l'une et de l'autre partie et reste avant tout un témoin de son temps.

"Dans la société canadienne-française, a-t-il rappelé, il n'y a aucune tradition quelconque de relation entre les pouvoirs publics et les créateurs. Mais nous ne faisons pas exception à cette règle. Dans les autres provinces du Canada et aux Etats-Unis, l'écart entre le gouvernement et les créateurs est encore plus grand".

Les causes de ce manque de tradition, M. Pelletier les ramène à deux principales : la méfiance à l'endroit de l'Etat et la méfiance de l'Etat à l'égard des créateurs. Et cette méfiance, a-t-il continué, a pour point de départ une conception absolument bornée de la chose artistique. "Cette absence de tradition, a-t-il dit, est encore plus désastreuse pour notre société canadienne-française que pour la société canadienne-anglaise ou américaine. Parce que dans ces deux dernières, il s'est quand même trouvé un certain nombre de mécènes, possesseurs d'immenses fortunes et qui, étant devenus vieux et sages et ne sachant plus que faire de leur argent, en ont dépensé, souvent au hasard, pour aider les arts. Tandis que chez nous, avant l'avènement du mécénat de l'Etat, il n'y avait pas de mécènes, ou enfin très peu." M. Pelletier a ajouté que "les relations entre les pouvoirs publics et les créateurs ne doivent pas se borner au mécénat mais devenir vraiment un échange, car il y aurait alors un danger, pour les créateurs, de devenir, ni plus ni moins, des profiteurs ou d'éternels quémandeurs."

Comment cet échange peut-il se réaliser ? M. Pelletier voit deux conditions : que les artistes soient socialement conscients et responsables et que les pouvoirs publics sentent le **besoin** des créateurs.

Les quatre panelistes furent ensuite invités à présenter leur communication. Voici, en substance, le texte de chacune :

M. Jean-Paul Jeannotte

"Si, dans le domaine de l'expression artistique, nous nous arrêtons à l'aspect vocal, il est déconcertant de constater que dans un pays comme le Canada, et surtout au Québec, où l'art vocal est devenu une valeur nationale, on ait exporté autant de chanteurs, parce qu'on ne pouvait les faire vivre. Il y a ici un non-sens. Les gouvernements octroient des bourses de perfectionnement pour ensuite laisser ces artistes sur le pavé. Il est donc de première importance d'avoir une maison d'opéra et cette maison d'opéra est irréalisable sans la subvention totale de l'Etat.

"Il faut aussi ne jamais perdre de vue le **fait français.** Or, nous sommes les seuls en Amérique à pouvoir l'exprimer, et nous devons le faire de toutes nos forces. Voilà pourquoi, nous ne pouvons nous résigner à l'absence d'une oeuvre française au programme du Festival d'inauguration de la Place des Arts.

"Nous avons enfin, une Place des Arts avec une Grande Salle de près de 3,000 places. Qu'offrira-t-on au public, dans cette salle, sinon de grands concerts symphoniques, du ballet et de l'opéra ? Il faut que ce soit une troupe canadienne permanente qui établisse résidence en ces murs.

"Cependant, le coût de location de cette salle est beaucoup trop élevé. Par le fait même, il augmente les frais de production et, en conséquence, le prix des places. N'oublions pas que c'est le public moyen qui va au théâtre et qu'il est aussi le public le plus mélomane. Il faut donc que le prix des places soit abordable si nous voulons le garder.

"Je suis persuadé que le seul moyen de remédier à cet état de chose, c'est **l'étatisation de la Place des Arts et la dissolution de la Corporation Sir George-Etienne Cartier.** Voilà la vraie perspective, puisque cette Place a été construite avec les deniers publics. Enfin, nous devons loger à la Place des Arts une troupe d'opéra d'Etat dans une Maison de l'Etat."

M. Claude Jasmin

"Je trouve qu'il est anormal, pénible et dommageable qu'une Place des Arts ne se destine qu'à la consécration de la musique. Il m'apparaît urgent qu'une véritable Place des Arts naisse au Québec, en cette **métropole française** d'Amérique. Nous assistons, depuis quelques saisons à une véritable épidémie de "créativité" au nouveau Québec. Du talent surgit, presque chaque jour, soit au domaine des beaux-arts, de la littérature, du théâtre. Je n'arrive donc pas à bien comprendre comment il se fait que cette élite **de crème** qui compose la "Corporation Sir Georges-Etienne Cartier" n'ait pas songé à ces secteurs extrêmement actifs du grand monde des arts et des lettres !

"Le public mélomane de nos concerts se compose en très grande partie de Montréalais d'origine juive et anglaise. Il était donc normal d'élever un monument solide (et confortable) à ces valeureuses minorités riches de la région métropolitaine. Une sérieuse et véritable "place publique et populaire des arts" serait une "place" comportant surtout un théâtre, et puis une galerie publique d'art actuel. Il était sans doute plus "safe" de jouer la carte "musique". Pas canadienne, bien sûr !

"J'affirme qu'il est urgent pour Montréal de posséder au moins un musée d'art actuel, ne serait-ce qu'une galerie modeste d'une vingtaine de cimaises. Toutes les villes importantes du monde possèdent un musée d'état. Nos **cow-boys** qui gouvernent à Québec et à Montréal brillent par un absentéisme caractéristique aux vernissages de nos meilleurs peintres ou sculpteurs. Le Musée de la rue Sherbrooke à deux rateliers, à deux faces (côté archi-conservateur, côté avant-gardiste), nous coûte chaque année en octrois $100,000. Pourtant, si vous feuilletez le rapport annuel de cette bonne maison, vous n'y trouverez des noms français qu'au dernier chapitre, soit sous celui marqué : "maintenance". Pourtant, parmi nous, valets et concierges perpétuels, avec $100,000, je suis certain que l'on pourrait trouver au moins un directeur-adjoint compétent.

"Abandonnons donc ce temple de l'arrogance et tournons-nous de nouveau vers cette vraie Place des Arts... Il m'apparaît, je dirais "salubre" que l'on songe au plus tôt à

Voir LE CONGRES en page 11

A L'AFFICHE
SAVOY RIALTO STRAND CHATEAU ROSEMOUNT
EMOTIONS A FOISON !

ÉLYSÉE CINÉMA D'ESSAI 35 a MILTON W. MTL. VI2-6053
SALLE EISENSTEIN
DERNIERS JOURS
le film d'Antonioni
LA NOTTE (La Nuit)
SALLE RESNAIS
L'AMANT DE CINQ JOURS
JEAN-PIERRE CASSEL
JEAN SEBERG
IL FAUT VOIR : 6e SEMAINE
BIENTOT A SUMMER TO REMEMBER

SES CHANSONS VOUS RESTERONT sur les lèvres...

JEANETTE MacDONALD in The Firefly with ALLAN JONES · WARREN WILLIAM · BILLY GILBERT · DOUGLAS DUMBRILLE
2 DERNIERS JOURS
TOUS LES JOURS à 2 p.m. Soir à 8:30 — Dim. à 8 p.m.
ALOUETTE ST. CATHERINE & BLEURY — UN. 1-2807
SEMAINE PROCHAINE Jeanette MacDonald dans "MAYTIME"
Sièges réservés maintenant en vente au guichet
CLEOPATRA Avant-Première le 26 juin 2 repris. par jour
BILLETS TOUS VENDUS POUR LES REPRESENTATIONS EN SOIREE DES 26-27 28 JUIN et 2-3-4 JUILLET

AUJOURD'HUI AUX CINES UNITED
AHUNTSIC "SOUS LE CIEL BLEU D'HAWAI" en Technicolor, avec ELVIS PRESLEY. "TARZAN LE MAGNIFIQUE" en Couleurs, Gordon Scott, Bette St. John.
LUCERNE "DESIRE UNDER THE ELMS" Sophia Loren, Anthony Perkins. "GUNS OF DARKNESS" David Niven, Leslie Caron. Du lundi au vendredi, les portes n'ouvrent qu'à 5:30 p.m.
VAN HORNE "LOVE IS A MANY SPLENDORED THINGS" CinemaScope et couleurs. William Holden, Jennifer Jones. "FROM THE TERRACE" CinemaScope et couleurs. Paul Newman, Joanne Woodward. Dernier spectacle complet à 7 h. 30 p.m.
YORK "CARRY ON CRUISING" en couleurs. Kenneth Connor, Sidney James. "LISA" CinemaScope et couleurs. Stephen Boyd, Dolores Hart. Dernier spectacle complet à 8:00 p.m.
Stationnement pour les clients du cinéma York à compter de 6 h. p.m. au Garage Mansions. Frais de service 25c. Au Van Horne, parc stationnement.

Amherst Angle Amherst et Ste-Catherine UN. 6-6851
"L'ARBRE DE LA VIE" Montgomery Clift — Elizabeth Taylor
"CHERIE RECOMMENCE" Yul Brynner — Kay Kendall
"PLEIN SOLEIL" Alain Delon — Marie Laforet

DEE · CROSBY · MEDFORD
TWO TICKETS TO PARIS
EDMUND PURDOM · ROSSANA PODESTA
FURY OF THE PAGANS EASTMAN COLOR
Orpheum

"C'EST PEUT-ETRE LE FILM LE PLUS TERRIFIANT QUE J'AIE REALISE !" — *ALFRED HITCHCOCK*

ALFRED HITCHCOCK'S "The Birds"
TECHNICOLOR A Universal Release
3e SEMAINE ! LOEW'S

EN EXCLUSIVITE ! Brigitte BARDOT Voulez-vous danser avec moi ? LE FILM LE PLUS OSE QUE B.B. AIT TOURNE... EN COULEURS
2e film, Français-Granada — LA GRANDE PAGAILLE
2e film, Rivoli-Papineau — Chacun son alibi
Français ★ Rivoli ★ Granada ★ Papineau
AV. R-5513 271-2210 CL. 5-2428 LA. 1-6853

CE SOIR : 8 h. 30
AVEC : Debbie Reynolds, John Wayne, Carroll Baker, Gregory Peck, Richard Widmark, etc., etc.
METRO GOLDWYN MAYER and CINERAMA PRESENT
HOW THE WEST WAS WON TECHNICOLOR
N.B. MAT. MER. SAM. et DIM. SAM. et DIM. 2 H. 1 H. 4 H. 45
8 h. 30 tous les soirs, dimanches compris.
GUICHET OUVERT : 10 a.m. a 9 p.m.
LE DIMANCHE midi a 9 p.m.
CINERAMA IMPERIAL 1430 BLEURY, Montréal — Inf. : AV. 8-7102
RESERV. : AV. 8-5603

LE RIDEAU VERT
CE SOIR, 8 h. 30
Dimanche 2 h. 30 et 7 h. 30
13 à TABLE
Dès le 15 MAI
LES GLORIEUSES
comédie de ROUSSIN
avec
Gilles PELLETIER
Catherine BEGIN
Georges CARRERE
Mimi D'ESTEE
Lucie DE VIENNE
Rose REY-DUZIL
Marielle DUVAL
Rita IMBEAULT
Mise en scène : JEAN FAUCHER
Au Stella - VI. 4-1793

LE VICE AU CORPS... ET LA DROGUE DANS LE SANG !
2 FILMS EN PRIMEUR
"Jeunesse Delinquante" avec ROSS TAMBLYN · JAN STERLING
Marco Polo RORY CALHOUN · YOKO TANI
MERCIER-ELECTRA-VILLEMAY-BEAUMEN

Romanesque chasse à l'homme autour du monde
Metro Goldwyn Mayer presente

in PANAVISION and METROCOLOR
COME FLY WITH ME
DOLORES HART · HUGH O'BRIAN · KARL BOEHM · PAMELA TIFFIN · KARL MALDEN · LOIS NETTLETON
2e SEMAINE ! PALACE

2e SEMAINE
SPECTACLE DE 3 HEURES
KIRK DOUGLAS · LAURENCE OLIVIER · JEAN SIMMONS · TONY CURTIS · CHARLES LAUGHTON · PETER USTINOV · JOHN GAVIN
SPARTACUS TECHNICOLOR EN FRANÇAIS
4 OSCARS
HORAIRE : Lundi au samedi inclusivement. Matinée 1 h. 30; soirée 8 h. 30. Ouverture du guichet à 12 h. 30 et 7 h. Dimanche représentation continuelle. Admission : Matinée $1.00 — Soirée et dimanche $1.25
CHAMPLAIN CREMAZIE
ST-CATHERINE et PAPINEAU LA. 1-1685 — ST-DENIS et CREMAZIE DU. 8-4210

DEUXIEME SEMAINE
ST-DENIS et BIJOU
Un nouveau TRIOMPHE du jeune et célèbre JOSELITO dans Les DEUX GAMINS
Ses caresses conquirent un royaume... Ses baisers menaient les hommes à la mort...
GIANNA MARIA CANALE · MASSIMO SERATO
LA REINE DES PIRATES CINEMASCOPE en COULEURS

Ecoutez chanter Connie !

METRO-GOLDWYN-MAYER presente FOLLOW THE BOYS
Tourné sur les fameux terrains de jeux méditerranéens en PANAVISION et METROCOLOR
A L'AFFICHE CAPITOL

art films PRESENTE les Liaisons Amoureuses

Daniel GÉLIN — Françoise PRÉVOST
Pierre VANECK — Françoise ARNOUL
et ALEXANDRA STEWART
dans un film de PIERRE KAST
Aimer, c'est vivre
COMÉDIE CANADIENNE UN. 1-3339

de BOURGUIGNON
GAGNANT DU PRIX D'ACADEMIE
Meilleur film étranger de l'année !
"LES DIMANCHES DE VILLE D'AVRAY"

Sundays and Cybele
HARDY KRUGER · NICOLE COURCEL
Dialogue en français sous-titres anglais !
Places réservées Matinées merc., sam. et dim. à 2 h.
EN SOIREE A 8 h. 30 précises
SNOWDON Tél. 482-7160 5225, BOUL. DECARIE
Commandes téléphoniques acceptées
Guichet ouvert de 11 a.m. à 10 p.m.

GAGNANT DU PRIX DE L'ACADEMIE ! LE MEILLEUR FILM DE L'ANNEE
REMPORTE 7 PRIX DE L'ACADEMIE

Columbia Pictures presents THE SAM SPIEGEL - DAVID LEAN Production of
LAWRENCE OF ARABIA
TECHNICOLOR · SUPER PANAVISION 70
MAT. à 2.15 — Merc. et sam. $2.00 — Dim. $2.50
SOIR : 8.15, DIM. 7.45 — Dim. à jeudi $2.50, Ven. et sam. $3.00
Guichet ouvert de 11 a.m. à 10 p.m.
THEATRE SEVILLE 2155 o., Ste-Catherine, Montréal — WE. 2-1139
BILLETS EN VENTE AUX SUCCURSALES DE MORGAN & SNOWDON, AUX CENTRES D'ACHATS BOULEVARD, ROCKLAND ET DORVAL !

Vous l'avez aimée à la TV
Elle vous fascinera sur scène

la dynamique et petillante Micheline
7 soirs seulement
Du 20 au 26 mai
à 8 h. 30
Sur semaine : $3 — $2.50 — $1.75 — $1.50
Vendredi, samedi et dimanche : $3.50 - $3 - $2.25 - $1.75
Réservez immédiatement
Comédie Canadienne UN. 1-3339

Romanesque chasse à l'homme autour du monde
Metro Goldwyn Mayer presente

in PANAVISION and METROCOLOR
COME FLY WITH ME
DOLORES HART · HUGH O'BRIAN · KARL BOEHM · PAMELA TIFFIN · KARL MALDEN · LOIS NETTLETON
2e SEMAINE ! PALACE

TROISIEME SEMAINE
Théâtre NATIONAL STE-CATHERINE coin Beaudry LA. 1-4751
Cinéma LA SCALA PAPINEAU coin Beaubien 721-3107
EN GRANDE PRIMEUR
UN CHEF-D'OEUVRE DU CINÉMA SOVIÉTIQUE
PRIX SPÉCIAL DU JURY AU FESTIVAL DE VENISE
PAIX à celui qui vient au monde
réalisateurs : ALEXANDER ALOV · VLADIMIR NAUMOV
Distribué par Ciné-France
dans l'ambiance tourmenté des rizières
Elsa MARTINELLI · Michel AUCLAIR · Folco LULLI
EASTMANCOLOR CINÉMASCOPE
LA FILLE DE LA RIZIÈRE

Cinema PLACE VILLE MARIE
Un soufflé français ...un peu épicé ! ! !

nouveau regard sur sept vieux péchés...
7 Capital Sins
qui ne sont pas exclusivement français ! !
15e SEMAINE
Cinema PLACE VILLE MARIE
Mastroianni Divorce Italian Style
Gagnant du Prix d'Académie pour le "scénario original"
HORAIRE : 12.30 — 2.30 4.40 — 6.45 — 8.50
RENSEIGNEMENTS 866-2644

LE CLUB OPTIMISTE AHUNTSIC présente le CIRQUE HAMID-MORTON
LE PLUS GRAND CIRQUE INTERIEUR AU MONDE 14 au 20 mai
ATTRACTION SENSATIONNELLE
Un cheval qui fait un plongeon de 40 pieds
Mar. 14 mai : 8 h. 15
Mer., jeu., ven. : 15 - 16 - 17 mai
Matinée 1 h. 30 — Soirée 8 h. 15
Sam. 18 mai : 11 h. a.m. — 4 h. et 8 h. 15 p.m.
Dim. 19 mai : 1 h. — 4 h. 30 et 8 h. 15 p.m.
Lun. 20 mai : 1 h. — 4 h. 30 et 8 h. 15 p.m.
ADMISSION ADULTES ..... $1.50 ENFANTS 75c
SIEGES RESERVES $2.00 - $2.50 - $3.00
Arena MAURICE RICHARD
2800 rue Viau (près Pie-IX et Sherbrooke)
STATIONNEMENT GRATUIT Billets en vente à l'arène Maurice Richard

FORUM 18 au 25 MAI
SHRINE SPECTACLE SPÉCIAL DU MATIN SAM. 18 - LUN. 20 à 10.30 A.M.
CIRCUS
MATS. SAM. et LUN. a 2.30 MAR. MER. et VEN. a 3.15 JEU. 12.30 & 3.30 — SOIREE a 8.00 (AUCUN SPECTACLE LE DIMANCHE)
EN AIDE A L'HOPITAL SHRINERS POUR ENFANTS INFIRMES ET AUX OEUVRES DU KARNAK TEMPLE
EN VENTE le 6 MAI SIEGES RESERVES $2.00 $2.50
EN VENTE ADMISSION GENERALE le 18 MAI ADULTES $1.50 ENFANTS 75c

Un triomphe ! ★★★★
"LE MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE 1963" !
VOUS NE L'OUBLIEREZ JAMAIS !
COMME DIEU M'A FAITE
aussi à l'affiche LE MIRACLE DES LOUPS
DYALISCOPE EN SUPERBES COULEURS
CANADIEN · LAVAL · PLAZA
"Le sceau de garantie des plus beaux films au monde"

PUISSANT ! HUMAIN ! EMOUVANT !
THÉRÈSE DESQUEYROUX

d'après le roman de FRANÇOIS MAURIAC
EMMANUELE RIVA · PHILIPPE NOIRET
un film de GEORGES FRANJU
UN. 1-2697
Le Parisien 480 OUEST, RUE STE-CATHERINE
2ième SEMAINE

C'EST LE TEMPS DE FAIRE SES ACHATS POUR LE CONGE ET POUR TOUT L'ETE

Un choix du tonnerre... en ville chez **EATON**

PROFITEZ-EN

SPECIAUX OPPORTUNS DE QUALITE — NOUVEAUX ARRIVAGES

Vêtements sport pour l'été cotonnade imprimée et à pois

A. Costume de jeu, coton à pois et divers imprimés. Joli détail à l'encolure, boutonnage aux épaules. Tailles 12 à 20 et 38 à 44 ..... **5.98**

B. Robe-tube réalisée en divers beaux imprimés et dans une variété de couleurs aussi belles les unes que les autres. Les poches sont larges, les boutons blancs. Tailles : petite, moyenne, grande **3.98**

C. Robe-tube à rayures verticales, diagonales, et divers imprimés aux teintes claires et gaies pour l'été. Tailles : petite, moyenne, grande. **3.98**

3.98

AU PETIT BUDGET (RAYON 545), AU QUATRIEME, CHEZ EATON

Robes-tube à nouveau motif

Un jersey "Arnel" aux nouveaux dessins géométriques a été élu pour la confection de ces robes-tube dont le corsage est orné de deux boutons de fantaisie. Modèle classique tubulaire que l'on porte avec ou sans la ceinture. Havane et bleu ... Tailles spécialisées 14½ à 22½.

16.95

ROBES POUR DAMES (RAYON 541) AU TROISIEME

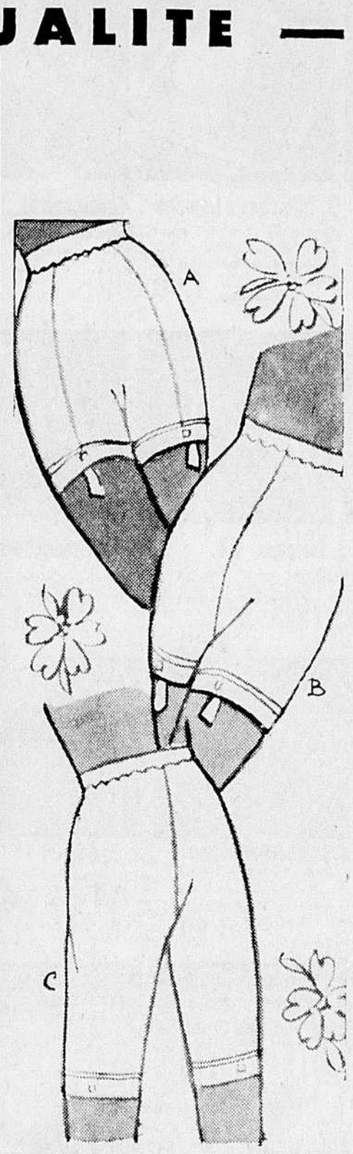

'Magic Lady' pour l'été!

Créations "Exquisite Form" ultra-légères, en élastique de nylon. Sèchent en un rien de temps. Modèles A et B en blanc, rose, bleu, noir, jaune. Modèle C en blanc ou noir. Tailles : petite, moyenne, grande.

A. Culotte courte. **4.95** B. Culotte ordinaire. **4.95**

C. Culotte à jambes longues. **5.95**

(RAYON 209), AU QUATRIEME ET AU REZ-DE-CHAUSSEE

Robes de tricot de fantaisie

Jeune et originale est cette robe de tricot de coton à maille soufflée. Les manches sont très courtes, la taille est accentuée par un cordon de soie terminé d'un gland. Robe entièrement doublée. Bleu, rose pâle, blanc. Tailles 8 à 18.

19.95

ROBES JEUNES FILLES (RAYON 341) AU TROISIEME, CHEZ EATON

Fraîches robes "Arnel" et nylon

Jolies rayures, frais tricot "Arnel" et nylon, lavables, pas ou peu de repassage, voilà les caractéristiques de ces robes d'été.

F. Modèle manteau à délicats boutons satinés, col tailleur, manches roulées, jupes plissées. Bleu, vert, beige, noir. Tailles 14½ à 24½.

G. Corsage boutonné jusqu'à la taille, jupe plissée, encolure ronde piquée, ceinture à empiècement similicuir uni. Bleu, vert, beige, noir. Tailles 10 à 18.

10.95

AU PETIT BUDGET (RAYON 345), AU QUATRIEME, CHEZ EATON

COMPOSEZ VI. 2-9211 — SERVICE DES COMMANDES TELEPHONI...

VENTE DE 5 JOURS

Reproductions coups de pinceaux de peintres renommés, de mardi à samedi

Embellissez vos demeures de copies de chefs-d'oeuvre les plus célèbres au monde. Série VP — grandes dimensions — Spécial 2.49 — Série SM — dimension décoration pour installation en groupe — Spécial 1.49

Dimensions décoration pour installation en groupe SPECIAL série SM **1.49**

VP9 **De Hooch** : Paysage allemand (20 x 24)
VP13 **McGregor** : Eaux bleues (20 x 16)
VP14 **McGregor** : Outward Bound (20 x 16)
VP25 **Wood** : October Morn (24 x 18)
VP37 **Rembrandt** : Seskie (16 x 20)
VP38 **Utrillo** : Café du Nord (30 x 24)
VP44 **Cezanne** : Le ruisseau (20 x 16)
VP49 **Renoir** : Jeune fille rectifiant sa boucle d'oreille (16 x 20)
VP54 **Lautrec** : Monsieur Boileau au Café (16 x 20)
VP63 **Laurence** : Pinkie (20 x 24)
VP64 **Gainsborough** : Blue Boy (20 x 24)
VP67 **Soyer** : Les danseurs (16 x 20)
VP223 **Renoir** : La leçon de musique (20 x 24)
VP226 **Murillo** : Les mangeurs de pâtisseries (20 x 24)
VP242 **Wood** : Autumn Sunset (24 x 18)
VP261 **Utrillo** : Montmartre en hiver (30 x 24)
VP285 **Utrillo** : Le Château (24 x 18)
VP293 **Cezanne** : Mardi Gras (16 x 20)
VP302 **Picasso** : Pierrot (18 x 24)
VP303 **Utrillo** : Une rue de Montmartre (20 x 16)
VP304 **Van Gogh** : Restaurant de Sirène (24 x 20)
VP308 **Gasser** : Peaceful Harbor (24 x 20)
VP335 **Phillip** : Girl in Blue (30 x 24)
VP336 **Cezanne** : Le Midi en France (30 x 24)
VP398 **Picasso** : Nature morte, et tête antique (24 x 18)
VP402 **Cezanne** : Pommes et oranges (24 x 18)
VP407 **Picasso** : Scène d'hiver (30 x 24)
VP418 **Picasso** : Nature morte (30 x 24)
VP438 **Van Gogh** : Les Blés à Arles (24 x 18)
VP444 **Bradbury** : Ebb Tide (24 x 18)
VP450 **Shumaker** : Monhegan Gold (24 x 18)
VP476 **Huygens** : Profusion of Beauty (16 x 20)
VP496 **Shumaker** : Autumn Reflections (24 x 18)
VP558 **Braque** : La table rose (30 x 24)
VP592 **Picasso** : La Casserolle Emaillée (24 x 18)
VP598 **Vlaminck** : Fermes françaises (20 x 16)
VP600 **Homer** : Eight Bells (20 x 16)
VP624 **Gasser** : Home Port (24 x 18)
VP719 **Cezanne** : Fruits et cruche (24 x 18)
VP725 **Renoir** : Dans la prairie (24 x 18)
VP799 **Picasso** : Citrons et Oranges (20 x 16)
VP812 **Degas** : Buveurs d'absinthe (18 x 24)
VP1029 **Braughel** : Haynyking (30 x 24)
VP1033 **Hobbema** : Village Avenue (24 x 18)
VP1034 **Corot** : Pont au Change (24 x 18)
VP1061 **Picasso** : Pontcise (30 x 24)
VP1089 **Wood** : Mount Shasta (30 x 12)
VP1090 **Wood** : October Gold (30 x 12)
VP1096 **Constable** : Le Vieux Moulin (24 x 20)
VP1097 **Renoir** : Jeune fille au piano (18 x 24)
VP1103 **Homer** : The Herring Net (24 x 18)
VP1112 **Renoir** : La Collation (24 x 20)
VP1113 **Rembrandt** : Jeune fille et porte entrouverte (20 x 24)

Très grandes dimensions SPECIAL série VP **2.49**

VP1136 **Picasso** : L'acrobate (18 x 24)
SM2 **Joujha** : Fenêtre française (11 x 14)
SM3 **Picasso** : Juan Les Pins (14 x 11)
SM12 **Van Gogh** : Le Zouave (11 x 14)
SM13 **Chagall** : Fleurs et fruits (11 x 14)
SM16 **Utrillo** : Paris en hiver (14 x 11)
SM18 **Picasso** : Nature morte-mandoline (14 x 11)
SM24 **Braque** : Nature morte (14 x 11)
SM33 **Kroger** : Un joli rêve (16 x 12)
SM34 **Kroger** : Le réveil (16 x 12)
SM37 **Bradbury** : Rivage près d'Acapulco (16 x 12)
SM42 **Wood** : Le vieux Moulin (16 x 12)
SM43 **Wood** : October Morn (16 x 12)
SM50 **Desmarest** : La Fontaine (16 x 12)
SM62 **De Vinci** : La Joconde (12 x 16)
SM69 **Yeckley** : Le Désert (16 x 12)
SM70 **Bender** : Desert Foilage (16 x 12)
SM75 **Utrillo** : La Blanchisserie de la Bastille (11 x 14)
SM77 **Utrillo** : Le Moulin de la Galette (11 x 14)
SM79 **Cezanne** : Nature morte—panier (16 x 12)
SM84 **Van Gogh** : Tournesols (12 x 16)
SM86 **Degas** : Ballerines en scène (11 x 14)
SM87 **Degas** : 2 Danseuses en scène (11 x 14)
SM113 **Stevogt** : La récolte des cerises (16 x 12)
SM116 **Marquet** : La Seine près de Poissy (16 x 12)
SM124 **Spierer** : Auberge (16 x 12)
SM139 **Rousult** : Fleurs (11 x 14)
SM161 **Matisse** : Fleurs d'intérieur (11 x 14)
SM162 **Dufy** : Le pesage à Deauville (14 x 11)
SM170 **Laurencin** : Danseur sur cheval (11 x 14)
SM178 **Spencer** : Roadside Dwelling (16 x 12)
SM181 **Spencer** : Late Summer (16 x 12)
SM189 **Curtis** : Old Swimming Hole (12 x 16)
SM190 **Curtis** : Mill Pond (12 x 16)
SM199 **Betanzos** : La fille mexicaine (12 x 16)
SM200 **Betanzos** : Le garçon mexicain (12 x 16)
SM203 **Kroger** : Le chat blanc (11 x 14)
SM204 **Kroger** : Le chat noir (11 x 14)
SM236 **Cezanne** : Portrait par lui-même (12 x 16)
SM238 **Van Gogh** : Paysage et maïs vert (16 x 12)
SM257 **Blanchard** : Champs-Elysées (16 x 12)
SM258 **Blanchard** : Café de la Paix (16 x 12)
SM261 **Corot** : La maison dans la forêt (16 x 12)
SM267 **Toulouse-Lautrec** : Moulin Rouge (12 x 16)
SM271 **Cock** : Le chat persan (12 x 16)

Faites encadrer vos tableaux pendant que vous attendez ! Pas de frais supplémentaires !

Magnifiques cadres 2½" façonnés et ornés de sculpture qui mettront vos tableaux en valeur. Pour VP ..... Spécial **5.98**
Dimensions décoration SM .. Spécial **3.50**

COMPOSEZ VI. 2-9211
A L'ARRIERE DU MAGASIN, PRES DES ESCALIERS ROULANTS, RAYON 205, AU REZ-DE-CHAUSSEE

Duo de beautés "Du Barry"

pour un teint radieux

Deux formules de beauté préparées spécialement pour aider à conserver l'éclat naturel de l'épiderme et le protéger contre les rides.

"Crème Paradox" formule qui ne contient ni lanoline ni hormones. Elle remplace l'huile naturelle et combat les marques laissées par la fatigue. 1¾ oz.

"Moisture Petals" préparation non grasse pour appliquer avant le maquillage. Fait un fond de teint léger et souple. 1 oz.

LES DEUX POUR **4.50**

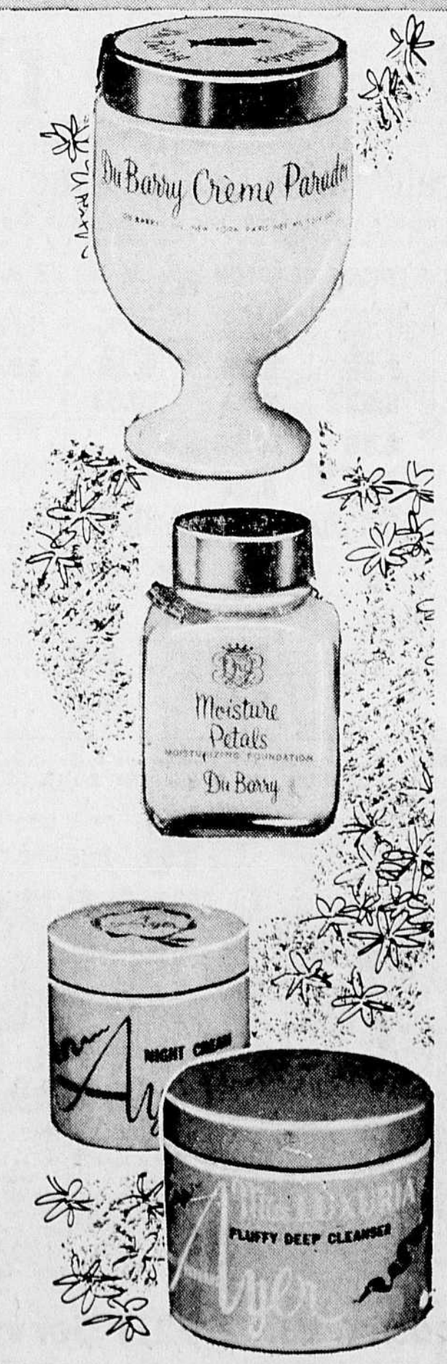

Crème Fluffy de Harriet Hubbard Ayer

Offre spéciale du fabricant — "Fluffy Cleansing Cream" est une crème nettoyante d'une finesse et d'une pureté extraordinaires. Elle pénètre à fond l'épiderme et adoucit la peau... Aussi la crème de nuit, formule riche et nourrissante.

Crème nettoyante "Fluffy"	Crème de nuit
10 onces	3⅛ onces
1.85	**1.35**

COMPOSEZ VI. 2-9211

COSMETIQUES (RAYON 212) AU REZ-DE-CHAUSSEE

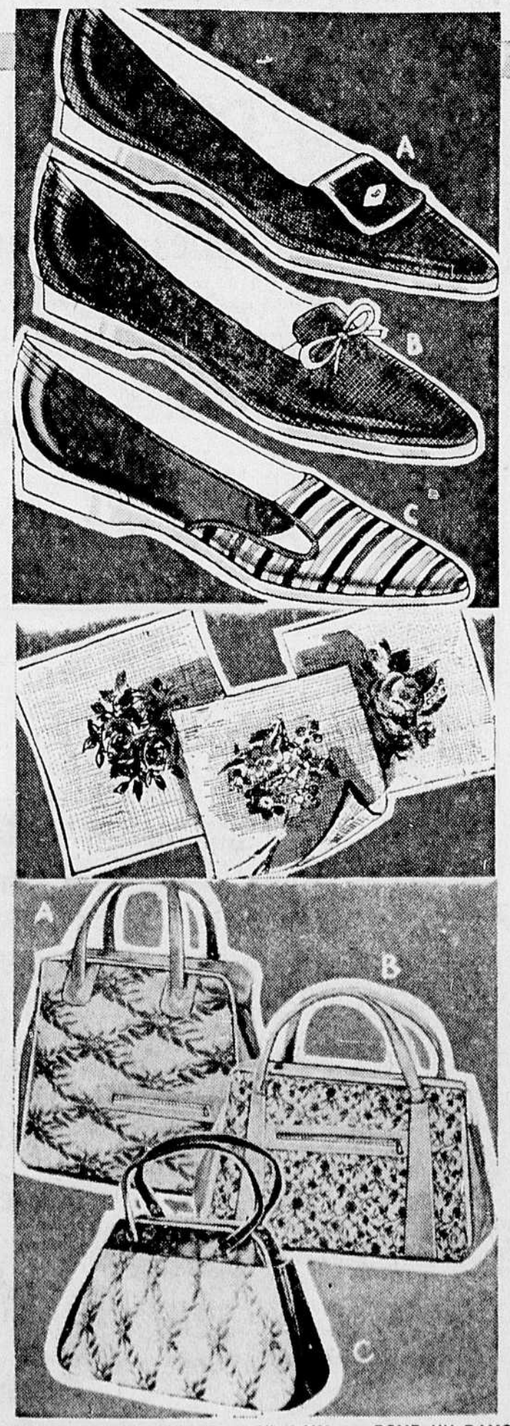

Les "Leisure Treads"

offerts à prix spécial !

SPECIAL MARDI

2.99

Trois ravissants modèles pour dames et adolescentes ! En tissu dans des couleurs-mode avec semelle de caoutchouc vulcanisée. Pointures et demi-pointures, 5 à 9, quelques paires de 10 dans le lot.

A. "Shipmate" — élastique sous la languette. Beige, noir, rouge bordé de blanc.
B. "Fair" — escarpin à noeud et élastique côté. Beige, noir, rouge et bleu.
C. "Eve" — escarpin avec élastique dissimulé. Rayé rouge ou bleu.

(RAYON 238), AU DEUXIEME

Canevas "Bucilla"

à broderie

Canevas aux divers dessins de fleurs en gros points, dont le fond est à compléter aux couleurs de votre choix. Ces canevas sont offerts à un bas prix spécial mardi.

16"x20" 20"x20" 23"x23" 27"x27"
2.39 2.59 3.99 5.99

Beaux sacs "Fourre-tout"

Ch. **2.69**

Ils sont importés, ces beaux sacs quasi indispensables... ils sont faits de tapisserie, poignée simili-cuir, se ferment par une glissière.

A — 12" x 15" x 4" blanc ou noir.
B — 16" x 9½" x 6" brun seulement.
C — 16" x 9" x 6" blanc ou noir.

COMPOSEZ VI. 2-9211

TRAVAUX D'AIGUILLE (RAYON 224) AU DEUXIEME, CHEZ EATON

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI : 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331

Les timbres

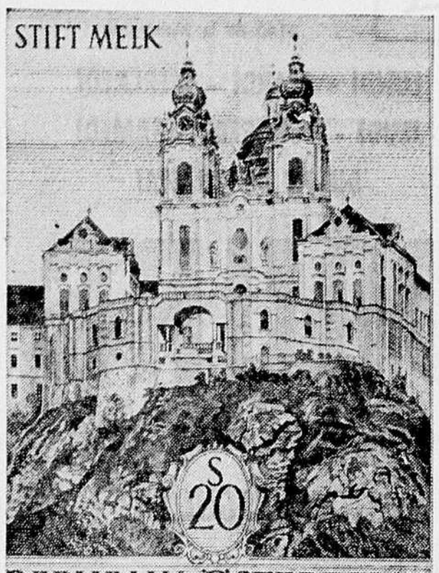

SEMINAIRE BENEDICTIN : L'Autriche vient d'émettre l'un des timbres les plus attrayants qui soient, montrant le séminaire bénédictin de Melk. Ce monastère, érigé sur un promontoire de granit sur la rive droite du Danube, est considéré comme un chef-d'oeuvre de l'Art Baroque. Il a été construit entre 1702 et 1736. Le timbre, d'une valeur de 20 shillings, a paru le 3 mai.

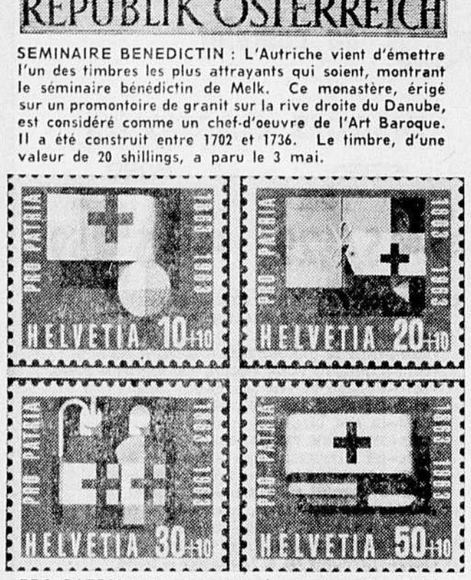

PRO PATRIA 1963 : La série des timbres Pro Patria de Suisse de cette année comprend comme de coutume cinq valeurs de taxe. Le timbre de 5 c. est consacré à Anna Heer (1863-1918), médecin zurichois, fondatrice de l'école suisse d'infirmières. Les quatre autres timbres représentent des objets symbolisant quelques activités importantes de la Croix-Rouge qui célèbre cette année son centenaire.

Le timbre à l'effigie de Anna Heer sera d'une seule couleur, bleu. Le timbre de 10 c., quadricolore (vert, vert clair, rouge et gris), représentera une bande de pansement. Le timbre de 20 c. rose, rose clair, rouge et gris, représentera un envoi de don. Le timbre de 30 c., orange, orange clair, rouge et gris, représentera des flacons de sang. Le timbre de 50 c., bleu, bleu clair, rouge et gris, représentera un brassard de la Croix-Rouge.

Cette série de timbres sera mise en vente à partir du 1er juin.

Une enveloppe spéciale affranchie avec tous les timbres de la série et oblitérée à la date du jour d'émission, coûte 2 f. 10. On l'obtient en passant commande au Service philatélique de la Direction générale des PTT, à Berne, Bollwerk, 8, Suisse (compte de chèques postaux III 6456).

Poste PFA, Fack, Stockholm, 1, Suède. Chaque lettre coûte 2.55 ore et est affranchie de 3 timbres de 50 ore et d'un timbre de 105 ore.

Technique et industrie

La Suède émettra le 27 mai deux nouveaux timbres-poste à valeur faciale de 50 ore et de 105 ore. Les symboles dont la maquette des timbres est composée sont destinés à attirer l'attention du public sur certains champs d'activité bien connus de la science technique et de l'industrie.

Autour du compas, depuis plus de 3,000 ans le symbole de la géométrie, de la science technique et de l'architecture, l'artiste Pierre Olofsson a groupé des symboles de l'industrie minière, de l'énergie hydraulique, de l'industrie électrotechnique, de l'industrie basée sur les produits forestiers, de l'industrie mécanique et de l'industrie chimique.

Le timbre de 50 ore sera gris et celui de 105 ore, jaune.

Pour lettres de Premier jour, adresser commandes à Bureau Philatélique de la

et leur histoire

Réclame à bon marché

Les timbres-poste sont les ambassadeurs les moins chers et les plus fidèles d'une nation, ce n'est donc pas surprenant que des pays profitent de l'occasion pour illustrer, à peu de frais, leurs industries propres et plus particulièrement les produits qu'ils cherchent à exporter.

L'exemple donné ici par un timbre de la Dominique, une des îles des Antilles anglaises, suscite un intérêt particulier parce qu'il reflète l'histoire économique du pays.

Quand les Anglais, les Français, les Hollandais et les Espagnols rivalisaient pour la suprématie des Caraïbes, au temps des boucaniers, le sucre était l'un des enjeux les plus convoités.

A cette époque, le sucre n'était pas encore extrait de la betterave et tout le monde devait compter sur les plantations de canne à sucre des tropiques. L'île Dominique était l'un des endroits les plus propices à cette culture, comme aujourd'hui on en trouve en d'autres parties des Caraïbes.

Mais même à l'époque où les Français dominaient l'île Dominique, le café commençait à supplanter le sucre comme ressource principale de l'île. Aujourd'hui, la Dominique ne produit plus de sucre du tout. L'abolition de l'esclavage en 1833 commença par réduire la main-d'oeuvre à bon marché, puis l'apparition d'un concurrent sérieux, la betterave à sucre, finirent par assassiner les exploitations de canne à sucre.

Heureusement, l'île Dominique avait d'autres ressources ; elle se tourna vers la culture des fruits, principalement des citrons. Le timbre illustré ici fut d'abord émis en 1938 et montre des indigènes faisant la récolte des citrons. Une plantation de citrons fut illustrée plus tard sur un timbre de 3 c. émis en 1951 et le dessin a été retenu pour la série à l'effigie de la reine Elizabeth en usage actuellement.

La culture des citrons aussi a eu ses hauts et ses bas. Maintenant, l'île Dominique se prête à la culture de la vanille, des oranges et des bananes. Tous ces produits ont eu leur publicité sur des timbres dominicains.

L'île Dominique—que l'on ne doit pas confondre avec la République dominicaine — fut découverte par Christophe Colomb un dimanche de 1493 et doit son nom à ce fait (en espagnol, dimanche se dit "domingo").

* * *

UPM : L'Union Philatélique de Montréal tiendra une réunion demain, 14 mai, à son local habituel de la salle St-Stanislas, 1379 est rue Laurier, à 8 h. La section des jeunes se réunit à 7 h.

À LA TV

2 | CBFT Montréal
3 | WCAX Burlington
4 | CFCM Québec
5 | WPTZ Plattsburg
6 | CBMT Montréal
7 | CHLT Sherbrooke
8 | CJOH
13 | Ottawa
10 | CFTM Montréal
12 | CFCF Montréal

CE SOIR

4:00
2,4,7—Bobino
3—Secret Storm
5—Match Game
6—Scarlett Hill
8,13—Cartoonerville
12—Jimmy Tapp Show

4:30
2,4,7—La boîte à surprise
3—Edge of Night
5—Discovery
6—I love Lucy
10—Tour de France
12—Surprise Party

5:00
2,4,7—Ouragan
3—Hornpopper presents
5—Father Knows Best
6—Razzle Dazzle
10—Les p'tits Bonhommes

5:15
3—Quick Draw McGraw

5:30
2—L'Epée de Florence
4—Safari
5—Kartoon Karnival
6—This living world
7—Dernier des Mohicans
8,13—Rocky and his friends
10—Les Boucaniers

5:45
3—Bozo the Clown

6:00
2—Edition métropolitaine
3—Living and Learning
4—Vie de l'Eglise
5—Rocky and his friends
6—Dennis The Menace
7—Melody Ranch
8,13—Maverick
10—Télé-Métro
12—Robin Hood

6:10
2—Sports
3—World of Sports

6:15
2—Aujourd'hui
3—World of Sports
4—Nouv. sportives
5—News — Bill Hunter

6:25
3—Weather

6:30
3,12—News
4—Mes Trois fils
5—Sports — Weather
6—Metro
7—Télé-Bulletin

6:45
3—Walter Cronkite — News
5—Huntley, Brinkley
6—News, Sports
7—Nouvelles Sportives
8,13—News and weather

7:00
2—Téléjournal
3—Sea Hunt
4—Panorama
5—Ensign O'Toole
6—Seven-O One
7—Caprices musicaux
8,13—The Rifleman
10—Nouvelles
12—Father Knows Best

7:15
2,4,7—Politique provinciale
10—Cinéma-Roman "L'homme du Niger"

7:30
2—Mes trois fils
3—To tell the truth
4,7—Chez Isidore
5—Monday night movie "The Mudlark"
6—Don Messer's Jubilee
8,13—77 Sunset Strip
10—Adam ou Eve
12—The Rifleman

8:00
2,4,7—Belles Histoires des pays d'en haut
3—I've got a secret
6—Danny Thomas Show
10—Sur le matelas
12—Dick Powell Theater

8:30
2,4,7—La poule aux oeufs d'or
3—The Lucy Show
6—Garry Moore Show
8,13— Dick Powell Theater

9:00
2,4,7—Dans tous les Cantons
3—Danny Thomas Show
10—Télé-Poker
12—The Twilight Zone

9:30
2—Histoire vécue
3—Andy Griffith Show
4—Misez juste
5—McHales' Navy
6—Festival
7—Dernier recours
8,12,13—Take a Chance
10—Sherlock Holmes

10:00
2,4,7—Téléjournal
3—Password
8,12,13—To tell the Truth
10—Musique en tête

10:15
2—Commentaires
4—Nouvelles sportives
7—Et patati, et patata

10:30
2,4,7—Temps présent
3—Tightrope
5—Ben Casey
6—In view
8,12,13—News
10—Monsieur le Maire

10:45
8,13—Night Beat
10—Nouvelles et Météo

11:00
2—Les Golden Gloves
3,5—News
4—Aventures dans les îles
6—CBC National News
7—Dernière Edition
8,12,13—Pierre Berton Hour
10—Météo

11:15
3—Weather
5—Sports — Weather
6—Viewpoint
7—77 Sunset Strip
10—"Bannie du foyer"

11:20
3—Monday Night Bowling
6—Final Edition

11:30
5—Tonight Show
6—Tre golden gloves boxing tournament

12:00
8,13—Picture Page

12:10
8,13—Reflections

DEMAIN APRÈS-MIDI

12:30
2—Musique
3—Search of Tomorrow
4— De tout de tous
5—Truth or Consequences
7—Première Edition
10—Mantovani
12—Lunchtime Little Theatre

12:45
3—Guiding Light
7—Midi - Sport
12—News

1:00
2—"Impossible Amour"
3—Weather — Across the fence
4—Siège Réservé "Marie Waleska"
5—General Hospital
—Pot-Pourri féminin
10—Tout pour la femme
12—"The searching Wind"

1:10
6—News & Weather

1:15
3—On the local Scene
6—Montreal Matinee

1:30
3—As the World turns
5—News
10—Domino

1:45
5—On The Local Scene
8,13—Plaza Garden Show

2:00
3—Password
5—Day in court
6—Chez Hélène
7—Sans atout
8,13—Plaza P.M.

2:15
6—Nursery School Time

2:30
2,4—Emission Scolaire — "Le secret des choses"
3—House Party
5—The doctors
6—National School Telecast
7—TV Roman
8,12,13—Burns and Allen
10—Tout pour la femme

2:45
10—"Trafic sur les dunes"

3:00
2,4,7—Votre cuisine, madame
3—To tell the Truth
6—Loretta Young Show
8,12,13—People In Conflict

3:15
2,4,7—Votre enfant madame

3:30
2,7—Actualités féminines
3—Millionnaire
4—Fémini-Thé
5—You don't say
6—Take Thirty
8,12,13—Here's looking at you

3:45
2,7—Les grands voyages

4:00
2,4,7—Bobino
3—Secret Storm
5—Match Game
6—Scarlett Hill
8,13—Cartoonerville
12—The Jimmy Tapp Show

4:30
2,4,7—La boîte à surprise
3—Edge of night
5—Discovery
6—I Love Lucy
10—Le dernier des Mohicans
12—Surprise Party

5:00
2,4,7—La vie qui bat
3—Hornpopper presents Popeye
5—Father Knows Best
6—Razzle Dazzle
10—Les petits Bonshommes

5:15
3—Ozzie and Harriet

5:30
2—Mon ami Flicka
4—Dessins animés
5—Kartoon Karnival
6—Mike Mercury & his Super Car
7—Furie
8,13—New Adventures Of Charlie Chan
10—Kit Carson

radio télévision

POUR des Montréalais affairés au point d'en devenir égocentriques, Radio-Canada offre chaque semaine un "regard sur le Canada français" qui a force de décentralisation.

Ceux qui trouvent intransigeantes et insoutenables les opinions soutenues par la presse montréalaise pourraient bien rester cloués sur place en voyant les positions que soutiennent ou qu'assiègent les journaux du reste de la province.

Mardi dernier par exemple, Réginald Martel et André Hébert nous ont appris qu'à la suite d'un article paru dans le Magazine Maclean, un journal de St-Jean demande aux autorités ecclésiastiques de dénoncer et d'interdire l'Ordre de Jacques-Cartier. "Et si la dénonciation est impossible, poursuit le journal, que l'Ordre lui-même s'affiche au grand jour."

En apprenant la disparition du mouton dans le défilé de St-Jean-Baptiste, un journal de Matane suggère aux dirigeants de cette docte société de faire également disparaître les panégyristes et les orateurs par trop classiques qui accaparent ordinairement les tribunes à cette occasion.

Des recensions de ce genre ont le mérite de nous apprendre que les journalistes montréalais n'ont pas le monopole des idées subversives et que la province sait aussi se servir une pinte de bon sang. Surtout quand elles sont entrecoupées, comme mardi dernier, d'un interviou fictif qui sert de soupape à un auteur un peu trop gonflé par la mode.

La réalisation est signée André Hamelin et l'émission revient tous les mardis à 8 heures, sur les ondes de CBF bien entendu !

Jean O'Neil

RADIO FM

CBM/FM 100.7 MC. • CFCF/FM 106.2 MC.
CKVL/FM 96.9 MC.

CE SOIR

5:00—CKVL : Maîtres du clavier
6:00—CJFM : Music in the air
6:30—CKVL : Les grands concerts
7:15—CJFM : Music in the air
7:00—CKVL: Radio-concert
CJFM—News in depth
7:30—CKVL : Compositeurs célèbres
8:00—CKVL : Concerto
CJFM : Showcase
8:30—CKVL : Orchestre Symphonique de Boston
9:00—CKVL : Radio-Concert London
10:00—CKVL : Concert International
CJFM : Concert Hall
11:00—CKVL: Musique de l'Amérique du Sud
11:30—CKVL : Concert de jazz

les films ce soir

NOTE : Les postes émetteurs se réservent le droit de modifier leurs horaires sans avis préalable.

1:00 p.m. — Canal 2 : "Café métropole" Américain, 1937). Comédie avec Loretta Young et Tyrone Power. — Un homme se fait ravir la jeune fille qu'il convoite par celui qu'il a vaincu au jeu.

1:00 p.m. — Canal 12 : "Law of the Streets" (1949) avec Raymond Pellegrin et Silvana Pampanini. — Un amour sensitif qui permet à un jeune homme de s'évader d'un monde sordide pour donner un nom honnête à l'enfant de leur amour.

2:45 p.m. — Canal 10: "Le vrai coupable" (Français, 1951). Drame social avec Raymond Souple et Philippe Lemaire. — La police recherche le responsable de la mort d'une jeune fille.

11:10 p.m. — Canal 10 : "Bannie du foyer" (Italien, 1950). Mélodrame avec Amedeo Nazzari et Yvonne Sanson. — Les multiples malheurs d'une mère.

A Radio-Canada une des coupes Emile Girardin

PARIS (AFP) — L'Office français du vocabulaire vient de décerner les coupes Emile Girardin, distinctions attribuées chaque année aux journaux qui se sont distingués lors de "La journée sans accident de vocabulaire", le 1er avril.

Ont notamment été récompensés :

"Le Soir" de Bruxelles, couronné pour la seconde fois (chroniques d'Albert Doppagne).

"Le Journal de Genève" (chroniques de Georges Rédard).

"Radio-Canada, qui reçoit une coupe spéciale pour les fiches linguistiques qu'elle diffuse parmi son personnel.

"Le Journal de Téhéran", quotidien iranien de langue française, publié sous la direction de M. Abbas Massoudi, qui reçoit également une coupe spéciale.

Avant cette proclamation, l'Office français du vocabulaire avait tenu une journée de travail consacrée au vocabulaire du tourisme. L'Office du vocabulaire veut "étouffer" les monstres naissants tels que "motel", "hostel", dont M. Gouggenheim, professeur à La Sorbonne affirme qu'ils ne sont "défendables dans aucune langue". L'Office a également déclaré la guerre à "parking" en faveur de parcage.

RADIO AM

CKAC 730 ○ CBF 690 ○ CBM 940 ○ CFCF 600 ○ CJAD 800
CKVL 850 ○ CKGM 980 ○ CJMS 1280 ○ CKLM 1570

CE SOIR

4:00
CKAC—Nouv., Evènements sociaux
CBF—Nouvelles Arc-en-ciel
CKVL—Hit Parade
CJMS—Nouvelles — Dame de Coeur
CKLM—Jeunesse '63

4:15
CBF—Sur deux plages

4:30
CKAC—Fin d'après-midi
CJMS—Rythmes d'ete

4:45
CBF—D'un disque à l'autre
CKVL—Hit Parade, Nouvelles
CJMS—Café St-Jacques

5:00
CKAC—Nouv. — Salut les Copains
CBF—Radio-journal, Metro-magazine
CKVL—Hit Parade
CJMS—Nouvelles—Cocktail dansant
CKLM—Nouv — Gardez la droite

5:30
CJMS—Succès américains

5:45
CBF—Entracte

6:00
CKAC—Nouv. — Météo — Sports
CBF—Radio-journal
CJMS—Angélus — Nouvelles
CKVL—Hit Parade
CKLM—Nouvelles du sport

6:10
CJMS—Sports
CKLM—Autour de la table

6:15
CBF—Aventures de Tin-Tin
CKVL—Sports en revue — Hit Parade
CJMS—Editorial—Club des Loisirs

6:30
CKAC—Le monde ce soir
CBF—Picotin
CJMS—Nouv., Météo
CKLM—Montréal-chante

6:40
CKAC—Commentaires

6:45
CBF—Musique en dinant
CBF—Reportage

7:00
CKAC—Le rosaire
CBF—Psychologie de la vie quotidienne
CJMS—Club des Loisirs
CKLM—Album d'Italie

7:15
CKAC—Coeur à coeur
CBF—Capital et travail
CKVL—Hit Parade
CJMS—La petite Clinique

7:30
CKAC—Paris — Rome
CBF—Le petit ensemble vocal
CKVL—Hit Parade canadien
CJMS—Club des Loisirs
CKLM—Album d'Italie

8:00
CKAC—Opinion sur le vif
CBF—Radio-journal, Revue des arts et des lettres
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Nouvelles—Club des Loisirs
CKLM—Bonne Soirée

8:30
CKAC—Félicitations
CBF—Sur toutes les scènes du monde
CJMS—Eclairez-moi s.v.p.
CKLM—Bonne Soirée

8:45
CKVL—Nouvelles
CJMS—Nouvelles—Echos de ma ville

9:00
CKAC—Albums populaires
CKVL—Bonsoir mes amis
CKLM—Bleu-Blanc-Rouge

9:30
CKLM—Choc

10:00
CBF—30 minutes d'informations
CJMS—Nouv. Les échos de ma ville

10:30
CKVL—Prière du soir
CBF—Adagio
CJMS—Nouvelles

10:45
CKAC—Actualités de La Presse
CKVL—Nouvelles
CJMS—Sports

11:00
CKAC—Bonsoir les sportifs
CBF—Nouvelles du sport
CKVL—Parade des orchestres
CJMS—Café Provincial
CKLM—Rythmes et chansons

11:05
CBF—Aux Portes de la Nuit

11:10
CKAC—Moment musical

11:15
CKVL—Parade des orchestres

11:30
CKAC—Tempo '73
CKVL—Parade des orchestres
CJMS—Nouvelles
CKLM—Sports — Rythmes et Chansons

12:00—Minuit
CKAC—Tempo '73
CBF—Nouv., Le rendez-vous de Minuit
CKVL—All Noght Music Man
CJMS—Nouvelles—Sports—Jusqu'à l'aube
CKLM—Sous les Etoiles

1:00
CKAC—Manchettes
CBF—Radio-journal

DEMAIN MATIN

6:00
CKAC—Debout là d'dans
CBF—L'Opera de quat'sous
CKVL—Club Alouette
CJMS—Du charme au réveil
CKLM—Nouvelles — Messe des Franciscains

6:15
CKVL—Prière
CJMS—Prière

6:30
CKAC—Nouvelles; Debout là d'dans
CKVL—Le sourire du matin
CJMS—Nouvelles—Message spirituel
CKLM—Les leve-tôt

6:45
CJMS—Editorial—Charme au réveil

7:00
CKAC—Debout là d'dans
CBF—Prière
CJMS—Nouvelles

7:15
CBF—Le Saut du Lit
CKVL—Chantez

7:25
CKAC—Chronique sportive

7:30
CKAC—Nouvelles
CBF—Le Saut du Lit
CKVL—Club du déjeuner
CJMS—Nouvelles
CKLM—Les pas-pressés

7:40
CBF—Radio-Journal

7:45
CKAC—Quart d'heure de l'Oratoire
CJMS—Editorial

8:00
CKAC—Nouvelles canadiennes
CBF—Radio-journal — Chez Miville
CJMS—Nouvelles—Sports
CKLM—Nouv., locales et internation.

8:15
CKAC—Debout là-d'dans
CJMS—Prière de l'automobiliste

8:30
CKAC—Nouvelles
CKVL—Club du déjeuner
CJMS—Nouv.—Du charme au réveil

8:45
CJMS—Editorial

8:55
CKAC—Opinions québécoises

9:00
CKAC—Nouvelles : Toi et Moi
CBF—Nouv., Au pied levé
CKVL—Chansonnettes
CJMS—Nouv.—Le Club des Ménagères
CKLM—Le programme de F. Gignac, Pierre Chouinard et Cie

9:15
CKVL—Chansonnettes

9:30
CBF—Horaire-minute — Partage du jour
CKVL—Chansonnettes
CKLM—Pour la femme

9:35
CKAC—Du "pep" avec Duceppe

9:45
CKVL—Chansonnettes

10:00
CKAC—Nouv. - Battez l'atout
CBF—Nouvelles — Fémina
CKVL—Le panier de prospérité
CJMS—Nouvelles—Le Club des Ménagères
CKLM—Bleu-Blanc-Rouge

10:15
CKAC—Numéro $ V P
CBF—Psychologie de la vie quotidienne
CKVL—Chansonnettes
CJMS—Message spirituel

10:30
CBF—Plein soleil
CKVL—Le Survenant
CJMS—Club des Ménagères
CKAC—Les Belles contre Le Bel

10:45
CKVL—Chansonnettes
CJMS—Petite clinique

11:00
CKAC—Personnalités
CBF—Nouv. — Carnets de l'inspecteur Tanguay
CKVL—Docteur Claudine
CJMS—Nouvelles—Club des Ménageres
CKLM—Les Belles contre LeBel

11:15
CBF—Vie de femmes
CKVL—Chansonnettes

11:30
CKAC—Service de nuit
CBF—Joyeux troubadours
CJMS—Chansons populaires
CKLM—Bleu-Blanc-Rouge

11:45
CKAC—Midi qui chante

DEMAIN APRÈS-MIDI

12:00
CKAC—Angelus — Midi qui chante
CBF—Nouv. — Jeunesse dorée
CKVL—Nouv., Famille Plouffe
CKLM—De midi à quatorze heures

12:15
CBF—Les visages de l'amour
CKVL—Chansonnettes

12:30
CKAC—Coeur à Coeur
CBF—Réveil rural
CKVL—Un homme et son péché
CJMS—Nouv.—Chansons populaires
CKLM—Programme Pierre Lalonde

12:45
CKAC—L'oncle Philiphas
CKVL—Chansonnettes, Nouv.

1:00
CKAC—Nouvelles; "A l'âge de pierre"
CBF—Signal horaire—Radio-journal — Sports
CKVL—Ruffi sur l'onde
CKLM—Pêle-mêle

1:15
CBF—Nouvelles métropolitaines — Ad Lib
CKVL—Chansonnettes
CJMS—Editorial

1:30
CBF—Une demi-heure avec...
CKVL—Disques Canadiens
CJMS—Chansons populaires
CKLM—Emission Pierre Dudan

1:45
CKLM—La vedette du jour

2:00
CKAC—Nouv. — A & P vous appelle
CBF—Nouv. — Musique du Jour de Noël
CKLM—Ça tourne rond à 1570

2:15
CBF—Le Bel Age

2:30
CKAC—Bloc-notes
CKVL—Chansonnettes
CJMS—Chansons populaires

3:00
CKAC—Mireille et Jacques
CBF—Nouvelles, Le tour du monde en chansons
CKVL—Prenez le thé avec Roger Baulu
CJMS—Dame de Coeur
CKLM—Faire-part

3:30
CJMS—Dame de coeur
CKVL—Chansonnettes
CKLM—Les Banlieusards

4:00
CKAC—Nouv. — Evénements sociaux
CBF—Radio-journal — Les élections fédérales
CKVL—Nouv. — Hit Parade
CKLM—Jeunesse '63

A l'émission "Coeur à Coeur"

Le Père Marcotte traitera du sens des fiançailles et du problème de la surpopulation

Au cours des prochaines émissions "Coeur à coeur", le midi à 12 h. 30 et le soir à 7 h. 15, le Père Marcel Marcotte abordera plusieurs problèmes du plus grand intérêt pour ses auditeurs et auditrices. On sait maintenant, qu'à la demande générale, les émissions "Coeur à coeur" entendues depuis plusieurs années à midi et 30, sont également entendues depuis quelques mois, le soir à 7 h. 15. La même émission est donc diffusée deux fois par jour pour permettre ainsi à plus de gens de pouvoir bénéficier des conseils et des commentaires du père Marcotte.

L'animateur des émissions "Coeur à coeur" tentera, ce soir, à 7 h. 15 de donner le "vrai sens des fiançailles" et soulignera, à juste titre, que la plupart des livres qui traitent, en passant, des fiançailles, parlent presque uniquement du mariage, comme si le temps même des fiançailles représentait une période de la vie amoureuse dépourvue de toute signification. Le père Marcotte tentera de montrer comment en faire une période enrichissante et féconde pour le présent et pour le futur.

Surpopulation

"On ne se gêne pas, dans les journaux et les revues, pour accuser l'Eglise Catholique de mettre des bois dans les roues et de freiner le progrès au nom de préjugés moraux et de tabous religieux qui n'ont plus cours dans le monde d'aujourd'hui . . . Qu'en est-il au juste ?" C'est à ce grave problème que le Père Marcotte s'attaquera demain, au micro de CKAC.

Le médecin

Le Père Marcotte répondra mercredi à quelqu'un qui lui demande si le médecin est tenu de lutter contre la maladie et la mort par tous les moyens. Il rappellera alors la position de l'Eglise sur ce problème : "La morale chrétienne n'oblige pas le médecin à prendre jusqu'à la fin tous les moyens possibles et impossibles pour sauver la vie de son patient".

Le Père Marcotte rappellera jeudi que tous les parents admettent en théorie, la nécessité de donner à leurs enfants une éducation sexuelle précoce, mais que faute de courage ou de savoir-faire, ils la remettent, en pratique, à plus tard. Le Père Marcotte se demandera si "plus tard ne sera pas trop tard ?"

Enfin, le Père Marcotte tentera vendredi de donner quelques conseils aux jeunes ménages dont plusieurs manquent totalement du sens de leurs responsabilités familiales, souvent avec l'encouragement de leurs parents ou de leurs beaux parents, dans le cadre de ses émissions "Coeur à coeur", à l'antenne de CKAC, bien entendu !

Cotes morales des films à la TV

Voici les cotes morales des films présentés à la télévision, telles que préparées par l'Office Catholique National des techniques de diffusion.

CANAL 2
(LUNDI)
1.00 p.m. — "Café métropole", Adultes et adolescents.

CANAL 10
2.45 p.m. — "Le vrai coupable", Adultes.
11.10 p.m. — "Bannie du foyer", Adultes, des réserves.

N'estime l'argent ni plus ni moins qu'il ne vaut : c'est un bon serviteur et un mauvais maître.

A. DUMAS, fils,
"La Dame aux Camélias".
Préface.

ANNONCE

Femme torturée par la DÉMANGEAISON

"Après avoir souffert pendant 7½ ans d'une démangeaison intolérable, j'ai découvert une nouvelle crème qui fait des merveilles. Je suis heureuse aujord'hui," écrit Mme. D. Ward.

Une étonnante nouvelle formule scientifique appelée LANACANE apporte un soulagement bienfaisant des tortures de la démangeaison vaginale, rectale, des échauffaisons, des éruptions de l'eczéma. Cette crème médicamentée à effet rapide et qui ne tache pas tue les bactéries nocives, tout en soulageant les tissus de la peau enflammés, irrités, au vif. Met fin grattage, hâtant la cicatrisation. Ne souffrez pas une minute de plus. Procurez-vous LANACANE aujourd'hui. Toute pharmacies.

aujourd'hui
aujourd'hui
aujourd'hui
aujourd'hui
aujourd'hui
aujourd'hui
aujourd'hui
aujourd'hui
aujourd'hui

L'ACTUALITÉ SOUS TOUTES SES FORMES SE DÉROULE SUR VOTRE ÉCRAN DU LUNDI AU VENDREDI À 6H.15 AU CANAL 2 ET AU RÉSEAU FRANÇAIS
RADIO-CANADA
ANIMATEURS: MICHELLE TISSEYRE ET WILFRID LEMOINE

SOCIOLOGIE
POLITIQUE
ÉCONOMIE
SCIENCES
LETTRES
SPORTS
ARTS

"DEBOUT LÀ-D'DANS!"

avec
RÉAL GIGUÈRE
et
JACQUES PROULX

de 6 h. à 9 h. du matin à CKAC bien entendu !

CAHIER No 3 / PAGES 27-40 — LA PRESSE — INFORMATIONS GENERALES / ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, LUNDI 13 MAI 1963 — 79e ANNEE — No 177

A Berlin

Une tentative d'évasion en autobus échoue

BERLIN (PA, UPI, AFP) — Douze Berlinois de l'Est ont échoué hier midi dans une tentative de franchir le "mur de Berlin" à bord d'un autobus lancé à vive allure vers un poste-frontière donnant accès au secteur britannique de Berlin.

Intrigués par la vitesse du véhicule, les policiers de l'Est ouvrirent sur lui un feu nourri d'armes automatiques. Moteur et pneus perforés de balles, hors de contrôle, l'autobus alla donner contre le mur. Trois des passagers auraient été blessés, et hospitalisés à Berlin-Est. Les autres auraient été arrêtés par les garde-frontière. Le chauffeur aurait succombé à ses blessures.

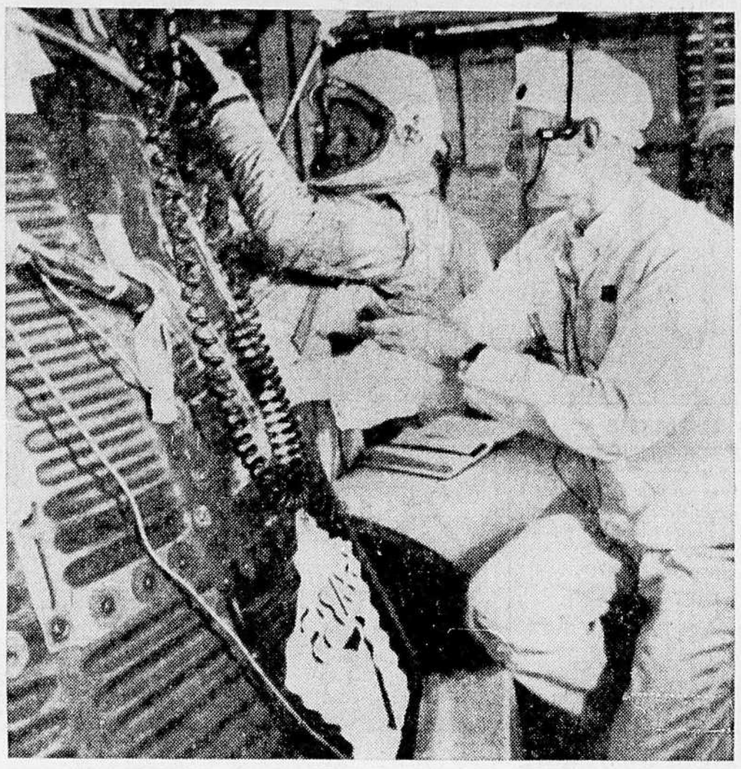

TOUT EST PRET — L'astronaute américain Gordon Cooper semble enfin prêt pour son lancement de demain. Il est censé effectuer un voyage de 22 orbites autour de la Terre à bord de la capsule "Faith 7". Tous les préparatifs du voyage semblent parfaitement au point. De plus, on a prévu pour "Faith 7" un excédent de 25% en pétrole, en oxygène et en eau, au cas où il serait décidé de lui faire effectuer plus de 22 orbites. (Téléphoto UPI)

Cuba — E.-U.

Vers un nouveau rapprochement ?

LA HAVANE. (PA) — Selon certains diplomates occidentaux à La Havane, plusieurs indices permettent de penser que le gouvernement cubain cherche sérieusement à renouer des relations directes avec Washington. On fait mention notamment des récents discours de Fidel Castro et d'autres ministres cubains dont le ton est apparu beaucoup moins belliqueux que d'habitude envers les Etats-Unis.

Dans les milieux diplomatiques de Washington, on croit qu'un rapprochement peut être effectué, mais à certaines conditions, dont principalement le départ du territoire cubain de toutes les troupes étrangères et l'arrêt de la propagande révolutionnaire déversée sur l'Amérique latine à partir de Cuba. De son côté, Castro exige le retrait des forces américaines de la base navale de Guantanamo et la levée de l'embargo américain. Le gouvernement cubain n'a par ailleurs, jamais admis la présence de troupes étrangères sur son sol, mais uniquement de "techniciens" soviétiques. Quant à la propagande dirigée vers l'Amérique latine, il la nie, tout en proclamant bien haut que Cuba est le premier pays socialiste de l'Amérique.

Le "Sunday News"

De son côté, le "Sunday News" de New York déclare que selon des renseignements parvenus à Washington la Russie construirait actuellement une base navale à Cuba, aux environs de Banes. Le journal ajoute que, selon les mêmes renseignements, il y aurait à Cuba beaucoup plus que les 17,500 soldats russes mentionnés la semaine dernière par la sous-commission d'enquête du Sénat. Le gouvernement américain a toujours affirmé que les Russes travaillaient à l'aménagement de ports de pêche et qu'aucune indication ne permettait de croire qu'ils soient occupés à autre chose. "Or, conclut le "Sunday News", les nouveaux renseignements contredisent nettement ces affirmations."

Moscou veut chasser dix diplomates occidentaux

MOSCOU. (UPI, Reuter, AFP) — Dans des notes remises aujourd'hui aux ambassades des Etats-Unis et de Grande-Bretagne à Moscou, l'Union soviétique réclame l'expulsion d'un diplomate américain et d'un diplomate britannique, tous deux soupçonnés de complicité dans l'affaire d'espionnage qui a résulté en la condamnation à mort d'un agent soviétique et l'emprisonnement d'un homme d'affaires britanni que. (Détails de ces condamnations en page 28).

Dans la note remise à l'ambassade américaine, l'URSS déclare également persona non grata trois autres attachés d'ambassade présumés impliqués dans le réseau d'espionnage. Une accusation similaire pèse sur quatre anciens fonctionnaires britanniques.

Hugh Montgomery est le seul diplomate américain actuellement en fonction à Moscou qui soit expressément nommé dans la note soviétique. Tous les autres Américains soupçonnés avaient été soit expulsés soit mutés antérieurement.

Ces deux notes soviétiques sont rendues publiques deux jours seulement après que le savant russe Oleg Penkovsky eut été condamné à être fusillé pour avoir transmis des documents secrets à un réseau d'espionnage anglo-américain.

Son complice, Greville Wynne, a été condamné à huit années de détention. Les Américains dont on exige le départ sont, en plus de Hugh Montgomery, William Jones, deuxième secrétaire, Alexis Davidson, adjoint de l'attaché de l'Air et Rodney Carlsson, attaché, ainsi que l'épouse de ce dernier.

La note soviétique affirme que ces personnes, comme M. Richard Jacob, secrétaire-archiviste, déjà expulsé en novembre 1962, "ont abusé de leurs privilèges diplomatiques et ont contribué à l'activité d'espionnage de Penkovsky et de Wynne".

Il est reproché à toutes ces personnes "d'avoir contribué à l'activité de Penkovsky et Wynne et d'avoir violé les normes de conduite normale de membres de corps diplomatiques".

Irak et Syrie:

Nouveaux cabinets à prédominance baasiste

(D'après AFP, UPI, PA) — Un nouveau gouvernement irakien a été constitué la nuit dernière, annonce aujourd'hui la radio de Bagdad. Le général Ahmed Hassan el Bakr reste président du conseil des ministres. Le nouveau cabinet comprend tous les anciens ministres du gouvernement sortant, à l'exception de deux ministres qui représentaient le parti pronassérien de l'"Istiqlal". Ces deux ministres sont : Abdel Sattar Ali El Husseini (ministre des Travaux Publics et du Logement) et Salah Kobba (ministre des Finances). Ils sont remplacés par deux indépendants le général Rajab Abdel Magid et Jawad El Aboussi.

En Syrie, où le gouvernement Salah El Bittar a présenté sa démission à la suite des manifestations pro-nassériennes, le Dr Sami Jundi, chargé par le Conseil révolutionnaire de la formation d'un nouveau cabinet, a déclaré que M. Salah Bittar a constitué un gouvernement. Le Dr Jundi a ajouté qu'une déclaration à ce sujet sera publiée plus tard.

Les deux représentants de l'"Istiqlal" au sein de l'ancien cabinet avaient remis leur démission avant le remaniement ministériel et avaient fait publier dans la presse libanaise une lettre accusant le parti "Baas" irakien de monopoliser le pouvoir aux dépens des groupes nationalistes non-baasistes.

A l'intérieur même du cabinet que vient de remanier le général El Bakr, quelques changements de portefeuille ont eu lieu entre les anciens ministres. Ali Saleh El Saadi, leader du parti "Baas" irakien, vice-président du conseil, mais il a renoncé au portefeuille de l'Intérieur pour prendre celui de l'Orientation nationale.

Dans son ensemble, le nouveau gouvernement irakien comprend maintenant uniquement des baasistes et des indépendants. Ils se partagent à peu près également les portefeuilles après avoir éliminé les représentants de l'"Istiqual", C'est-à-dire les unionistes nassériens.

Contre l'attitude de la DST

L'UCJLF proteste auprès du gouvernement français

L'UNION CANADIENNE DES JOURNALISTES DE LANGUE FRANÇAISE a protesté énergiquement auprès du gouvernement français contre l'attitude de la police française à l'égard d'une journaliste canadienne. Dans une lettre adressée à l'ambassadeur de France au Canada, le président de l'UCJLF, M. Michel Roy, s'élève contre les vexations auxquelles a été soumise Madame Adèle Lauzon par des agents de la Direction de la Surveillance du Territoire lors de son récent passage à Paris.

Rentrant d'un voyage d'information en Algérie pour le compte de son périodique ("Le Magazine Maclean"), Madame Lauzon poursuivait normalement et légalement son enquête en France. Convoquée sans motif par la D.S.T., elle fut soumise, durant plus d'une heure, à un véritable interrogatoire de police portant principalement sur les constatations qu'elle aurait faites et les personnalités qu'elle avait rencontrées en Algérie. Tenue pour suspecte par ses trois interrogateurs — sans que ceux-ci ne lui disent pourquoi — elle a été photographiée à son insu par des agents secrets et, en termes à peine voilés, mise en garde contre ce qu'elle serait tenté d'écrire sur l'Algérie, ancienne colonie française. A aucun moment, la D.S.T. n'a voulu indiquer les raisons qui avaient motivé cette convocation inusitée à la D.S.T.

Porteur d'un passeport canadien, Madame Lauzon exerçait sa profession régulièrement, respectueuse des lois françaises. L'UCJLF s'élève contre un tel procédé d'intimidation, à ce point inexplicable que la direction de l'Union a d'abord cru à un fâcheux malentendu que viendrait dissiper une mise au point officielle. L'UCJLF avait décidé de surseoir à toute démarche précipitée, mais le silence des autorités françaises par suite de la publication dans le Magazine Maclean du récit de l'incident amène l'Union à élever une protestation publiquement.

Dans sa lettre à l'ambassadeur, le président de l'UCJLF souligne toutefois que cette démarche ne saurait mettre en cause les liens étroits qui unissent le Québec à la France, ni les relations traditionnellement chaleureuses qui existent entre journalistes des deux pays.

Fidèle à son amitié pour ses confrères de France, l'UCJLF informera de cet incident l'Association internationale des journalistes de langue française, la Fédération internationale des journalistes et l'Union internationale de la presse catholique.

L'UCJLF a la conviction que Madame Lauzon, ou tout autre journaliste canadien, lors de séjours qu'ils pourront faire en France, ne seront jamais gênés dans l'exercice de leur profession.

Le pape s'adresse aux nations slaves

CITE DU VATICAN. (AFP) — "Magnifici Eventus", tel est le titre de la lettre apostolique que le pape a signée ce matin dans la salle du Consistoire, au cours d'une audience accordée à des évêques, des prêtres et des religieux de différentes nations slaves.

Ce document, qui porte la date du 11 mai, fête des saints Cyrille et Méthode, apôtres des peuples slaves, est destiné à célébrer le onzième centenaire de l'arrivée des deux saints dans la Grande Moravie.

Dans un discours qu'il a prononcé au cours de l'audience, Jean XXIII a rappelé la place que Rome, centre de la chrétienté, a tenue dans la vie des deux apôtres. C'est à Rome qu'ils vinrent en 867 apporter les reliques de saint Clément au pape Adrien II. C'est à Rome qu'ils obtinrent l'approbation de l'emploi de la langue slave dans la liturgie romaine et l'institution de la hiérarchie pour la Grande Moravie. C'est à Rome que furent inhumés les restes de saint Cyrille, que ceux de saint méthode rejoignirent beaucoup plus tard.

"Dans l'attente des joyeux développements que le concile a suscitée dans le monde, a poursuivi le pape, l'invocation des saints Cyrille et Méthode, colonnes et lien de l'union tant souhaitée, monte au ciel avec une ardeur renouvelée. L'aspiration du Rédempteur divin à l'"Utnum sint" (qu'ils soient un) prend une résonance plus vaste et d'une urgence touchante dans cette heureuse célébration centenaire".

Crise en Argentine

Le cabinet démissionne en bloc mais le président Guido tient bon

BUENOS AIRES. (UPI, PA, AFP) — Le président José Maria Guido d'Argentine semble avoir réussi aujourd'hui à surmonter la neuvième crise politique qu'a subie son régime depuis un an. Le président est en effet parvenu à faire démissionner de son poste clé, le général Enrique Rauch, ministre de l'Intérieur, pour le remplacer par le général Osiris Villegas, ancien responsable des opérations de l'armée.

Les membres du cabinet argentin avaient démissionné en bloc dans la journée d'hier.

La crise a été provoquée par la politique d'épuration prônée par le général Enrique Rauch, ministre de l'Intérieur. Le général a déclaré jeudi dernier que le gouvernement était composé en partie d'éléments "corrupteurs" et "neutralistes" non-occidentaux et il a exigé un remaniement complet du cabinet avant les élections du 7 juillet prochain.

Après les accusations portées par le général Rauch, les secrétaires d'Etat des trois services militaires ont donné leur démission, notamment le général Rattenbach, secrétaire d'Etat à l'armée, l'amiral Kolungia, secrétaire d'Etat à la marine, et le général Macloughlin, secrétaire d'Etat à l'aviation.

Les membres civils du cabinet Guido ont d'abord appuyé le président en regard des accusations lancées par le général Rauch. Mais leur résistance fut de courte durée. Deux heures après la démission des secrétaires d'Etat militaires, dont ils croyaient avoir l'appui, tous les secrétaires d'Etat et les ministres civils du cabinet argentin ont démissionné à leur tour.

Le général Enrique Rauch, qui était demeuré seul en fonctions, a remis sa démission par la suite au président de la république. Dans le message où il a informé le président Guido de sa décision, le général Rauch fait état de la nécessité "de ne pas gêner la marche du pays vers le retour à la légalité constitutionnelle et de ne pas retarder la tenue des élections".

Cette crise politique rend aléatoire le projet d'une élection nationale en juillet et du retour au régime civil en octobre. Le ministre de l'Intérieur a insisté sur le fait qu'il favorise le retour à un régime civil, mais il insiste également sur la nécessité de purger le pouvoir public des péronistes et des partisans de l'ex-président Arturo Frondizi avant la convocation d'une élection. Les démissions qui viennent de se produire semblent indiquer que le général Rauch est appuyé, dans sa campagne, par tous les services militaires.

Prédisant sa chute "d'ici quelques semaines"

Deux adversaires de Duvalier annoncent la création d'un "Gouvernement haïtien en exil"

SAN JUAN, Porto-Rico. (PA) — Deux leaders politiques haïtiens, expulsés de leur pays à la suite des élections présidentielles de 1957, ont annoncé hier la formation d'un Gouvernement haïtien en exil, qui fera opposition au régime dictatorial du président François Duvalier.

Ce sont Louis Déjoie, 68 ans et Daniel Fignolé, tous deux candidats défaits aux urnes par l'actuel président d'Haïti. Déjoie, un mulâtre, jouit d'une grande popularité auprès des mulâtres haïtiens tandis que Fignolé, un noir, qui fut président pendant trois semaines en mai-juin 1957, affirme avoir un grand nombre de partisans parmi la population noire majoritaire.

Tout en se déclarant confiants de voir leur "gouvernement en exil" rapidement reconnu par les Etats-Unis et d'autres pays, MM. Déjoie et Fignolé ont dit s'attendre que le régime Duvalier sera renversé "d'ici quelques semaines" et qu'à ce moment, leur gouvernement bi-présidentiel assumera le pouvoir. Le communiqué ajoute qu'ils ne dirigeront le pays que pour une période de neuf mois alors qu'ils ordonneront la tenue d'élections générales.

MM. Déjoie et Fignolé ont déclaré avoir choisi 16 Haïtiens comme membres de leur cabinet, dont huit sont présentement en Haïti.

Toutefois seulement trois noms étaient mentionnés dans le communiqué. Il s'agit de Jacques Balince et Luc Stephen, sans affiliation de parti, et Max Bolté, membre du parti de Déjoie, le PAIN (parti agricole et industriel national).

Un Etat socialiste à Haïti ?

NEW YORK. (AFP) — Si l'on en croit l'ancien président Paul Magloire, Haïti pourrait bien devenir la seconde île communiste de l'hémisphère occidental. Au cours d'une conférence de presse à New York, M. Magloire a dit que le Dr François Duvalier se rend compte qu'il ne lui reste pas longtemps à diriger le pays et qu'il a l'intention de proclamer Haïti Etat socialiste le 15 ou le 22 mai.

Par ailleurs, l'ancien secrétaire d'Etat adjoint des Etats-Unis, M. A.A. Berle, écrit dans le magazine "Reporter" que des milliers d'Africains francophones se trouvent actuellement à Cuba et n'attendent que le moment propice pour se rendre à Haïti.

Interdiction des essais-H

Khrouchtchev répond au message Kennedy-Macmillan

LONDRES. (AFP) — M. Nikita Khrouchtchev, premier ministre de l'URSS, a répondu au message sur la question de l'arrêt des essais nucléaires que lui avaient fait remettre le 24 avril dernier M. Harold Macmillan et le président Kennedy.

C'est le Foreign Office qui a annoncé la remise du message de M. Khrouchtchev, ajoutant que sa réponse est actuellement à l'étude. Le porte-parole britannique s'est refusé à en dévoiler la teneur et la date de réception.

Dans leur message à M. Khrouchtchev, le président Kennedy et le premier ministre Macmillan avaient proposé certains moyens de faire aboutir les négociations de Genève, actuellement dans une impasse. Bien que la méthode suggérée par les deux hommes d'Etat n'ait pas été officiellement précisée, on avait indiqué que si les obstacles sur la voie d'un accord pouvaient être réduits à quelques points de principe, une conférence au sommet ne serait pas exclue.

Par ailleurs, 27 hommes de science américains, dont trois lauréats du prix Nobel, demandent instamment l'interdiction des essais nucléaires, "pour servir les meilleurs intérêts des Etats-Unis et de la paix dans le monde".

Dans un communiqué donné à New York dimanche, les hommes de science déclarent qu'un tel traité "pourrait raisonnablement éviter toute tricherie — même à petite échelle — de la part de l'Union soviétique, aussi bien que de réduire la menace d'une guerre nucléaire". Le communiqué est dû à l'initiative de 9 savants et est signé par 18 autres hommes de science. Les trois lauréats du prix Nobel qui ont cautionné le communiqué de leur prestige sont MM. Donald Glaser, de l'université de Californie, lauréat de physique en 1960, James Watson, de l'université Harvard, détenteur du prix 1962 de médecine, et Albert Szent-Gyorgyi, de l'"Institute of Muscle Research", lauréat en 1937 du prix de médecine.

De son côté, la radio de Moscou a annoncé ce matin que l'URSS pourra reprendre une nouvelle série d'essais nucléaires. L'émission moscovite, faisant allusion à l'annonce, la semaine dernière, par la Commission américaine de l'énergie atomique, que trois petites explosions expérimentales auront lieu prochainement au Nevada, a déclaré que l'Union soviétique "n'a pas l'intention de rester inactive pendant que les Etats-Unis perfectionnent leurs armes nucléaires".

2 avril 1963

Monsieur Jacques Balince
[redacted]
New York 23, New York

Cher compatriote ,

Votre appartenance au parti politique que dirige Monsieur Louis Déjoie, vos excellentes relations avec Monsieur Gaston Jumelle me font augurer le succès d'une démarche que j'entreprends par votre intermédiaire: je vous demande de tenter d'obtenir que ces deux citoyens Haitiens se réunissent avec moi en conférence politique en vue d'organiser un mouvement révolutionnaire selon accord sur trois points précis :

1) le renversement du gouvernement dictatorial de l'usurpateur François Duvalier ;

2) la formation d'un gouvernement provisoire de la République;

et, dans le contexte des conditions de l'action pour atteindre les deux premiers buts;

3) la définition d'une politique commune sur le plan international .

Pour faciliter l'accord que nous rechercherons, je propose , en toute honnêteté, que la conférence se tienne au [redacted], New York 24, chez un citoyen des Etats-Unis d'Amérique, ami d'Haiti, ou à Washington, D.C, où une courtoisie de Monsieur Hans Lownds nous permettrait de nous réunir dans un hôtel. Dans le second cas , j'oserais recommander de profiter de la fin de la semaine prochaine. La permanence décidée, deux séances par jour à partir du Samedi 13 avril à dix heures a.m. , feraient gagner du terrain à la Révolution.

Votre sens politique, cher compatriote, la garantie que Messieurs Louis Déjoie et Gaston Jumelle sont pleinement conscients de l'importance et de la gravité des questions que nous nous appliquerons à résoudre , m'affermissent dans mon opinion qu'il n'y a pas lieu pour nous d'insister sur la nécessité d'agir avec discrétion. Néanmoins je n'ai pas d'objection à ce que chacun de nous trois manifeste le désir de s'adjoinre un seul et même membre de son parti.

Je vous prie, cher Monsieur Balince, de bien vouloir communiquer la présente à Messieurs Gaston Jumelle et Louis Déjoie en vue de me faire connaître, avec célérité dans l'urgence, le résultat de l'Historique Mission que j'ai pris la liberté de confier à votre Honneur et à votre patriotisme .

Salutations distinguées .

DANIEL FIGNOLE
Ancien président provisoire de la République d'Haiti
Président du Mouvement d'Organisation du Pays (MOP)

NDLR — Au cours d'un récent voyage en Haïti, notre journaliste Fernand Beauregard apprenait qu'un des principaux adversaires du président François Duvalier, vivait en exil à Saint-Domingue, capitale de la République voisine. Il s'agissait de M. Louis Déjoie, candidat à la présidence d'Haïti, à l'élection de 1957. Fernand Beauregard put découvrir l'adresse où l'ex-sénateur haïtien vivait en exil. Au cours d'une longue interview, M. Déjoie confiait à notre journaliste une série de documents tous faisant état de préparatifs de révolution contre Duvalier. Nous reproduisons ci-dessous l'un de ces documents, lettre que M. Daniel Fignolé avait quelques jours auparavant fait parvenir à M. Déjoie et qui l'invitait urgemment à le rencontrer pour mettre au point la "révolution" et définir la politique du gouvernement qui, une fois Duvalier renversé, prendrait le pouvoir en Haïti. Il semble que MM. Déjoie et Fignolé se soient rencontrés et aient accepté de joindre leurs efforts. A noter qu'un des noms mentionnés dans le communiqué n'est nul autre que M. Jacques Balince, dont M. Fignolé s'était servi comme intermédiaire pour rejoindre M. Déjoie.

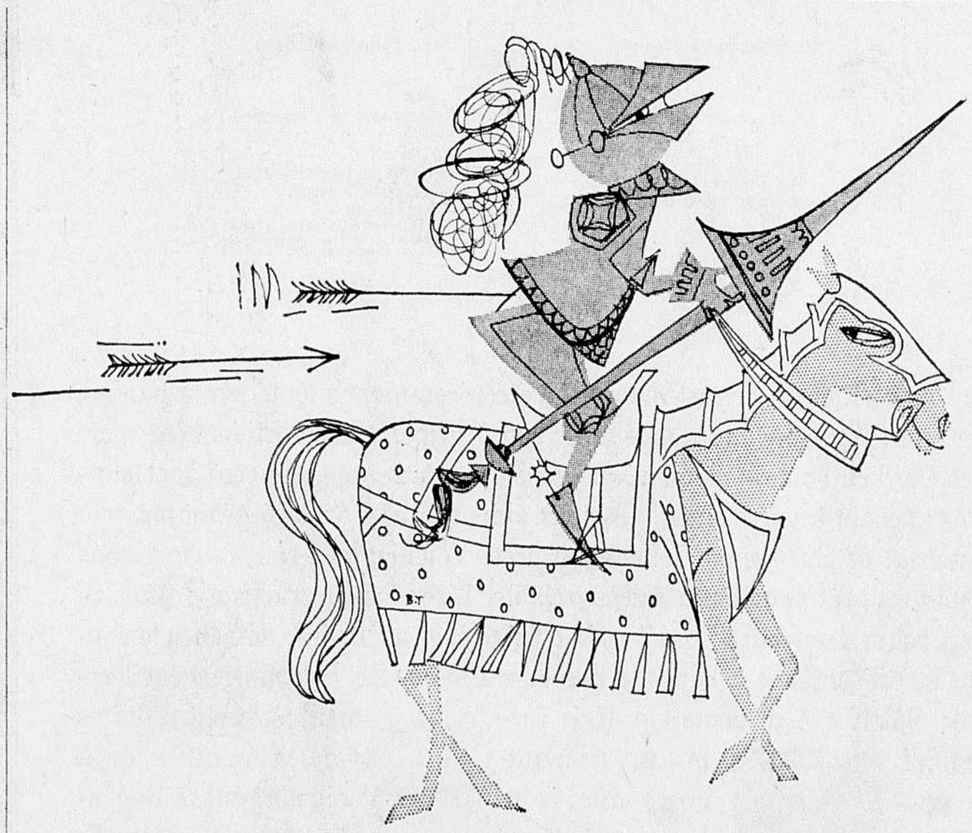

La protection, c'est tout ou rien

LA MUTUELLE SSQ est la plus ancienne et la plus importante entreprise spécialisée en assurance-maladie née au Québec. Elle offre une protection complète. Les contrats des SSQ couvrent tous les services médicaux et chirurgicaux ainsi que les services hospitaliers qui ne sont pas couverts par l'assurance-hospitalisation. Ces contrats protègent non seulement les assurés mais aussi les membres de leur famille. Depuis bien des années, LA MUTUELLE SSQ fournit ainsi des services complets d'assurance-groupe **(assurance-maladie, assurance-vie, assurance-salaire)** à de nombreuses entreprises, grandes et petites, et à divers syndicats et groupements à travers le Québec. Si vous avez des problèmes d'assurance-groupe, les spécialistes des SSQ se feront un plaisir de vous aider à les analyser et à les résoudre.

Pensez-y bien: la MUTUELLE SSQ, c'est la chaîne qui vous protège.

LA MUTUELLE SSQ ASSURANCE-GROUPE
LES SERVICES DE SANTÉ DU QUÉBEC

SIÈGE SOCIAL: QUÉBEC, B. P. 3339 — SUCCURSALES: MONTRÉAL, SOREL, JONQUIÈRE

A un an des prochaines Olympiades...

En rêve, Michel Gouin s'envole vers Tokyo

par Guy PINARD

Dans ses yeux, brillants et fiers, on croit voir les rues de Tokyo, se défilant tel un film, par un bel été de 1964. Là-bas, tout au loin, le village olympique, et au milieu des "geishas", un petit Canadien de chez nous : Michel Gouin.

Ce rêve qui se dessine dans son regard pourrait cependant s'éteindre soudainement ce soir, sous les poings de Doug Scharff.

Dans le présent tournoi des Golden Gloves, Michel se révèle le meilleur boxeur. Pourtant, il y a à peine 17 mois, Michel n'avait jamais mis les gants sous l'oeil attentif d'un instructeur, même s'il avait livré quelques combats à ses frères.

Lucien Hébert, instructeur de boxe aux Loisirs St-Jean-Baptiste, devait hériter de ce gentilhomme.

En 1962, déjà, on disait beaucoup de bien de Michel, et combat après combat, il se rapprochait du titre des 147 livres, dans la classe novice. Personne n'avait pu l'arrêter.

Que fera-t-il contre Scharff ?

Cette année, plus expérimenté, arborant un style puissant et gracieux en même temps, Michel n'a plus qu'un obstacle à vaincre pour être à nouveau couronné champion, chez les 139 livres, de classe ouverte, cette fois : Doug Scharff.

Inactif jeudi dernier, Michel a assisté au combat Scharff-Arthur Jones, où le porte-couleurs de la Palestre Nationale a causé une vive surprise en éliminant le champion, frère de Ronald "Cassius Clay" Jones.

"Scharff est gaucher, mais je crois que je peux le vaincre", a-t-il dit de son adversaire, "cependant, je ne veux pas m'aventurer à faire de prédiction."

Gouin se montre prudent d'autant plus que mardi, en

MICHEL GOUIN
photo LA PRESSE

semi-finale, il a livré et gagné le plus dur combat de sa jeune carrière, contre le soldat H.-G. Servant, du Royal 22e Régiment.

1ère visite au plancher

"Pour la première fois de ma carrière, j'ai visité le plancher, et je dois avouer que j'étais inquiet." On se rappelle qu'après avoir encaissé une véritable râclée au 1er engagement, Michel a remonté la pente en ayant raison de son adversaire par KO, avec seulement deux coups vraiment solides.

"En me relevant", a poursuivi Michel, "je pensais que je perdrais le match par décision; je ne prévoyais certes pas gagner par mise hors de combat."

S'il gagne le championnat ce soir, Gouin aura fait un pas de géant vers Tokyo, mais tout ne sera pas fini, car il faudra répéter son exploit l'an prochain, puis se qualifier aux championnats canadiens.

Mais Michel rêve tant à Tokyo et ses possibilités sont telles qu'il ne devrait pas rater le bateau vers l'Orient.

Un patron coopératif

D'autant plus que pour aller à Tokyo, Gouin ne rencontrerait aucune difficulté à s'absenter car, disait-il : "Mon patron serait tellement fier qu'il me donnerait tout le temps nécessaire." Quand il n'est pas dans l'arène, Michel est employé par une compagnie de fer ornemental.

Enfin, Michel a tenu à rendre un hommage spécial à son instructeur Lucien Hébert.

"Monsieur Hébert est celui qui m'a permis de franchir les étapes. C'est lui qui m'a appris les trucs du métier, c'est lui qui m'a donné confiance en moi. Il prédit même mes victoires", a poursuivi Michel en souriant.

Ces paroles, dans la bouche d'un jeune athlète, surtout chez les boxeurs, ont été souventes fois répétées.

Gouin, aujourd'hui, est reconnaissant. Formulons le voeu qu'il le sera toujours une fois dans la boxe professionnelle, contrairement à tous ces pugilistes qui ont renié leur instructeur, pour répondre à l'appel de la piastre.

Les Dodgers décrochent leur 3e triomphe d'affilée sur les Giants

Les Dodgers de Los Angeles ont rassuré leurs partisans que leurs cicatrices de 1962 sont définitivement guéries en triomphant des champions, les Giants de San Francisco, à trois reprises au cours de la fin de semaine dans le premier face à face entre les deux clubs, cette saison.

Les Dodgers ont réussi l'exploit de façon retentissante. Tout d'abord, Don Drysdale, détenteur de 25 victoires en 1962, a retrouvé sa meilleure forme, vendredi soir, et a eu raison des Giants par 2-1. Samedi, Sandy Koufax, qui a manqué une bonne partie de la saison dernière à cause d'une blessure à un doigt, a lancé une partie sans point, ni coup sûr. Hier, les Dodgers ont ajouté l'injure à l'insulte en venant de l'arrière pour les vaincre par 6-5. Une explosion de quatre points, à la 8e manche, a procuré le triomphe aux hommes de Walter Alston. A propos, celui-ci a raffermi son emprise chancelante sur la gérance des Dodgers par ce triple triomphe.

Les Dodgers ont gagné cette dernière partie devant une foule de 43,964 personnes, à Los Angeles.

Les Giants menaient au compte de 5-2, dans la deuxième moitié de cette manche, lorsque le plafond s'est effondré sur la tête des hommes d'Al Dark. Quatre coups sûrs consécutifs, par Jim Gilliam, Maury Wills, Ron Fairly et Wally Moon, et le ballon sacrifice de Johnny Roseboro ont coulé la barque des Giants.

Les Phillies de Philadelphie ont eu raison des Braves de Milwaukee deux fois, par 4-3 et 6-5; les Mets de New York ont perdu la première aux mains des Reds de Cincinnati, par 3-0, mais ont gagné la seconde par 13-12; les Colts de Houston ont vaincu les Cubs de Chicago, par 2-1; finalement, les Pirates de Pittsburgh et les Cardinaux de Saint-Louis ont divisé les honneurs d'un programme double, les Cardinaux gagnant la première par 2-1 et perdant la seconde par 4-3.

Un simple de Frank Torre à la 11e manche a fait marquer le point décisif alors que les Phillies ont gagné la joute initiale. Dans le deuxième match, des erreurs successives de Roy McMillan et du lanceur Lew Burdette, à la 12e manche, ont pavé la victoire aux Phillies contre les mêmes Braves. Lew Burdette a encaissé sa 4e défaite.

Du brouhaha à N.Y.

Au Polo Grounds, un circuit de trois points de Chico Cardenas et une belle performance de Bob Purkey ont scellé une victoire des Reds dans la joute initiale contre les Mets. Dans la deuxième partie qui a duré trois heures et 42 minutes, les arbitres ont menacé deux fois d'accorder la victoire aux Reds quand les spectateurs ont lancé des débris sur le terrain. Un simple de Choo Choo Coleman a fait compter le point gagnant aux Mets.

Un circuit de Ted Savage à la 8e manche a permis aux Pirates de partager les honneurs d'un programme double avec les Cardinaux. Le circuit de Savage a aidé le lanceur Al McBean à enregistrer sa 3e victoire. Curt Flood, avec un coup sûr, avait fait triompher les Cardinaux à la 12e manche.

Jim Umbright, le lanceur atteint du cancer, a remporté sa première victoire de la saison, alors que les Colts de Houston ont vaincu les Cubs de Chicago, à la 10e manche. Bob Aspromonte, ancien joueur du Montréal, a fait compter le point décisif avec un circuit à la 10e manche. Bob Buhl a encaissé son 3e revers. La défaite a fait tomber les Cubs en 5e place.

LE RECEVEUR CHOO CHOO COLEMAN, des Mets de New York, retire FRANK ROBINSON, des Reds de Cincinnati, au marbre, pour compléter un double-jeu, mais le joueur-clé sur le jeu, le voltigeur ED KRANEPOOL, n'apparait pas sur la photo. Kranepool a attrapé un ballon de Tom Harper pour ensuite relayer à Coleman. (téléphoto AP)

JOUTES DE BASEBALL

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE

Washington à Boston soir
Rudolph (3-2) ou Bronstad (1-2) vs Conley (1-1)
Los Angeles à Chicago soir
Lee (2-1) vs Fisher (2-4)
(Seules joutes au calendrier)

LIGUE NATIONALE

New York à Houston
Craig (2-3) vs Bruce (1-3)
(Seule joute au calendrier)

DIMANCHE

LIGUE AMERICAINE

1ère joute

Wash.	000 001 010 000 01—	3	12	1
Boston	002 000 000 000 00—	2	11	0

Daniels, Coates (13) et Landrith ; Wilson, Radatz (11) et Nixon. G—Coates (1-2). P—Radatz (2-1). Cir. : Was., Hinton (6e), Lock (3e).

2e joute

Washington	100 000 000—	1	1	2
Boston	201 000 10x—	4	8	2

Osteen, Bronstad (7), Duckworth (8) et Leppert ; Morehead et Tillman. G—Morehead (3-0). P—Osteen (0-3). Cir. : Was., Hinton (7e) ; Bos., Maizone (3e).

1ère joute

Kansas City	001 000 010—	2	7	0
Minnesota	000 100 000—	1	6	1

Wickersham et Bryan ; Perry, Dailey (9) et Battey. G—Wickersham (2-2). P—Perry (0-2).

2e joute, remise, pluie

Cleveland	210 510 000—	9	11	0
Détroit	001 000 011—	3	6	1

McDowell et Romano ; Mossi, Foytack (2), Anderson (4), Faul (6), Lolich (8) et Triandos. G—McDowell (2-2). P—Mossi (3-2). Cir. : Cle., Burton (1er) ; Dét., Triandos (4e).

New York	000 000 002—	2	6	1
Baltimore	000 000 000—	0	2	1

Bouton et Howard ; Barber et Brown, Orsino (9). G—Bouton (3-1). P—Barber (6-3).

1ère joute

Los Angeles	000 000 200—	2	8	2
Chicago	150 204 11x—14	16	0	

Chance, Spring (2), Navarro (5), Morgan (6) et Kirkpatrick ; Buzhardt et Martin. G—Buzhardt (3-0). P—Chance (2-3).

2e joute

L. Angel.	300 010 200 001—	7	12	1
Chicago	401 001 000 000—	6	10	3

Turley, Fowler (1), Nelson (4), Osinski (6) et E. Sadowski ; Horlen, Baumann (1), Wilhelm (7) et Carreon, Martin (7). G—Osinski (2-0). P—Wilhelm (1-3).

LIGUE NATIONALE

San Francisco	010 121 000—	5	10	2
Los Angeles	020 000 04x—	6	7	1

Fisher, Larsen (8), Pierce (8) et Bailey ; Podres, Miller (4), Calmus (6), Perranoski (9) et Roseboro. G—Calmus (1-0). P—Fisher (3-3). Cir. : S.F., Cepeda (7e) ; L.A., T. Davis (2e).

Chicago	000 010 000 0—	1	5	0
Houston	000 000 001 1—	2	6	0

Buhl et Schaffer ; Nottebart, Umbricht (9) et Bateman, Campbell (9), Adlesh (10). G—Umbricht (1-0). P—Buhl (2-3). Cir. : Hous., Aspromonte (2e).

1ère joute

St-Louis	000 010 000 001—	2	11	0
Pittsb.	000 001 000 000—	1	7	2

Broglio, Fanok (11), Taylor (11), Shantz (12) et Oliver ; Gibbon, Haddix (10), Face (12) et Burgess, Plaskett (12). G—Taylor (1-1). P—Face (2-3).

2e joute

St-Louis	000 201 000—	3	8	2
Pittsburgh	000 003 01x—	4	9	1

Sadecki et McCarver ; Francis, Sisk (6), McBean (7) et Plaskett. G—McBean (3-1). P—Sadecki (0-4) Cir. : Pitts., Savage (2e).

1ère joute

Milwaukee	200 000 001 00—	3	8	0
Philadelp.	010 020 000 01—	4	11	3

Burdette, Schneider (6), Lemaster (7), Fischer (9), Raymond (10), Cloninger (11) et Crandall, Torre (9) ; Green, Klippstein (7), Baldschun (10) et Dalrymple. G—Baldschun (3-2). P—Cloninger (0-2). Cir. : Phil., Dalrymple (2e), Covington (7e).

2e joute

Milwaukee	000 500 000 000—	5	9	3
Philadelp.	030 001 100 001—	6	7	2

Hendley, Funk (2), Fischer (4), Schneider (6), Raymond (8), Lemaster (9), Burdette (11) et Torre ; Culp, Hamilton (4), Klippstein (7) et Averill, Dalrymple (5), Oldis (11). G—Klippstein (1-1). P—Burdette (3-4).

1ère joute

Cincinnati	000 030 000—	3	9	0
New York	000 000 000—	0	7	0

Purkey et Edwards ; Cisco, Rowe (7) et Coleman. G—Purkey (1-0). P—Cisco (1-3). Cir. : Cin., Cardenas (2e).

2e joute

Cincinnati	000 246 000—12	12	1
New York	014 150 02x—13	14	2

Owens, Tsitouris (3), Zanni (5), Worthington (0-1). Cir. : Cin., Cardewards (6) ; Hook, Mackenzie (5), Bearnarth (6), Stallard (9) et C. Coleman. G—Bearnarth (1-0). P—Worthington (0-1. Cir. : Cin., Cardenas (3e), Pinson (2e) ; NY, Hickman (5e), Snider (6e).

LIGUE INTERNATIONALE

Indianapolis 2 - 0, Atlanta 4 - 1
Little Rock 6 - 5, Buffalo 9 - 1
Jacksonville 6-6, Columbus 5-4
Richmond 3 - 4, Syracuse 1 - 5
Rochester 8 - 3, Toronto 2 - 4

SAMEDI

LIGUE AMERICAINE

New York	000 720 130—13	19	0
Baltimore	100 000 000—	1	4	1

Williams, Hamilton (1) et Howard ; McNally, Stock (4), Pappas (5), Stone (8) et Orsino. G—Hamilton (1-1). P—McNally (2-1). Cir. : NY, Maris (4e), Mantle (5e).

Kansas City	020 030 000—	5	8	0
Minnesota	000 000 001—	1	2	1

Bowsfield et Sullivan ; Roland, Sullivan (6), Pleis (9) et Battey. G—Bowsfield (2-4). P—Roland (2-1). Cir. : K.C., Lumpe (1er).

Cleveland	000 011 200 2—	6	8	0
Détroit	000 000 004 1—	5	11	2

Donovan, Ramos (9), Walker (9) et Romano ; Aguirre, Sturdivant (8), Fox (10) et Freehan. G—Walker (2-0). P—Fox (1-1). Cir. : Cle., Held (6), Davalillo (3e).

Los Angeles	000 020 000—	2	7	1
Chicago	100 300 00x—	4	5	0

Belinsky, Navarro (4), Nelson (5), Osinski (7) et E. Sadowski ; Peters, Brosman (6) et Carreon. G—Peters (2-2). P—Belinsky (1-5). Cir. : Chi., Nicholson (7e).

Washington à Boston
(remise, pluie)

LIGUE NATIONALE

St-Louis	110 000 000—	2	9	2
Pittsburgh	000 030 00x—	3	4	0

Washburn, Taylor (7) et Sawatski ; Law, Veale (8), Face (9) et Burgess. G—Law (1-1). P—Washburn (5-2). Cir. : St-L., White (4e), Musial (3e).

Milwaukee	021 002 000—	5	6	1
Philadelphie	002 010 50x—	8	9	0

Shaw, Fischer (7), Cloninger (7) et Torre, Uecker (8) ; Mahaffey, Duren (6) et Dalrymple. G—Duren (1-0). P—Fischer (0-2). Cir. : Mil., Bolling (3e), Aaron (11e), Mathews (5e).

Cincinnati	002 000 200—	4	6	0
New York	010 000 100—	2	5	2

Jay, Henry (8) et Edwards ; Jackson, Mackenzie (8) et C. Coleman. G—Jay (1-6). P—Jackson (3-3). Cir. : Cin., Kasko (1er) ; NY, C. Coleman (1er).

1ère joute

Chicago	300 000 000—	3	5	0
Houston	120 000 20x—	5	11	2

Koonce, Toth (2), Schultz (7) et Bertell ; Brown, Woodeshick (2) et Bateman. G—Woodeshick (2-1). P—Toth (1-2).

2e joute

Chicago	000 000 000—	0	4	1
Houston	001 000 00x—	1	2	0

Jackson, Elston (8) et Schaffer ; Drott, Johnson (9) et Bateman. G—Drott (1-0). P—Jackson (4-4)

San Francisco	000 000 000—	0	0	0
Los Angeles	010 003 04x—	8	12	0

Marichal, Pregenzer (6) et Bailey ; Koufax et Roseboro. G—Koufax (4-1). P—Marichal (4-3). Cir. : L.A., Moon (1er).

LIGUE INTERNATIONALE

Rochester 2, Toronto 1
Indianapolis 9, Atlanta 4
Little Rock à Buffalo (froid)
Jacksonville à Columbus (froid)
Richmond à Syracuse (pluie)

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	18	11	.621	—
Kansas City	17	13	.567	1½
Boston	14	11	.560	2
New York	14	12	.538	2½
Baltimore	16	14	.533	2½
Cleveland	12	12	.500	3½
Los Angeles	16	17	.485	4
Washington	13	18	.419	6
Détroit	12	17	.414	6
Minnesota	11	18	.379	7

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
San Francisco	19	13	.594	—
St-Louis	19	14	.576	½
Pittsburgh	16	13	.552	1½
Los Angeles	17	15	.531	2
Chicago	16	15	.516	2½
Cincinnati	14	15	.483	3½
Philadelphie	14	16	.467	4
New York	14	17	.452	4½
Milwaukee	14	19	.424	5½
Houston	13	19	.406	6

LIGUE INTERNATIONALE

Division Sud

	G	P	Moy.	Diff.
Atlanta	17	10	.630	—
Little Rock	14	11	.560	2
Indianapolis	15	14	.517	3
Jacksonville	14	14	.500	3½
Columbus	11	17	.393	6½

Division Nord

	G	P	Moy.	Diff.
Buffalo	14	9	.609	—
Rochester	12	12	.500	2½
Syracuse	11	13	.458	3½
Richmond	10	13	.435	4
Toronto	10	15	.400	5

Fernand Simard opposé à Joey Durelle le 23

Le Québecois Fernand Simard livrera l'un des plus importants combats de sa carrière, jeudi, le 23 mai, au Centre Paul-Sauvé. Simard, qui a livré de spectaculaires matches à Montréal affrontera Joey Durelle, le premier aspirant à la couronne des poids mi-moyens.

Simard est classé au 4e rang parmi les soupirants au titre. Durelle et Simard se rencontreront dans un combat de huit rondes, qui précédera le match entre Robert Cléroux et Zora Folley.

Hier, Folley a fortement impressionné lors de son entrainement devant 300 personnes.

Aujourd'hui, Folley poursuivra ses exercices au Centre Culturel et Sportif, 2275 boulevard St-Joseph. Il mettra à 3 h. les gants contre Jim Black, un robuste boxeur de couleur.

Cléroux s'entrainera au même endroit, mais il fera ses exercices et ses rondes de boxe, dès 1 h. cet après-midi. Cléroux mettra les gants contre le rapide poids mi-lourd Charlie Chase. Il sera surveillé par son entraineur Whitey Bimstein.

Keith Nesbitt président de l'association de ski amateur

DRUMMONDVILLE. (PC) — Keith Nesbitt, de Montréal, a succédé à Pierre Alain, de Drummondville, comme président de l'Association canadienne de ski amateur, section de Québec, lors de l'assemblée annuelle de l'Association tenue en fin de semaine.

Lionel Bourgault, de Thetford-Mines, a été élu premier vice-président ; Bill Tindale, de Montréal, deuxième vice-président ; Gerry Gilmour, de Montréal, président du comité alpin ; Yves Charbonneau, de Montréal, président du comité nordique, et Dave Midgley, d'Ottawa, président du développement des juniors.

On notait la présence des délégués des zones de la Vallée du St-Laurent, de la Vallée du St-Maurice, de la zone laurentienne, de la zone saguenéenne et de la zone de la Gatineau et de Gaspé.

Dans les majeures

AU BATON

LIGUE AMERICAINE

	J	AB	P	CS	Mo.
Causey, Kansas C.	22	88	13	31	.352
Robinson, Chicago	27	103	18	35	.340
Boyer, New York	26	103	14	35	.340
Wagner, L. Angel.	31	121	17	41	.339
Schilling, Boston	25	104	17	35	.337
Allison, Minnesota	29	103	19	34	.330
Yastrzemski, Bost.	25	97	17	32	.330
Kaline, Détroit	29	116	19	38	.328
Maizone, Boston	25	93	8	30	.323
Fox, Chicago	27	109	19	34	.312

LIGUE NATIONALE

	J	AB	P	CS	Mo.
Covington, Philad.	25	79	17	29	.367
F. Alou, S. Franc.	30	124	27	44	.355
Fairly, L. Angeles	31	109	17	38	.349
Groat, St-Louis	33	135	20	44	.326
Edwards, Cincinn.	28	95	9	31	.326
Bailey, S. Franc.	20	53	11	17	.321
Aaron, Milwaukee	33	125	28	40	.320
Cepeda, S. Franc.	32	126	21	40	.317
James, St-Louis	26	70	6	22	.314
White, St-Louis	33	131	21	41	.313

CIRCUITS
LIGUE AMERICAINE

Tresh, New York	7
Nicholson, White Sox	7
Hinton, Sénateurs	7

LIGUE NATIONALE

Aaron, Braves	11
F. Alou, Giants	7
Cepeda, Giants	7
Covington, Phillies	7

POINTS PRODUITS
LIGUE AMERICAINE

Nicholson, White Sox	24
Robinson, White Sox	23
Kaline, Tigers	21
Allison, Twins	21
Osborne, Sénateurs	20

LIGUE NATIONALE

Fairly, Dodgers	26
Covington, Phillies	26
Aaron, Braves	25
F. Alou, Giants	25
White, Cardinaux	25

LANCEURS
LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.
Fischer, Athlétiques	5	0	1.000
Stock, Orioles	3	0	1.000
Morehead, Red Sox	3	0	1.000
Herbert, White Sox	4	1	1.000
Bouton, Yankees	3	1	.750
Buzhardt, White Sox	3	1	.750

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.
Simmons, Cardinaux	5	0	1.000
O'Dell, Giants	4	0	1.000
Mackenzie, Mets	3	0	1.000
Perranoski, Dodgers	5	1	.857
Nottebart, Colts	4	1	.800
Maloney, Reds	4	1	.800
Koufax, Dodgers	4	1	.800

La recrue Dave Morehead limite les Sénateurs à un coup sûr

Ce fut vraiment la fin de semaine des lanceurs dans les Majeures. Toutefois, après l'exploit de Sandy Koufax, samedi soir à Los Angeles, ce fut la recrue Dave Morehead qui a le plus excellé. Il a lancé une partie d'un coup sûr contre les Sénateurs de Washington éclipsant les performances de Jim Bouton des Yankees, qui a accordé seulement deux coups sûrs aux Orioles de Baltimore. Samedi, Ted Bowsfield des Athlétiques de Kansas City en a fait de même contre les Twins du Minnesota et Larry Jackson, aidé de Don Elston, a limité les Colts de Houston à ce nombre de coups sûrs. Toutefois, Jackson a perdu cette partie au compte de 1-0.

Le coup sûr accordé par Morehead fut le septième circuit de Chuck Hinton dès la manche initiale.

La performance de Morehead a permis aux Red Sox de Boston de diviser les honneurs d'un programme double avec les Sénateurs. Dans la première joute, ces derniers ont eu raison des Red Sox au compte de 3-2 en vertu d'un circuit de Don Lock à la 14e manche.

Dans la seconde, Frank Malzone a claqué un circuit contribuant à faire subir un échec à Claude Osteen.

Bouton brille

Bouton a limité les Orioles à deux coups sûrs alors que les Yankees ont triomphé de ces derniers au compte de 2-0. Son opposant au monticule, le brillant Steve Barber, en quête de sa septième victoire, lui a tenu tête jusqu'à la neuvième manche. Dans celle-ci, Luis Aparicio, habituellement un fiable manieur de gant, a commis une bévue et a fourni aux New-Yorkais une occasion en or de compter. Un double d'Elston Howard, un mauvais lancer de Barber et un ballon sacrifice de Tony Kubek ont produit les deux points des vainqueurs.

Les Athlétiques de Kansas City, en vertu du ballon sacrifice de Norm Siebern à la huitième manche, ont vaincu les Twins du Minnesota par 2-1 à la faveur de Dave Wickersham. Jim Perry a essuyé son deuxième revers d'affilée depuis qu'il est passé des Indiens de Cleveland aux Twins. A chaque fois, il n'a pas été chanceux perdant par une mince marge malgré une performance louable.

Les meneurs de l'Américaine, les White Sox de Chicago, ont écrasé les Angels de Los Angeles, par 14-2, mais ils ont plié l'échine devant ces derniers par 7-6, en 12 manches, dans la seconde partie.

Un triple de Leon Wagner, suivi d'un double par Lee Thomas, ont procuré aux Angels leur marge victorieuse.

Les Indiens de Cleveland ont disposé des Tigers de Détroit par 9-3. Sam McDowell s'est distingué au monticule en limitant ses adversaires à six coups sûrs tandis que Woodie Held, grâce à un double et à un triple, a été l'étoile offensive.

L'histoire authentique de l'enseigne

MID-TOWN MONTREAL

Depuis plus de 26 ans, les automobilistes de Montréal ont su que l'enseigne ci-dessus signifie

VALEUR !

Plus de 60,000 voitures à cette enseigne sillonnent les rues de Montréal — une preuve excellente que nos clients nous font

CONFIANCE !

La réputation de Mid-Town de donner le meilleur service possible signifie que le client obtient la plus grande

SATISFACTION !

Quand vous projetterez l'achat d'une nouvelle voiture, voyez Mid-Town. Quand vous aurez suivi l'exemple des milliers de gens qui ont fait affaire avec nous, vous comprendrez pourquoi il est payant de se rendre chez Mid-Town.

MID-TOWN MOTORS

L'endroit tout indiqué pour transiger

BOUL. DORCHESTER OUEST (angle Bishop) UN. 6-9961

Pontiac — Acadian — Buick — Cadillac — Vauxhall

HENNESSY
Cognac

Le "BRAS ARMÉ" Hennessy est l'une des marques commerciales les plus connues dans le monde. Le Cognac Hennessy, provenant des plus grandes réserves de Cognac vieux au monde, est inégalable par la constance de sa qualité.

LA CONSUL 1963

le confort familial • sedans 2 ou 4 portes — accueillent facilement 5 adultes • sièges baquet en caoutchouc-mousse • coffre de 21 pi. cu. — le plus grand de cette catégorie (en plus, moteur de 53 CV : boîte synchromesh à 4 vitesses).

le prix d'une petite voiture • paiement initial modique — conditions faciles • rabais généreux pour votre vieille voiture (elle parcourt plus de 40 milles au gallon).

- LIVRAISON IMMEDIATE
- CHOIX de MODELES et COULEURS
- ECHANGES ACCEPTES
- GARANTIE UN AN ou 12,000 MILLES

FORD British SALES-SERVICE

TEL :
274-4384
274-4386
274-4146
274-4196

benoit MOTORS
VENTE — SERVICE — PIÈCES
7865 ST-HUBERT
274-4384

ANGLIA • CONSUL 315 • CONSUL CORTINA • CONSUL CAPRI

QUEL QUE SOIT VOTRE SPORT HEMSLEY'S A UN TROPHÉE APPROPRIE... OU PEUT EN FAIRE UN POUR VOUS

Nous pouvons vous offrir un trophée pour tous les sports ou genres d'activités imaginables : badminton □ baseball ■ quilles □ bridge ■ criquet □ escrime ■ pêche □ football ■ golf □ balle au mur ■ hockey □ soccer ■ courses d'autos sport □ natation ■ tennis □ athlétisme ■ levée de poids □ lutte ■ et autres.

Demandez un exemplaire gratuit de notre catalogue des trophées ou utilisez le coupon ci-dessous

HEMSLEY'S
DEPT. DES TROPHÉES EN GROS
394 ouest, rue St-Jacques, VI. 2-9651

CLIENTS DE L'EXTERIEUR, NOUS PAYONS LES FRAIS D'APPEL.

CIGARETTES "EXPORT"
BOUT UNI ou FILTRE

PARLONS TRANSPORT — *LA NOUVELLE BENNE "ECONODUMP"*

BRANTFORD

Pour plus de détails, communiquez avec "votre representant Brantford" au Centre d'équipement pour camions et remorques de Montréal, 8335 St-Michel, tél RAymond 8-3646, ou avec votre marchand de camions local.

Joute sans point ni coup sûr, dans la Ligue Nationale jr

Pierre Martin, du St-Jérome répète l'exploit de Koufax

(par G.P.) — L'an dernier, Pierre Martin avait disputé quelques joutes, à l'occasion, dans l'uniforme des Cardinaux de St-Jérôme, mais à chaque fois, devant l'excellence du personnel de lanceurs des Cardinaux, il ne pouvait se mériter un poste régulier.

A titre de régulier, Martin a vraiment impressionné, hier, alors qu'il a réussi une joute sans point ni coup sûr aux dépens des Barons de Longueuil, lors de l'ouverture du baseball junior sur la rive sud. Les Cardinaux ont gagné, 10-0.

Martin a fait preuve d'un magnifique contrôle au cours de la rencontre, retirant 14 frappeurs sur des prises, tout en n'allouant qu'un seul but sur balles. Il a également attrapé Clément Rouillier dans le dos, à la fin de la septième et dernière manche.

Possédant une balle rapide à l'extérieur très efficace, Pierre peut également lancer avec succès une courbe décevante et une balle tombante assez précise.

En trois occasions au cours du match, Martin a retiré au bâton les trois frappeurs à lui faire face dans la même manche. Il a raté une chance d'égaliser le record de sept retraits successifs sur des prises, établi par Denis Tressider, du Rosemont, l'an dernier.

Au bâton

Au bâton, le receveur Serge Larouche et le 2e but Jean-Pierre Lauzon ont brillé avec trois coups sûrs en quatre présences au bâton chacun. Lauzon a de plus fait compter deux points, tout comme le champ centre Ghislain Cloutier. En fait, chez les réguliers du club, seuls le champ gauche Richard Gray et Martin n'ont pu réussir un coup sûr.

Chez les perdants, qui étrennaient un uniforme neuf, deux joueurs ont surtout attiré l'attention, soit le champ centre Howie Murphy et le lanceur Johnny Gross.

Murphy, un Noir, patrouille avec agilité le champ centre, et nombreux sont ceux qui ne peuvent s'empêcher de faire le parallèle entre lui et Chuck Este, un ex-porte-couleurs du Longueuil Jr.

Quant à Gross, il a laissé voir qu'il n'avait pas perdu toute sa rapidité au cours de son séjour dans le baseball senior, mais ses coéquipiers ne l'ont pas appuyé à la défensive, commettant quatre erreurs, et lançant régulièrement la balle derrière le coureur.

De plus, le manque de rapidité du receveur Michel Labonté a permis aux Cardinaux de voler sept buts, et même André Lauzon, le joueur le plus lent du circuit, a réussi un larcin.

En somme, les Barons pourront s'améliorer en autant qu'ils pratiqueront assidûment au cours des deux ou trois prochaines semaines, et déjà, ses porte-couleurs parlent avec enthousiasme de l'influence qu'il exerce sur eux. Les Barons ne se contenteront pas d'un seul gain si seulement les vétérans tels Rouillier, Gross, etc. ne perdent pas patience.

Toutes les autres joutes à l'affiche ont dû être contremandées à cause de l'état détrempé du terrain.

St-Jérôme	Ab	P	Cs	Pp
Millette, 3e b.	5	0	1	0
Larouche, rec.	4	3	3	1
Lécuyer, c.d.	4	2	2	1
Cloutier, c.c.	4	1	2	2
Lauzon, A., 1er b.	3	1	2	1
Gray, c.g.	2	1	0	0
a)—Tessier, c.g.	1	0	0	0
Vermette, a.-c.	4	1	2	1
Lauzon, J.-P., 2e b.	4	1	3	2
Martin, lan.	4	0	0	0
	35	10	15	8

Barons	Ab	P	Cs	Pp
Murphy, c.c.	2	0	0	0
Gagnon, 3e b.	3	0	0	0
Rouillier, Cl., c.d.	2	0	0	0
b)—Droz	0	0	0	0
Rouillier, G., 1er b.	3	0	0	0
c)—Corbeil.	0	0	0	0
Labonté, rec.	3	0	0	0
Desroches, c.g.	2	0	0	0
Milleville, 2e b.	2	0	0	0
Lepage, a.-c.	2	0	0	0
Gross, lan.	2	0	0	0
	21	0	0	0

a)—a frappé pour Gray, à la 6e manche; b)—a couru pour Clément Rouillier, à la 7e manche; c)—a couru pour Gilles Rouillier, à la 7e manche. E: G. Rouillier, J. P. Lauzon, Lepage (2) et Desroches. DJ: J. P. Lauzon et A. Lauzon; Laissés sur les buts: St-Jérôme 7; Longueuil 2. BV: Millette, Larouche 2, A. Lauzon, Gray, Vermette, J. P. Lauzon. 2 b: Lécuyer et A. Lauzon.

	Ml	Cs	P	Pm	Bb	Rab
Martin (1-0), g.	7	0	0	0	1	14
Gross (0-1), p.	7	15	10	9	1	7

Attrapé par Martin (C. Rouillier). Arbitres: Baril, St-Jean et Smith.

ULTIME EFFORT — Le sauteur CHRISTIAN OHIRI, un étudiant de Harvard, a exécuté un saut de 47 pieds, 3¼ pouces, et a mérité la victoire du championnat américain dans cette épreuve. Il a fourni son ultime effort comme la photo l'indique.

(téléphoto AP)

Edmonton couronné champion canadien

EDMONTON. (PC) — Les Oil Kings ont doté la ville d'Edmonton de son premier championnat junior canadien, samedi, en triomphant des Flyers de Niagara Falls, 4-3 dans la sixième joute de la finale de la coupe Memorial.

Par le passé, les Oil Kings ont atteint la finale nationale cinq fois et les Athlétiques à deux occasions. Les Oil Kings ont subi la défaite au cours des trois dernières années.

Les Oil Kings ont pris une avance de 4-0 avant que les Flyers enregistrent leurs trois buts en l'espace de neuf minutes à la troisième période.

Glen Sather, Butch Paul et Gregg Pilling ont marqué les buts du Edmonton. Bill Glashan, Ron Shock et Terry Crisp ont réussi ceux du Niagara Falls.

Plus de 6,700 spectateurs ont assisté à la joute décisive.

L'arbitre Frank Daigneault, de Montréal, a imposé une seule punition, une mineure à Mestinsek, du Edmonton.

Plusieurs spectateurs ont envahi la patinoire après la joute. Le capitaine Roger Bourbonnais, qui en était à sa dernière joute chez les juniors, a été soulevé sur les épaules de ses coéquipiers.

Dans le vestiaire des champions, le gérant général Léo Leclerc et deux rédacteurs sportifs d'Edmonton ont été poussés sous la douche au cours des célébrations de la victoire.

PREMIERE PERIODE

1—Edmonton: Fox (Bourbonnais, Falkenburg) 11:42
Aucune punition.

DEUXIEME PERIODE

2—Edmonton: Sather (Mestinsek, Paul) 7:55
3—Edmonton: Paul (Sather, Mestinsek) 17:01
Aucune punition.

TROISIEME PERIODE

4—Edmonton: Pilling (Fleming, Rochefort) 4:11
5—Niagara Falls: Glashan (Hergott, Schock) 9:08
6—Niagara Falls: Schock (Maxner, Crisp) 12:09
7—Niagara Falls: Crisp (Maxner) 18:21
Punitions: Mestinsek 9:01.

ARRETS

Gardner	11	12	7	— 30
Kirk	11	8	8	— 27

Hartman champion

— Barney Hartman, d'Ottawa, a remporté le championnat de l'omnium canadien au tir aux pigeons d'argile en triomphant en supplémentaire de Ken Sedieckly, du Michigan.

Les deux rivaux avaient terminé les rondes régulières dans les quatre classes avec une fiche de 496 cibles sur 500 oiseaux. Le Canadien triompha lorsque son rival, en ronde supplémentaire, manqua le 4e oiseau.

Toutefois, l'Américain a triomphé dans l'omnium à calibre .12.

Le Montréalais Eddy Tuvo l'a emporté dans la classe fermée au calibre .12.

Par ailleurs, les Montréalais Nort Francis, au calibre .410, Harry Wilsie, au calibre .28, et Art Guthrie, au calibre .20, se sont assuré les titres de ces classes pour le Québec.

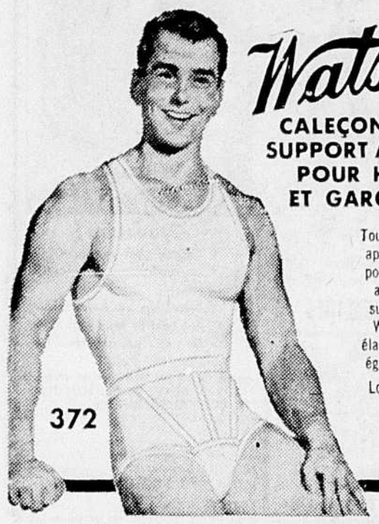

Watson's
CALEÇON COURT À SUPPORT ATHLÉTIQUE POUR HOMMES ET GARÇONNETS

Tous les hommes actifs apprécient vraiment la poche formant support athlétique et le triple support abdominal du WATSON'S. Ceinture élastique—confort sans égal pour les hommes.

Long usage, exécution soignée, se lave facilement—pas de repassage. Gilets assortis.

15-W-0-F

35e anniversaire de la Ligue Maisonneuve

La Ligue de tennis Maisonneuve se prépare à fêter de façon éclatante ses 35 années d'existence.

En effet, c'est en 1928 que quelques fervents du tennis ayant à leur tête le docteur Bonin, décidaient de fonder cette ligue qui n'a cessé d'opérer si ce n'est durant les 5 années de guerre.

Plusieurs noms connus se sont succédés à la direction de ce populaire circuit entre autres : Hervé Racine, Laurier et Armand Belleville, Robert Charlebois, Georges Dionne, etc.

Afin de célébrer dignement cet événement, une assemblée générale sera tenue mardi le 14 mai 1963 à 8 hres p.m. au chalet du club de tennis Papineau angle Everett et Garnier.

A cette occasion, il y aura aussi élection des membres de l'exécutif et du comité des fêtes du 35e anniversaire; et pour souligner davantage cette circonstance, il est question de fonder pour la première fois dans les annales du tennis au Québec une section juvénile (16 ans et moins) pour jeunes filles. Cette catégorie s'ajouterait ainsi à celles déjà existantes des hommes A et B, dames et juvéniles garçons.

Vente et réparations
de moteurs hors-bord
TONDEUSES A GAZON
BATEAUX *CRESTELINERS *O.M.C. *TRAVELLERS
D M B
Dupuis Motor Boat Reg'd.
3597 Hochelaga
526-7708
Salle d'exposition
Centre Paul-Sauvé
Beaubien et Pie-IX

TABAC À CIGARETTES
Matinée
coupe extra-fine
pour machines à rouler
les cigarettes

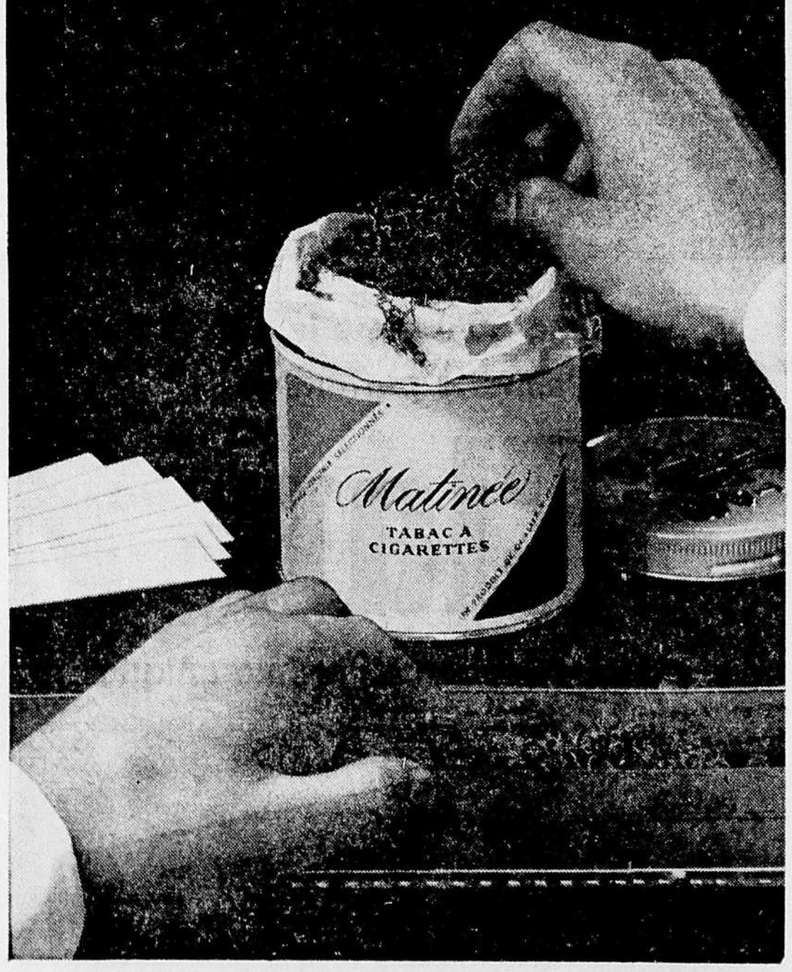

A la main ou à la machine, les tabacs Virginie sélectionnés, coupés extra-fin, qui composent le mélange Matinée donnent des cigarettes bien remplies, faciles à fumer, roulées exactement à votre goût.

TABAC À CIGARETTES
Matinée

UN PRODUIT DE QUALITÉ DE LA COMPAGNIE IMPERIAL TOBACCO

Soignez votre golf

Leçon No 17

DIAGNOSTIC : Vous visez mal.
TRAITEMENT : Ne commencez jamais votre mouvement avant d'avoir enligné votre coup correctement. A l'adresse, vous devez habituellement vous déplacer un peu après avoir pris position devant la balle. Ne présumez pas que vous visez bien, vérifiez votre position à l'adresse.
PLAINTE : Manque de précision.

CHENIER

SUITE DE LA PAGE 41

coups sûrs du Villeray avec un triple et un simple.

Longueuil	Ab	P	Cc	Pp
Poitras, 2e but	3	0	1	0
Bédard, a-court	3	0	0	0
McClaren, 1er but	3	0	0	0
S. Roy, rec.	3	0	1	0
Ouellette, cd.	3	0	0	0
Campeau, c. g.	3	0	1	0
Craig, c. c.	3	0	0	0
Bourneois, 3e but	2	0	0	0
Groleau, l.	1	0	0	0
a-N. Roy	1	0	0	0
Desfossés, l.	0	0	0	0
Totaux	25	0	3	0

Villeray	Ab	P	Cc	Pp
O'Meara, a-court	3	1	0	0
Thomas, 2e but	3	2	2	0
Lemieux, c-c.	1	0	0	1
Bilodeau, c-g	3	0	1	1
Quevillon, 1er but	3	0	0	0
Cattarro, 3e but	2	0	1	0
Germain, c-d	3	0	0	0
Bélisle, rec.	3	0	0	0
Chénier, l.	2	1	0	0
Totaux	23	4	4	2

a—a frappé un roulant pour Groleau à la 6e. — Erreurs: O'Meara, Thomas, Poitras, (3), S. Roy; laissés sur les buts: Longueuil 3, S. Roy; laissés sur les buts: Longueuil 3, Villeray 6; buts volés: Cattaro, Bédard, Campeau; Triple: Thomas.
Arbitres: Délisle, Laramée, Dechiaro, Brière.

	ml	cs	p	pm	bb	rab
Chénier (G. 1-0)	7	8	0	0	0	5
Groleau (P. 0-1)	5	4	4	2	2	7
Desfossés	1	0	0	0	1	2

Atteint par Groleau (O'Meara).

Claude Poitras et Serge Roy ont obtenu les autres simples du Longueuil à la 6e manche.

L'adversaire de Chénier, le droitier Gaétan Groleau pouvait quitter le terrain la tête haute. Cinq erreurs de ses coéquipiers ont quelque peu gâché la performance de quatre coups sûrs du jeune lanceur de 15 ans. Avant de céder sa place à Réal Desfossés à la sixième manche, Groleau avait retiré sept frappeurs au bâton. Les vainqueurs ont compté un point à la manche initiale et trois autres à la cinquième.

Coup d'oeil . . .

Le match a été précédé d'un défilé et des cérémonies d'ouverture . . . Le lanceur d'occasion était **M. Lucien Saulnier,** président du Comité exécutif : le frappeur **Reginald Dawson,** maire de Ville Mont-Royal, et le receveur **Arthur Gagnon,** conseiller de Villeray . . .

Le président PETE SICURO, du Villeray a révélé qu'il suspendra probablement le receveur JEAN-PAUL CAMPEAU et le voltigeur-lanceur LEO BLANCHETTE qui brillaient par leur absence hier . . . Quatre joutes figureront au calendrier demain soir : ST-LAURENT jouera à VILLERAY, ST-JEAN-DE-MATHA à VERDUN, LAVAL à KINSMEN et VILLE MONT-ROYAL à NOTRE-DAME-DE GRACE.

Des ressorts?
Et pour quoi faire?

LA VOITURE LA PLUS MODERNE QUI SOIT flotte sur du liquide... pas de ressorts ni d'amortisseurs, pas de roulis ni de tangage, même sur les routes les plus cahoteuses. Le secret? La plus récente réalisation technique de BMC—le système de suspension qui fait littéralement flotter la voiture sur du liquide. La Morris 1100 est dotée de ce système de suspension, ainsi que du moteur transversal pour un meilleur rendement et de freins à disques pour plus de sécurité (autres innovations techniques de BMC). Bref, mieux vous apprendrez à connaître les voitures BMC, plus vous serez persuadé que... **nul fabricant n'incorpore plus de perfectionnements à ses autos que** BMC

LA MORRIS 1100

The British Motor Corporation (Canada) Ltd.
FABRICANTS DES AUTOMOBILES AUSTIN, MORRIS, RILEY, WOLSELEY, MG ET AUSTIN-HEALEY

63-2F

L'HEURE DES QUILLES

	NOM	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	TOTAL
1	GABY BOLDUC	9	28	40	47	77	101	118	125	132	152	152
2	"	17	24	44	56	60	90	119	139	159	188	340
3	"	30	59	78	87	103	122	142	162	180	199	539

SEMAINE PROCHAINE: J.-P. CHARPENTIER

	NOM	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	TOTAL
1	F. LAVIGNE	20	40	67	86	95	115	132	139	158	177	177
2	"	9	39	69	96	115	124	153	173	192	211	388
3	"	18	31	38	47	66	86	106	126	152	169	557

MOLSON FÉLICITE LES GAGNANTS DU 8e TOURNOI DE PÊCHE ANNUEL

ASSOCIATIONS ET CLUBS GAGNANTS

Les principaux gagnants du tournoi de pêche organisé par le club de pêche Molson ont reçu le 12 janvier leurs prix et trophées des mains du ministre de la Chasse et des Pêcheries. On voit ici, de gauche à droite, MM. Richmond Pelletier, directeur du Club de pêche Molson Inc.; P. M. Poaps, président du Stanstead Fish and Game Club, gagnant du trophée or 1962; J. David Molson, gérant général adjoint de la Brasserie Molson du Québec Limitée; l'honorable B. Arsenault; Zotique Lespérance, adjoint au président de la Brasserie Molson du Québec Limitée.

GAGNANTS DES PRIX DE $50 ET DES MÉDAILLES D'OR

Achigan Petite Bouche — Lancer à l'appât — 6 lbs 1 once
Donald Lauzière — Club Chasse et Pêche Stanley Roxton Pond

Achigan Petite Bouche — Pêche immobile — 7 lbs 4 onces
Jos. Potvin — Club de Pêche et Chasse Laurier

Achigan Petite Bouche — Lancer léger — 7 lbs ¼ once
Ernest Nantel — Club de Chasse et Pêche Les Amis du Coin Viger

Achigan Petite Bouche — A la mouche — 6 lbs 5 onces
Lloyd A. Styan — Club de Conservation du Memphremagog

Achigan Petite Bouche — A la trôle — 6 lbs 1 once
J. N. Degré — Club de Conservation du Memphremagog

Bar du St-Laurent — Pêche immobile — 14 lbs 10 onces
Joseph L. Lachance Sr. — Club de Chasse et Pêche Montmagny-L'Islet Inc.

Brochet — Lancer à l'appât — 33 lbs 2 onces
Bran Seymour — Association des Chasseurs et Pêcheurs de Rouyn-Noranda Inc.

Brochet — Pêche immobile — 34 lbs 1 once
Jules Breton — Association des Chasseurs & Pêcheurs de Rouyn-Noranda Inc.

Brochet — Lancer léger — 31 lbs 1 once
Ed. C. Miller — "Broadback River Fishing Camps"

Brochet — A la mouche — 15 lbs
Adélard Faubert — Club Sportif des Pêcheurs du Lac St-François

Brochet — A la trôle — 32 lbs
Jean-Pierre Bouvrette — Association de Chasse et Pêche des Laurentides

Brochet maillé — Lancer à l'appât — 4 lbs 6 onces
J. A. Boissé — Club Chasse et Pêche Stanley Roxton Pond

Brochet maillé — Pêche immobile — 4 lbs 9 onces
Maurice Boislard — Club Chasse et Pêche "Larochelle" D'Asbestos

Brochet maillé — Lancer léger — 3 lbs 13 onces
Gérald Seaman — L'Association de Pêche S.E.R.A.

Brochet maillé — A la mouche — 4 lbs 3 onces
Dale Rediker — "Stanstead County Fish & Game Club"

Brochet maillé — A la trôle — 3 lbs 12 onces
Joseph Salmon — Club Chasse et Pêche Stanley Roxton Pond

Doré — Lancer à l'appât — 10 lbs 10 onces
Gérard Chartrand — Club de Chasse et de Pêche de Laprairie

Doré — Pêche immobile — 14 lbs 14 onces
Roger Normandin — Pêcheurs Sportifs du Lac St-Louis Inc.

Doré — Lancer léger — 15 lbs 9 onces
Lucien Barrette — Club de Pêche et Chasse Laurier

Doré — A la mouche — 11 lbs 7 onces
Bran Seymour — Association des Chasseurs et Pêcheurs de Rouyn-Noranda Inc.

Doré — A la trôle — 15 lbs 5 onces
Jerry St-Jean — Club de Pêche et Chasse Laurier

Maskinongé — Lancer à l'appât — 32 lbs 15 onces
Rolland Marcotte — Pêcheurs Sportifs du Lac St-Louis Inc.

Maskinongé — Pêche immobile — 50 lbs
Jean-Luc Raymond — Club de Chasse et Pêche de Chambly Inc.

Maskinongé — Lancer léger — 25 lbs 12 onces
Louis St-Jean — Club de Chasse et Pêche Maska Inc.

Maskinongé — A la mouche — 17 lbs 10 onces
Jacques Davignon — Pêcheurs Sportifs du Lac St-Louis Inc.

Maskinongé — A la trôle — 39 lbs 8 onces
Roméo Lepage — Club Sportif des Pêcheurs du Lac St-François

Ouananiche — Lancer à l'appât — 7 lbs 5 onces
Mme W. Gregor — Club de Pêche Outfitter — Schefferville

Ouananiche — Pêche immobile — 7 lbs 15 onces
Gérard Servant — Association Chasse et Pêche Lac St-Jean Roberval

Ouananiche — Lancer léger — 6 lbs 12 onces
René Dumas — Association Chasse et Pêche Lac St-Jean Roberval

Ouananiche — A la mouche — 8 lbs 4 onces
Bruno Delisle — Association Chasse et Pêche Lac St-Jean Roberval

Ouananiche — A la trôle — 9 lbs 1 once
Arthur Gosselin — "Val D'Or/Bourlamaque Sportsmen's Club"

Perchaude — Lancer à l'appât — 1 lb 9 onces
Helen McCartney — Club Sportif des Pêcheurs du Lac St-François

Perchaude — Pêche immobile — 1 lb 11 onces
Marcel Lemyre — Association Chasse et Pêche de Lac Mégantic

Perchaude — Lancer léger — 2 lbs 6 onces
Gordon Sorli — Association des Chasseurs et Pêcheurs de Rouyn-Noranda Inc.

Perchaude — A la mouche — 2 lbs 1 once
Lloyd A. Styan — Club de Conservation du Memphremagog

Perchaude — A la trôle — 1 lb 13 onces
Roger Normandin — Pêcheurs Sportifs du Lac St-Louis Inc.

Saumon des eaux intérieures — Lancer à l'appât — 4 lbs 14 onces
Clifford T. Rediker — "Stanstead County Fish & Game Club"

Saumon des eaux intérieures — Pêche immobile — 9 lbs 11 onces
Harold Emslie — "Stanstead County Fish & Game Club"

Saumon des eaux intérieures — Lancer léger — 3 lbs 14 onces
Maurice Robin — Club Chasse et Pêche Stanley Roxton Pond

Saumon des eaux intérieures — A la mouche — 5 lbs 13 onces
Roland Beaumier — Club de Chasse et Pêche de Chambly Inc.

Saumon des eaux intérieures — A la trôle — 8 lbs
Jerome D'Ascoli — Club de Conservation du Memphremagog

Truite arc-en-ciel — Lancer à l'appât — 7 lbs 2 onces
Dale Rediker — "Stanstead County Fish & Game Club

Truite arc-en-ciel — Pêche immobile — 9 lbs
Gérard Surprenant — "Stanstead County Fish & Game Club"

Truite arc-en-ciel — Lancer léger — 6 lbs 15 onces
Estelle Bouvrette — Assn de Chasse et Pêche des Laurentides

Truite arc-en-ciel — A la mouche — 5 lbs
Mme Julien Millette — Association Chasse et Pêche St-Jovite

Truite arc-en-ciel — A la trôle — 6 lbs 3 onces
Emmanuel Samson — Club de Chasse et Pêche Petit Lac Magog Inc.

Truite brune — Lancer à l'appât — 7 lbs 5 onces
Berchmans Cloutier — "Stanstead County Fish & Game Club"

Truite brune — Pêche immobile — 7 lbs 12 onces
Léonard Labbé — "Stanstead County Fish & Game Club"

Truite brune — Lancer léger — 7 lbs 3 onces
Yvan Turgeon — "Val D'Or/Bourlamaque Sportsmen's Club"

Truite brune — A la mouche — 7 lbs 7 onces
Lloyd A. Styan — Club de Conservation du Memphremagog

Truite brune — A la trôle — 10 lbs
Dr J. C. Dickison — Club de Conservation du Memphremagog

Truite grise — Lancer à l'appât — 23 lbs 14 onces
Jérôme St-Onge — Club de Chasse et Pêche de Schefferville

Truite grise — Pêche immobile — 21 lbs 2 onces
C. M. Lévesque — Club de Chasse et Pêche de Schefferville

Truite grise — Lancer léger — 20 lbs 4 onces
Jean B. Lévesque — Club de Pêche Outfitter — Schefferville

Truite grise — A la mouche — 26 lbs 12 onces
Paul Parent — Club de Pêche Outfitter — Schefferville

Truite grise — A la trôle — 34 lbs 8 onces
Jerry St-Jean — Club de Pêche et Chasse Laurier (Hull)

Truite mouchetée — Lancer à l'appât — 8 lbs 3 onces
Jerry St-Jean — Club de Pêche et Chasse Laurier

Truite mouchetée — Pêche immobile — 10 lbs 2 onces
James Guffie — Peter Schoch — La Terrière

Truite mouchetée — Lancer léger — 11 lbs 8 onces
Edward H. Hall — "Broadback River Fishing Camps"

Truite mouchetée — A la mouche — 8 lbs 8 onces
Donald C. O'Brien Jr — "Broadback River Fishing Camps"

Truite mouchetée — A la trôle — 8 lbs 10 onces
F. Demaret — Association de Pêche D'Amos

Saumon de l'Atlantique — A la mouche — 37 lbs
Dr D. S. Thurber — "Isukustook Fish & Game Club".

TOUS LES GAGNANTS DES MÉDAILLES D'ARGENT, DE BRONZE ET DE TOURNOI *ont été avisés. La liste complète des gagnants du tournoi 1962 est publiée et sera envoyée sur demande.*

CLUB DE PÊCHE MOLSON INC. — MOLSON FISHING CLUB

LA BRASSERIE **MOLSON** DU QUÉBEC LIMITÉE

Lors de la finale des Golden Gloves

A cause d'un oubli, 2 boxeurs participeront à deux rencontres

Les boxeurs qui montent entre les câbles au cours du tournoi des Golden Gloves ne pourraient pas être plus amateurs.

Pour la longue période d'entraînement et la durée du tournoi, ils ne recevront aucune compensation monétaire.

Encore plus, ils doivent même à l'occasion débourser quelques dollars pour l'équipement personnel nécessaire.

La seule satisfaction possible, à part la participation au tournoi, c'est sans aucun doute la fierté d'avoir gagné le championnat de la catégorie, ou tout au moins d'avoir participé à la série finale. Car il y aura un trophée pour remémorer ces quelques minutes.

A cause d'un oubli bien compréhensible de Jerry Shears, coordonnateur du tournoi, Jacques Boissonnault, de l'école de boxe Régis Chartrand, a failli perdre tout cela, et ce sans subir un seul échec.

C'est son gérant, Chartrand, qui a en quelque sorte sauvé la situation jeudi soir, lorsqu'il a fait constater aux dirigeants de l'UAA, section boxe, qu'à l'issue du combat Denis Fontaine - Guy McNeil, plus tard, dans la soirée, il resterait trois boxeurs pour la finale chez les novices de 156 livres.

Un oubli

En effet, soit McNeil, soit Fontaine aurait atteint la finale, où était déjà rendu Luc Pivin, un autre protégé de Chartrand qui a éliminé Murphy Eatman, mardi soir, et évidemment Boissonnault.

Constatant son oubli, Shears a dû prendre les mesures nécessaires. Il a tout d'abord contremandé le match McNeil-Fontaine, et comme il ne voulait pas laisser s'affronter, du moins en semi-finale, deux pugilistes du même club, il a décidé d'organiser des rencontres Pivin-McNeil et Boissonnault-Fontaine.

Evidemment, cet oubli n'est pas sans entrainer quelques inconvénients. Tout d'abord il a alourdi le programme de la finale de lundi, portant à 19 le total des matches. Surtout, il obligera les deux gagnants de ces premiers matches à se livrer un combat, leur deuxième de la soirée, dans le dernier match au calendrier.

Toutefois, il serait bon d'ajouter que Shears a quelque peu régularisé l'affaire en contremandant le match McNeil-Fontaine, car ainsi, il était en mesure de placer les quatre hommes dans les mêmes dispositions. Seule une malencontreuse blessure subie par le vainqueur de l'un des deux matches pourrait l'empêcher de revenir entre les câbles.

Au cours de la même soirée, 17 champions, dont dix dans la classe ouverte, seront couronnés champions des Golden Gloves 1963.

Succès de Chartrand

Déjà assuré du trophée Paul-Sauvé, décerné à l'instructeur qui a donduit le plus de boxeurs à la finale, dans la classe novice, Regis Chartrand tentera de remporter également le trophée Jack-Dempsey, attribué à l'instructeur qui a vu le plus de ses porte-couleurs couronnés champions, toujours dans la classe novice.

Présentement, quatre clubs sont déjà assurés d'une victoire : Laflèche, Drouin, St-Jean-Baptiste et Immaculée-Conception. Réjean Masse (Laflèche), Michel Langlois (Drouin) et Jean-Claude Baril (St-Jean-Baptiste) ont déjà remporté le verdict final, jeudi soir, tandis que Ghislain Pelletier et Joseph B. Paris, les deux finalistes dans la catégorie des 147 livres, portent tous deux les couleurs de l'Immaculée-Conception. Jacques Chevrier s'occupera probablement de Pelletier, tandis qu'il déléguera son assistant Onil Lepage pour aider Charlie Chase, un ex-professionnel, auprès de Paris.

Cependant, avec cinq boxeurs au moins en finale, Chartrand devrait remporter le trophée Dempsey assez facilement, d'autant plus que Claude Deveau, Roger Bishop et Normand Martel sont favoris pour gagner dans leur catégorie.

Plusieurs intéressants combats seront certes présentés dans la classe ouverte. Tout d'abord, les amateurs ne rateront pas la première présence dans une arène montréalaise de George Cherry, depuis son retour de Sao Paulo et des Jeux Panaméricains. Cherry affrontera Yvon Beaupré.

Abondance de gibier

Dans les forêts de la Bulgarie, qui couvrent un tiers de ce pays, on trouve en abondance des chevreuils, des sangliers, des chèvres, des ours, des perdrix et autres animaux.

Nelson Mercier, cantonné à Valcartier, et Parade Baldazarre, de la Palestre Nationale, devraient également se livrer un intéressant combat, et il en est ainsi de Michel Gouin, des Loisirs St-Jean-Baptiste, et Doug Scharf, de la Palestre Nationale.

Parmi les autres excellents boxeurs à l'affiche, soulignons Gaston Pelletier, de l'Immaculée-Conception, Jean-Claude Picard, de la Palestre Nationale, qui livrera bataille à son coéquipier Larry McGregor, dans la catégorie de 125 livres, Albert Breau, du White Owl, Paul Leblanc, du club Regis Chartrand, et John Gartner, du University Settlement.

Ce soir à 8 hrs
FINALE DES
GOLDEN GLOVES
(organisé par la Palestre Nationale)
admission générale
$2.00 — $1.00
CENTRE SPORTIF PAUL-SAUVÉ
BEAUBIEN et PIE IX — 725-3658

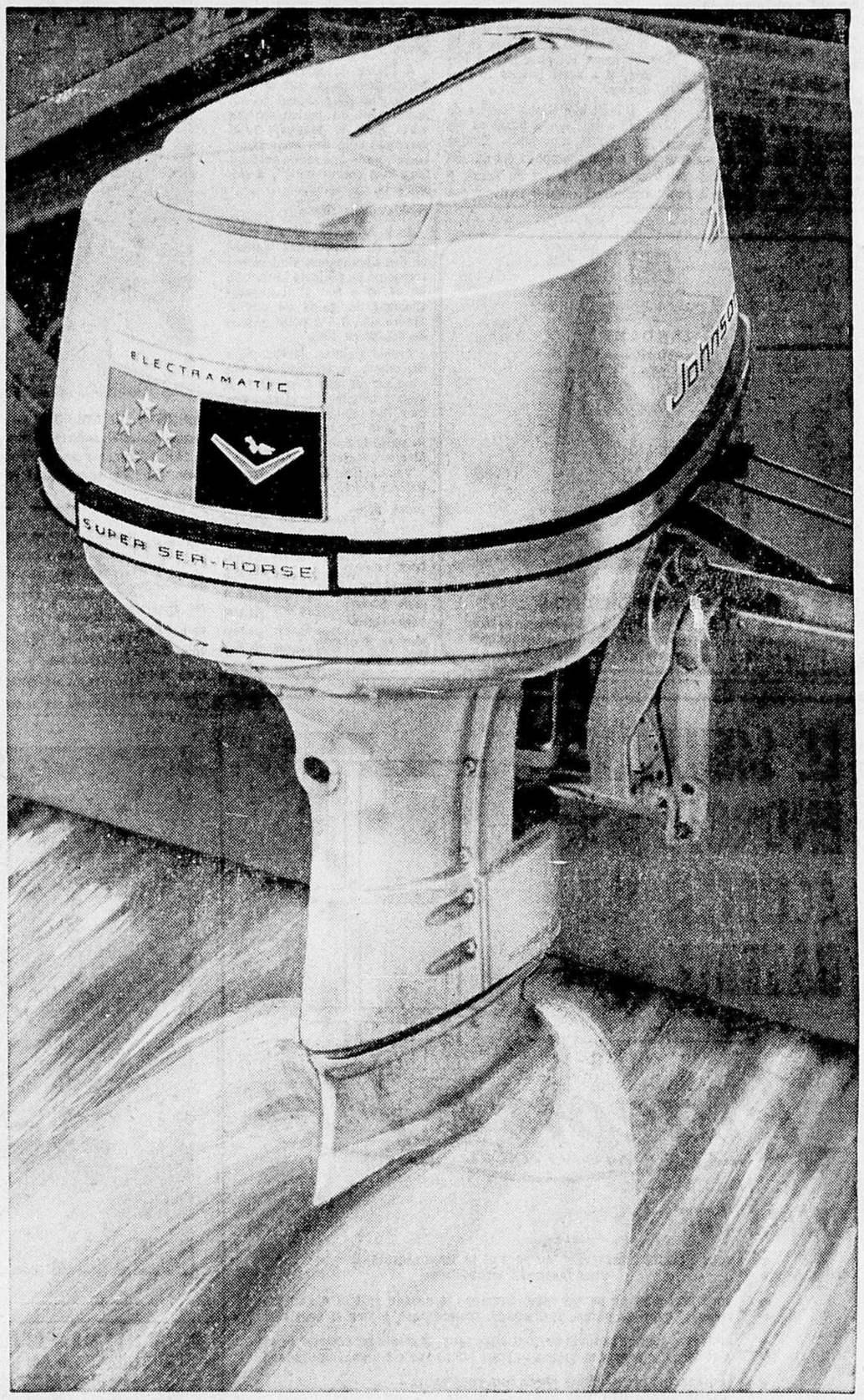

Ne vous méprenez pas sur son silence...

Le Johnson V-75 donne plus de force économique par livre que tout autre hors-bord, qu'importe la grosseur!

Pour sa grosseur, le Johnson Sea-Horse V-75 vous donne plus de puissance pour votre argent que tout autre hors-bord. Le V-75 peut tirer aisément 4 skieurs nautiques en 3 secondes et propulser de nombreux bateaux à plus de 40 milles à l'heure. Le V-75 réussit ce tour de force à 4500 t/m seulement, ce qui est un régime remarquablement bas pour les gros hors-bord. Le V-75 possède de la puissance pour satisfaire tout le monde, plus un bon fonctionnement silencieux sans égal. Une fois que vous aurez un V-75, vous n'en voudrez d'aucune autre sorte.

Le V-75 donne son meilleur rendement avec l'entrainement Electramatic, le nouvel embrayage Johnson. L'entrainement Electramatic commande les gaz et la transmission au moyen d'un levier unique. C'est silencieux, souple, sûr et instantané, sans secousse ni grincement. Le nouvel alternateur-générateur Johnson est une autre exclusivité du V-75. Il donne 20 ampères soit deux fois le débit de n'importe quel alternateur de hors-bord concurrent. Il charge bien la batterie, même au ralenti, assurant ainsi le démarrage rapide et la sécurité sur l'eau. Voyez le V-75 Electramatic chez les marchands Johnson, avant le début de la prochaine saison de canotage.

Johnson

JOHNSON MOTORS, UNE DIVISION DE OUTBOARD MARINE CORPORATION OF CANADA LTD., PETERBOROUGH, CANADA

"NOUVELLE GARANTIE SEA-HORSE DE 2 ANS — DEUX FOIS PLUS LONGUE QU'AVANT"

DUPUIS MOTOR BOAT ENRG.
3597, rue HOCHELAGA — LA. 6-7708
Centre Paul-Sauvé
coin Beaubien et Pie-IX

A. E. McGARR & SON
1204 ouest, rue ST-LAURENT
LONGUEUIL — OR. 4-4159
EN FACE DE LA SORTIE DU PONT JACQUES-CARTIER

MONTREAL MOTOR BOAT 1962 LTD.
725 ouest, rue ST-ANTOINE — UN. 6-5041
Concessionnaire de moteurs Crestliner et Johnson, distributeur de Sailfish et Sunfish

OMER DE SERRES
1406, rue ST-DENIS — 6955, rue ST-HUBERT
Centre d'achats ROCKLAND — Centre d'achats WILDERTON
AV. 8-0251

Selon M. Mitchell Sharp

Le Commonwealth ne forme plus une entité économique viable

LONDRES. (AFP) — Partagé entre la livre sterling et le dollar, composé de pays plus ou moins développés et dont les intérêts ne sont pas toujours communs, le Commonwealth ne peut pas être considéré comme une entité économique, a déclaré hier soir le ministre canadien du Commerce, M. Mitchell Sharp.

Interrogé au cours d'une conférence de presse, à la veille de la rencontre des ministres du Commerce du Commonwealth, qui se déroulera aujourd'hui et demain à Marlborough House, le ministre a clairement indiqué que, selon le gouvernement d'Ottawa, la Communauté britannique des nations ne forme plus une zone économique viable.

Attitude favorable

Le Canada, a-t-il souligné, ne s'opposera pas à l'évolution du Commonwealth. Exprimant des vues très différentes de celles du précédent premier ministre canadien, M. Diefenbaker, le ministre du Commerce de l'actuel gouvernement libéral canadien s'est déclaré favorable à l'adhésion éventuelle de la Grande-Bretagne au Marché commun : "Pour le bien du monde libre, a-t-il dit, l'Europe doit s'unir... La situation actuelle n'est bonne pour personne".

"Toutefois, a poursuivi M. Sharp, du point de vue canadien, les conditions fixées à Bruxelles avant la rupture des négociations auraient dû être revisées dans certains cas."

Favorable également aux propositions américaines pour un abaissement général des tarifs, qui seront discutées au GATT, le ministre s'est déclaré convaincu que le Canada pourrait augmenter ses exportations de produits agricoles vers le Marché commun.

"Dans cet esprit, a conclu le ministre, le gouvernement canadien souhaite que des accords mondiaux sur les matières premières et les denrées alimentaires soient ratifiés le plus vite possible." M. Sharp, d'autre part, n'a pas juge facilement applicables les projets de M. Harold Wilson, leader du parti travailliste, en vue de relancer le commerce inter-Commonwealth au moyen d'accords à long terme entre pays développés et sous-développés.

La conférence ministérielle du Commonwealth sera présidée par M. Frederick Errol, ministre britannique du Commerce. Elle se déroulera en présence de MM. Edward Heath, ministre adjoint des Affaires étrangères chargé des questions européennes, et Duncan Sandys, ministre des relations avec le Commonwealth.

Outre la Grande-Bretagne et le Canada, les pays représentés sont : l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Inde, le Pakistan, le Ceylan, le Ghana, la Fédération malaise, le Nigéria, Chypre, le Sierra Leone, le Tanganyka, Trinidad et Tobago, l'Ouganda et la Fédération Rhodésie-Nyassaland. Des délégués du Kenya, de Hong-Kong et de l'île Maurice, territoires non-indépendants, sont en outre attendus.

Les nouvelles obligations en vente le 3 juin

OTTAWA. (PC) — Le ministre des Finances, M. Walter Gordon, a annoncé aujourd'hui la mise sur le marché d'obligations du gouvernement canadien d'une valeur de $450,000,000. Cette transaction permettra de retirer du marché des obligations qui sont arrivées à échéance et servira également à des "buts divers".

Cette offre de $450,000,000 d'obligations non-rachetables, qui seront datées du 1er juin et mises sur le marché le 3 juin, sera composée de :

1. $100,000,000 en obligations de 25 ans échéant le 1er juin 1988 à un prix de 99 pour cent dont le rendement sera d'environ 5.07 p.c. au bout de 25 ans.

2. $350,000,000 dont la date de maturité demeure ouverte sous deux formes — 13 mois à 3.25 pour cent d'intérêt et expirant le 1er juillet 1964, à un prix de 99.35 pour cent, devant rapporter environ 3.87 à l'échéance ; et des obligations à 4.25 pour cent d'une période de quatre ans, soit le 1er juin 1967, au prix de 99 pour cent, devant rapporter environ 4.53 pour cent à l'échéance.

Ces nouvelles obligations à 4.25 pour cent viennent s'ajouter à une émission de $100,000,000 mise sur le marché le 1er déc. 1961.

Nouvelle émission de débentures de George Weston Ltd.

TORONTO. — Un syndicat dirigé par Wood, Gundy and Co. Ltd. et par McLeod, Young, Weiruand Co. Ltd. vient de mettre en vente une nouvelle émission de $15,000,000 de débentures de George Weston Ltd., séries D.

L'émission, datée du 15 mai, consiste en $2,625,000 de débentures à 5 pour cent en séries, et en $12,375,000 de débentures à 5½ pour cent, à fonds d'amortissement.

Nominations chez Lynn MacLeod Metallurgy Ltd.

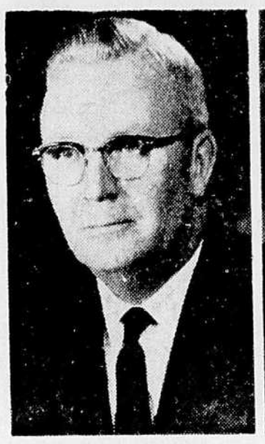

M. C. V. Hacker

M. H. D. Jones

M. L. E. Last

M. W. K. MacLeod, président du conseil de **Lynn MacLeod Metallurgy Ltd.**, annonce que M. C. V. Hacker a été nommé vice-président des opérations, M. H. D. Jones, vice-président des ventes et M. L. E. Last, gérant des travaux de la fonderie d'acier de la compagnie à Thetford-Mines, Qué.

M. Hacker, gérant général depuis 1956, est entré à la compagnie en 1946. M. Jones, ancien directeur des ventes et M. Last, ancien surintendant, sont entrés à la Lynn MacLeod en 1945 et en 1946 respectivement.

L'Association européenne de libre-échange

La G.-B. a réussi, avec difficulté, à en regrouper tous les pays membres

LISBONNE. (AFP) — Dans trois ans et demi, les automobiles anglaises ou suédoises, comme les autres produits industriels, se vendront librement en Norvège, en Suisse, en Autriche, au Danemark, en Finlande et au Portugal, sans payer de droits de douane, déjà réduits de moitié, et qui le seront de 60 pour cent au 1er janvier prochain.

D'autre part, dans l'immédiat, les Anglais et les Suédois achèteront plus de beurre et de bacon danois, de poissons norvégiens, de porto et d'ail portugais.

Ces résultats de la conférence ministérielle des sept pays de la "Petite Zone" de libre échange et de leur associé, la Finlande, qui s'est tenue du 9 au 11 mai à Lisbonne, ne sont cependant pas les principaux s'ils ont été les plus difficiles à mettre au point.

Difficultés

Les enseignements essentiels de cette conférence sont, aux yeux des observateurs, les suivants :

Tout d'abord, la Grande-Bretagne a réussi, au prix de concessions substantielles, qu'il est difficile d'apprécier encore avec exactitude, à regrouper l'association qu'elle avait constituée en 1960 en vue de négocier dans de meilleures conditions avec la Communauté européenne des Six. Mais les liens entre les "Sept" sont encore lâches puisque l'un d'entre eux — l'Autriche — n'aspire qu'à rejoindre le Marché commun et n'a pris des engagements à Lisbonne que dans la mesure où ils lui laisseront les mains libres pour négocier.

D'autre part, rien ne permet actuellement d'envisager dans un proche avenir l'établissement d'"un pont" entre la Petite Zone de libre échange et la Communauté de Bruxelles.

Toutefois, un tel rapprochement sera imposé par la force des choses, la barrière entre les deux groupes européens — qui s'élève au fur et à mesure que s'abaissent les obstacles à leurs échanges internes — risquant de provoquer des distorsions trop grandes dans les courants commerciaux en Europe.

C'est pourquoi la Grande-Bretagne ainsi que la Suisse et la Suède attachaient une si grande importance à l'accélération du désarmement douanier entre les Sept.

C'est pourquoi également les ministres qui viennent de se réunir à Lisbonne, désirent un aboutissement rapide du prochain "Kennedy Round" qui va s'ouvrir à Genève au sein du G.A.T.T., et qui permettrait un abaissement de tous les tarifs douaniers et notamment du tarif extérieur commun des 'Six'.

Problèmes complexes

Les observateurs relèvent d'autre part qu'en se rapprochant de son objectif final, une zone de libre échange, comme un Marché commun, développe son propre dynamisme et doit faire face en conséquence à des problèmes de plus en plus complexes, même s'ils avaient été éludés, comme ce fut le cas pour les "Sept" dans la charte initiale. Ces problèmes, ce sont, tout d'abord, celui de l'agriculture et celui de l'aide aux pays-membres en retard dans leur développement économique.

Le problème agricole posé par le Danemark et le Portugal a pu être provisoirement résolu grâce à des accords bilatéraux, passés notamment par la Grande-Bretagne et la Suède, qui ont donné des garanties pour l'achat des produits danois, et grâce aussi à quelques concessions multilatérales en faveur des denrées portugaises.

Mais ces accords, qui sont bien loin de constituer une amorce de politique agricole commune (difficilement concevable d'ailleurs dans une association aussi disparate) d'une part suscitent des difficultés à la Grande-Bretagne dans ses rapports avec le Commonwealth, et d'autre part devront recevoir l'aval des instances du GATT, organisme qui régit les échanges commerciaux du monde occidental.

Organisation mondiale

C'est donc là une raison de plus, estime-t-on, pour mettre sur pied une organisation mondiale des principaux marchés agricoles, comme le préconise depuis longtemps la France.

De même, les problèmes de la réglementation des pêcheries et des débouchés pour les produits de la pêche, soulevés par la Norvège, ne peuvent trouver une solution que dans un cadre beaucoup plus vaste, beaucoup plus large que celui de l'A.E.L.E.

Enfin, en ce qui concerne l'aide aux pays membres dont le développement économique est en retard — comme le Por-

Voir LA G.-B. en page 49

Jean Mehling câble de Paris

Les syndicats français ont décidé d'imiter les méthodes de l'Amérique

Une constatation s'impose de plus en plus : l'Europe ne cesse de découvrir l'Amérique ! Evidemment, il s'agit là d'une boutade. Mais cette "découverte" n'est pas toujours de même nature. Parfois, les Européens imitent certains des modes de vie américains. Le résultat n'est pas toujours bien satisfaisant. D'autres fois, au contraire, ce sont les causes du dynamisme économique de l'Amérique qui frappent les industriels européens. La leçon est alors plus utile. Dans le domaine de la productivité, par exemple, le Marché commun a tiré profit des leçons américaines.

Je m'étais, cependant, toujours demandé pourquoi le syndicalisme européen n'avait jamais cherché à utiliser certaines expériences faites outre-Atlantique. Cette question pourrait bien (au moins en ce qui concerne la France) ne plus avoir de sens avant peu de temps.

Jusqu'à ces tout derniers mois, le syndicalisme européen — et français en particulier — souffrait d'un défaut fondamental : il était politisé. En gros, on trouvait un peu partout une Centrale syndicale d'inspiration communiste, une autre d'inspiration démocrate-chrétienne, etc...

Dans le cas de la France, en particulier, l'influence politique aboutisait à une surenchère démagogique. Pour ne pas être "en retard" sur les communistes, les syndiqués chrétiens déclenchaient parfois des grèves plus "revendicatives" encore que leurs partenaires d'extrême-gauche.

★

Le temps du syndicalisme démagogique serait-il sur le point de passer grâce à l'Amérique ? La grève n'est pas nécessairement anti-économique, ainsi qu'on l'a trop souvent écrit. Une augmentation du revenu national doit bénéficier aux travailleurs. Les augmentations de salaires, justifiées dans ce cas, élargissent le pouvoir d'achat des ouvriers, et accroît la demande de biens de consommation. Tout cela relève des mécanismes désormais traditionnels de la lutte anti-récessioniste.

A l'inverse, une grève déclenchée sans étude préalable des possibilités réelles de l'industrie à payer plus de salaires, ne tarde pas à faire monter les prix.

J'ai déjà parlé, dans un article précédent, des "réactions en chaine" redoutées par toute la France, à l'issue de la longue grève des mineurs (plus d'un mois). Les réactions, faciles à prévoir, se sont transmises à tous les secteurs de production nationalisée. Désormais, la première question qui se pose est celle-ci : qui va "payer la facture" ? Autrement dit : qui se trouvera frappé par une augmentation de taxes fiscales ?

Mais la seconde question est plus importante encore. Et l'on est obligé de souligner qu'elle se pose publiquement en France pour la première fois dans l'histoire : va-t-on laisser planer sur l'économie nationale la menace permanente de grèves qui peuvent survenir de façon imprévue ?

C'est ici qu'entre en jeu "l'expérience américaine". L'idée essentielle que les responsables français retiennent du système nord-américain est celle de la procédure obligatoire de conciliation.

★

Pour résoudre la grève des mineurs, le gouvernement français a créé un "Comité des Sages", composé de trois membres éminents spécialisés dans les problèmes économiques et financiers. Il leur a demandé de déterminer le pourcentage d'augmentation des salaires que pourrait supporter, sans risquer de hausses du coût de la vie, l'économie nationale.

Pour la première fois, en France, on s'est attaqué au fond du problème ; on a cherché à lier droit à l'augmentation des salaires et accroissement de la productivité.

En fin de compte, les conclusions du "Comité des Sages (dont fait partie le Haut Commisaire au Plan) ont été adoptées par le Gouvernement.

Désormais, la question est posée en France de façon très claire : pourquoi ne pas rendre obligatoire, avant tout déclenchement de conflit, le recours à un Comité de conciliation, comme cela se fait au Canada et aux Etats-Unis ?

On peut, comme je l'ai fait au début de ces quelques lignes, dire que, cette fois-ci, la "découverte de l'Amérique "par les pays européens n'aura pas été une copie stupide, mais un réflexe précieux. Si l'on arrive à transformer, de cette façon, le syndicalisme français, nous devrons une fière chandelle au Nouveau-Monde.

Les marchés canadiens des obligations

Forte baisse des taux d'intérêt par suite de la réduction du taux d'escompte

Par suite de la réduction du taux d'escompte de la Banque du Canada de 4 à 3½ pour cent, les taux d'intérêt ont subi une forte baisse la semaine dernière sur les marchés canadiens des obligations.

Le taux d'intérêt des bons du Trésor a ainsi baissé de 3.60 à 3.33 pour cent dans le cas des bons à 91 jours, et de 3.74 à 3.40 dans le cas des bons à 182 jours.

A l'heure actuelle les acheteurs de bons du Trésor en détiennent une forte quantité, mais on prévoit que, bientôt, les banques à charte en effectueront de forts achats.

Le cours journalier de l'argent s'établissait à 3⅜ à la fin de la semaine, mais, au début, il est tombé aussi que 3¼ pour cent.

Durant toute la semaine, la situation des émissions à court terme du Canada s'est améliorée, étant donné les achats continus de la part des sociétés, ainsi que de la part des institutions et des banques, à un rythme moins élevé cependant.

Les taux des titres des institutions financières ont subi une baisse variant de ⅛ à ¼, alors que les titres des maisons de

Voir BAISSE en page 49

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
Propriétés résidentielles, commerciales et industrielles
Taux d'intérêt courants
ROYAL TRUST
630 ouest, boul. Dorchester, Montréal 849-4741

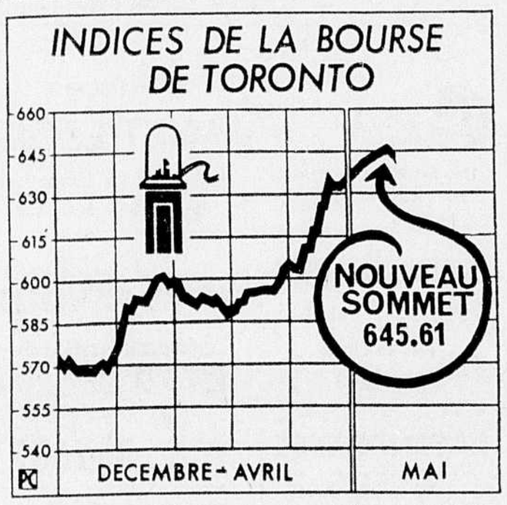

LA HAUSSE CONTINUE — Pour la quatrième semaine consécutive, l'indice des industrielles de la bourse de Toronto a atteint un nouveau niveau record. En effet, l'indice, lors de la clôture de jeudi, s'établissait à 645.61, puis a fléchi quelque peu durant la journée de vendredi, où il a clôturé à 643.84. La semaine précédente, l'indice avait enregistré un sommet de 641.98, comparativement à 634.44 pour le 24 avril, et 634.05 le 19 avril. Tous les chiffres précédemment cités laissent loin en arrière le sommet de 629.06 établi en mars 1962.

UNE NOMINATION CHEZ CORPLASTICS

D. A. MANELLI

Ralph M. Munro, directeur de la compagnie Corplastics Canada Ltd., annonce la nomination de D. A. Manelli au poste de gérant des ventes pour la province de Québec. M. Manelli compte seize ans d'expérience dans l'Industrie du Bâtiment, et, depuis plus de huit ans, il s'est specialisé dans la vente de matériaux d'isolation en polystyrène destinés au Québec et aux Maritimes. M. Manelli est membre de l'Association des rédacteurs de devis, de l'Association de la construction de Montréal et de l'Association des constructeurs d'habitations du district de Montréal. •

Vice-président de Labatt Industries

M. G. S. DELMAR

M. John A. Mennie, vice-président exécutif de Labatt Industries Limited, de London, annonce la nomination de M. G. S. Delmar au poste de vice-président et administrateur de la compagnie. En 1946, M. Delmar avait fondé à Lachine, Delmar Chemicals Limited, l'une des principales fabriques de produits chimiques de qualité pour l'industrie pharmaceutique et dont Labatt Industries Limited a fait l'acquisition le mois dernier. •

NOMINATION CHEZ A. JOHNSON

M. P. Pelletier qui vient d'être nommé gérant du district de Montréal de la division de l'acier de A. Johnson & Co. (Canada) Ltd.

En annonçant la nouvelle, M. N. G. Dandaneil, gérant de la division, a souligné que M. Pelletier fait partie de la compagnie depuis près de deux ans et qu'il continuera d'assumer des responsabilités dans la vente et l'administration, notamment dans l'est du Canada.

Diplômé en commerce de l'université Sir George Williams, il a acquis une expérience approfondie ces huit dernières années dans l'industrie de l'acier inoxydable. •

A Montréal

Dix faillites commerciales la semaine dernière

Selon des chiffres compilés par Dun and Bradstreet, il y a eu 10 faillites commerciales au cours de la semaine dernière dans la région de Montréal, impliquant des passifs de $408,886 et des actifs de $228,451, alors que durant la semaine correspondante de l'année 1962, on avait dénombré 11 faillites commerciales, impliquant des passifs de $555,974 et des actifs de $330,334.

CANADIAN BREWERIES LIMITED

AVIS DE DIVIDENDES

Avis est par la présente donné que le Conseil d'administration a déclaré les dividendes suivants payables le 1er juillet 1963 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 31 mai 1963, à savoir :

1. Un dividende trimestriel de 55 cents l'action sur les actions préférentielles en cours et convertissables, à $2.20 cumulatifs, série A, d'une valeur au pair de $50 chacune du capital de la compagnie.

2. Un dividende trimestriel de 66¼ cents l'action sur les actions préférentielles en cours, à $2.65 cumulatifs, série B, d'une valeur au pair de $50 chacune du capital de la compagnie.

3. Un dividende trimestriel de 10 cents l'action sur les actions ordinaires en cours sans valeur au pair du capital de la compagnie.

D'ordre du conseil d'administration
le secrétaire,
W. E. Drewry.

9 mai 1963.

Léger fléchissement de la demande d'acier aux E.-U.

CLEVELAND. (PA) — La majorité des plus importants consommateurs d'acier ayant terminé la constitution de leurs inventaires en vue de se protéger contre une éventulle grève des aciéries américaines, il en résulte, selon la revue Steel, que la demande pour ce métal a connu un certain relâchement.

Le porte-parole de l'industrie sidérurgique ajoute que, bien que les producteurs d'acier ne feront probablement pas autant d'affaires ce mois-ci qu'au cours du mois d'avril, il n'en reste pas moins que leurs expéditions seront les plus considérables enregistrées depuis le mois de mars 1960.

"A moins qu'il ne survienne des développements défavorables du côté des syndicats durant les prochaines semaines, ce qui aurait pour effet d'accroitre la demande une fois de plus, le volume des commandes va tendre à diminuer, tout comme on assistera à une baisse des inventaires."

A ce sujet, la revue souligne que "les producteurs d'acier vont commencer à puiser à même leurs propres inventaires, ce qui aura pour effet de faire baisser la production plus rapidement que les expéditions. Cependant, si les syndicats décident de rediscuter la convention collective de travail, on retardera l'épuisement des inventaires et, alors, il se pourrait que la production, en juin, atteigne les 11,500,000 tonnes, soit l'équivalent de la production prévue pour le mois de mai. D'autre part, si tout se règle rapidement, on peut prévoir une baisse de 15 pour cent environ dans la production du mois de juin."

Analyste Industriel

Nous voulons engager et entraîner un jeune homme pour faire partie de notre équipe d'ingénieurs industriels.

Le candidat devrait avoir entre 25 et 30 ans et être parfaitement bilingue. Quelques années d'expérience industrielle seraient essentielles et un diplôme en génie avantageux.

Les réponses devraient mentionner l'âge, l'instruction, l'expérience, le salaire demandé et être adressées à :

WOODS, GORDON & CIE
500 ouest, rue St-Jacques
Montréal 1, Canada

LAURIER (LARRY) FAUST
VOUS INVITE A ASSISTER
DEMAIN SOIR
8 P.M.
A UNE CONFERENCE SUR
DIVERSES CONSEQUENCES
(notamment sur la propriété) DE
L'EXPOSITION MONDIALE DE 1967 DE MONTREAL
Prononcée par
M. VALMORE GRATTON
DIRECTEUR DE L'OFFICE D'INITIATIVE ECONOMIQUE DE LA CITE DE MONTREAL
A LA SALLE
FAUST
6565, BOUL. DECARIE
AUCUNS FRAIS D'ADMISSION
STATIONNEMENT A L'ARRIERE

POUR $26 PAR SEMAINE
louez une auto à l'année
NOUS PAYONS TOUT :
• assurance • licence
• réparations • pneus d'hiver
VOUS NE PAYEZ QUE L'ESSENCE

COMPARAISON AVEC AUTO ACHETEE
COUT D'UNE VOITURE ACHETEE

	1ère année	2e année
DEPRECIATION	$1,050	$ 612
ASSURANCE — plaisir et affaires — collision et dommages à autrui avec frais médicaux	$ 200	$ 200
LICENCE	$ 25	$ 25
PNEUS D'HIVER	$ 50	—
ENTRETIEN	$ 240	$ 450
	$1,565	$1,287
Dépenses — 1ère année	$1,565	
Dépenses — 2e année	+$1,287	
Dépenses totales durant les deux années	$2,852	
Interêt sur capital à 7% par année sur ce que l'auto aurait coûté — $3,500	+$ 490	
Dépenses totales incluant intérêt sur capital dans le cas où l'auto est achetée	$3,342	
ECONOMIE EN LOUANT UNE AUTO PENDANT 2 ANS		
Coût de location à $115 par mois pendant 24 mois	—$2,760	
ECONOMIE	$ 582	

LEPAGE AUTOMOBILE LTÉE

VOITURE NEUVE FOURNIE
et remplacée tous les deux ans

Pour $112 par mois, nous vous fournissons une Chevy II '63, 6 cylindres, automatique, radio, lave-vitre, ou modèle équivalent.

Le prix varie selon le modèle. Venez choisir parmi les marques :

CHEVROLET 63 FORD 63 OLDS 63
PONTIAC 63 BUICK 63 OU AUTRE

Quand nous réparons une auto, nous ne la gardons jamais plus que 24 heures. Sinon, nous vous en fournissons une autre en attendant.

Nous achèterons
COMPTANT
VOTRE VIEILLE VOITURE

Pour renseignements, demandez GABRIEL COLPRON

5300 est, rue Sherbrooke
TEL. 254-7111
OUVERT JUSQU'A 10 H. LE SOIR

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	—	45	44½	—
Abitibi p	—	25	25	—
Acadia Atl	—	18	18	—
Acad A A	—	23⅜	23⅜	—
Algoma	200	54¼	54¼	54¼
Alumin	—	29⅜	29¼	—
Alum 4½p	—	50	48¾	—
AngloCP p	—	53½	53	—
AngIT4½ p	—	45	45	—
AngT 2.90p	—	55	55	—
Argus	—	12¼	10⅝	—
Argu 2.50p	—	53¼	53	—
Argu 2.60p	—	52½	52½	—
Argu 2.70p	—	52½	52¼	—
Argus C p	—	9⅞	9⅝	—
Asbestos	315	27¼	27¼	27¼
Bailey S5p	—	24¼	24¼	—
Baile S5¾p	—	25¾	25¾	—
Banque CN	—	77¾	77	—
Banque I	215	68	68	68
Banque M	—	69⅝	69⅝	—
Banqu NE	225	75⅜	75⅜	75⅜
Banque PC	—	52	50½	—
Bath Pow	—	17⅝	17¾	—
Bath Po A	—	52	51½	—
Bell Pho	1135	57¼	57⅛	57⅛
Bowat 5Cp	—	51	51	—
Bow C5½p	—	52½	52½	—
Bow Mer p	—	52½	52¼	—
Bowater P	—	58⅝	58⅝	—
Brazil	—	435	410	—
BNS drts	—	570	570	—
BNS drts	—	345	345	—
B A Oil	75	29¾	29	29
C Forest	—	18¼	18⅛	—
B C Pow	50	20½	20½	20½
B C Phone	—	56½	56	—
Broc Ch 6 p	—	8	7¾	—
Brooke B p	—	20⅝	20⅝	—
Brown	—	13⅜	13⅜	—
Bruck 'A'	—	19	19	—
Build Prod	—	28½	28½	—
Bulolo	—	660	640	—
Cal Pow	—	24¼	23⅝	—
Can Cem	50	39⅛	39⅛	39⅛
Can Cem P	—	29½	28¼	—
Can Dom S	—	28½	27⅝	—
Can Iron	400	24⅝	24⅝	24⅜
Can Ir 4¼ p	—	86	86	—
Can Malt	—	88	87	—
C Sa 4.40 p	—	94½	94½	—
C S L	—	58	57	—
C S L p	—	12⅝	12⅝	—
C Wire 'B'	—	14	14	—
C Acl	2750	8⅜	8⅜	8⅜
C Brew	150	11¼	11¼	11¼
C Brew Pr	—	55¼	55¼	—
C Br Alu	—	10⅞	10¼	—
Cap W	—	8½	8½	—
C. Cel	—	64¼	64½	—
C Cel 1.75	—	37⅝	37⅝	—
C Chemical	100	10⅝	10⅝	10⅝
C Convert	—	3 50	3 50	—
C.D. Rio	—	840	840	—
C Fairbnk A	—	9	8¾	—
C. Fairbnk	—	4½	4½	—
C. Husky	—	6¾	6½	—
C. Hydrocar	—	17¼	17¼	—
C.I.L.	—	16½	16	—
C. Int. Pwr	—	14	13½	—
C. Int Pw p	—	48½	48¼	—
C. Loco.	—	5¼	5¼	—
C. Marconi	—	425	410	—
C.P.R.	975	30¾	30	30⅛
C. Pet. Pr	—	11¼	11	—
C. Vickers	—	20	19½	—
Col. Cel.	100	7⅞	7⅞	7⅞
Coghlin	—	6	6	—
Con St & S	100	26⅜	26⅜	26⅜
Con Textile	—	7	7	—
Cons. Glass	—	44½	44	—
Corby 'A'	—	18½	18½	—
id "B"	—	17½	17½	—
Cor. Credit	—	7	6⅝	—
Crain Ltd.	—	15⅛	15⅜	—
Credit F	—	150	150	—
Crown Cork	—	80½	80½	—
Crown Z A	—	26¼	26¼	—
Crush Int	—	15	15	—
Con Text pr	—	20	20	—
Denison	—	12¾	12¾	—
D Seag	—	51½	50½	—
Dome Pete	—	21¼	21	—
D Bridge	—	23¼	20¼	—
D Coal Pr	—	17½	16	—
D Corset	—	21½	21½	—
D Fndry	—	67½	67½	—
D Glass	—	17⅞	17⅝	—
id Pr	—	18⅝	18⅛	—
D Lime Ltd	—	7¼	7¼	—
id drts	—	2 62	2 60	—
D Steel	—	14¾	14¼	—
D Stores	2800	16	16	16
D Tar	200	19⅞	19⅝	19⅝
id pr	—	23½	23¼	—
D Text	—	20¼	19⅝	—
Donohue	—	25½	24⅝	—
Dow Brew	100	50	50	50
Du Pont	425	42	42	42
id pr	—	82	81¼	—
Dupuis F A	—	9¾	9½	—
Eddy Match	—	37½	37½	—
Electrolux	—	56	55½	—
Falcon	25c	63½	63½	63½
Fam. Play	100	20½	20½	20½
Fleetw. Cor	—	22¾	22¾	—
Foundat.	100	9¾	9¾	9¾
Fraser	—	29	28	—
French Pete	—	325	305	—
Frosst 'A'	—	20¼	20	—
Gat. 5 Pr.	—	103½	103½	—
Gat. 5½ Pr	—	107	106½	—
Gen. Dyna.	—	28	28	—
Gen. Motors	—	75½	74½	—
G. S. Wares	—	12	12	—
G.B. Canino	—	12	12	—
G. L. Paper	100	19⅞	19⅝	19⅞
Gunnar	—	810	810	—
Hardee Far	—	235	230	—
Hawker S	—	7⅜	7¼	—
Haw S P	—	100	100	—
Hollinger	200	28½	28½	28½
Hoit Ren	—	21	20¾	—
Home O A	600	14	14	14
Home O B	—	14¼	14	—
Hor & Pit	—	190	180	—
H. Smith P	—	44	44	—
Hud B M S	—	59¼	58⅜	—
Hud B C	450	14⅛	14⅛	14⅛
Har drt	—	40	39	—
Imp Oil	100	44⅜	44⅜	44⅜
Imp Tob	845	15½	15½	15½
Imp T P	—	6¼	6¼	—
Ind Acc	525	28	28	28
I A 2.25 P	—	48	48	—
In A 4.50 p	—	97½	96¼	—
Ini C P	100	19	19	19
Int Br P	—	27½	27½	—
Int Nickel	—	71	70½	—
Int Paper	50	32⅞	32⅞	32⅞
Int Util	—	53	52⅝	—
Int U P	—	54¼	53⅜	—
Inter P.L.	25	84⅜	84⅜	84⅜
Ir Gl P	—	11¼	11¼	—
Jamaica	250	12	12	12
Labatt	300	168⅜	168⅜	168⅜
Laur Fn A	—	17⅜	17	—
Laur Fin	—	21½	21½	—
Lewis Bros	—	7¼	7¼	—
Loeb M	—	19¼	19¼	—
Loblaw	—	8⅞	8⅞	—
Loblaw B	—	9¼	9⅛	—
MacKinnon	—	5	5	—
MacLaren A	—	23	23	—
MacLaren B	—	24	23½	—
Macmill. Powell	—	24½	24⅜	—
Mariti Tel	200	22¾	22¾	22¾
Mass Fer	1500	13⅞	13⅜	13⅜
Mass Fer	—	109	109	—
Metro Stores	—	7¼	7¼	—
Metro Stores pr	—	22½	22½	—
Miron Pr	—	13½	13½	—
Mitch Rob A	—	6½	6½	—
Molson A	75	29½	29½	29½
Molson B	—	30	30	—
Montreal	100	13½	13½	—
Mtl Trust	—	99	99	—
Moore Corp	—	53⅞	53½	—
Nat Drug	—	16¼	16¼	—
Nat Trust	—	29	29	—
Noranda	100	36¼	36¼	36¼
N S Light	25	25¾	25¾	25¾
Nat Trust	—	165	165	—
Ogilvie	—	13½	13½	—
Ont Steel	100	19½	19½	19½
Pacific Pet	525	14⅞	14⅞	14⅞
Page-Hers	—	23⅜	23⅜	—
Penmans	—	31	29	—
Placer	—	31	29	—
Power C	225	10¼	10¼	10¼
Price Br	30	40¾	40¾	40¾
Que Nat G	100	8	8	8
Que N Gas	—	10⅝	10⅝	—
Que Pow	—	36½	36½	—
Que Phone	100	48½	48½	48½
Que Ph 1953	—	22	22	—
Que Ph 1961	—	22	21¾	—
Reed Albert	—	7½	7½	—
Reitman's	—	—	—	—
Reitman's A	—	10	10	—
Rolland A	—	9⅞	9⅝	—
Rolland p	—	89¼	89¼	—
Rothmns L	—	8¾	8¾	—
Royal Bk	250	79¾	79¾	79¾
Rio Algom	—	15	14⅞	—
Shaw. I. d	5000	30	29	29
St.L. Cm. A	—	19¼	18⅝	—
Salada Fds	100	10¾	10¾	10¾
Salada F w	—	365	365	—
Shawin.	—	30	30	—
Shawin. A	—	30	30	—
Shawin. 4p	—	45½	45	—
Shawn. 4½p	—	47¼	47¼	—
Shell Inv. p	—	28	27⅝	—
Shell Oil	350	18	18	18
Sher. Will.	—	24	24	—
Sher. W. p	—	125¼	125¼	—
Sicard	—	8½	8½	—
Simpsons	—	34¼	34	—
Southam	25	34	34	34
S. Std. Stf	—	10	10	—
Steel Can.	2150	21¼	21¼	21¼
Steinbg A	25	23	23	23
Texaco Can	150	49	49	49
T.-Dom Bnk	—	66	65½	—
T. Fin 'A'	—	14¼	14	—
Trans-C C	1000	11	11	11
Tr-Cn Pipe	—	27¼	27	—
Tr Mount'n	250	14¼	14¼	14¼
Triad Oil	—	1 65	1 65	—
Turnbull El	—	12⅛	12⅛	—
Turnbull El	—	23½	23	—
U. Steel Cp	—	5½	5½	—
Viau Ltée	100	13½	13½	13½
Walk G.W.	—	59⅝	59⅜	—
Web & Knp	—	1 65	1 65	—
Westcoat	—	15⅜	15	—
Westc VTC	—	15⅜	14⅞	—
Western P.	—	19⅜	19	—
Weston 'A'	400	20	20	20
Weston 'B'	—	22⅜	22½	—
Westn 4½ p	—	100	100	—
Zeller's	—	40	40	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Advocate	—	700	700	—
Ajax	—	14½	14	—
Alpha A	—	$ 6¼	6	—
Alscope	—	24½	24½	—
Alsof	—	46	44	—
Amer Molyb	—	215	215	—
Anthonian	—	4	4	—
Arno	—	4½	4	—
Assoc. Arca	—	54	54	—
Atlas Telef	100	280	280	280
Augustus	—	30	30	—
Autu Fab	—	$ 53	53	—
Bailey S A	—	$ 11⅜	11⅜	—
Baker Talc	—	10	10	—
Band-Ore	—	8	8	—
Barvalee	—	4½	4½	—
Beauce Plac	—	23	23	—
Bellechasse	—	19	19	—
Black River	—	9½	9½	—
B Bonnets	125	$ 19½	19¼	19½
Bluewater	—	17	16	—
Bornite	1000	12	12	12
Bruneau	1000	20½	20½	20½
Cal.-Ed.	—	$ 21⅜	21⅜	—
Calumet	—	3	3	—
Camp Chib.	—	455	455	—
Can. S. Pete	—	380	380	—
C-Collieries	—	$ 9	9	—
C-Collie Pr.	—	92	92	—
C. Delhi	—	475	475	—
Can. Dev.	—	395	395	—
C. Dredge	—	$ 8½	8½	—
C. Power	—	$ 12⅝	12½	—
Canalask	—	1	—	—
Canorama	—	16	16	—
Cantexas	—	140	135	—
Canuba	—	1½	1½	—
Carbec	—	7	7	—
Cartier-Q	—	8	8	—
Cassiar	200	$ 12	12	12
Centenn M	—	335	335	—
Cen Bus	—	170	170	—
Catelli A	—	$ 30	30	—
Cent Man	—	4	4	—
Chemall	400	83	83	83
Cessland	—	195	195	—
Chib Coppe	—	121	121	—
Chipman	—	5½	5½	—
Clevelan C	—	4	4	—
Com Bu M	—	460	460	—
Cominga	—	4	4	—
C Belleken	—	10	10	—
Cons D S p	—	$ 25	25	—
Cons N P	—	21	21	—
Cons. Pap	750	$ 40¾	40¾	40¾
C. Que Y	—	5	4½	—
Copperst	—	19	19	—
Cou & Sau	—	$ 11	11	—
Cre M G I	—	$ 12½	12½	—
Crusade	—	11	11	—
Delta Elect	—	150	150	—
Dolsan	—	6½	6½	—
Dome	—	$ 27¾	27¾	—
Dom Exp	—	28	27	—
Dom Lea	—	27½	27½	—
D. Oilcloth	175	$ 28¼	28	28¼
Drum Wel	—	$ 10	9⅜	—
Dumagami	—	34	34	—
Dumont	—	19	19	—
Der Horn	—	60	60	—
E K 7 P	—	$175	175	—
East Sull	—	245	245	—
Emp Oil	—	3	3	—
Equity E	—	13	13	—
Fab	—	15½	15	—
Fabi	—	$ 8¼	8¼	—
Fano	—	3	3	—
Fontana	—	4	4	—
Fort Rel.	—	27	27	—
Fox Lak	17000	35	34	35
Fundy	1000	5½	5½	5½
Futurity	—	15	15	—
Flint Rock	—	40	40	—
G. Autotron	—	3 80	3 80	—
Glen L S	2000	1 65	1 65	1 65
Gold Age	—	28	27	—
Grissol	—	1 40	1 40	—
Gui-Por	—	8	8	—
Hast. Mng	—	97	95	—
Inld Chem.	—	385	375	—
Inspiration	—	240	240	—
Int. Ceramic	—	6	6	—
Int. Helium	—	192	191	—
I. Dredging	—	15	15	—
Inv. Found	—	$ 50	50	—
Inv. Fd. 6 p	—	$ 52½	52½	—
Jockey Clb	—	325	325	—
Jubilee Irn	500	330	330	330
Keeley	—	55	55	—
Kiena	—	360	350	—
Kontiki	—	4½	4	—
Kodiak Pet	300	130	130	130
Labr. Acc.	—	$ 7⅜	7⅜	—
Labrador	—	$ 33¾	33¾	—
Laduboro	—	90	90	—
Lamb. A	—	$ 20	20	—
Lamont. A	—	$ 11	11	—
Leland P.	—	8¾	8½	—
Lingside	—	3	3	—
Lith. Corp.	—	8	8	—
Lowney	—	$ 21½	21½	—
Majortrans	—	9	9	—
Malartic	—	50	50	—
Massval	—	8½	8½	—
Matachewan	—	16½	16½	—
McIntyre	—	53¾	53	—
McKinney	—	25	25	—
Melchers	—	$ 9½	9	—
Mel 7.5% Pr.	—	5⅜	5½	—
Mer Chip	—	26	22	—
Merrill	—	51	51	—
Mid-Chib	—	22	21	—
Midepsa	3300	325	320	3,25
Min. Corp.	—	$ 16⅞	16⅞	—
Mistango	3000	24	24	24
Molyb	—	50	50	—
Monpre	1000	12	12	12
M. Pleanst	500	52	52	52
M. R. Daries	—	$ 8⅜	8⅜	—
M. R. Rice	—	$ 11⅜	11⅜	—
N. Aut V	—	180	160	—
Native Min	—	10	10	—
Needeo	—	210	185	—
N Formaque	—	3½	3½	—
Nfld Light	360	$ 110	110	110
N. W. Amit	—	11	11	—
Nocana	—	7	7	—
N.A. Rr M.	—	34	33	—
N.Q. Pow pr	—	$ 51⅛	51⅛	—
Norac Fin	—	11½	11½	—
N. Canalask	—	19½	16	—
Opemisca E	500	17½	16½	17½
Opemiska	—	800	790	—
Pac A drts	500	8	8	8
Pac A. Inv	—	3 50	3 45	—
Pat. Silver	—	33	33	—
Peace Riv	100	284	284	284
Pennbec	—	65	65	—
Phonix	—	70	67	—
Pitt Gold	500	5½	5½	5½
Porcupine	—	4	4	—
Pow C 1 p	—	$ 58	48	—
Pow C 2 p	—	$ 10½	10½	—
Que Chib	—	20	20	—
Que Cobalt	—	3 05	3 05	—
Que Lith	—	2 60	2 60	—
Que Smelt	—	17	15	—
R M Be 'A'	—	$ 16	16	—
Red Crest	—	3½	3½	—
Ruby Foo's	—	250	250	—
S L C'bium	—	320	320	—
S L D'field	—	105	100	—
S Maurice	—	53	53	—
Sangamo	—	$ 10¼	10¼	—
Saucon	—	15	13	—
Shop&Save	—	$ 7¼	7½	—
Silver Reg	1000	50	50	50
Silver Smt	—	70	70	—
Silver T	1000	40	40	40
Sobey's Strs	—	$ 14½	14½	—
Sullivan	—	8½	8½	8½
Supist Ord	—	$ 19⅛	19½	—
Tache	1000	10½	10½	10½
Talisman	1500	90	90	90
Tazin	—	8	7½	—
Texaco C P	—	87¼	87¼	—
Tib Expl	—	6½	6½	—
Titan	2000	5	5	5
Tr C Frzrs	—	$310	250	—
U. Asbestos	—	360	360	—
U. Corp 'B'	—	26½	26½	—
U. Obalski	—	69	67	—
U. Principal	—	40	33	—
U. To Elec	—	14⅝	14⅝	—
Val-Mar	—	7	7	11.42
Vand. Hout	—	240	210	—
Vanguard	—	11	10½	—
Weedon	—	3	3	—
Westburne	—	85	82	—
We Helium	—	45	43	—
Westeel	—	$ 13	13	—
Westville	—	5	4½	—
York Sp In.	—	4 50	4 50	—

Allure animée à l'ouverture à Montréal

La tendance était à la hausse ce matin à la Bourse de **MONTREAL.** La séance était animée.

La Banque de la Nouvelle-Ecosse, à 75¾, et Hudson Bay, à 14⅛, ont avancé de ¼, tandis que les portefeuilles suivants ont grimpé de ⅛ : Pacific Pete à 14⅞, Stelco à 21¼, Asbestos à 27⅛, CPR à 30⅛ et Industrial Acceptance à 28.

Parmi les valeurs qui étaient à la baisse, signalons Bell, qui a fléchi de ¼ à 57, et Great Lakes Paper, qui a glissé de ⅛ à 19⅞.

Le compartiment des mines était inactif.

* * *

Les cours des actions étaient irréguliers et plutôt à la baisse ce matin à l'ouverture de la Bourse de **TORONTO.** La séance était peu active.

Parmi les perdants figurent Canada Permanent Mortgage, qui a perdu un point ; Foundation Company, qui a fléchi de ½ : Dominion Bridge, Guaranty Trust et la Banque Toronto-Dominion qui ont reculé de ¼.

Les titres qui ont réalisé des gains sont : Interprovincial Pipe Line, qui a grimpé de un point à 85 ; B.C. Telephone, qui a avancé de ⅝, et Steel Company of Canada, qui a gagné ¼.

Les métaux de base étaient légèrement en hausse ; Denison, Noranda et Rio Algoma ont tous avancé de ⅛.

Le lingot d'or canadien cotait de $37.70 à $37.85 l'once.

* * *

Les prix étaient irréguliers et l'activité modérée ce matin à la Bourse de **NEW YORK.**

Un intérêt subit pour les actions à bon marché s'était fait sentir à Wall Street vendredi, mais ces valeurs étaient calmes aujourd'hui.

Pacific Petroleum, qui avait été en vedette vendredi, est demeuré inchangé à 13¾ ce matin sur un échange d'une tranche de 19,500 actions.

Chrysler a ouvert à 54⅛ sur une transaction de 10,000 actions. General Motors ex-dividendes est demeuré inchangé tandis que Ford a avancé d'une fraction.

Les acieries étaient pour la plupart inchangées bien que U.S. Steel ait grimpé d'une fraction.

Par ailleurs, U.S. Smelting a progressé de plus d'un point

tandis que IBM a fléchi de quelques points.

* * *

Le marché des valeurs de **LONDRES** a repris confiance aujourd'hui après le désappointement initial causé par les résultats des élections municipales. Les achats de choix ont fait grimper les prix, mais le cours des actions n'est pas toujours demeuré à son meilleur niveau.

Les valeurs de tout repos ont affiché des gains allant jusqu'à ⅛. Les titres cotés en dollars américains étaient en hausse cependant que les valeurs canadiennes étaient irrégulières.

Abitibi, Hudson's Bay Oil and Gas ont tous deux avancé de ¾. Aluminium et Shell "A" étaient fermes. Dans les autres compartiments, les gains étaient minimes et peu nombreux. Les banques canadiennes ont fléchi, Consolidated Paper, British-American Oil et Price Brothers étaient à la baisse.

Tendance de clôture à **PARIS.** — Cette première séance de la semaine est surtout caractérisée par la forte hausse des valeurs allemandes. Sur des bruits d'opération monétaire qui aurait été décidée par le gouvernement de Bonn, tous les titres d'outre-Rhin sont activement recherchés et accusent des hausses importantes. Il n'en va cependant pas de même des valeurs françaises dont les dispositions sont bien médiocres. Les ventes ne sont ni abondantes ni pressantes mais la contre-partie se fait très réticente et à l'exception de rares îlôts de résistance, les cotations sont plus ou moins nettement inférieures à celles de vendredi dernier. Les opérateurs se montrent désireux de connaître l'ultime mise au point que fera demain le premier ministre pour clôturer le débat économique qui se déroule à l'Assemblée nationale, et adoptent une atttitude d'attente. Certaines ventes ont aussi pour origine des opérations d'arbitrage en faveur des valeurs allemandes déjà mentionnées.

Aux étrangères, et en dehors des allemandes qui sont le point de mire du marché, les italiennes se font aussi remarquer par leur très bonne tenue. Les néerlandaises sont très soutenues et les britanniques irrégulières. Américaines et cuivres congolais maintiennent aisément leurs positions et les belges les améliorent quelque peu. Raffermissement de diverses mines d'or.

titres au comptoir

Cours fournis par G. E. LESLIE & Co.

	Achat	Vente
Aconic	4	6
Aconic vte	3	6
Alsab	—	5
Amal Mng	10	20
Amer Chib	6	6
Americ	—	25
Armera	—	1½
Ass Devp	10	12
Atlas Chib	1	2
Bald Mountain	7	9
Beauport	15	18
Black Hawk	43	46
Bracemac	5	7
Bunt Hill	13	16
Camico	74	76
Coastal Mining	21	27
Cuvier Mines	—	55
East Ventures	47	49
Elmac	9	11
Galloway	—	45
Garney	20	25
Gaspe Copper	33	34
Grt North Dev	—	36
Gibson	2	7
Glencona	2½	3½
Hucamp	50	60
Hull Iron	15	25
Imperial Minerals	1	3
Independant Ass	4	6
Juma	10	15
Kenmac	—	2
Kukatush	$ 4½	5
Lake Chib	—	5
Lam Echo	20	23
Main Oka	15	25
Mar Mac	5	7
Martin Byrd	2	4
Matagami Ex	11	14
Milado	—	20
National Mal.	17	20
New Ass Dev	60	70
New Lorie	6	8
New Millen Copper	13	15
New Pascalis	90	100
Nipiron	7	9
Norque	11	13
Oklend	2	4
Olympia	—	5
Pine Point	12	12½
Quejo	3	6
Rand Mal	8	10
Rusty Lake	35	45
St. Jude	—	5
St. Helen	3	6
Scot Chib	1	3
Seaway	5	8
Spring Pole	—	5
Starlight	—	1½
Sulica	$250	275
Tarpoint	1	2
Valmont	3	6
William Leys	1	3
Young Dave	13	16

Section industrielle et financière

Cours fournis par Kippen & Co. Inc.

Aggrite	195	210
Anglo Tel A	63	65
Banque d'Economie	75	—
Banque d'Epargne	168	172
Brinco	3.60	3.80
Can Sup Oil	15¼	16
Can Wirecloth	8¼	9
Charter Credit	12¾	13¾
Credit St-Laurent	13¾	14¼
Crown Life	265	275
Dupuis priv	21	—
Eastern Trust	53½	55
Great West Life	795	815
Industrial Life, nouv.	220	—
La Prevoyance	24	26
London Life	335	350
Les Prevoyants	90	92
La Solidarité	65	—
Nat Bowling	1½	2
Nat Controls	3½	4
Nat Features	150	200
Pac Gas	18¼	18¾
Pouv. Bas S-L pr	18	19
Private Brands	170	190
Shoppers City	2½	3
soc D'Administration	39	—
Superpack	9½	10
Steadman Ind.	1¼	2¼
Trust General, priv.	38½	39½
Trust Général, drts.	4.10	4.40
Universal Factors	—	3

fonds mutuels

(Compilés par KIDDER & CO. INC.

	Achats	Ventes
xAffil. Fund	8.16	8.82
xAmer Bus Shares	4.15	4.49
All Canadian Com.	4.99	5.47
All Canadian Div.	6.99	7.66
American Growth	8.61	9.41
Beaubran Corp.	34.72	37.70
xBoston Fund Ltd.	9.66	10.58
xBullock Fund Ltd.	13.99	14.68
Canada Growth	5.22	5.71
Cdn Gas & Energy	7.11	7.77
Can. Invest	10.93	11.99
Canad Trusteed	4.74	5.18
Canafund Co.	45.19	47.45
Champ Mut of Can	6.21	6.82
Commonwealth Intl.	9.35	10.25
C. I. Leverage	7.97	8.73
Corporate Investors	10.93	11.93
Divers Shares 'A'	23.10	—
Divers Shares 'B'	4.74	5.21
Dividend Shares	3.43	3.77
Dominion Equity	19.75	20.17
Dreyfus Fund Inc.	17.03	18.31
European Growth	6.81	7.44
Federated Growth	5.04	5.51
First Oil & Gas	4.72	5.16
Fonds Collectif 'A'	6.53	7.10
Fonds Collectif 'B'	5.58	5.93
Fonds Collectif 'C'	6.80	7.39
Group Inc.	3.77	4.12
Growth Oil & Gas	9.88	10.36
xIncorp Invest	7.23	7.90
Investors Growth	7.26	7.89
Invest Intl Mut	4.63	5.03
Invest Mut of C	13.13	14.28
xKeyst Cust B-3	16.58	18.09
x id B-4	10.03	10.9 4
x id K-1	9.56	10.43
x id K-2	5.23	5.71
xMass Invest. Trust	14.81	16.19
xMass Invest Trust	14.81	16.19
xMass Invest Growth	8.14	8.90
Mutual Accumulating	3.98	4.35
Mutual Income F.	5.65	6.18
North Amer of C	11.57	12.64
One William Strt F	14.02	15.32
Pret & Revenu Mut	6.43	7.02
Provident Mutual F	5.12	5.57
Putnam Growth F	8.73	9.54
Radison R. I	4.87	5.35
Research Investing C	10.82	11.83
Sav Invest Mut of C	6.43	7.02
1962 Exec Fund of C	5.59	5.84
T. V. Electronics	7.53	8.21
Timed Investment	6.49	7.09
xWellington Fund	14.60	15.91

x—En devises américaines.

COURS DU DOLLAR

NEW YORK — Ce matin, le dollar canadien était inchangé à $0.92 53/64 en argent américain.

La livre sterling était aussi inchangé à $2.79 59/64.

MONTREAL — Le dollar américain cotait en argent canadien $1.07 25/32, une baisse de 1/32.

La livre sterling était en baisse de ⅛ à $3.01½.

NEWYORK

Haut Bas 11.25

	Haut	Bas	11.25
Abbott Laborator.	95¼	95¼	95¼
Admiral Corp.	16½	16½	16½
Air Reduction	58⅜	58⅞	58⅜
Allis-Chalmers	19¼	19¼	19¼
Am. Can.	44½	44	44
Amerada Pete	139½	138¼	139
Am. Locomotive	20⅝	20⅜	20⅜
Am. Tel. & Tel.	125	124⅝	125
Am. Tobacco	31⅝	31⅜	31⅜
Anaconda Copper	49½	48⅞	49
Armco Steel	56	55⅜	55⅞
Atchison	28⅝	28⅜	28⅝
Baltimore & Ohio	40½	40½	40½
Bethlehem Steel

MOTS CROISÉS

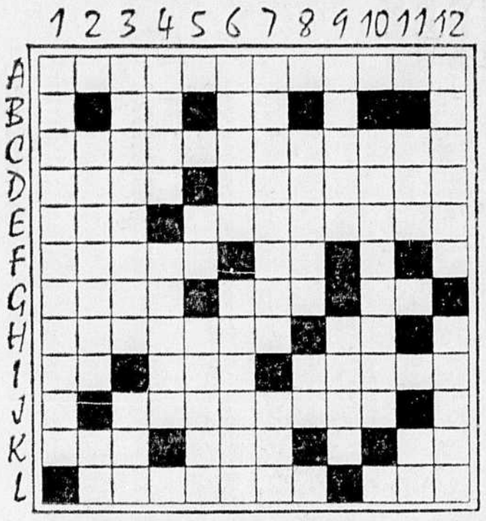

Horizontalement :

A.—Dynamomètre enregistreur.
B.—Pronom indéfini. — Dieu solaire des Egyptiens.
C.—Manière de raisonner.
D.—Nid des oiseaux de proie. — Détacher le grain de l'épi.
E.—Extrémité d'un instrument de musique qu'on tient entre les lèvres. — Qui est en retard sur son âge (fig.).
F.—Clarté faible. — Deux lettres d'**Alger.**
G.—Choisis par l'élection. — Solipède plus petit que le cheval. — Pour **cela.**
H.—Dont on est digne. — Interjection pouvant marquer la joie ou la douleur.
I.—En matière de. — Propre. — Prend pour modèle.
J.—Parties retrécies reliant les limbes aux tiges.
K.—Pareil. — Interjection qui marque le doute. — Pronom indéfini.
L.—Paquets de billets. — Avalée.

Verticalement :

1.—De manière à durer longtemps.
2.—Grand-mères. — Article arabe.
3.—Obscurité. — Ride.
4.—Partie courbée par laquelle on prend un vase, un panier. — Lieu où l'on travaille.
5.—Altesse royale. — Crânes.
6.—Décorer. — Général romain.
7.—Mortification locale des tissus. — Interjection qui sert à appeler.
8.—Construit. — Pronom personnel.
9.—Ensemble de forces militaires. — Qui a une saveur rude et désagréable.
10.—Rendus riches.
11.—Venue au monde. Indique le lieu.
12.—Mets servi au début d'un repas. — Qui manque de brillant.

Solution demain.

Solution du dernier problème.

Arrêt en un mille

Un train voyageant à 80 milles à l'heure ne peut s'arrêter en moins d'un mille.

La longévité en Inde

La durée moyenne de la vie en Inde est d'environ 33 ans.

Peu de terre cultivée

Seulement un dixième de la surface terrestre du globe est cultivée.

COMPTABLE-SECRETAIRE BILINGUE

Sténo un avantage, demandée de suite par maison d'importation.
Tel. VI. 5-5491 OU VI. 5-7333

VENDEUR

BILINGUE POUR MANUFACTURIER ET ERECTEUR DE PLAQUES DE MACHINERIE DE CONVOYEURS. VEUILLEZ REPONDRE CONFIDENTIELLEMENT DONNANT EXPERIENCE ET SALAIRE DESIRE A
CASE 8260, LA PRESSE

On demande dessinateur d'imagination

Expérimenté dans les expositions, arts graphiques et intérieurs.
Veuillez écrire à
CASE 8258 LA PRESSE

REPRESENTANTS BILINGUES POUR MANUFACTURIER

Expérimentés dans la fabrication et la vente de gros dans le domaine des véhicules moteurs. Salaire et boni, excellentes conditions de travail. Ecrire à
Case 8261 La Presse

CITE DE SAINT-MICHEL
Province de Québec
Comté de Bourget

Soumission pour la fourniture et l'installation d'un système de synchronisation et de signaux lumineux sur le Boulevard Pie-IX dans les limites de la Cité.

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "Soumission pour la synchronisation du boulevard Pie-IX, mai 1963" et adressées à l'attention de Monsieur Jean-Marc Goulet, Secrétaire-trésorier, Hôtel de ville, Cité de Saint-Michel, seront reçues jusqu'à 5.00 heures p.m., JEUDI, le 6 juin 1963, pour la fourniture et l'installation d'un système de synchronisation et de signaux lumineux sur le boulevard Pie-IX.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par l'ingénieur de la Cité, monsieur Jean-Guy Lauzon, ingénieur professionnel, du bureau duquel les soumissionnaires peuvent obtenir ces formules, ainsi que les plans et devis moyennant un dépôt de $50.00.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque à charte canadienne et payable à la Cité de Saint-Michel, pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission.

La Cité de Saint-Michel ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ce, sans obligation, ni frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Jean-Marc Goulet
Secrétaire-trésorier.

Hôtel de ville,
ce 9 mai 1963.

Canada,
Province de Québec,
District de Montréal.
No : 980 **COUR SUPERIEURE**

Affaire : **REGENT INVESTMENT CORPORATION**, corps politique dûment incorporé, ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans la Cité et le district de Montréal.
et
HENRY ROSENBLATT, constructeur, de la Cité et du district de Montréal, requérant.

AVIS PUBLIC

AVIS est par la présente donné qu'une assemblée des créanciers de ladite corporation en dissolution a été convoquée pour mercredi 29 mai 1963 à 10.30 a.m. au bureau du député-protonotaire soussigné.
Montréal, le 10 mai 1963.
Robert Trudel,
Député-protonotaire de la Cour Supérieure, district de Montréal.

Avis d'ajournement d'assemblée de détenteurs d'obligations

Aux détenteurs d'obligations d'hypothèque de 4½% datées du 1er septembre, 1956, des Soeurs de l'Hôtel-Dieu de Chatham, N. B.

Prenez avis qu'une assemblée des détenteurs d'obligations émises et notables sous un acte de confiance et d'hypothèque daté du 1er septembre, 1956, entre les Soeurs de l'Hôtel-Dieu de Chatham, N.B. et The Maritime Trust Company, convoquée par un avis daté du 23 février, 1963 pour le 1er mai, 1963, a été ajournée, à défaut d'un "quorum". Ceci aura lieu mercredi, le 29 mai, 1963 à 3 heures de l'après-midi au bureau de Montreal Trust Company, 43 King Street, dans la ville de Saint John, New Brunswick.

Daté à Saint John, N. B., ce 2ième jour de mai A. D. 1963.

MONTREAL TRUST COMPANY
Administrateur.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE LACHUTE
demande pour septembre 1963
institutrice pour classe de 10e année générale
QUALIFICATIONS ET REFERENCES EXIGEES
Donnez votre numéro de téléphone. Ecrire à
LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE LACHUTE
C.P. 70, LACHUTE, P.Q. (Argenteuil)

DES VEHICULES-AUTOMOBILES, METAUX ET ARTICLES DIVERS DE REBUT
seront mis en vente par
ENCAN PUBLIC

mercredi le 15 mai 1963, à 10 heures du matin, à la cour de division de la récupération, 5729 rue Saint-Denis, Montréal.

Avis est par la présente donné que la Cité de Montréal procédera par enchère publique à la vente de 25 automobiles, 25 camions, 5 camions-arroseurs, 4 souffleuses (Sicard et Cyclone), 5 chasse-neige pour camions, metaux de rebut (fer, fonte, plomb, cuivre, aluminium, etc.) et divers articles de rebut (pupitres, pneus, batteries, tables à dessin, etc.).

Tout achat devra être payé en argent comptant et immédiatement après la vente.

On pourra voir ces véhicules, metaux et articles divers, à l'adresse précitée, le 14 mai 1963, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

Pour informations : M. Emile Guertin, 872-4179.

CITE DE MONTREAL
SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS — DIVISION DE LA RECUPERATION
Le greffier de la Cité
GABRIEL MORIN

Hôtel de ville
Montréal, le 13 mai 1963

Soulagés de $3,900 et...

Enfermés dans le coffre de leur voiture

Deux citoyens se sont fait "mettre en boîte", plus précisément enfermer dans le coffre arrière d'une automobile, en plus de se faire voler $3,900, samedi après-midi, à St-Elzéar. Il s'agit de MM. Gérard Jasmin, 36 ans, du 10,632 est, boul. Gouin, vendeur d'autos, et Claude Massé, 35 ans, du 63 rue Jacob, à Ste-Dorothée.

Les deux hommes revenaient de Ste-Rose dans la voiture de M. Jasmin, qui venait de vendre une auto à Ste-Rose. Ils avaient avec eux la somme de $3,900 versée par l'acheteur.

A St-Elzéar, ils se sont arrêtés à l'hôtel Feuille d'Erable. Deux suspects les ont alors abordés, l'arme au poing, les ont fait monter sans vergogne dans le coffre arrière de la voiture, après avoir pris soin de s'emparer des $3,900.

L'un des deux compères s'est alors emparé du volant de l'auto, et accompagné du second, s'est dirigé vers le pont Viau. Les deux voleurs ont pris la fuite après avoir abondonné l'automobile et ses occupants sur une route secondaire située à quelque distance du pont Viau.

De 5 h. 30 environ jusqu'à 7 h. du soir, MM. Jasmin et Massé sont demeurés prisonniers. A force de cris et de coups donnés sur la paroi du véhicule, ils ont enfin attiré l'attention. La police fut alertée et les deux compagnons d'infortune délivrés.

Information et documentation : nouveau service de l'AGEUM

L'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal (AGEUM) vient de publier un document qui constitue la première livraison de son Service d'information et de documentation, nouvellement créé. Il s'agit du compte rendu intégral des propos tenus sur le syndicalisme étudiant par M. Bernard Landry, président de l'AGEUM, au cours d'une émission radiophonique le 25 février dernier.

Par son nouveau service, l'AGEUM se propose de publier "périodiquement des documents dont la portée est essentielle à l'évolution de la pensée et de l'action syndicales étudiantes ; essentielle au syndicalisme étudiant." La prochaine livraison comportera la liste des travaux de l'AGEUM sur le syndicalisme étudiant : conférences, colloques, éditoriaux du Quartier Latin, etc.

La chute d'un avion au Caire fait 31 morts

LE CAIRE (AFP, Reuter, UPI) — Un DC-3 de la Société aérienne arabe unie ayant à son bord 27 passagers et 4 membres d'équipage s'est écrasé, hier, dans un jardin privé, non loin du village de Zahwayeen, à 17 milles au nord du Caire. Aucune des 31 personnes qui se trouvaient à bord de l'avion n'a survécu. L'appareil venait de quitter Le Caire pour Alexandrie. L'accident a été rapporté par l'agence officielle de nouvelles du Moyen-Orient.

Les corps déchiquetés des victimes ont été projetés aux alentours de l'avion qui a brûlé pendant une demi-heure. L'agence de nouvelles précise qu'il ne subsiste que les ailes.

L'avion a perdu le contact avec l'aéroport du Caire huit minutes après avoir décollé. Il ne pouvait entrer en communication avec celui d'Alexandrie, fermé à cause d'une tempête de sable qui rendait la visibilité nulle.

Une liste incomplète des passagers indique que plusieurs des 27 passagers étaient de nationalité libanaise et iraquienne. Un certain nombre n'étaient pas d'origine arabe. On a trouvé dans les débris deux passeports des Nations unies.

Une collision fait sept morts, dont trois religieuses, en Ontario

CHATHAM, (PCf) — Sept personnes, dont trois religieuses de nationalité américaine ont perdu la vie samedi dans une collision d'automobiles survenue à quelque 20 milles à l'est de Chatham, ville du sud-ouest de l'Ontario. De plus, quatre personnes ont été blessées.

Les morts sont : les RR. SS. Winnifred Corcoran 50 ans, Julia Brace 39 ans, toutes deux de l'hôpital St-George de Chicago et Joseph Kearns, 63 ans, qui serait de Polson, Montana; M. Peter Francis Fitzsimmonds, 62 ans, de Chicago; M. et Mme Eugene Ryde, âgés respectivement de 42 et 32 ans, de Glen Meyer, Montana et M. Walter Hutsevot, 30 ans, de Tillsonburg, Ontario.

La Rév. soeur Clarissa Donovan, de Chicago serait la seule survivante des occupants de la voiture américaine dans laquelle avaient également pris place les trois autres religieuses et M. Fitzsimmonds.

Par ailleurs, trois des occupants de la voiture conduite par M. Ryde ont survécu, mais Mme Elizabeth Pal, 52 ans, belle-mère de M. Hutsevct serait dans un état critique à l'hôpital.

La femme de ce dernier, Elizabeth, 27 ans, et leur fillette de quatre ans, Sandra, seraient dans un état grave.

Corps repêché

HULL (PC) — Deux jeunes garçons de Hull ont découvert le corps de Marc-André Jordon, âgé de 8 ans, qui s'était noyé le 24 février dernier en glissant avec son traineau.

La petite victime, enfant de M. et Mme Edmond Jordon, était disparu sous la glace d'un petit cours d'eau.

NECROLOGIE

M. AURELE GAUDETTE

A Saint-Hyacinthe, est décédé samedi, à l'âge de 67 ans, M. Aurèle Gaudette, propriétaire du Grand Hôtel depuis 39 ans.

Eminent hommes d'affaires, M. Gaudette était avantageusement connu dans tous les milieux de l'hôtellerie et du tourisme à travers le pays. Un des fondateurs de l'Association des hôteliers de la province de Québec, il n'a jamais cessé de s'intéresser au progrès et à l'avancement de l'industrie hôtelière.

Né à Saint-Barnabé le 12 janvier 1896, il était l'époux de Rosia Gervais, de Montréal, qui lui survit.

Il laisse en outre son fils Gilles Gaudette, directeur de l'Association des hôteliers de la province de Québec et membre du conseil d'administration de l'Association internationale de l'hôtellerie; un frère, Alcide; une belle-fille, Huguette Saint-Amand, un petit-fils, Michel, et plusieurs beaux-frères et belles-soeurs.

Le corps est exposé au salon Mongeau, à Saint-Hyacinthe. Les funérailles auront lieu à la cathédrale de Saint-Hyacinthe, mercredi matin.

M. GASTON JOUBERT

M. Gaston Joubert est décédé récemment à son domicile, à Saint-François-de-Sales, à l'âge de 49 ans et 10 mois.

Il laisse outre son épouse, née Mercier (Berthe), plusieurs frères et soeurs, sa belle-mère, ses beaux-frères et belles-soeurs, plusieurs neveux et nièces. Les funérailles ont eu lieu à l'église St-Pierre-Claver.

M. STANLEY H. EIGHTEEN

M. Stanley Herbert Eighteen, président général de la Fraternité canadienne des cheminots et employés de transport et autres ouvriers (CTC), est décédé hier. Il était âgé de 61 ans.

Il occupait un poste dans ce syndicat depuis le début des années 1930.

Né à Reading, G.-B., il vint au Canada en 1919 et entra au service du Canadien National à Brantford, Ontario.

Dr Herbert Spencer GASSER

Le lauréat du prix Nobel de physiologie et médecine en 1944, le docteur Herbert Spencer Gasser, est décédé à New York, à l'âge de 74 ans.

Il avait été membre du conseil d'administration de l'Institut Rockefeller jusqu'en 1953.

M. JOHN M. HAY

M. John M. Hay, ex-vice-président adjoint de la Compagnie de téléphone Bell, est décédé samedi, à Montréal, à l'âge de 75 ans.

Né à Iverness, en Ecosse, il s'était établi au Canada en 1911 et s'était immédiatement joint à la compagnie de téléphone Bell. Il fut nommé vice-président adjoint en 1938, poste qu'il occupa jusqu'à sa retraite en 1956.

M. Hay avait également été vice-président exécutif du Trans-Canada Telephone System, de 1946 à 1956.

Il laisse dans le deuil sa femme, un fils et deux filles.

MME GERMAINE DION

A Montréal, le 12 mai 1963 à l'âge de 58 ans et 4 mois est décédée Mme Germaine Dion, née Germaine Legault.

Elle laisse dans le deuil ses filles, Mme Georges Landry (Marie), Mme Réal Bergeron (Nicole) et Ginette; deux frères, Lionel et Rolland; deux soeurs Mme Aluzia Meloche et Mme Gabrielle Choquette et trois petits-enfants, Michel, Daniel et Johane.

La dépouille mortelle est exposée au salon J. S. Vallée, angle Beaubien et Molson. Les funérailles auront lieu à l'église St-Marc de Rosemont, jeudi le 16 mai à 9 h. a.m.

M. Arthur G. PENNY

Est décédé à Québec samedi à la suite d'une maladie, M. Arthur G. Penny, âgé de 76 ans, ancien rédacteur en chef du journal Chronicle Telegraph de Québec.

La dépouille mortelle est exposée à la chapelle Rikaby, 707 rue St-Jean, où le service funèbre sera célébré. L'inhumation se fera au cimetière de Georgeville, Qué., demain.

M. ARTHUR PENNY

QUEBEC. (PCf) — M. Arthur Penny, qui fut rédacteur en chef du "Chronicle-Telegraph" pendant 33 ans, a succombé samedi au cancer, à l'âge de 76 ans.

Il avait quitté le journalisme en 1949 afin d'assumer les fonctions de secrétaire privé et agent de liaison du Conseil exécutif du gouvernement du Québec, poste qu'il abandonna en 1960.

Né à Montréal, il était un fervent partisan du parti progressiste conservateur et avait été président en 1930 et 1931 du Board of Trade de Québec.

Il laisse un fils, M. Arthur E. Penny, de Montréal.

DES SURVIVANTS DES CAMPS DE CONCENTRATION NAZIS, en blouses de détenus, précèdent le défilé des membres de "l'Association des anciens prisonniers des camps de concentration et survivants de l'oppression nazie", au moment où ce défilé quittait la salle de la Légion canadienne pour se rendre au cénotaphe du square Dominion, où les attendait le brigadier général F. J. Fleury, général commandant la région militaire de Québec.

photo LA PRESSE

avis de DÉCÈS

ASSELIN (Paul-Emile) — A St-Zotique, le 11 mai 1963, à l'âge de 56 ans est décédé M. Paul-Emile Aselin, époux de Laurette Bourbonnais. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Larin & Fils
349 rue Danis
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale St-Zotique où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière local, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUBIN (Imelda) — A Montréal, le 12 mai 1963, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Ludger Aubin, née Imelda Carriere, demeurant au 6365 de St-Vallier. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
281 rue Bord du Lac, Pointe-Claire
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Joachim de Pointe-Claire où le service sera célébré à 9 hrs. et de là au cimetière de Pointe Claire, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE (Lucien) — A Montréal, le 10 mai 1963, à l'âge de 61 ans 11 mois, est decédé Lucien Belisle, époux d'Alexina Beauséjour, demeurant au 1340 Sherbrooke est, père de Carmen (Mme Raymond Pépin) et de Normand. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier Duclos & Bonnier,
3503 rue Papineau
à 9 hrs pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de St-Jacques de Montcalm, lieu de la sépulture, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

BERNARD (Réginald) — Accidentellement à St-Pie de Bagot, le 11 mai 1963, à l'âge de 22 ans, est décédé Réginald Bernard, fils de René Bernard et de Simone Béluse. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Deslauriers Ltée,
3650 chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHETTE (Rhéa) — A Montréal-Nord, le 12 mai 1963, à l'âge de 43 ans est décédée Mme Jean-Paul Blanchette née Rhéa Labelle, demeurant à 11,446 Hôtel-de-Ville. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
11,130 Boul. Pie IX
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Gertrude où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERUBE (Réjean) — A Montréal, le 11 mai 1963 à l'âge de 25 ans est décédé Réjean Bérubé, fils de feu Henri Bérubé et d'Elianne Perreault, demeurant à 7070 Cartier. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires,
2215, rue Jean-Talon Est,
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Barthélémy où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de St-Mathieu de Beloeil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUGIE (Napoléon) — A Montréal, le 13 mai 1963, à l'âge de 68 ans, est décédé Napoléon Bougie, membre de la chorale Ste-Cunégonde, époux de feu Marie-Anne Therrien, autrefois du 2237 Workman, père de Lucien et de Marcel Bougie. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame ouest
pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébré, et de là au cimetière de St-Lazare, Co. Vaudreuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURBONNAIS (Evariste) — A Montréal, le 11 mai 1963, à l'âge de 74 ans, est décédé Evariste Bourbonnais, ex-capitaine de Floting Crane du Port de Montréal, époux de Délia Rose, demeurant à 2140 Des Carrières, appt 14. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires,
4848 Papineau
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRODEUR (Maurice) — A Montréal, le 12 mai 1963, à l'âge de 47 ans, est decédé Maurice Brodeur, époux de Fleurette Brodeur, demeurant au 3570 Durocher, appt 23. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires,
4848 rue Papineau
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Salette, où le service sera celébré, et de là au cimetiere de la Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRULE (Rosina) — A Jacques-Cartier, le 11 mai 1963 à l'âge de 71 ans est décédée Rosina Ouimet, épouse de feu Alfred Brûlé, demeurant à 1960 Joliette. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
1370, chemin Chambly,
à Jacques-Cartier,
pour se rendre à l'église St-Jean Vianney où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNELLE (Carole) — Subitement à Ville d'Anjou, le 11 mai 1963, à l'âge de 14 ans 10 mois, est décédée Mlle Carole Brunelle, fille de Mme Lucienne Pierre Brunelle, demeurant à 5765 Verneuil. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois,
8628 rue Hochelaga
à 7 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 8 heures et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BURNS (George) — A Montréal, le 11 mai 1963, à l'âge de 77 ans, est décédé George Burns, époux de Pearl Duheme, demeurant au 2656 Desjardins. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635 rue Hochelaga
pour se rendre à l'église St-Aloysius, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetiere de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARMEL (Hermas) — A St-Urbain de Chateauguay, le 11 mai 1963, à l'âge de 79 ans est décédé Hermas Carmel, époux de Aurélie Brien. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Barrette & Ste-Marie
de St-Urbain
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale St-Urbain Chateauguay où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Adéline) — A Montréal, le 11 mai 1963 à l'âge de 78 ans est décédée Mme veuve Ernest Champagne née Adéline Vaudreuil, demeurant à 4232 Berri. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin,
518, rue Rachel Est,
à 7 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAPUT (Oliva) — A Montréal, le 11 mai 1963 à l'âge de 73 ans est décédée Mme veuve J. A. Chaput née Oliva Blain, demeurant à 4328 Coolbrook. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
Avenue Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 h. 40 pour se rendre à l'église St-Antonin où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sepulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CREVIER (Ovila) — A Senneville, le 11 mai 1963, est décédé Ovila Crevier, époux de Marie-Louise Lalonde, frère de Cécile Hawlett et Mme Antoinette Rouleau. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
S.S. Vallée Ltée,
107 rue Ste-Anne
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-Bellevue, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECARIE (Jean-Baptiste) — A Verdun, le 11 mai 1963, à l'âge de 68 ans, est décédé Jean-Baptiste Decarie, époux de Laurette Germain, demeurant à 3767 Boul. LaSalle, Verdun. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5351 rue Wellington,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESAUTELS (Edmour) — A St-Jean-Baptiste de Rouville, le 11 mai 1963 à l'âge de 86 ans, est décédé Edmour Desautels, époux de feu Stéphanie Guertin. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers,
à St-Jean-Baptiste,
pour se rendre à l'église paroissiale ou le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitation.

DION (Germaine) — A Montréal, le 12 mai 1963, à l'âge de 58 ans, est décédée Germaine Legault, épouse de Thomas Dion, demeurant rue Molson. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.S. Vallée Ltée,
2548 rue Beaubien Est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetiere de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DROUIN (Gérard) — A Montréal, le 12 mai 1963, à l'âge de 36 ans, est décédé Gérard Drouin, époux d'Yvette Gélinas, demeurant au 14,507 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario est
à 9 h. pour se rendre à l'église Ste-Germaine Cousin ou le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetiere de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBE (Jean-Paul) — A LaSalle, le 10 mai 1963, à l'âge de 33 ans, est décédé Jean-Paul Dubé, époux de Georgette Villeneuve, demeurant au 100 Lafleur. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345 rue Notre-Dame, Lachine
à 7 hrs 30 pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetiere de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMONTET — A Lefaivre, Ontario, le 12 mai 1963 à l'âge de 69 ans est décédé Henri Dumontet, époux de feu Alice Bricault, autrefois de Montréal. Avis des funérailles plus tard.

DUROCHER (Léopold) — A Montréal, le 12 mai 1963 à l'âge de 57 ans est décédé Léopold Durocher, époux en 1ère noces de Christiana Duquette et en 2ème noces de Fernande Grégoire. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMONTET (Edmour) — A St-Jean-Baptiste de Rouville, le 11 mai 1963 à l'âge de 86 ans, est décédé Edmour Desautels, époux de feu Stéphanie Guertin. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers,
à St-Jean-Baptiste,
pour se rendre à l'église paroissiale ou le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitation.

DUVAL (Joseph Antonio) — A Montréal, le 12 mai 1963 à l'âge de 62 ans est décédé Joseph Antonio Duval, époux d'Annette Fleury, demeurant à 3965 boul. Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse
coin 11ème Ave, Rosemont
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Eugène de Rosemont, ou le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Azarias) — A Montréal, le 10 mai 1963, à l'âge de 84 ans, est décédé Azarias Fortin, époux de feu Zénaïde Fortin, demeurant au 774 Champagneur. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4737 rue de Lorimier
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Alfred Gaudiose) — A Chomedey, le 11 mai 1963 à l'âge de 62 ans est décédé Alfred Gaudiose Gagnon, époux de Germaine Beaulieu, autrefois de Québec, demeurant à 1315, rue Val Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr & F. Brisebois,
1565, boul. Labelle,
à 9 h. 40 pour se rendre à l'église St-Pie X, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetiere de la Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Lucille) — A Pont-Viau, le 12 mai 1963 à l'âge de 33 ans 10 mois est décédée Mme Alain Gauthier née Lucille Dallaire, demeurant à Wawa Ontario, belle-soeur de M. et Mme Ligourie Quessy. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault,
90, boul. Lévesque,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Christophe de Pont-Viau, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Samuel) — A Montréal, le 11 mai 1963, à l'âge de 59 ans, est décédé Samuel Gauthier, époux d'Angelina Lacas. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Benoit,
2102 rue Fullum
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Laval, ou le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GREGORY (Louisa) — A la demeure de sa nièce, Dorion, Qué., samedi 11 mai, est décédée Louisa Gregory, soeur de Joseph et tante de Mme D. Gray (Sophie), Joseph et William, tous de Californie et de Mme H. A. Montgomery (Kathleen), de Dorion, George, de Beaurepaire, Qué. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires
William Wray
2075 rue University
Service funèbre, église St-Patrice, mardi 14 mai, 9 h. a.m. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

GUERIN (Rosaire) — A Montréal, le 12 mai 1963, à l'âge de 40 ans, est décédé Rosaire Guérin, époux d'Yvonne Caver, demeurant au 2364 Cuvillier. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église Notre-Dame de L'Assomption, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUARD — A Montréal, le 10 mai 1963, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Maurice Huard, née Irma Létourneau, demeurant à 1468 rue Ville-Marie. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario Est,
à 9 heures, pour se rendre à l'église Marie-Reine-des-Coeurs où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JUTEAU (Alexina) — A Rosemère, le 10 mai 1963, à l'âge de 66 ans 11 mois, est décédée Mme Barthelémy Juteau, née Alexina Sanche, demeurant 495 Grande-Côte, Rosemère. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Armand Magnan Enrg.,
61 rue Blainville Ouest,
Ste-Thérèse
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KENT (Henriette) — A Philadelphie, le 10 mai 1963, à l'âge de 43 ans, est décédée Mme Richard S. Kent, née Henriette Martel, fille de M. et Mme Robert Martel, de Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
6440, 25e Ave, Rosemont,
angle Beaubien,
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney où le service sera célébré à 10 hres

Caouette raffermit son emprise sur le CS québecois

- Démission du Dr Marcoux
- Expulsion de l'organisateur pour l'est du Canada
- Comité de discipline...

par **Dominique CLIFT**

QUEBEC. — Réal Caouette a raffermi son emprise sur l'aile québecoise du Crédit social, le Ralliement des créditistes, au cours d'un caucus de fin de semaine et serait prêt à risquer une scission au sein de l'organisation nationale dirigée par Robert Thompson.

Un comité de discipline a été formé au cours de la réunion dans le but de resserrer l'unité au sein du Ralliement et maintenir l'autorité de Réal Caouette sur le mouvement.

Les membres favorables à Robert Thompson ont été éliminés ou se sont rangés temporairement derrière Réal Caouette. Mais il n'est pas certain que les démissions et les expulsions de fin de semaine ne soient pas suivies d'autres incidents semblables.

Au cours de sa conférence de presse qui a suivi les réunions de samedi et dimanche, M. Caouette a rappelé que les succes remportés au Québec n'étaient pas l'oeuvre de l'organisation nationale mais du mouvement québecois lui-même.

Puis il a enchaîné :

"Nous réitérons notre foi en la possibilité d'une entente nationale aussi parfaite que possible, mais nous n'accepterons jamais l'assimilation pure et simple de la province de Québec qui désire le respect intégral de ses droits et de ses prérogatives."

Il a ajouté qu'il était prêt à "ébranler la Confédération si Québec n'obtenait pas justice". Il a également appuyé les revendications fiscales du premier ministre Jean Lesage tout en stipulant que Québec devait recevoir 100% au lieu de 25% des impôts.

Divergences avec Thompson

L'attitude de M. Caouette laissait entrevoir de sérieuses divergences avec le chef national Robert Thompson, les déclarations au sujet du Québec servant à appuyer ses revendications personnelles.

Une minorité des députés appuient cependant M. Thompson. Mais au cours du caucus de fin de semaine, ils n'en ont pas moins donné leur appui à M. Caouette, ce qui n'est peut-être que temporaire.

La réunion de fin de semaine groupait tous les députés et candidats créditistes ainsi que deux délégués par comté.

Les positions de M. Caouette seraient maintenant assez fortes pour lui permettre d'affronter directement Robert Thompson, dont les principaux sympathisants ont été soit écartés du parti ou réduits au silence.

La démission du Dr Marcoux

Abordant la démission du Dr Guy Marcoux, député de Québec-Montmorency, M. Caouette a déclaré que sa crédulité et sa naïveté en avaient fait une proie facile pour les esprits malsains ambitieux de détruire le mouvement au Québec.

Le chef créditiste a déclaré qu'on avait tenté de persuader le Dr Marcoux de prendre la direction d'un mouvement crédisiste provincial.

"Ces mêmes esprits malsains ont cherché par tous les moyens inimaginables à créer l'impression au Québec que Caouette n'était que la façade du mouvement et que le chef en était le Dr Marcoux.

"D'après des événements récents nous pouvons conclure que le Dr Marcoux a cru que c'était vrai", a-t-il dit.

M. Caouette a déclaré que dans ces circonstances, il était nécessaire de mettre sur pied un comité de discipline, ce qui fut fait au cours de la réunion de fin de semaine.

"Si nous avons péché par excès démocratique, la chose ne se répétera plus. Les fauteurs de désordre seront dore-

Voir CAOUETTE en page 2

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 5¢ Montréal, lundi 13 mai 1963 / saint Robert Bellarmin, docteur.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 79e ANNEE, No 177 • 4 CAHIERS • 52 PAGES

J'ai voulu en savoir trop au sujet des "six"

—*Le Dr Marcoux*

QUEBEC, (par **D.C.**) — Le Dr Guy Marcoux, député fédéral de Québec-Montmorency, a déclaré à **La Presse**, hier, que sa démission du Crédit social a été provoquée par sa décision de découvrir les circonstances entourant la lettre de six députés créditistes transmise au gouverneur général au lendemain de l'élection fédérale pour appuyer la formation d'un gouvernement Pearson.

Dans sa lettre de démission, le Dr Guy Marcoux, whip du Crédit social aux Communes informe son chef, M. Robert Thompson, qu'il entend siéger comme député indépendant. Il ne dit pas créditiste indépendant.

C'est par deux lettres, l'une en français et l'autre en anglais, que le Dr Marcoux a annoncé sa décision.

LE DR GUY MARCOUX

Le Dr Marcoux a blâmé le chef adjoint Réal Caouette d'avoir voulu étouffer l'affaire qui avait fait un tort considerable au parti.

Il a déclaré inacceptable l'explication de M. Caouette qui soutient que l'assermentation de la lettre par un libéral notoire, M. Moise Darabaner, n'était qu'une pure coïncidence.

"Je veux savoir pourquoi il y en avait qui disaient avoir signé sous de fausses représentations et d'autres qui disaient le contraire", a-t-il déclaré.

Selon les explications fournies par M. Caouette en fin de semaine, la lettre aurait été signée dans le but de prévenir une entente entre le parti conservateur, le Nouveau parti démocratique et trois créditistes, dont le Dr Marcoux, afin de maintenir le premier ministre Diefenbaker au pouvoir en dépit de sa position minoritaire aux Communes.

Le Dr Marcoux a riposté n'avoir jamais entendu parler des trois créditistes, et il a ajouté qu'il ne pouvait rien dire là-dessus pour le moment de toute façon.

"Mais il est certain qu'après la campagne des libéraux, et après les avoir appelés les requins de la finance, je voyais mal des gens leur tomber dans les bras", a-t-il dit.

Le docteur Marcoux s'est contenté de rire lorsqu'on lui a rapporté la déclaration de Réal Caouette à l'effet que le cas des six avait été réglé défi-

Voir Dr MARCOUX en page 2

Résultat des entretiens Pearson-Kennedy

Des ogives-A pour nos Bomarc en septembre?

par **Marcel GINGRAS**

OTTAWA. — Le Canada recevrait ses ogives nucléaires pour Bomarc d'ici quatre mois.

Ni le président Kennedy, ni M. Pearson n'ont indiqué quoi que ce soit d'aussi précis, mais à Hyannis Port, à la fin des entretiens, des sources américaines ont été plus loquaces.

Selon ces informateurs, c'est même dès la fin de cette semaine que débuteraient les négociations sur le sujet et, dans quatre semaines au plus tard, M. Pearson aurait inscrit le sujet à l'ordre du jour des débats des Communes.

A son retour à Ottawa, M. Pearson a révélé pour sa part que des négociateurs canado-américains commenceraient à travailler la question très bientôt.

Au communiqué officiel émis à la fin des entretiens, on ne trouve cependant rien de très très clair. Au cinquième des 17 articles, nous pouvons lire : "Le premier ministre a confirmé l'intention de son gouvernement d'entamer des discussions avec le gouvernement des Etats-Unis dans le but de remplir sans délai les présents engagements du Canada à l'égard de la défense du continent et de l'Europe et ce, en conformité de la procédure parlementaire".

Comme personne n'a jamais défini très clairement quels étaient ces engagements, il est facile d'imaginer que le débat parlementaire sur la question sera très animé.

M. Diefenbaker, auteur des présumés engagements, devra s'expliquer clairement, si ce lui est possible, et M. Pearson, pour sa part, devra s'exprimer plus clairement qu'il ne l'a fait jusqu'à présent, chaque fois qu'il a abordé la question.

Même si le nouveau premier ministre fait moins de secret que son prédécesseur sur le sujet, personne ne pourrait affirmer que ses propos ont la limpidité de l'eau claire.

Voir OGIVES-A en page 2

LE RESULTAT DE LA VIOLENCE — Une intersection de Birmingham, en Alabama, présentait cet aspect de dévastation à la suite des violentes manifestations auxquelles se sont livrés en fin de semaine des milliers de noirs dont la colère avait été provoquée par des attentats contre la demeure de l'un de leurs chefs.

(Téléphoto UPI)

premier d'une série de cinq articles de Teddy CHEVALOT
en page 5

Kennedy envoie d'urgence des troupes fédérales à Birmingham

WASHINGTON. (AFP, UPI) — Le président Kennedy a annoncé hier soir qu'il envoyait des unités militaires dans le voisinage de Birmingham, en Alabama, pour empêcher la répétition des désordres de la nuit de samedi à dimanche.

Intervenant personnellement pour condamner les extrémistes, blancs ou noirs, M. Kennedy a proclamé dans une déclaration télévisée que "le gouvernement fera ce qui doit être fait pour protéger l'ordre et défendre la loi".

Après avoir quitté le Camp David de façon anticipée, le président Kennedy avait eu de longs entretiens à la Maison Blanche avec son frère, le procureur général Robert Kennedy, avant de faire cette déclaration.

Condamnant la violence et la brutalité, le président des Etats-Unis a proclamé son intention de remplir les devoirs de sa charge. "Le gouvernement fédéral, a-t-il dit, ne permettra pas que l'accord "juste et équitable" qui était intervenu avant cette crise et par lequel était reconnu les droits fondamentaux de tous les citoyens, soit saboté par quelques extrémistes de l'un ou de l'autre bord".

M. Kennedy a lancé un appel solennel aux citoyens de Birmingham, les Noirs et les Blancs, pour qu'ils écoutent la voix de la raison.

Le président a annoncé que le gouvernement prenait trois mesures pour se préparer à intervenir en cas de nécessité :

1—Le procureur général adjoint Burke Marshall va retourner immédiatement à Birmingham où il s'est efforcé d'encourager les deux groupes à la conciliation.

2—Le secrétaire à la Défense Robert McNamara reçoit l'ordre d'alerter certaines unités des forces armées entraînées au maintien de l'ordre et de les envoyer dans certaines bases militaires voisines de Birmingham.

3—Des mesures préliminaires sont prises afin d'assurer que des unités de la garde nationale de l'Alabama seront promptement disponibles en cas de besoin.

Wallace indigné

Dans un télégramme qu'il a adressé aussitôt au président

Voir KENNEDY en page 2

Commentaires de Jean Mehling

M. Lesage devra préciser, à Paris, les exigences du Québec

BRUXELLES. — La journée du samedi, 11 mai, a obligé la délégation du Québec à se diviser en deux groupes. Le premier, conduit par M. Gérard Lévesque, s'est rendu à Liège pour une visite d'usines. Le second, conduit par M. Lesage, partait pour Anvers, par avion. En fait, on ne peut pas dire que le voyage à Anvers ait été véritablement consacré au travail. D'une façon générale, la mission que s'est assignée le premier ministre Lesage étant une reprise de contact avec les Belges qui sont venus au Canada, il fallait s'attendre à ce que soient étroitement mêlées discussions d'affaires et réunions amicales. Bref, parti de Bruxelles, dans trois petits avions, tout le monde a longuement survolé Anvers et ses installations portuaires. Ensuite, une visite détaillée de la cathédrale a précédé la réception à l'hôtel de ville par les échevins, et particulièrement par l'échevin du port.

Anvers, quatrième port du monde tient à développer de plus en plus ses relations avec le Canada. L'échevin du port n'a pas manqué d'insister sur l'importance du trafic maritime entre sa ville et les ports canadiens. Cependant tous les aimables propos échangés à Anvers appartenaient à la plus stricte tradition protocolaire : on parle beaucoup, on sourit à tout le monde, chacun est satisfait et les résultats concrets ne sont pas immédiatement perceptibles. Que peut-on faire ? Bien des gens ont cru, au Québec, qu'à l'issue de son voyage européen, M. Lesage annoncerait quelque décision spectaculaire. Certains seront sans doute déçus et de méchantes langues diront peut-être que de tels déplacements sont, finalement, inutiles. Je crois, au contraire, que la nouvelle prise de contact des Belges et des Canadiens a été très précieuse parce qu'elle a prouvé

Voir M. LESAGE en page 2

Paralysie de la voie maritime

La circulation maritime a été interrompue toute la nuit dernière, dans le canal de Beauharnois, en raison des recherches pratiquées pour retrouver un marin du cargo égyptien "Salah el Dine" qui était tombé de son bateau.

Toutes les recherches ont cependant été vaines et les ordres furent donnés ce matin, à 9 heures, pour la reprise de la circulation. Le "Salah el Dine" a continué sa route vers les Grands Lacs. On se souvient que c'est sur ce même navire que des fouilles avaient été faites la semaine dernière pour trouver d'autres rats de cale. Trois passagers clandestins de nationalité portugaise avaient été découverts durant la traversée de l'Atlantique et furent remis aux autorités de l'immigration à l'arrivée du navire à Québec.

Le NPD et les armes nucléaires

Le Parlement doit d'abord se prononcer

OTTAWA. (PC) — Le conseil directeur du Nouveau parti démocratique soutient que le gouvernement libéral doit s'abstenir de prendre de nouveaux engagements au sujet de l'acquisition d'armes nucléaires jusqu'à ce que le Parlement se soit prononcé sur la politique que le pays devrait adopter à cet égard.

"C'est là l'obligation précise qui lie M. Pearson aux termes de la constitution", dit le communiqué.

Le NPD ajoute qu'il condamne la décision prise par M. Pearson à Hyannis Port d'engager le Canada à cet égard par voie d'un ordre de l'exécutif.

"Le premier ministre n'a pas le droit de prendre un tel engagement à peine quelques jours avant le rappel des Chambres".

La session parlementaire doit s'ouvrir jeudi.

La déclaration précise que le premier ministre n'a pas sollicité de mandat pour l'acquisition, sur un ordre de l'exécutif d'armes nucléaires lors de la dernière campagne électorale.

"Bien au contraire, il s'est engagé de façon précise à référer la question à un comité parlementaire. C'est pourquoi l'engagement qu'il a pris à Hyannis Port constitue une flagrante violation de sa promesse électorale."

Rien de définitif sans le Parlement (Pearson)

OTTAWA. (DNC) — De nouveau aujourd'hui, le premier ministre, M. Pearson, a donné l'assurance qu'aucun accord définitif sur l'acquisition d'armes nucléaires ne sera signé avant que le parlement n'ait été saisi de la question.

Le premier ministre a fait cette déclaration au moment où il allait se rendre à une réunion du cabinet où on ne doit discuter, a-t-il dit, que du discours du trône et des mesures législatives de la prochaine session.

Principal amendement à la loi de l'Hydro

Taxe unique de 60 cents le mille kWh

Les sept amendements

Selon des informateurs dignes de foi, le gouvernement de l'Etat du Québec s'apprêterait à présenter sous peu des amendements importants à la loi constitutive de l'Hydro-Québec.

Ces amendements, qui permettront à l'Hydro-Québec de faire ses frais et de contribuer au développement économique du Québec, dans une perspective régionale, et au gouvernement de faire face à ses obligations, seraient les suivants :

- **taxe unique de 60 cents par 1,000 KW-heure à verser par l'Hydro au gouvernement;**
- **uniformisation des tarifs par la création de cinq catégories provinciales de consommateurs : a) Montréal et Québec; b) grandes villes; c) villes moyennes; d) petites villes et villages; e) groupe rural;**
- **substitution au nom actuel de la régie, soit la "Commission hydroélectrique de Québec", celui de "L'Electricité du Québec" ou celui de "L'Hydro-Québec", terme employé présentement par tout le monde;**
- **établissement d'une nouvelle politique de prix de vente en vue d'encourager l'établissement de nouvelles industries dans les régions économiquement défavorisées;**
- **constitution de réserves suffisantes par le réinvestissement dans l'entreprise de tous les fonds en disponibilité et abolition d'une disposition actuelle de la loi qui autorise le gouvernement à s'emparer des fonds, sur simple réquisition;**
- **cession au gouvernement, puis retour sous forme de bail, de toutes les nouvelles possessions hydrauliques de l'Hydro-Québec;**
- **maintien du paiement des taxes scolaires payées à l'heure actuelle par l'Hydro et les sociétés nationalisées.**

par **Raymond GRENIER**

En versant 60 cents par 1,000 KW heure au gouvernement québécois, à titre de taxe unique, l'Hydro-Québec non seulement ne priverait pas le gouvernement provincial des $15,379,451 que lui rapportait son industrie hydro-électrique avant la nationalisation, mais elle pourrait même uniformiser les tarifs aux niveaux les plus bas et établir d'importantes conditions de l'expansion économique du Québec.

Les fruits économiques de la nationalisation de 11 sociétés privées d'électricité passeront, donc, facilement les promesses des fleurs électorales récemment dispensées au peuple québecois. C'est ce que révèlent des sources dignes de foi lorsqu'on lève le voile sur les amendements que Québec proposera probablement sous peu à la loi constitutive de l'Hydro-Québec.

A ce moment-là, le peuple québecois saura exactement ce pour quoi il a voté le 18 novembre dernier.

Planification

Exactement ?... — Les amendements que l'on prévoit ne donneront qu'une idée essentielle mais extrêmement sommaire des études qui ont justifié l'option de la nationalisation, qui justifient ces dits amendements et qui constitueront le fondement de la politique énergétique du Québec. L'Hydro-Québec a évidemment été appelée à mettre ses experts à contribution. Le ministère des Richesses naturelles y est allé de ses analyses.

Enfin, un Comité conjoint de l'Hydro-Québec et du ministère des Ressources naturelles a complété ces analyses par une étude portant essentiellement sur "l'après-nationalisation". C'est de là que viennent les idées d'amendements essentiels à la loi de l'Hydro-Québec (qui s'ajoutent à d'autres propositions de modification mises au point par le service juridique de la Régie québecoise de l'Electricité).

L'idée directrice est celle d'une planification énergétique (a) qui permette à l'Hydro-Québec, non seulement de faire ses frais, mais de contribuer efficacement au développement économique et industriel de la province, dans une perspective régionale et (b), au gouvernement québécois, "dont les besoins actuels sont énormes", de faire face à ses obligations dans les domaines scolaire, industriel et autres.

Uniformisation des tarifs

Depuis la nationalisation de 11 sociétés privées, l'Hydro-Québec est désormais une régie dont l'actif est de $1,763,500,000 et le revenu net de $42,300,000. C'est de loin notre entreprise "nationale" la plus importante.

Grâce à sa nouvelle "dimension" provinciale, il va être possible à la régie provinciale d'uniformiser ses tarifs — au bénéfice général des consommateurs (ce qui ne veut pas dire : "unifier")

Voir TAXE en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 30 à 39
Comiques / 28
Courrier de Pauline / 18
Décès, Naissances, etc. / 50
Editorial / 4
Finance / 48, 49
Huroscope / 13
Les patrons / 36
Les timbres / 25
Loisirs et récréation / 40
Mots croisés / 50
Nouvelles internationales / 27
Radio et Télévision / 25
Spectacles et Concerts / 10, 11
Sports / 41 à 47
Vie féminine / 16 à 19
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 7

LA MÉTÉO

Averses, plus frais demain. — Min.: 45 Max.: 55

VOIR DETAILS PAGE 2

Pearson : Vous pensez bien que si j'ai été demander un pourboire à "Old Mack" avant de vous voir, patron, c'était pour me dédouaner.

19 Canadiens rentrent d'Haïti

"Une sorte de révolution est en train de se dérouler là-bas". La jeune Canadienne française qui décrit ainsi la situation actuelle en Haïti est institutrice laïque dans une mission catholique de ce pays. Elle et 18 autres Canadiens sont en effet les premiers à avoir quitté Haïti depuis "l'invitation" du gouvernement fédéral. Les voyageurs sont arrivés à Dorval hier soir, venant de New York. Parmi eux, sept autres jeunes Canadiennes françaises, également institutrices, une religieuse catholique, un professeur de la mission catholique et deux familles dont les maris sont employés dans une mine de cuivre canadienne en Haïti, qui reviennent pour leurs vacances annuelles d'un mois.

Toutes les jeunes filles sont du Québec; dès leur arrivée à Dorval elles ont été prises en charge par un prêtre manifestement peu désireux de les voir discuter de la situation intérieure d'Haïti. Elles étaient d'ailleurs très réticentes d'elles-mêmes, sur ce qui touchait à la politique.

Leur mission, apprend-on, est dirigée par des soeurs missionnaires de l'Immaculée-Conception et a son quartier général à Montréal. Pourquoi ce retour inopiné ? L'une des institutrices finit par dire : "Nous sommes rentrées parce que l'école était finie", et explique que la fermeture des écoles n'est pas normale en cette période de l'année, mais "qu'il se déroule là-bas comme une sorte de révolution".

D'après Réal Caouette

Les "Six" ont voulu empêcher une manoeuvre d'appui à Diefenbaker

QUEBEC. (PC) — M. Réal Caouette a déclaré hier soir que les six députés créditistes qui ont accordé leur appui à un gouvernement libéral minoritaire le mois dernier l'ont fait pour faire échec à une autre manoeuvre qui se préparait au sein du Crédit social en vue de maintenir au pouvoir le gouvernement Diefenbaker.

Le chef adjoint du Crédit social a expliqué qu'en retour d'une telle alliance, deux des trois députés créditistes ayant participé aux négociations s'étaient vu promettre des postes dans un éventuel cabinet conservateur. Il n'a toutefois pas précisé si ces trois créditistes avaient négocié en leur nom propre ou au nom du parti.

De plus, a dit M. Caouette, M. Stanley Knowles, du Nouveau parti démocratique, avait reçu la promesse qu'il deviendrait président des Communes en retour de l'appui des créditistes et du NPD aux conservateurs. M. Knowles est député de Winnipeg-Nord-Centre.

Toujours selon M. Caouette, les six créditistes ont posé leur geste surprise 20 minutes seulement avant que le chef du NPD, M. T. C. Douglas, ne confirmât par téléphone une alliance entre les deux partis minoritaires en vue de supporter les conservateurs. Il n'a pas précisé si M. Douglas a vraiment fait cet appel téléphonique.

Le Dr Guy Marcoux, whip créditiste et député de Québec Montmorency, fut l'un des négociateurs dans cette affaire, continue M. Caouette. On sait que M. Marcoux a annoncé samedi qu'il abandonnait le Ralliement des créditistes et qu'il siégerait désormais en Chambre comme "créditiste indépendant".

M. Caouette a fait ces révélations au cours d'une conférence de presse donnée en fin de soirée, hier, à la suite de l'assemblée tenue en fin de semaine par le Ralliement des créditistes.

Démenti de M. Douglas

OTTAWA. (DNC) — Le chef national du NPD, M. T. C. Douglas, vient de nier à Ottawa l'affirmation de M. Caouette sur de présumées négociations néo-démocrates - conservatrices avant la démission du gouvernement Diefenbaker.

Ni moi ni qui que ce soit du NPD n'a jamais discuté quoi que ce soit avant les chefs des autres partis. Il est évident que M. Caouette souffre d'hallucinations et je l'inviterais à moins de fantaisie, de préférence à s'en tenir à la vérité tout simplement.

mérité le respect non seulement au sein du parti d'un océan à l'autre mais du Parlement et de tous ceux qui ont eu l'occasion de la connaître."

Quant à M. Caouette, il a déclaré être prêt à rencontrer M. Thompson mercredi, afin de choisir un nouveau whip pour le parti.

Ouellet est content

QUEBEC. — M. Fernand Ouellet, expulsé selon lui du Ralliement des créditistes pour ses "activités clandestines", a déclaré hier soir qu'il est content d'être sorti de la politique.

M. Ouellet a parlé des critiques formulées par le chef adjoint du Crédit social M. Réal Caouette.

M. Caouette ne veut autour de lui que des serviteurs qui lui baisent les mains. Je n'ai fait que dire tout haut ce que tout le monde pensait tout bas".

Il a ajouté que la prochaine "cible" de M. Caouette ne serait autre que le chef national du parti M. Robert Thompson. Il n'a cependant pas fait d'autres commentaires sur ce sujet.

Chapdelaine appuie Ouellet

SHERBROOKE, Qué. (PC) — M. Gérard Chapdelaine, député créditiste de Sherbrooke a souhaité hier soir que ses collègues impliqués dans la fameuse "affaire des six" soient punis aussi sévèrement que l'ont été d'autres dernièrement", s'ils étaient trouvés réellement coupables.

Devant un groupe d'organisateurs et de partisans, qui donnaient une fête en son honneur, le jeune député de 27 ans s'est déclaré non satisfait de l'enquête menée dans cette affaire.

"S'il n'en va pas ainsi, je ne pourrai pas continuer avec des gens de la sorte, a affirmé M. Chapdelaine, qui avait assisté samedi à la réunion où fut acceptée la démission du Dr Guy Marcoux et décrétée l'expulsion de M. Fernand Ouellet.

"A mon sens, dit-il toujours en rapport avec l'affaire des six, si mes soupçons s'avèrent vrais, il va falloir des mesures plus draconniennes."

Personnellement, il ne voit pas et on ne lui a apporté aucune preuve que M. Ouellet soit "réprimandable". Il l'estime visé comme la principale figure d'un groupe" ne partageant pas les idées de certains vieux organisateurs du parti."

M. Chapdelaine demeure dans les rangs du parti. Désireux de mener sa propre enquête, il estime "plus facile de connaître le fond de l'histoire en restant près de ceux qui peuvent nous renseigner qu'en coupant les liens".

DR MARCOUX

SUITE DE LA PAGE 1

nitivement lors d'un caucus dans la capitale fédérale.

Il a déclaré qu'il ne savait pas encore toute la vérité sur cette affaire parce que certaines personnes s'étaient réfugiées dans le mutisme.

Lorsqu'on lui a demandé s'il avait confiance en Réal Caouette, le Dr Marcoux a simplement répondu : "pas de commentaires".

On lui a ensuite demandé s'il avait confiance au chef national Robert Thompson, il a répondu : "Pour être juste, je dois m'abstenir de tout commentaire.

Il s'est contenté de rire lorsqu'on lui a demandé si M. Thompson avait confiance en M. Caouette.

Le Dr Marcoux s'est dit confiant que la crise qui ébranle actuellement le Crédit social se résoudrait à son avantage. Il interprète comme une victoire personnelle la démission de M. Alexandre Bertrand, vice-président du Ralliement qui avait recueilli la signature des "six".

"Grande perte", dit Thompson

OTTAWA. (PC) — Le leader du Crédit social, M. Robert Thompson, a déclaré dimanche que la démission de M. Guy Marcoux est une "grande perte" pour le parti.

M. Thompson a dit qu'on lui avait remis la lettre de démission à peu près en même temps que le Dr Marcoux avait fait annoncer sa décision à la presse.

"J'espère personnellement, qu'il sera bientôt en mesure de revenir dans nos rangs", a dit M. Thompson.

Le chef créditiste a fait l'éloge de M. Marcoux, dont il a dit qu'il est un homme de dévouement et d'intégrité "qui s'est

MISSION ACCOMPLIE — Le premier ministre Pearson prend congé du président Kennedy à l'issue de deux jours d'entretiens avec le chef de la Maison blanche à Hyannis Port, dans la région de Cape Cod.

OGIVES-A

SUITE DE LA PAGE 1

Le respect de quoi ?

Ses discours sur le respect des engagements et leur renégociation n'ont jamais été très clairs. Ils étaient si peu clairs que le 12 février dernier, le nouveau secrétaire d'Etat, M. Pickersgill, ne sachant comment se tirer d'embarras devant des déléguées de "La Voix des femmes" avait soulagé sa conscience et celle de son parti en affirmant que "les libéraux sont libres de penser ce qu'ils veulent au sujet des armes nucléaires".

Le même jour, son chef, M. Pearson, à l'issue d'une réunion de deux jours de la Fédération libérale nationale, parlait du respect des engagements, puis il ajoutait que pour l'avenir, il "envisageait pour le Canada un rôle plutôt centré sur l'usage des armes classiques de l'OTAN".

Pour clore la discussion, il déclarait que s'il était élu, "il consulterait l'OTAN avant de préciser ses positions". Premier ministre le 22 avril, il s'est toujours gardé de plus de précisions depuis.

Avant son départ pour Hyannis Port, il a même affirmé qu'il ne négocierait rien de définitif avec le président Kennedy. Ceux donc qui viennent de parler d'accord total Pearson-Kennedy sur le sujet ont beaucoup d'imagination, ou encore, sont dans les secrets du premier ministre ou de M. Kennedy, car ni l'un ni l'autre ne se sont exprimés très clairement à l'égard des armes nucléaires et le communiqué ne dit certes rien de précis.

Comment publier un communiqué plus précis sans faire mentir M. Pearson qui venait de promettre de ne conclure aucun engagement définitif lors de ce voyage ? Comment être précis au sujet des armes nucléaires sans dire également un mot du "rôle plutôt centré sur l'usage des armes classiques de l'OTAN"?

"Dans toute cette confusion, on trouve au moins une heureuse nouvelle : le sujet sera étudié aux Communes.

De quelle manière se fera cette étude, nul ne le sait. M. Pearson soumettra-t-il l'accord canado-américain à l'approbation du Parlement ? Il ne le dit pas. Se bornera-t-il à laisser étudier la question lors de l'examen des crédits du ministère de la Défense ? C'est bien le moins qu'il pourrait faire.

Quelle que soit la nature du débat, il aura au moins l'avantage de jeter un peu de lumière sur les présumés engagements et sur ce que M. Pearson entend par le respect de la parole donnée.

M. LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

aux gens d'Anvers et de Bruxelles qu'on est de plus en plus décidé, au Québec, a créer un complexe sidérurgique.

Lors du voyage à Paris de M. René Lévesque, j'avais souligné qu'on pouvait remarquer une certaine réserve chez les hommes d'affaires français. Nous allons voir, au cours des prochains jours, si M. Lesage et ses collaborateurs réussissent à emporter l'adhésion définitive et sans réticence des industriels et des financiers de France. Pour l'instant, il est déjà possible d'établir un bilan partiel, au moins en ce qui concerne la Belgique. L'un des proches collaborateurs des ministres belges chargés des négociations me faisait remarquer que, pour son pays, exporter est une question de vie ou de mort. L'arrêt des exportations signifierait automatiquement la fin de la Belgique, pays sans ressources naturelles importantes, mais riche en talents et en capacité de travail.

L'exportation de techniciens, par la Belgique, n'intéresse pas ce pays si le départ des spécialistes doit être définitif. Les Belges ont besoin de leurs ingénieurs et, à Bruxelles, on ne tient pas à s'en séparer sauf pour les envoyer dans les pays amis, durant un temps très court.

En d'autres termes, que peut apporter la Belgique au Québec, à l'issue de la mission Lesage si les projets actuels se réalisent ? Elle peut fournir, pendant une durée limitée, des techniciens, vendre des machines, investir des capitaux si les études de rentabilité se révèlent satisfaisantes. Encore faut-il que l'on sache exactement ce que le Québec attend de ses amis européens. Et, sur cette importante question, il ne paraît pas qu'on ait été très précis du côté québecois. Les Belges, mêmes officiels, me semblent un peu déroutés. Il faudra, à Paris, s'exprimer avec netteté sur la question suivante : si les Québecois ne veulent pas que leur complexe sidérurgique passe sous la domination du capital étranger, et s'ils attendent que la sidérurgie attire des industries de transformation, dans quelle proportion sont-ils prêts à subir l'implantation du capitalisme européen. Je crois qu'on n'a pas encore réussi, en Belgique, à savoir quels sont, très précisément, les désirs et les exigences des Québecois. La second partie du voyage devrait lever ces incertitudes. Cela dépend de M. Lesage lui-même.

KENNEDY

SUITE DE LA PAGE 1

Kennedy, le gouverneur de l'Alabama, M. George Wallace, met en doute l'autorité du président d'envoyer des troupes fédérales en Alabama.

M. Wallace rappelle que la constitution des Etats-Unis prévoit qu'un gouverneur peut demander l'aide fédérale pour rétablir l'ordre dans son Etat. "Or, dit-il, le gouvernement de notre Etat n'a fait aucune demande de cette nature, et moi non plus".

Le gouverneur déclare que la situation à Birmingham ne concerne nullement le gouvernement fédéral et que "le fait de ne tenir aucun compte des autorités de l'Etat et de son gouverneur est un affront à mon égard comme gouverneur, ainsi qu'à la population de l'Alabama".

CAOUETTE

SUITE DE LA PAGE 1

navant expulsés du mouvement", a-t-il dit en faisant remarquer que les libéraux, les conservateurs et les néo-démocrates avaient eux aussi été victimes de dissensions internes.

Expulsion de Ouellet

M. Caouette a ensuite annoncé l'expulsion de M. Fernand Ouellet, organisateur national pour l'est du pays pour ses "activités clandestines". Cette expulsion aurait été adoptée à l'unanimité par le caucus.

M. Jean-Paul Cook, ancien député de Montmagny-L'Islet a lui aussi été expulsé. Mais après une rencontre avec M. Caouette on lui aurait donné l'occasion de se justifier devant le comité de discipline. On l'accusera d'activités semblables à celles de M. Ouellet, mais moins sérieuses.

M. Caouette a laissé entendre que d'autres membres du Ralliement des créditistes seraient traduits devant le comité de discipline.

"Mais pas à ce stade-ci", a-t-il précisé.

Quant aux six députés qui avaient appuyé publiquement la formation d'un gouvernement libéral au lendemain de l'élection, M. Caouette a déclaré que leur cas avait été réglé lors d'un caucus antérieur à Ottawa.

Démission de Bertrand

Puis M. Caouette a annoncé la démission d'Alexandre Bertrand, vice-président du Ralliement des créditistes. M. Bertrand avait incité les six députés à signer la déclaration qui fut remise au gouverneur-général.

M. Caouette a expliqué que M. Bertrand avait simplement prêté serment devant un libéral, Moïse Darabaner, qu'il avait vu chacun des six députés qui avaient signé cette déclaration. Il a laissé entendre que M. Bertrand démissionait surtout à cause de la gaffe commise et non pas à cause des soupçons qui pèsent sur lui.

Dans sa lettre de démission M. Bertrand déclare qu'il n'a jamais été question de transfert d'argent ou de promesse en rapport avec la lettre des six.

"Mais puisque certaines personnes, surtout de la ville de Québec, ont cru bon de lever une véritable tempête en semant le doute dans toutes leurs rencontres, et me considérant plus créditiste qu'elles, je crois que pour le bien du mouvement il est préférable que je remette ma démission . . .

"Ceux qui veulent la destruction du Ralliement des créditistes en seront quitte pour leur perfidie", affirme M. Bertrand dans sa lettre de démission.

Militaires sur les terrains du pénitencier

A la demande du directeur du pénitencier St-Vincent-de-Paul, M. Michel LeCorre, un détachement de l'armée canadienne s'est installé aujourd'hui sur un terrain hors des murs, mais à proximité de l'institution pénitentiaire. Un porte-parole du pénitencier a déclaré à notre reporter que ces mesures n'étaient que préventives et qu'un calme plat règne actuellement à l'intérieur.

Ce détachement du 1er bataillon du Royal 22ième Régiment stationné à Valcartier près de Québec, demeurera en permanence à cet endroit et sera en état d'alerte 24 heures par jour.

Les militaires érigeront leurs tentes et continueront leur entraînement.

M. LeCorre a toutefois précisé que les soldats n'agiront pas comme gardes du pénitencier.

La direction du pénitencier vente actuellement d'embaucher 25 gardes supplémentaires et de remplacer ceux qui ont démissionné récemment.

Week-end de terreur

BIRMINGHAM. (UPI, PA) — Des milliers de Noirs, furieux, se sont livrés à des actes de violence jusqu'à la pointe du jour durant la nuit de samedi à dimanche, après que des bombes eurent endommagé la résidence de l'un des leaders noirs du mouvement d'intégration, de même qu'un motel servant aux Noirs.

Près de 50 personnes, dont des policiers et des pompiers, ont dû être hospitalisées. Les foules déchaînées ont causé des dommages évalués à plusieurs milliers de dollars en mettant le feu à un secteur résidentiel noir. On a rapporté également que des magasins avaient été pillés.

Un policier a été frappé de deux coups de couteau dans le dos. Un chauffeur de taxi blanc a été arraché de sa voiture et poignardé. Sa voiture a été renversée et l'on y a mis le feu. Les pare-brise des véhicules de la police et du service des incendies ont volé en éclats sous une pluie de cailloux. Les pneus de plusieurs voitures de la police ont été tailladés.

La résidence de banlieue du pasteur A. D. King, frère du leader noir Martin Luther King, a été la première cible des bombes. Deux bombes ont éclaté peu après 1 h. du matin et ont presque entièrement démoli la maison. Le pasteur, sa femme et ses cinq enfants n'ont pas été blessés cependant.

Moins de 30 minutes plus tard, un motel qui avait servi de bureau central aux Noirs pendant les six semaines de la campagne d'intégration a été ébranlé par deux explosions. Trois femmes ont été blessées. Des milliers de Noirs ont afflué sur la scène des explosions et se sont mis à faire pleuvoir des cailloux sur les véhicules de la police et des pompiers.

On croit que les attentats ont été commis par quatre ou cinq Blancs mécontents de l'accord intervenu pour mettre fin à la ségrégation à Birmingham.

A Anniston, en Alabama, les maisons de deux familles noires et une église fréquentée par des Noirs ont été criblées de balles hier, mais on ne signale aucun blessé. La police a déclaré qu'elle rechercha trois Blancs soupçonnés d'avoir commis ces attentats. Anniston est située à environ 60 milles de Birmingham.

A Raleigh, en Caroline du Nord, les Noirs ont manifesté pour la cinquième journée consécutive hier et un ministre blanc, irrité par l'attitude de ses fidèles au sujet de la ségrégation, a refusé de donner son sermon. De jeunes Noirs ont tenté d'assister aux services religieux dans des églises habituellement fréquentées uniquement par des Blancs, mais ils ont été empêchés de pénétrer dans les temples.

Grièvement blessés

M. et Mme Jean-Paul Bélair, respectivement âgés de 35 et 40 ans, ont été grièvement blessés lorsque la voiture sport dans laquelle ils avaient pris place sauta la bordure de ciment qui sépare la voie du tunnel Atwater et s'écrasa sur un lampadaire.

Le couple a été conduit d'urgence à l'hôpital Général.

Limite des eaux territoriales: extension de trois à 12 milles

par **Marcel GINGRAS**

OTTAWA. — Pour la protection des pêcheurs, le Canada portera très bientôt de trois à douze milles la limite de ses eaux territoriales.

S'il y a quelque chose de précis au communiqué publié à la fin des entretiens de Hyannis Port, c'est bien cette désagréable nouvelle pour nos voisins du Sud, qui, par la voix de leur président, M. Kennedy, ont immédiatement fait valoir leurs droits historiques à pêcher à trois milles des côtes canadiennes.

"Ces droits, nous en tiendrons compte", a répondu M. Pearson, mais sans toutefois indiquer de quelle façon. On peut imaginer qu'il songe à une certaine concession pour les Américains, mais pour eux seulement, tout en étant bien déterminé à chasser de nos eaux territoriales toutes les autres embarcations.

Murie depuis longtemps, cette décision est venue à deux doigts d'être publiée par l'administration Diefenbaker durant la dernière campagne électorale. Toutefois, comme les relations entre le Canada et les Etats-Unis étaient plutôt tendues alors et que toute annonce en ce sens eût pu nuire aux conservateurs, ces derniers ont gardé le silence jusqu'après les élections.

Après sa défaite, M. Diefenbaker avait de nouveau été tenté d'annoncer la nouvelle, mais il n'en a rien fait, se disant sans doute qu'il s'éviterait au moins un dernier geste impopulaire à l'égard de nos voisins du Sud.

Ajoutons que le geste n'a rien d'irréfléchi. Lors de la dernière conférence sur le droit de la mer, le Canada avait tenté de faire accepter cette décision par tous les pays qui pêchent sur nos côtes, mais une proposition qu'il avait formulée en ce sens avait été défaite. Aujourd'hui, c'est unilatéralement qu'il agit.

Accord parfait

En dehors de cette question, ce fut l'accord parfait entre MM. Pearson et Kennedy, en fin de semaine, même dans le domaine des armes nucléaires.

De nouveau, M. Pearson a redit son intention d'honorer les engagements de son prédécesseur, mais sans préciser de quelle façon et sans dire comment il concilie cette attitude avec l'autre qui, en février, le faisait parler d'un rôle centré sur l'usage des armes classiques.

Dans le domaine du commerce, MM. Pearson et Kennedy sont résolus à tenter l'impossible pour réduire les barrières tarifères afin de faciliter l'expansion du commerce dans l'intérêt général du continent.

Accord parfait également dans le désir de faire de l'OTAN une "véritable communauté atlantique". La prochaine conférence de l'Alliance atlantique, dit le communiqué de presse émis samedi, fournira aux deux pays l'occasion de démontrer leur foi en cette communauté.

C'est d'un commun accord également que les deux hommes ont convenu de discussions prochaines sur le partage des frais de la défense et de nombreuses discussions ministérielles sur le commerce, l'industrie et autres sujets, dont celui de la collaboration dans le domaine des sciences et de la technique.

Alarmés par le différend de juridiction syndicale dans les ports des Grands lacs, M. Pearson et Kennedy ont ébauché un projet de rencontre ministérielle-syndicale pour ramener la paix entre les marins.

Le président et le premier ministre se sont donc séparés confiants en l'avenir et en souhaitant un nouvel essor de collaboration entre les deux pays.

Très amicale et fort peu protocolaire, au grand étonnement des journalistes américains, leur rencontre leur a permis d'aborder plusieurs autres sujets que ceux déjà mentionnés.

C'est ainsi qu'ils ont parlé d'aide commune aux nouveaux pays indépendants des Antilles comme à ceux qui le deviendront bientôt.

C'est ainsi également qu'ils ont décidé de conserver et même d'accroître leur appui aux Nations unies dans la lutte en faveur du désarmement et de la cessation des expériences nucléaires.

Devant les progrès constants de la technique, ils ont décidé de rendre très flexibles leur programme de défense mutuelle, programme à maintenir aussi longtemps que le désarmement ne sera pas chose faite.

Les deux hommes ont réaffirmé le désir de leur gouvernement respectif de collaborer dans l'utilisation des ressources naturelles du continent, — pétrole, gaz, électricité, métaux et minéraux stratégiques, etc. . . .

Ce désir doit naturellement conduire à une modification du Traité du Columbia de façon à satisfaire les parties en cause, dont l'administration américaine et le gouvernement de la Colombie-Britannique. Si l'accord se fait à ce sujet, le traité sera rapidement ratifié par le parlement canadien.

Comme à peu près tous les sujets discutés tiennent à l'économie en général, les deux hommes ont fait un examen de la balance des paiements internationaux.

Dans ce domaine, comme en certains autres, on prévoit des consultations prochaines entre des fonctionnaires spécialisés et même entre des ministres des deux gouvernements.

Déjà, la semaine dernière, une première rencontre du genre avait lieu entre les autorités canadiennes et M. Christian Herter, envoyé spécial du président.

Rappelons finalement que MM. Pearson et Kennedy ont parlé de la prochaine conférence de Genève sur l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, promettant l'un et l'autre de collaborer étroitement dans l'intérêt général de tous les pays.

En ce qui concerne l'adhésion éventuelle du Canada à l'Organisation des Etats américains, les entretiens n'ont apporté aucun élément de surprise : M. Pearson a répété qu'il donnerait son accord à l'adhésion de son pays à l'OEA si l'offre était rédigée en termes opportuns, souhaitables et acceptables. La délégation des Etats-Unis a pris note de cette affirmation, mais a évité toute pression dans ce sens.

Lesage déjeunera avec De Gaulle

PARIS. (Reuters) — Le premier ministre Jean Lesage sera l'hôte du président De Gaulle à un déjeuner qui aura lieu à l'Elysée, demain.

Plus tôt dans la journée M. Maurice Genevois, secrétaire permanent de l'Académie, décernera la médaille de la langue française au chef d'Etat québecois. M. Lesage est arrivé à Paris dimanche après-midi, de Bruxelles où il avait eu des entretiens avec des financiers belges. Accompagné de M. Gérard-D. Lévesque, ministre du Commerce et de l'Industrie, et de M. Paul Earl, ministre du Revenu, M. Lesage rentre au Canada mercredi.

TAXE

SUITE DE LA PAGE 1

et de faciliter l'expansion économique des régions économiques "sous-développées" de la province tout en encourageant l'implantation de nouvelles industries.

Il est question de créer 5 catégories provinciales de consommateurs :

A — Montréal et Québec;

B — grandes villes (6,000 abonnés et plus);

C — villes moyennes (1,500 à 6,000 abonnés);

D — petites villes et villages (250 à 1,500 abonnés);

E — groupe rural (250 abonnés ou moins).

On ferait déjà disparaître ainsi l'anomalie de tarifs différents entre des municipalités de l'Ile Jésus, ou encore, dans la région de Québec, entre Sillery et Sainte-Foy.

Du meilleur français

Un premier amendement portera vraisemblablement sur le titre même de la régie. Au lieu d'affubler cette régie du nom peu français de "Commission hydro-électrique de Québec" (alors qu'elle est celle du Québec et non limitée à la capitale provinciale), il vaudrait sûrement mieux parler (comme tout le monde !) de l'"Hydro-Québec" . . .

Ceci dit, on en arrivera bien à une définition succincte et claire des buts qui lui sont assignés dans le domaine de l'expansion économique générale de la province et, plus particulièrement, dans le cas des régions qu'il importe de développer en priorité (décentralisation économique et industrielle).

Pour permettre à la régie de jouer son rôle nouveau, il convient, souligne-t-on, de lui faciliter la tâche de défrayer son coût d'exploitation, de payer l'intérêt de son capital engagé, d'assurer l'amortissement de ce capital (en 50 ans), et de se constituer une réserve suffisante de renouvelement (dépréciation), une autre réserve pour éventualités et une troisième pour la stabilisation des taux.

Dans le même ordre d'idées, on peut également penser à une autre réserve pour réinvestissement que l'article 25 de la loi actuelle permet à Québec d'éponger sur simple réquisition. Cette anachronique disposition sera sûrement abrogée.

Car, si le consommateur va bénéficier de la nationalisation, le gouvernement québecois sortira également enrichi de l'opération. Les experts ont tout d'abord veillé à ce que les impôts pour fins municipales et scolaires, déjà payés par l'Hydro-Québec et les sociétés nationalisées, ne soient en rien diminués — et puissent augmenter . . . (Total de 1961, payé aux municipalités et aux commissions scolaires : $4,116,773.-18.)

Entre les différents impôts perçus par le Québec, il y en a qui mettent maintenant l'Etat percepteur dans une situation fausse, depuis la nationalisation, en tant qu'Etat contribuable et régie (la régie se trouve à devenir non plus seulement contribuable locataire, mais propriétaire de biens de l'Etat non sujets à loyer).

Principe général : le bail

Après avoir savamment équilibré les trois différentes catégories d'impôt, ainsi que les manques à gagner et les plus-values consécutifs à la nationalisation, il semble donc que l'on proposera une **taxe unique** de 60 cents par 1,000 kwh ($2.94 du HP par année à 75 pour cent de facteur d'utilisation) qui permettra, assure-t-on, et à l'Etat et au consommateur de profiter pleinement, dans l'immédiat et à longue échéance, de l'achat des sociétés privées de production et de distribution électriques.

Il va de soi que l'Hydro-Québec sera tenue de céder à l'Etat du Québec ses nouvelles possessions en capital hydraulique, possessions qui lui seront remises sous forme de bail.

"Un principe général à implanter", auraient dit les experts . . .

La météo

Minimum cette nuit : 45

Maximum demain : 55

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa Laurentides :** Ensoleillé aujourd'hui, nuageux ce soir ; demain, nuages, averses, orage possible, plus frais. Brises légères aujourd'hui ; cette nuit, vents d'est de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal et Ottawa, 45 et 55 ; Sainte-Agathe, 40 et 50.

Pontiac, Témiscamingue et Abitibi Ensoleillé aujourd'hui, nuageux ce soir ; demain, nuages, averses, un peu plus frais. Vents du sud-est de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, Rouyn, Noranda et Val d'Or, 40 et 50.

Cantons de l'Est et Mauricie ; région de Québec : Ensoleillé aujourd'hui, nuageux cette nuit ; demain, nuages, averses, plus frais. Brises légères aujourd'hui ; demain matin, vents d'est de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Sherbrooke et Québec, 35 et 55 ; La Tuque, 35 et 50.

Panneaux d'aluminium sans joints

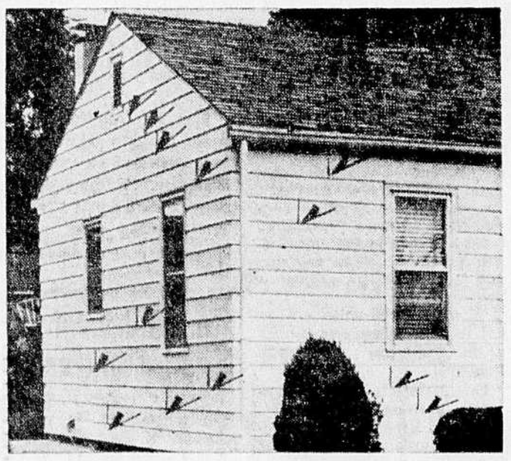

Ci-dessus panneaux ordinaires en aluminium. On peut apercevoir les joints et pièces rapportées là où l'on s'est servi des panneaux de longueur standard.

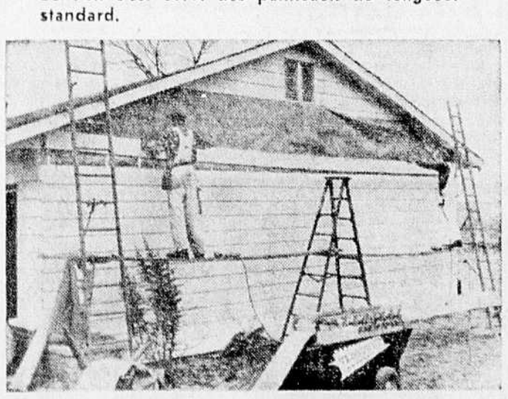

VOICI LE PANNEAU VISCOUNT !

et seul viscount vous offre ces caractéristiques !

- Panneau continu en aluminium sans un seul joint ouvert.
- Aucune bouture ni pièce rapportée.
- Rigidité augmentée pour qu'il soit plus fort et plus durable.
- Fabriqué et taillé sur mesures chez vous durant l'installation.
- Garanti pour 15 ans par une grande compagnie d'assurance.

OFFRE DE PRESENTATION Tout posé, le pied carré .79½

VISCOUNT METAL PRODUCTS Que. Ltd.

1627 ouest, Notre-Dame Tél. : 935-4673 ou 731-9237

Appelez-nous pour une démonstration gratuite

Aucune obligation

VENTE

AUVENTS d'ALUMINIUM de BALCON

ALSTAR

Nouveaux auvents horizontaux

VENTE POUR 7 JOURS $139

Votre choix de 14 combinaisons de couleurs

PROJECTION : 49" PENTE : 26" LONGUEUR : 96"

Ces magnifiques nouveaux auvents horizontaux ALSTAR faits sur commande rendront votre maison plus belle, plus agréable. Profitez de cette offre de présentation GRATUITE — téléphonez à Alstar aujourd'hui.

TERMES FACILES — Démonstration à domicile gratuite

alstar RI. 7-4044

INDUSTRIES LTD. — 6045 Côte-de-Liesse

Robert H. Lacour O.D. Optométriste-Opticien

Diplômé de PARIS et de l'Université de Montréal

EXAMEN de la VUE — VERRES de CONTACT (LUNETTES)

LUNDI — MARDI — MERCREDI 9 A.M. A 6 P.M.

SAMEDI 9 A.M. A 1 P.M.

BUREAU LE SOIR

LUNDI — JEUDI — VENDREDI JUSQU'A 9 H. P.M.

4693 rue DELORIMIER • LA. 3-3354

Nouvelle politique de chauffage !

CLOS MODERNE LTEE

Surpasse toute innovation dans le chauffage à l'huile !

TOUS NOS SERVICES SONT ABSOLUMENT GRATUITS

. . . Vous ne payez à l'avenir QUE LE PRIX DE L'HUILE

15.9¢ LE GALLON

NOS SERVICES GRATUITS

★ Nettoyage de votre fournaise et mise au point de votre brûleur.

★ Inspection mi-hiver (huilage des moteurs et vérification du feu pour rendement maximum, etc.).

★ Tous les services d'urgence durant l'année.

Notre livraison est AUTOMATIQUE et REGLEE selon les caprices de la température.

Service 24 heures par jour

Téléphonez dès aujourd'hui pour notre fameux service de chauffage GRATUIT

527-1231

(sans service : 15¢ le gallon)

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, LUNDI 13 MAI 1963 — 79e ANNEE — No 177

Semaine d'embellissement

LA COUR, oasis de repos

Dans les propriétés anciennes, tout comme dans les secteurs plus favorisés des maisons unifamiliales, la cour-arrière des maisons est une véritable oasis de fraîcheur où il fait bon se reposer après la journée de travail.

On l'enjolive de fleurs et d'arbustes. Les enfants y ont leur coin. Les parents s'y prélassent. La cour est le centre de nombreuses activités familiales.

Dans les quartiers "surconstruits" de la ville, malheureusement, on a réduit la cour à un simple passage par lequel on accède à la ruelle. Les logements étant plus exigus, la cour est devenue une pièce de débarras, que même les enfants fuient.

Un porte-parole de la ville nous rappelle qu'on peut rendre la cour-arrière de nos maisons agréable à nouveau et qu'en bien des cas on peut lui redonner tout son cachet et tout son attrait. Il suffit pour cela de la nettoyer, de la recouvrir d'asphalte ou, encore mieux, d'herbe, d'y aménager quelques plates-bandes ou d'y installer des boites à fleur.

Cela comprend aussi qu'on peinture l'arrière de nos maisons et les clôtures. Pourquoi ne pas y mettre une couleur plus vivante qu'un gris morne ? Pourquoi pas le rouge, le vert, le jaune, et quoi encore ?

Plusieurs Montréalais ont ainsi redonné la vie à leur cour dans l'année. Aujourd'hui, ils en reçoivent des trophées et des certificats, des mains de M. Gerry Snyder, vice-président du Comité exécutif de la métropole.

DEMAIN : Jour des terrains vagues aménagés : Sous la présidence de M. Fernand Drapeau, membre du Comité exécutif, la ville inaugurera trois parcs temporaires aménagés sur des terrains vagues le long du boulevard Dorchester, à l'angle des rues Wolfe, St-Denis (le parc a triplé de grandeur) et St-Urbain. Le défilé se formera, à 12 h. 15, à l'angle de la rue Dorion.

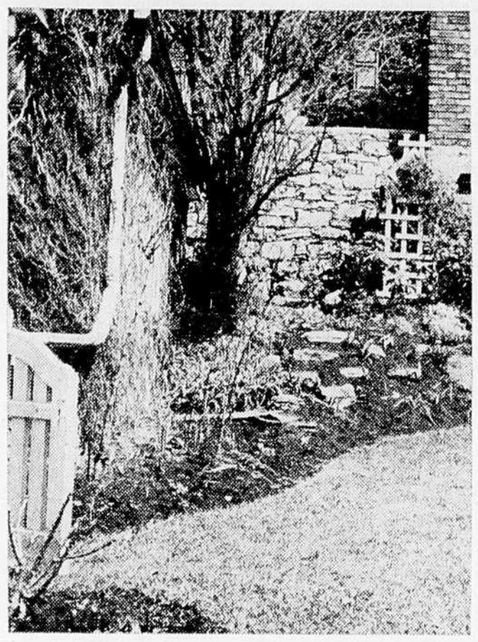

A L'ARRIERE DE SA RESIDENCE, Mme Dorothy Usher, 4647 ave Roslyn, a aménagé une cour si accueillante que les autorités municipales ont décidé d'y tenir la cérémonie qui marque aujourd'hui la Journée de la cour-arrière. Une plate-bande, des arbustes le long des murs et un peu de patience ont suffi à redonner son cachet à la cour.

Le Royaume-Uni et la Belgique donnent officiellement leur adhésion à l'Expo '67

Le Royaume-Uni et la Belgique sont les deux premières nations à confirmer officiellement leur participation à l'Exposition de Montréal en 1967.

Cette nouvelle émane du cabinet du commissaire général, M. Paul Bienvenu, qui est présentement à Paris, où il a assisté aujourd'hui à la réunion semestrielle du Bureau international des expositions.

Un grand nombre de pays ont été invités à participer à l'Exposition universelle de Montréal, et l'on s'attend que tous donnent leur adhésion à une date plus ou moins rapprochée.

Les organisateurs de l'Expo estiment, cependant, que la Grande-Bretagne et la Belgique ont manifesté un remarquable empressement. Leur prompte décision est extrêmement encourageante.

"Nous espérions, souligne-t-on dans le communiqué, que le Royaume-Uni, en sa qualité de puissance mondiale et de nation du Commonwealth, serait l'un des premiers pays à donner son adhésion, mais nous sommes vraiment enchantés de la diligence de Londres à transmettre son acceptation officielle par l'intermédiaire du ministère des Affaires extérieures."

"L'acceptation de la Belgique nous réjouit aussi de façon toute spéciale, car c'est ce pays qui appuya la requête du Canada pour obtenir l'Expo universelle de 1967 et c'est dans sa capitale, Bruxelles, qu'eut lieu en 1958 la dernière exposition mondiale de première classe."

Le Royaume-Uni et la Belgique n'ont donné aucune précision quant à la forme que prendra leur participation. Il s'écoule habituellement plusieurs mois entre la nouvelle de l'adhésion officielle et la présentation des plans aux organisateurs de l'Expo.

DEPART POUR PARIS — Voici le maire Jean Drapeau à son départ pour Paris, samedi, à bord d'un avion d'Air Canada. Il est accompagné de M. Guy Beaudry, directeur des relations extérieures de l'Exposition de 1967. Ils assistent tous deux, cette semaine, à l'assemblée annuelle du Bureau international des expositions, en compagnie de M. Paul Bienvenu, commissaire général de l'Exposition, qui les avait précédés à Paris.

Lesage et Drapeau, en mission à Paris

PARIS, (UPI) — M. Jean Lesage, premier ministre du Québec, et M. Jean Drapeau, maire de Montréal, sont arrivés tous deux dans la capitale française, hier, le premier pour un séjour de deux à quatre jours au cours duquel il sera l'hôte à un déjeuner privé offert par le général de Gaulle.

Dès aujourd'hui, M. Drapeau doit conférer avec des membres de l'ambassade canadienne au sujet de la future Exposition internationale de Montréal, en 1967.

M. Pierre Dupuy, ambassadeur du Canada à Paris, l'a reçu, à midi, à un déjeuner en même temps que M. Paul Bienvenu, commissaire général de l'Expo, qui fait lui aussi partie de la délégation chargée de présenter, demain, au Bureau international des Expositions un rapport sur les progrès du projet de l'Expo '67.

Quant à M. Lesage, un porte-parole de l'ambassade canadienne a révélé qu'il sera probablement reçu à un déjeuner privé, demain, par le président Charles de Gaulle.

Il profitera de son séjour à Paris pour rencontrer des hommes d'affaires français et pour discuter avec eux d'un accroissement des investissements français au Québec.

Un tel accroissement ne serait pas pour déplaire au général de Gaulle qui est désireux d'augmenter l'influence de son pays dans le Nouveau-Monde. Au début de cette année, le général de Gaulle a déjà approuvé un projet du gouvernement français garantissant des prêts et des crédits de $150 millions au Mexique. Un accord semblable était en cours d'élaboration en faveur du Brésil mais a été mis en sommeil à la suite d'une dispute entre pêcheurs français et brésiliens au large des côtes brésiliennes.

Une bombe fait beaucoup de bruit, mais peu de dégâts

Une bombe a fait explosion vers 2 h. 40 ce matin, à l'édifice de la 11e unité des Services techniques de l'ARC, au 2585 de la rue Bates, à l'angle de la rue Wilderton, dans le nord-ouest de Montréal.

La bombe en question, composée de quelques bâtons de dynamite, a fait plus de bruit que de dégâts. En effet, la déflagration a été entendue à plus de deux milles à la ronde.

Le gardien de l'immeuble, le commissaire Harry Hewson, se trouvait seul au moment de l'explosion. Il était au troisième plancher, et il affirme n'avoir rien vu de suspect avant ni après la déflagration.

La bombe avait été placée à l'extérieur, sur un côté de l'immeuble. Sous la violence de l'explosion, plusieurs briques se sont effritées, formant une ouverture d'environ deux pieds carrés dans le mur de la bâtisse.

La secousse a également brisé des vitres à l'avant de l'immeuble.

Les plus lourds dégâts ont été causés à des édifices à bureaux situés de l'autre côté de la rue Bates. En effet, au moins deux de ces édifices ont eu la porte vitrée brisée par l'explosion. Plusieurs vitres des fenêtres des étages supérieurs de ces immeubles ont également été fracassées. On a dû laisser des policiers devant ces immeubles afin d'enlever toute tentation aux voleurs qui pouvaient maintenant s'introduire avec facilité dans ces bureaux.

Une fois de plus, on a fait appel au sergent-détective Léo Plouffe, l'expert en explosifs de la police de Montréal. Ce dernier s'est rendu sur les lieux environ une demi-heure après l'explosion afin de recueillir les débris et de les examiner.

Selon la police, il s'agit d'une nouvelle manifestation du FLQ. C'est la première fois depuis le début des agissements du FLQ que l'on se retrouve devant deux explosions si rapprochées l'une de l'autre. La précédente avait eu lieu jeudi soir, à la caserne du régiment Black Watch, rue Bleury. Auparavant, il s'écoulait au moins une semaine entre deux manifestations du FLQ.

Pour sa part M. Hewson, le gardien, nous déclarait qu'il croyait que cette explosion était l'oeuvre de jeunes écervelés qu'il ne faut pas prendre au sérieux.

18 morts accidentelles

Quinze personnes ont perdu la vie sur les routes du Québec et trois autres se sont noyées.

Un des accidents les plus dramatiques s'est déroulé près de Val d'Or, en Abitibi où une collision entre deux automobiles a fait quatre morts et quatre blessés.

Dans la région de Chicoutimi, par contre, on poursuit toujours les recherches en vue de retrouver deux jeunes hommes, MM. Christian Lagacé et Joseph Riverin, dont on est sans nouvelles depuis neuf jours. Un compagnon de ces jeunes canotiers a été retrouvé noyé, près de Cap-Trinité.

Voici la liste des victimes :

M. Alexandre Duchesne, 50 ans, de Barraute; **Mme Pierre Lacasse,** 48 ans, de Jacola; **Mme Alexandrine Peterson,** 45 ans, de Malartic; **Jacques Cloutier,** 16 ans, de Val Senneville, tués dans la collision de deux autos, qui fit aussi quatre blessés, sur la route no 64, près de Val d'Or, vers 8 h., samedi soir.

Roy Finlay, 7 ans, de la Route rurale no 1, à Asbestos, tué instantanément par une auto, près de la maison de ses parents, vers 7 h., vendredi soir.

M. Philippe Mailhot, 23 ans, de Shawinigan, jeune agent de la Police provinciale, victime de son devoir en poursuivant une automobile suspecte sur le boul. Métropolitain, alors qu'il perdait la maîtrise de son volant, vendredi soir.

M. Réginald Bernard, 24 ans, du 5929, rue Gatineau, à Montréal, tué près de St-Pie-de-Bagot, vendredi soir, en perdant la maîtrise de son auto.

M. Clifford Jenkins, 20 ans, du 4613, rue Wellington, à Verdun, tué tôt samedi matin dans un accident, près de Caughnawaga.

Voir ACCIDENTS en page 8

Les Faits divers sont en page 8

Le cardinal est retourné à Rome

S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, est parti à minuit hier soir pour Rome, où il participera aux travaux de la Commission conciliaire de théologie. Il reviendra à Montréal dans la première semaine de juin. Le cardinal, qui est parti seul par avion, en est à son deuxième voyage cette année et il n'est pas impossible qu'il retourne au Vatican avant l'ouverture de la deuxième session, le 8 septembre.

Le club Malibu devra démolir ses bâtiments

Les immeubles érigés par le Club Malibu, à quelque deux milles de Ste-Rose, au sud du chemin de la Petite-Côte, devront être démolis. Sur le défaut par ce club de procéder à une telle démolition cette ville pourra l'exécuter elle-même.

C'est ainsi que se termine la bataille judiciaire qui a créé de la sensation, il y a près de deux ans, en juin 1961, alors que les promoteurs du Malibu Cabana and Country Club étaient parvenus à construire avec une rapidité "vertigineuse" de vastes immeubles, en dépit du refus des autorités de la ville de Ste-Rose de leur accorder un permis de construire.

En ordonnant la démolition de ses bâtiments, le juge Jean St-Germain, de la Cour supérieure, déclare que ceux-ci ont été érigés en contravention des règlements municipaux de l'endroit, où se trouve le terrain sur lequel ils ont été élevés et qui fait partie maintenant de la ville de Ste-Rose.

Tout le litige reposait sur la question de savoir quels étaient les règlements municipaux qui devaient s'appliquer : ceux de la municipalité de Ste-Rose Est ou ceux de la ville de Ste-Rose. L'endroit avait été détaché de la ville d'Auteuil, laquelle était aux droits et obligations de la corporation municipale de la paroisse de Ste-Rose Est.

Après une étude fort élaborée de la question le juge St-Germain conclut que l'emplacement qui fait l'objet du litige est régi par les règlements de la paroisse de Ste-Rose Est. Il en résulte que le club Malibu a construit ses bâtiments en contravention des règlements de cette municipalité qui prohibent les entreprises commerciales dans la zone où se trouve son terrain.

Le président du tribunal accueille la poursuite en démolition réclamée par les avocats de Ste-Rose, Mes Emé Lacroix et Claude Thivierge, et rejette la demande de mandamus du club pour obliger Ste-Rose à lui accorder un permis de construire.

La contestation avait soulevé un vif intérêt et avait été mar-

Voir MALIBU en page 8

Aucune décision hâtive sur le sort de M. Michel LeCorre

Le procureur général de la province ne prendra pas de décision hâtive dans le cas du directeur du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, M. Michel LeCorre, et des deux gardes Alphonse Desormeaux et Aurel Martel, contre lesquels un jury du coroner a rendu un verdict de négligence criminelle relativement à la mort du garde Raymond Tellier, le 2 mai dernier.

L'assistant du procureur général, Me Charles-Edouard Cantin, a déclaré à Québec : "Nous étudierons attentivement tous les témoignages entendus à l'enquête du coroner avant de prendre une décision".

Vendredi dernier, à l'issue de l'enquête du coroner que présidait Me Marcel Trahan, les membres du jury ont rendu, à l'unanimité, un verdict de "négligence criminelle" contre les trois personnes mentionnées plus haut.

Voir DECISION en page 8

Des parents de Brossard s'en prennent à M. A. Couturier

"Il faudrait que le ministre de la Santé ait des preuves avant de nous accuser comme il l'a fait vendredi à l'assemblée législative", a déclaré hier M. René Bouchard qui parlait au nom d'un groupe de parents de Ville de Brossard.

Selon les parents, le ministre de la Santé était très mal informé lorsqu'il a déclaré que les événements de Brossard étaient "une plaisanterie d'enfant" amplifiant le mécontentement de leurs parents, des protestants de langue française.

Le ministre de la Santé, toujours selon les parents, était mal venu d'incriminer ainsi directement les parents des enfants de l'école no 1 et de prendre à la légère une situation qui pouvait devenir très dramatique puisque la vie d'une dizaine d'enfants était en jeu.

"Nous espérons, affirment les parents, que les autorités de la Commission scolaire demanderont au ministère de la Santé une rétractation officielle. Le problème de l'éducation de nos enfants n'est pas une "plaisanterie".

OPTOMETRISTES
VI. 2-3241, local 676 — Au septième
Examen de la vue — Verres de contact
L.-A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D.
J.-L. Phoenix, O.D.
Simpson MONTRÉAL

Nous acceptons toute carte de crédit reconnue

NORD : 2535, boul. LAURENTIEN — près de la Canadair
SUD : rue CRAIG — coin Amherst
EST : 1295, rue BELLECHASSE — à l'ouest de Papineau
OUEST : 6260, ch. UPPER LACHINE — à l'est de Cavendish
ST-JEROME : 801, boul. des LAURENTIDES GE. 8-1492

CR. 3-1561
Mme CLARA DESPATIE, prés.
INSTALLATION GRATUITE et IMMEDIATE de
SILENCIEUX ET AMORTISSEURS DE CHOCS

aux 4 librairies Pilon
CRAYONS de 1ère QUALITE
PILON SPECIAL
No 750 HB — Mine noire, HB, douce et durable avec gomme, conviennent parfaitement pour l'école ou le bureau.
Rég. 75¢ la douz.
SPECIAL la douz. 55¢
à la grosse Rég. 8.25 la gr.
SPECIAL PILON la gr. 5.75

aux 4 LIBRAIRIES Pilon — LA PLUS GRANDE CHOISIE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA — STATIONERS INC.
750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-6261
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

SPECIAL DE LA SEMAINE

OLDSMOBILE '63
CHOIX DE MODELES ET COULEURS
• LIVRAISON IMMEDIATE
• GARANTIE 24000 MILLES OU 2 ANS
PARK AVENUE
CHEVROLET LTEE
DEUX ETABLISSEMENTS POUR MIEUX VOUS SERVIR
5000 EST, JEAN-TALON (angle Viau) — 3421, AV. DU PARC (près Sherbrooke)
VI. 9-5661

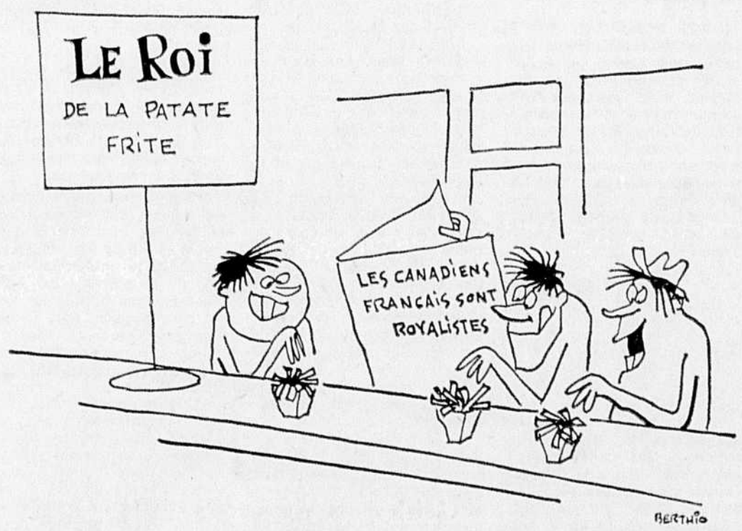

LES ROYALISTES DE JEAN LESAGE

Jour Nuit
LIVRAISON PROMPTE, sans frais additionnels, par un personnel courtois à votre service 24 heures par jour
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL — CHEQUES À DUPLICATA Pilon
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

N'oubliez pas !
COMPOSEZ LA. 1-2161
POUR VOTRE ENTREPOSAGE
de manteaux de fourrure et manteaux de drap chez Jolicoeur. Protection assurée.
90 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir
Jolicoeur
Depuis 1907
Succursale au Centre d'Achats ROCKLAND

FAITS divers

Deux morts naturelles ?

Deux autopsies, pratiquées aujourd'hui à la morgue de la rue St-Vincent, détermineront les causes réelles de la mort, dans des circonstances identiques, d'une jeune fille de 15 ans, de Ville d'Anjou, et d'un septuagénaire de Montréal, qui ont succombé à l'hôpital après avoir été trouvés inconscients dans la rue.

Mlle Carole Brunelle, 15 ans, du 5765 rue Verneuil, à Ville d'Anjou, a été trouvée inconsciente, hier après-midi, sur le boulevard Joseph-Renaud, près du centre commercial.

Transportée d'urgence à l'hôpital Jean-Marie-Vianney, elle y mourait peu après son arrivée.

Au début, on croyait que la jeune fille aurait pu être victime d'un accident quelconque, mais les premiers examens ne révélèrent aucune fracture ni aucune marque de violence.

La police de Ville d'Anjou croit que la jeune Carole aurait pu être victime d'une indigestion aiguë.

Par ailleurs, des passants ont trouvé inconscient, en face du 8760, rue de l'Epée, M. Chidakodo Motai, âgé de 73 ans, domicilié au 3637 rue Clark.

Ils mandèrent aussitôt une ambulance sur les lieux et l'homme mourait peu après son arrivée à l'hôpital Jean-Talon, hier après-midi.

On ne croit pas que le septuagénaire ait succombé à des blessures quelconques.

Vol d'un sac à main contenant $2,000

Mme Albina Thimineur, du studio de photographie Thimineur, 1831, rue de LaSalle, a signalé à la police s'être fait voler son sac à main qui contenait la somme de $2,000.

Montréalais appréhendés à la suite d'un hold-up

DOSQUET. (PCf) — Des agents de la Sûreté provinciale ont appréhendé, samedi soir, deux hommes et une femme, tous de Montréal, relativement au hold-up commis la veille dans une banque de Dosquet, à quelque 20 milles au sud-ouest de Québec.

On s'est abstenu de révéler l'identité des prévenus avant leur comparution.

Le vol avait été commis par un trio armé, qui avait pris la fuite dans une automobile volée à M. Leslie Kenny, de Montréal après avoir fait main basse sur une somme de $1,000.

Le trio avait abandonné la voiture entre Dosquet et Lyster. Près de 20 policiers avaient immédiatement entrepris des recherches intensives dans le secteur environnant.

L'argent volé a été récupéré.

Incendie au Carillon

Vers 11 h. hier soir, les pompiers ont été appelés à combattre un incendie dans le secteur où s'élèvera bientôt l'édifice des cours de justice.

Un feu s'était déclaré au deuxième étage du club de nuit Carillon, à l'angle des rues Craig et St-Laurent.

Une trentaine de pompiers, sous la direction de l'assistant-directeur Sarto Dupré, mirent moins de trente minutes à maîtriser les flammes qui firent du ravage au deuxième étage, épargnant la "scène".

En quelques minutes, les badauds installés soit dans la rue, soit dans les fenêtres du journal LA PRESSE, virent le spectacle déménager dans la rue.

Les "girls" et traversis de la maison se baladant en robe, maillot, tutu, et tutti quanti mirent un peu de couleur dans ce feu par contre peu spectaculaire.

La vie d'artiste a de ces imprévus...

Atterrissage forcé réussi

Un appareil DC-8 des lignes Air-Canada a réussi, hier après-midi, un atterrissage d'urgence à l'aéroport international de Montréal.

L'avion devait participer à un pageant aérien à Burlington, Vermont, mais il a dû rebrousser chemin à cause de difficultés dans son système hydraulique.

Douze employés d'Air-Canada participaient à cette envolée. Le pilote, s'apercevant que le train d'atterrissage ne voulait pas, ramena l'avion à Montréal, vue que l'aéroport de Burlington n'a pas l'équipement d'urgence de celui de Montréal.

Le DC-8 survola à quelques reprises l'aéroport de Montréal à basse altitude afin de permettre aux équipes terrestres d'observer le train d'atterrissage qui leur sembla normal.

L'atterrissage se fit alors sans aucune anomalie.

L'équipage et les employés montèrent dans un autre appareil pour compléter le vol de courtoisie à Burlington.

Une autre auto en bas du boul. Métropolitain

Un autre véhicule a sauté le parapet qui borde le boulevard Métropolitain. Cette fois, l'accident est survenu à 7 h. 10 samedi matin, au-dessus de la rue St-Hubert. La chaussée était plutôt glissante et l'auto roulait à vitesse respectable.

Les deux occupants de la voiture, MM. Gaétan Boucher, 19 ans, le conducteur, et son frère Raymond, 21 ans, du 5327 rue DeLanaudière, ont été transportés à l'hôpital Jean-Talon, où leur état est considéré comme satisfaisant. Les pertes matérielles sont considérables.

Vol de $50,000 à Yamachiche

YAMACHICHE. (PC) — Des voleurs ont réussi à s'emparer d'une somme approximative de $50,000 alors qu'ils pénétraient hier, durant la messe, dans une maison du village de Yamachiche.

La police croit qu'il s'agit là du vol le plus considérable jamais commis à Yamachiche.

Les voleurs ont pénétré dans la maison de M. Germain Ferron en brisant une vitre à l'arrière. Il n'y avait personne au foyer, toute la famille étant à la messe.

Les voleurs n'ont pas pris le temps de percer sur place le coffre-fort et ils ont cru plus facile de l'enveler.

Ils ont aussi pris soin de s'emparer d'un porte-monnaie contenant une somme de $400 appartenant à M. Lucien Ferron, le frère du propriétaire qui demeure au même endroit.

La somme volée comprend des obligations de toutes sortes.

Les agents Pierre Roy et Lionel Francoeur, qui mènent l'enquête, ont fait appel à l'escouade des vols à main armée de la Sûreté provinciale à Montréal.

Hold-up dans un restaurant

Deux bandits, dont l'un était armé d'un revolver, ont perpétré un vol au restaurant La Poulette, au 2018 est, rue Mont-Royal, un peu avant minuit hier.

Un des apaches demeura près de la porte de l'établissement pendant que son complice s'approchait pour se servir dans la caisse, sous les yeux du propriétaire, M. Steve Raldos. Les malfaiteurs ont pris la fuite avec une somme de $200.

DECISION

SUITE DE LA PAGE 3

Toutefois, ce verdict n'oblige pas le procureur général à porter des accusations. Au moins trois verdicts du jury du coroner ont été "ignorés" depuis quelques années.

En 1959, les officiers en loi du bureau du procureur général n'ont pas procédé contre un homme de Jacques-Cartier contre lequel un verdict de négligence criminelle a été rendu à l'issue d'une enquête du coroner sur la mort de deux "clients" à qui il avait vendu de l'alcool frelaté qui les avait empoisonnés.

Dernièrement, dans les Cantons de l'Est, à deux occasions, Me Georges-Emile Lapalme a traduit en justice deux individus sur des accusations d'homicide alors que les deux jury avaient rendu des verdicts de "mort accidentelle" dans les deux cas.

Me Cantin croit que le verdict prononcé vendredi contre le directeur Le Corre et ses deux subalternes est le premier du genre au Canada.

"Une décision finale sera prise seulement après consultation avec Me Georges-Emile Lapalme", a déclaré Me Cantin.

Cependant, considérant que le pénitencier de St-Vincent-de-Paul est sous la juridiction du gouvernement fédéral, il se peut que le procureur général du Québec discute de ce problème avec le ministre de la Justice, l'hon. Lionel Chevrier, avant de prendre sa décision.

MALIBU

SUITE DE LA PAGE 3

quée par des incidents sensationnels, comportant mises sous arrêt, injonctions, pourvois en Cour d'appel, poursuites en dommages et multiples procédures des plus variées.

Le Malibu commençait des travaux de construction le 15 juin 1961 pour l'établissement d'un club qui devait être "le premier du genre au Canada", avec trois piscines, 450 cabines avec douches, restaurants, salles à manger, terrains de jeu et des "facilités de rafraîchissements".

Dans les procédures, on mentionne que le club fit des dépenses de $200,000 pour lancer l'affaire. Après lui avoir refusé un permis de construire, la ville de Ste-Rose entamait les hostilités par une injonction qui devait avoir pour effet d'empêcher les travaux de construction. Par suite de délais légaux, cette première injonction fut retardée et dut être retirée le jour où on s'aperçut que le Malibu était presque entièrement construit.

On enregistra alors une poursuite en démolition sur laquelle on greffa une nouvelle injonction. La ville, de plus, fit mettre sous arrêt les ouvriers qui travaillaient à la construction des immeubles.

A la suite d'une descente effectuée le 6 juillet 1961 le Malibu intenta une poursuite en dommages de $510,000 contre la ville de Ste-Rose et son chef de police, M. Gérard Capelli. Cette poursuite est encore pendante et ne sera pas instruite avant plusieurs mois.

ACCIDENTS

SUITE DE LA PAGE 3

M. Marcel Guedes, 37 ans, du 3358, rue Bélair, à Ville Saint-Michel, tué dans une collision à l'angle des rues Marquette et Marie-Anne, samedi matin.

M. Philippe Cedillo, 22 ans, de Sherrington, trouvé mort, samedi, sur la route Montréal-Hemmingford, apparemment victime d'un chauffard.

Denis Grondin, 3 ans, fils de M. et Mme O'Neil Grondin, de Maniwaki, heurté à mort, samedi soir, par une camionnette, près de la maison de ses parents.

M. John Paziera, 62 ans, du 2543 rue Hogan, à Montréal, heurté à mort par un chauffard, samedi matin, en marchant le long de la route no 17, près de Rigaud.

Mlle Mariette Racicot, 20 ans, du 5745 rue Christophe-Colomb, tuée samedi matin dans la collision de deux automobiles, sur la route no 7, entre Laprairie et St-Luc.

M. John Peter Valiquet, 26 ans, d'Ottawa, tué par une automobile en traversant à pied le pont reliant Hull à Ottawa, samedi soir.

Mlle Anne Pepay, 15 ans, du 8797 — 12e Avenue, à Ville St-Michel, morte samedi, à l'hôpital Maisonneuve, des suites de blessures subies alors qu'elle avait été renversée par un automobiliste.

. Jean-Pierre Savard, 26 ans et **Philippe Bourgouin,** 27 ans de Sault-au-Mouton, tués dans leur automobile qui fit un plongeon dans la rivière Blanche, à 7 milles de Forestville, samedi.

M. Jacques Tremblay, 20 ans, de Chicoutimi, dont le corps était repêché hier soir près de Cap-Trinité, ses deux autres compagnons d'excursion en canoe, MM. Christian Lagacé 19 ans, et Joseph Riverin, 20 ans, manquant encore à l'appel.

YEUX EXAMINES — VERRES AJUSTES
BRUNO QUESNEL
OPTOMETRISTE pratiquant chez
PEOPLES
CREDIT JEWELLERS LIMITED
1015, rue Ste-Catherine ouest
Pour appointement téléphonez
VI. 9-7071

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION, MARION, ROBIC & BASTIEN
2100, Drummond, Montréal 25

SERVICE DE
Location
D'AUTOS
CHEZ
clermont
MOTOR LIMITÉE
5363, RUE ST-DENIS
TEL. 279-6301

Tarifs ROUGE, BLANC et BLEU
jusqu'à 44% d'économie
Canadien National
Prenez le train...
arrivez plein d'entrain!
CN

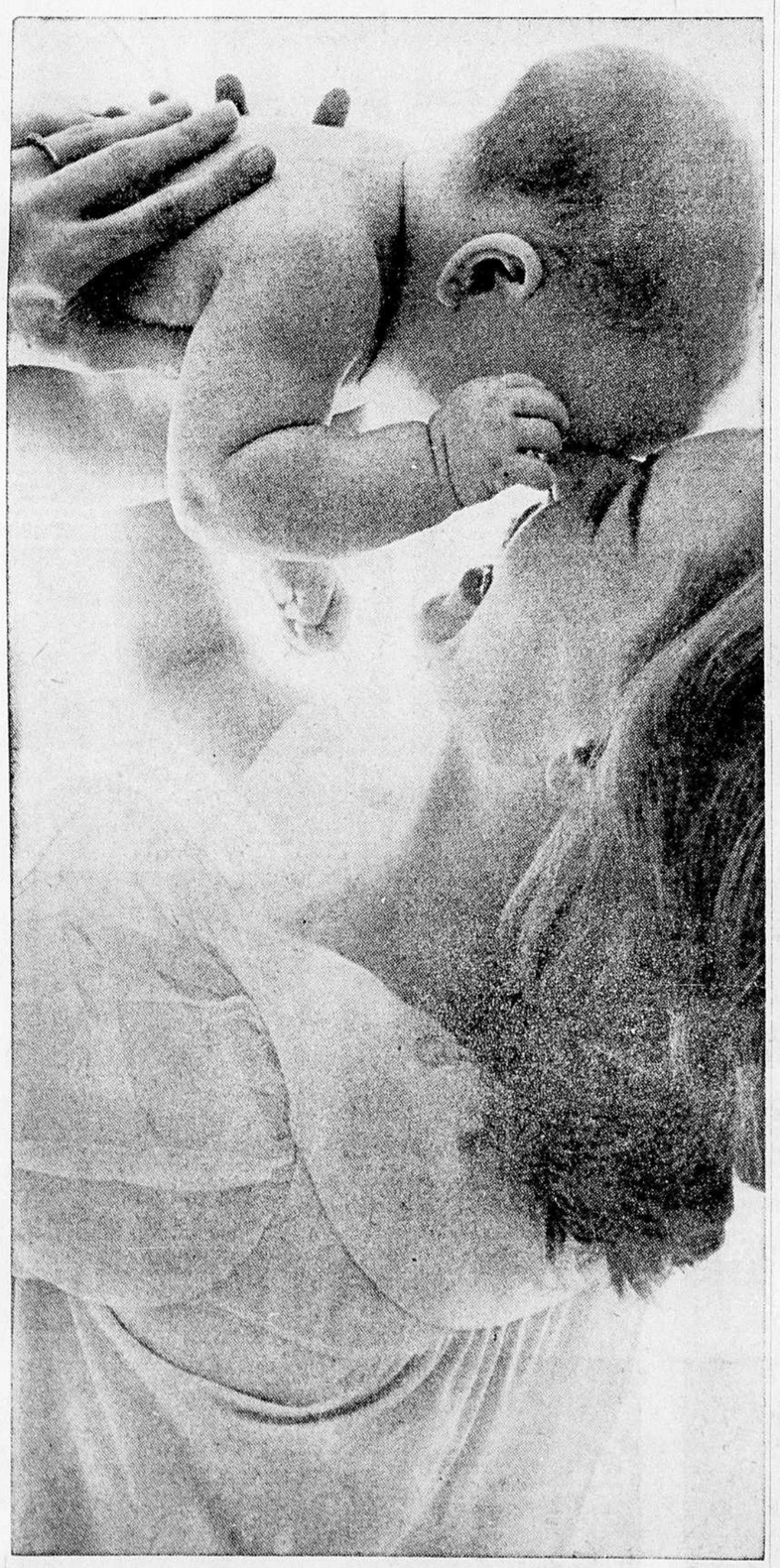
"La maman de maman sera ici demain.
C'est l'Interurbain qui me l'a dit!"
BELL
Les codes régionaux d'Interurbain accélèrent les appels. Vous les trouverez aux premières pages de votre annuaire.

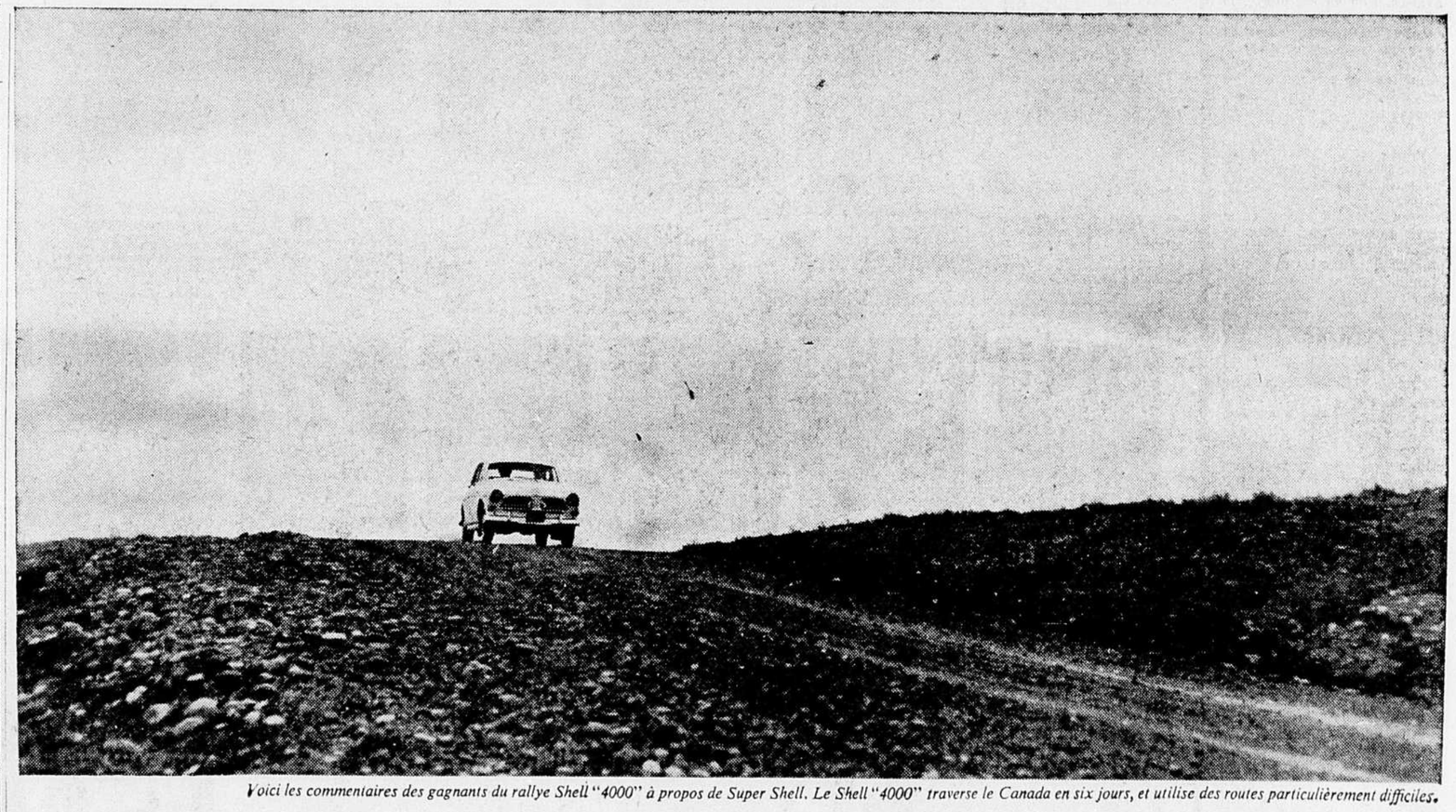
Voici les commentaires des gagnants du rallye Shell "4000" à propos de Super Shell. Le Shell "4000" traverse le Canada en six jours, et utilise des routes particulièrement difficiles.

Commentaires des gagnants du Shell "4000" sur Super Shell

1..."*Essence vraiment remarquable*"—***Dick Doyen***
2..."*Puissance presque instantanée*"—***Olivier Gendebien***
3..."*Economie d'essence*"—***Diana Carter***

L'équipe américaine, Dick Doyen et Clay Gibbs, est venue en tête du classement individuel du rallye Shell "4000" 1963. Trois Ford "Falcon" sont arrivées premières du classement par marques.

Après leur arrivée, on demanda aux concurrents si l'essence Super Shell leur avait été utile. Voici leurs réponses.

Dick Doyen (Chevy II—premier du classement général): "Ce que je pense de Super Shell? Eh! bien nous n'avons pas noté la moindre trace d'irrégularité ou de cognement pendant tout le parcours. Je ne peux que recommander Super Shell—c'est une essence vraiment remarquable".

Olivier Gendebien (Volvo—vainqueur catégorie 2): "Il n'y a qu'à appuyer du pied sur l'accélérateur—et la puissance surgit, presque instantanément". *Note:* le Belge Olivier Gendebien, est un des "grands" de l'automobilisme international.

Diana Carter (Studebaker—gagnante, Coupe des Dames): "Super Shell nous a permis de couvrir plus de milles au gallon que nous ne pensions—je n'ai donc jamais eu à redouter une panne d'essence".

Le secret de Super Shell

Les voitures participant au rallye ont fourni des performances supérieures parce que Super Shell contient *neuf* ingrédients actifs.

INGRÉDIENT #1: Il se forme des résidus de carbone dans la chambre de combustion de *toutes* les voitures. Ces résidus se chauffent au rouge pendant que le moteur marche—peuvent provoquer l'allumage prématuré et des ratés de combustion. Le **TCP*** de Super Shell "ignifuge" ces résidus. Sans le TCP, les concurrents du rallye Shell "4000" auraient probablement consommé plus *d'essence* et la puissance de leurs voitures aurait *diminué* avec chaque mille.

INGRÉDIENT #2: Quand il appuie sur l'accélérateur le concurrent exige que le moteur donne, en souplesse, le maximum de rendement. C'est ce que lui assure l'essence **"craquée" par catalyse** de Super Shell.

INGRÉDIENTS #3 et 4: Les concurrents du rallye imposent à leurs voitures des exigences énormes—telles, de fait, qu'il pourrait en résulter du cognement. Super Shell contient un mélange **anti-cognement** qui s'attaque à *toutes* les formes de cognement—plus des **alcanes lourds** qui contrôlent le cognement à *vitesse élevée*.

PRINCIPAUX GAGNANTS DU RALLYE SHELL "4000" 1963:

1er, classement général:
Doyen/Gibbs, Chevy II

1er, classement par marques:
Merson/Wilson—Ford Falcon
MacLennan/Dempsey
Howell/Silvera

1er, catégorie 1:
McLean/Leatham—Renault

1er, catégorie 2:
Gendebien/Kerry—Volvo

1er, catégorie 3:
Brown/Johnson—Valiant

1er, catégorie 4:
Doyen/Gibbs—Chevy II

Coupes des Dames:
Carter/Field—Studebaker Lark

INGRÉDIENT #5: Chaque arrêt de ravitaillement coûte des points précieux aux concurrents. Super Shell contient du **Platformate**—l'ingrédient qui réduit la consommation d'essence.

INGRÉDIENTS #6 et 7: La présence de **butane** dans Super Shell facilite énormément le démarrage du moteur. Ce dernier se *réchauffe* également plus vite parce que Super Shell contient du **mélange de pentanes.**

INGRÉDIENT #8: Si le gicleur du carburateur est encrassé, le rendement du moteur s'en ressent. L'**anti-gomme** de Super Shell maintient la propreté du carburateur.

INGRÉDIENT #9: Lorsqu'il fait frais et humide, l'admission du carburateur peut se couvrir de givre—le moteur est alors étouffé. Super Shell contient de l'**anti-givre.**

SHELL
SHELL-1063AP

*MARQUE DE FABRIQUE IDENTIFIANT CET ADDITIF UNIQUE INCORPORÉ À L'ESSENCE SHELL, ET BREVETÉ PAR SHELL EN 1955.

CAHIER No 3 / PAGES 27-40 — LA PRESSE — INFORMATIONS GENERALES / ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, LUNDI 13 MAI 1963 — 79e ANNEE — No 177

A Berlin

Une tentative d'évasion en autobus échoue

BERLIN (PA, UPI, AFP) — Douze Berlinois de l'Est ont échoué hier midi dans une tentative de franchir le "mur de Berlin" à bord d'un autobus lancé à vive allure vers un poste-frontière donnant accès au secteur britannique de Berlin.

Intrigués par la vitesse du véhicule, les policiers de l'Est ouvrirent sur lui un feu nourri d'armes automatiques. Moteur et pneus perforés de balles, hors de contrôle, l'autobus alla donner contre le mur. Trois des passagers auraient été blessés, et hospitalisés à Berlin-Est. Les autres auraient été arrêtés par les garde-frontière. Le chauffeur aurait succombé à ses blessures.

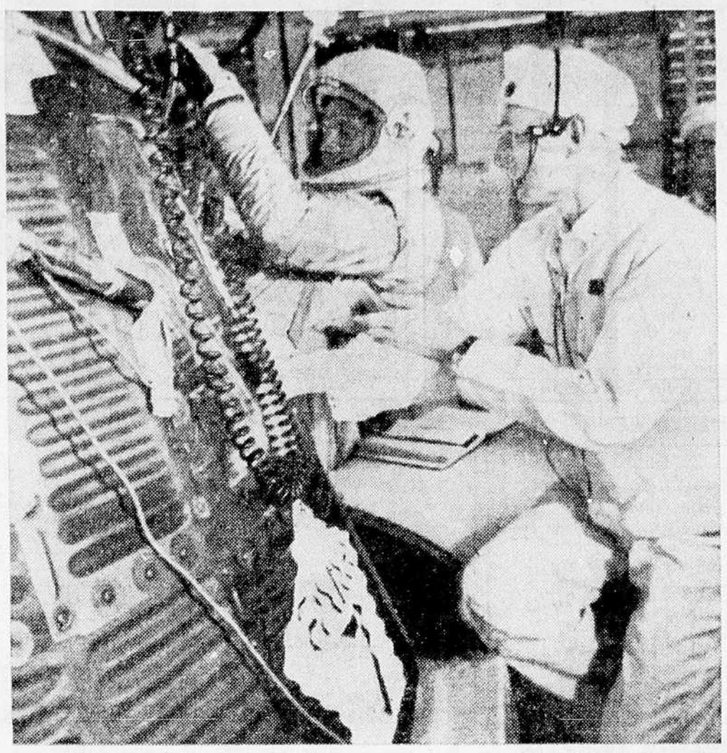

TOUT EST PRET — L'astronaute américain Gordon Cooper semble enfin prêt pour son lancement de demain. Il est censé effectuer un voyage de 22 orbites autour de la Terre à bord de la capsule "Faith 7". Tous les préparatifs du voyage semblent parfaitement au point. De plus, on a prévu pour "Faith 7" un excédent de 25% en pétrole, en oxygène et en eau, au cas où il serait décidé de lui faire effectuer plus de 22 orbites. (Téléphoto UPI)

Cuba – E.-U.

Vers un nouveau rapprochement ?

LA HAVANE, (PA) — Selon certains diplomates occidentaux à La Havane, plusieurs indices permettent de penser que le gouvernement cubain cherche sérieusement à renouer des relations directes avec Washington. On fait mention notamment des récents discours de Fidel Castro et d'autres ministres cubains dont le ton est apparu beaucoup moins belliqueux que d'habitude envers les Etats-Unis.

Dans les milieux diplomatiques de Washington, on croit qu'un rapprochement peut être effectué, mais à certaines conditions, dont principalement le départ du territoire cubain de toutes les troupes étrangères et l'arrêt de la propagande révolutionnaire déversée sur l'Amérique latine à partir de Cuba. De son côté, Castro exige le retrait des forces américaines de la base navale de Guantanamo et la levée de l'embargo américain. Le gouvernement cubain n'a par ailleurs, jamais admis la présence de troupes étrangères sur son sol, mais uniquement de "techniciens" soviétiques. Quant à la propagande dirigée vers l'Amérique latine, il la nie, tout en proclamant bien haut que Cuba est le premier pays socialiste de l'Amérique.

Le "Sunday News"

De son côté, le "Sunday News" de New York déclare que selon des renseignements parvenus à Washington la Russie construirait actuellement une base navale à Cuba, aux environs de Banes. Le journal ajoute que, selon les mêmes renseignements, il y aurait à Cuba beaucoup plus que les 17,500 soldats russes mentionnés la semaine dernière par la sous-commission d'enquête du Sénat. Le gouvernement américain a toujours affirmé que les Russes travaillaient à l'aménagement de ports de pêche et qu'aucune indication ne permettait de croire qu'ils soient occupés à autre chose. "Or, conclut le "Sunday News", les nouveaux renseignements contredisent nettement ces affirmations."

Moscou veut chasser dix diplomates occidentaux

MOSCOU. (UPI, Reuter, AFP) — Dans des notes remises aujourd'hui aux ambassades des Etats-Unis et de Grande-Bretagne à Moscou, l'Union soviétique réclame l'expulsion d'un diplomate américain et d'un diplomate britannique, tous deux soupçonnés de complicité dans l'affaire d'espionnage qui a résulté en la condamnation à mort d'un agent soviétique et l'emprisonnement d'un homme d'affaires britannique. **(Détails de ces condamnations en page 28).**

Dans la note remise à l'ambassade américaine, l'URSS déclare également persona non grata trois autres attachés d'ambassade présumés impliqués dans le réseau d'espionnage. Une accusation similaire pèse sur quatre anciens fonctionnaires britanniques.

Hugh Montgomery est le seul diplomate américain actuellement en fonction à Moscou qui soit expressément nommé dans la note soviétique. Tous les autres Américains soupçonnés avaient été soit expulsés soit mutés antérieurement.

Ces deux notes soviétiques sont rendues publiques deux jours seulement après que le savant russe Oleg Penkovsky eut été condamné à être fusillé pour avoir transmis des documents secrets à un réseau d'espionnage anglo-américain.

Son complice, Greville Wynne, a été condamné à huit années de détention. Les Américains dont on exige le départ sont, en plus de Hugh Montgomery, William Jones, deuxième secrétaire, Alexis Davidson, adjoint de l'attaché de l'Air et Rodney Carlsson, attaché, ainsi que l'épouse de ce dernier.

La note soviétique affirme que ces personnes, comme M. Richard Jacob, secrétaire-archiviste, déjà expulsé en novembre 1962, "ont abusé de leurs privilèges diplomatiques et ont contribué à l'activité d'espionnage de Penkovsky et de Wynne".

Il est reproché à toutes ces personnes "d'avoir contribué à l'activité de Penkovsky et Wynne et d'avoir violé les normes de conduite normale de membres de corps diplomatiques".

Irak et Syrie:

Nouveaux cabinets à prédominance baasiste

(D'après AFP, UPI, PA) — Un nouveau gouvernement irakien a été constitué la nuit dernière, annonce aujourd'hui la radio de Bagdad. Le général Ahmed Hassan el Bakr reste président du conseil des ministres. Le nouveau cabinet comprend tous les anciens ministres du gouvernement sortant, à l'exception de deux ministres qui représentaient le parti pronassérien de l'"Istiqlal". Ces deux ministres sont : Abdel Sattar Ali El Husseini (ministre des Travaux Publics et du Logement) et Salah Kobba (ministre des Finances). Ils sont remplacés par deux indépendants le général Rajab Abdel Magid et Jawad El Aboussi.

En Syrie, où le gouvernement Salah El Bittar a présenté sa démission à la suite des manifestations pro-nassériennes, le Dr Sami Jundi, chargé par le Conseil révolutionnaire de la formation d'un nouveau cabinet, a déclaré que M. Salah Bittar a constitué un gouvernement. Le Dr Jundi a ajouté qu'une déclaration à ce sujet sera publiée plus tard.

Les deux représentants de l'"Istiqlal" au sein de l'ancien cabinet avaient remis leur démission avant le remaniement ministériel et avaient fait publier dans la presse libanaise une lettre accusant le parti "Baas" irakien de monopoliser le pouvoir aux dépens des groupes nationalistes non-baasistes.

A l'intérieur même du cabinet que vient de remanier le général El Bakr, quelques changements de portefeuille ont eu lieu entre les anciens ministres. Ali Saleh El Saadi, leader du parti "Baas" irakien, vice-président du conseil, mais il a renoncé au portefeuille de l'Intérieur pour prendre celui de l'Orientation nationale.

Dans son ensemble, le nouveau gouvernement irakien comprend maintenant uniquement des baasistes et des indépendants. Ils se partagent à peu près également les portefeuilles après avoir éliminé les représentants de l'"Istiqual", C'est-à-dire les unionistes nassériens.

Contre l'attitude de la DST

L'UCJLF proteste auprès du gouvernement français

L'UNION CANADIENNE DES JOURNALISTES DE LANGUE FRANÇAISE a protesté énergiquement auprès du gouvernement français contre l'attitude de la police française à l'égard d'une journaliste canadienne. Dans une lettre adressée à l'ambassadeur de France au Canada, le président de l'UCJLF, M. Michel Roy, s'élève contre les vexations auxquelles a été soumise Madame Adèle Lauzon par des agents de la Direction de la Surveillance du Territoire lors de son récent passage à Paris.

Rentrant d'un voyage d'information en Algérie pour le compte de son périodique ("Le Magazine Maclean"), Madame Lauzon poursuivait normalement et légalement son enquête en France. Convoquée sans motif par la D.S.T., elle fut soumise, durant plus d'une heure, à un véritable interrogatoire de police portant principalement sur les constatations qu'elle aurait faites et les personnalités qu'elle avait rencontrées en Algérie. Tenue pour suspecte par ses trois interrogateurs — sans que ceux-ci ne lui disent pourquoi — elle a été photographiée à son insu par des agents secrets et, en termes à peine voilés, mise en garde contre ce qu'elle serait tenté d'écrire sur l'Algérie, ancienne colonie française. A aucun moment, la D.S.T. n'a voulu indiquer les raisons qui avaient motivé cette convocation inusitée à la D.S.T.

Porteur d'un passeport canadien, Madame Lauzon exerçait sa profession régulièrement, respectueuse des lois françaises. L'UCJLF s'élève contre un tel procédé d'intimidation, à ce point inexplicable que la direction de l'Union a d'abord cru à un fâcheux malentendu que viendrait dissiper une mise au point officielle. L'UCJLF avait décidé de surseoir à toute démarche précipitée, mais le silence des autorités françaises par suite de la publication dans le Magazine Maclean du récit de l'incident amène l'Union à élever une protestation publiquement.

Dans sa lettre à l'ambassadeur, le président de l'UCJLF souligne toutefois que cette démarche ne saurait mettre en cause les liens étroits qui unissent le Québec à la France, ni les relations traditionnellement chaleureuses qui existent entre journalistes des deux pays.

Fidèle à son amitié pour ses confrères de France, l'UCJLF informera de cet incident l'Association internationale des journalistes de langue française, la Fédération internationale des journalistes et l'Union internationale de la presse catholique.

L'UCJLF a la conviction que Madame Lauzon, ou tout autre journaliste canadien, lors de séjours qu'ils pourront faire en France, ne seront jamais gênés dans l'exercice de leur profession.

Crise en Argentine

Le cabinet démissionne en bloc mais le président Guido tient bon

BUENOS AIRES. (UPI, PA, AFP) — Le président José Maria Guido d'Argentine semble avoir réussi aujourd'hui à surmonter la neuvième crise politique qu'a subie son régime depuis un an. Le président est en effet parvenu à faire démissionner de son poste clé, le général Enrique Rauch, ministre de l'Intérieur, pour le remplacer par le général Osiris Villegas, ancien responsable des opérations de l'armée.

Les membres du cabinet argentin avaient démissionné en bloc dans la journée d'hier.

La crise a été provoquée par la politique d'épuration prônée par le général Enrique Rauch, ministre de l'Intérieur. Le général a déclaré jeudi dernier que le gouvernement était composé en partie d'éléments "corrupteurs" et "neutralistes" non-occidentaux et il a exigé un remaniement complet du cabinet avant les élections du 7 juillet prochain.

Après les accusations portées par le général Rauch, les secrétaires d'Etat des trois services militaires ont donné leur démission, notamment le général Rattenbach, secrétaire d'Etat à l'armée, l'amiral Kolungia, secrétaire d'Etat à la marine, et le général Macloughlin, secrétaire d'Etat à l'aviation.

Les membres civils du cabinet Guido ont d'abord appuyé le président en regard des accusations lancées par le général Rauch. Mais leur résistance fut de courte durée. Deux heures après la démission des secrétaires d'Etat militaires, dont ils croyaient avoir l'appui, tous les secrétaires d'Etat et les ministres civils du cabinet argentin ont démissionné à leur tour.

Le général Enrique Rauch, qui était demeuré seul en fonctions, a remis sa démission par la suite au président de la république. Dans le message où il a informé le président Guido de sa décision, le général Rauch fait état de la nécessité "de ne pas gêner la marche du pays vers le retour à la légalité constitutionnelle et de ne pas retarder la tenue des élections".

Cette crise politique rend aléatoire le projet d'une élection nationale en juillet et du retour au régime civil en octobre. Le ministre de l'Intérieur a insisté sur le fait qu'il favorise le retour à un régime civil, mais il insiste également sur la nécessité de purger le pouvoir public des péronistes et des partisans de l'ex-président Arturo Frondizi avant la convocation d'une élection. Les démissions qui viennent de se produire semblent indiquer que le général Rauch est appuyé, dans sa campagne, par tous les services militaires.

Prédisant sa chute "d'ici quelques semaines"

Deux adversaires de Duvalier annoncent la création d'un "Gouvernement haïtien en exil"

SAN JUAN, Porto-Rico. (PA) — Deux leaders politiques haïtiens, expulsés de leur pays à la suite des élections présidentielles de 1957, ont annoncé hier la formation d'un Gouvernement haïtien en exil, qui fera opposition au régime dictatorial du président François Duvalier.

Ce sont Louis Déjoie, 68 ans et Daniel Fignolé, tous deux candidats défaits aux urnes par l'actuel président d'Haïti. Déjoie, un mulâtre, jouit d'une grande popularité auprès des mulâtres haïtiens tandis que Fignolé, un noir, qui fut président pendant trois semaines en mai-juin 1957, affirme avoir un grand nombre de partisans parmi la population noire majoritaire.

Tout en se déclarant confiants de voir leur "gouvernement en exil" rapidement reconnu par les Etats-Unis et d'autres pays, MM. Déjoie et Fignolé ont dit s'attendre que le régime Duvalier sera renversé "d'ici quelques semaines" et qu'à ce moment, leur gouvernement bi-présidentiel assumera le pouvoir. Le communiqué ajoute qu'ils ne dirigeront le pays que pour une période de neuf mois alors qu'ils ordonneront la tenue d'élections générales.

MM. Déjoie et Fignolé ont déclaré avoir choisi 16 Haïtiens comme membres de leur cabinet, dont huit sont présentement en Haïti.

Toutefois seulement trois noms étaient mentionnés dans le communiqué. Il s'agit de Jacques Balince et Luc Stephen, sans affiliation de parti, et Max Bolté, membre du parti de Déjoie, le PAIN (parti agricole et industriel national).

2 avril 1963

Monsieur Jacques Balince
[redacted]
New York 23, New York

Cher compatriote ,

Votre appartenance au parti politique que dirige Monsieur Louis Déjoie,vos excellentes relations avec Monsieur Gaston Jumelle me font augurer le succès d'une démarche que j'entreprends par votre intermédiaire:je vous demande de tenter d'obtenir que ces deux citoyens Haitiens se réunissent avec moi en conférence politique en vue d'organiser un mouvement révolutionnaire selon accord sur trois points précis :

1) le renversement du gouvernement dictatorial de l'usurpateur François Duvalier ;

2) la formation d'un gouvernement provisoire de la République;

et, dans le contexte des conditions de l'action pour atteindre les deux premiers buts;

3) la définition d'une politique commune sur le plan international .

Pour faciliter l'accord que nous rechercherons,je propose ,en toute honnêteté,que la conférence se tienne au [redacted],New York 22,chez un citoyen des Etats-Unis d'Amérique,ami d'Haïti, ou à Washington,D.C, où une courtoisie de Monsieur Hans Lownds nous permettrait de nous réunir dans un hôtel.Dans le second cas ,j'oserais recommander de profiter de la fin de la semaine prochaine. La permanence décidée,deux séances par jour à partir du Samedi 13 avril à dix heures a.m. ,feraient gagner du terrain à la Révolution.

Votre sens politique,cher compatriote,la garantie que Messieurs Louis Déjoie et Gaston Jumelle sont pleinement conscients de l'importance et de la gravité des questions que nous nous appliquerons à résoudre ,m'affermissent dans mon opinion qu'il n'y a pas lieu pour nous d'insister sur la nécessité d'agir avec discrétion. Néanmoins je n'ai pas d'objection à ce que chacun de nous trois manifeste le désir de s'adjoindre un seul et même membre de son parti.

Je vous prie, cher Monsieur Balince,de bien vouloir communiquer la présente à Messieurs Gaston Jumelle et Louis Déjoie en vue de me faire connaître,avec célérité dans l'urgence, le résultat de l'Historique Mission que j'ai pris la liberté de confier à votre Honneur et à votre patriotisme .

Salutations distinguées .

DANIEL FIGNOLE
Ancien président provisoire de la République d'Haïti
Président du Mouvement d'Organisation du Pays(MOP)

NDLR — Au cours d'un récent voyage en Haïti, notre journaliste Fernand Beauregard apprenait qu'un des principaux adversaires du président François Duvalier, vivait en exil à Saint-Domingue, capitale de la République voisine. Il s'agissait de M. Louis Déjoie, candidat à la présidence d'Haïti, à l'élection de 1957. Fernand Beauregard put découvrir l'adresse où l'ex-sénateur haïtien vivait en exil. Au cours d'une longue interview, M. Déjoie confiait à notre journaliste une série de documents tous faisant état de préparatifs de révolution contre Duvalier. Nous reproduisons ci-dessous l'un de ces documents, lettre que M. Daniel Fignolé avait quelques jours auparavant fait parvenir à M. Déjoie et qui l'invitait urgemment à le rencontrer pour mettre au point la "révolution" et définir la politique du gouvernement qui, une fois Duvalier renversé, prendrait le pouvoir en Haïti. Il semble que MM. Déjoie et Fignolé se soient rencontrés et aient accepté de joindre leurs efforts. A noter qu'un des noms mentionnés dans le communiqué n'est nul autre que M. Jacques Balince, dont M. Fignolé s'était servi comme intermédiaire pour rejoindre M. Déjoie.

Un Etat socialiste à Haïti ?

NEW YORK. (AFP) — Si l'on en croit l'ancien président Paul Magloire, Haïti pourrait bien devenir la seconde île communiste de l'hémisphère occidental. Au cours d'une conférence de presse à New York, M. Magloire a dit que le Dr François Duvalier se rend compte qu'il ne lui reste pas longtemps à diriger le pays et qu'il a l'intention de proclamer Haïti Etat socialiste le 15 ou le 22 mai.

Par ailleurs, l'ancien secrétaire d'Etat adjoint des Etats-Unis, M. A.A. Berle, écrit dans le magazine "Reporter" que des milliers d'Africains francophones se trouvent actuellement à Cuba et n'attendent que le moment propice pour se rendre à Haïti.

Interdiction des essais-H

Khrouchtchev répond au message Kennedy-Macmillan

LONDRES. (AFP) — M. Nikita Khrouchtchev, premier ministre de l'URSS, a répondu au message sur la question de l'arrêt des essais nucléaires que lui avaient fait remettre le 24 avril dernier M. Harold Macmillan et le président Kennedy.

C'est le Foreign Office qui a annoncé la remise du message de M. Khrouchtchev, ajoutant que sa réponse est actuellement à l'étude. Le porte-parole britannique s'est refusé à en dévoiler la teneur et la date de réception.

Dans leur message à M. Khrouchtchev, le président Kennedy et le premier ministre Macmillan avaient proposé certains moyens de faire aboutir les négociations de Genève, actuellement dans une impasse. Bien que la méthode suggérée par les deux hommes d'Etat n'ait pas été officiellement précisée, on avait indiqué que si les obstacles sur la voie d'un accord pouvaient être réduits à quelques points de principe, une conférence au sommet ne serait pas exclue.

Par ailleurs, 27 hommes de science américains, dont trois lauréats du prix Nobel, demandent instamment l'interdiction des essais nucléaires, "pour servir les meilleurs intérêts des Etats-Unis et de la paix dans le monde".

Dans un communiqué donné à New York dimanche, les hommes de science déclarent qu'un tel traité "pourrait raisonnablement éviter toute tricherie — même à petite échelle — de la part de l'Union soviétique, aussi bien que de réduire la menace d'une guerre nucléaire". Le communiqué est dû à l'initiative de 9 savants et est signé par 18 autres hommes de science. Les trois lauréats du prix Nobel qui ont cautionné le communiqué de leur prestige sont MM. Donald Glaser, de l'université de Californie, lauréat de physique en 1960, James Watson, de l'université Harvard, détenteur du prix 1962 de médecine, et Albert Szent-Gyorgyi, de l'"Institute of Muscle Research", lauréat en 1937 du prix de médecine.

De son côté, la radio de Moscou a annoncé ce matin que l'URSS pourra reprendre une nouvelle série d'essais nucléaires. L'émission moscovite, faisant allusion à l'annonce, la semaine dernière, par la Commission américaine de l'énergie atomique, que trois petites explosions expérimentales auront lieu prochainement au Nevada, a déclaré que l'Union soviétique "n'a pas l'intention de rester inactive pendant que les Etats-Unis perfectionnent leurs armes nucléaires".

Le pape s'adresse aux nations slaves

CITE DU VATICAN. (AFP) — "Magnifici Eventus", tel est le titre de la lettre apostolique que le pape a signée ce matin dans la salle du Consistoire, au cours d'une audience accordée à des évêques, des prêtres et des religieux de différentes nations slaves.

Ce document, qui porte la date du 11 mai, fête des saints Cyrille et Méthode, apôtres des peuples slaves, est destiné à célébrer le onzième centenaire de l'arrivée des deux saints dans la Grande Moravie.

Dans un discours qu'il a prononcé au cours de l'audience, Jean XXIII a rappelé la place que Rome, centre de la chrétienté, a tenue dans la vie des deux apôtres. C'est à Rome qu'ils vinrent en 867 apporter les reliques de saint Clément au pape Adrien II. C'est à Rome qu'ils obtinrent l'approbation de l'emploi de la langue slave dans la liturgie romaine et l'institution de la hiérarchie pour la Grande Moravie. C'est à Rome que furent inhumés les restes de saint Cyrille, que ceux de saint méthode rejoignirent beaucoup plus tard.

"Dans l'attente des joyeux développements que le concile a suscitée dans le monde, a poursuivi le pape, l'invocation des saints Cyrille et Méthode, colonnes et lien de l'union tant souhaitée, monte au ciel avec une ardeur renouvelée. L'aspiration du Rédempteur divin à l'"Utnum sint" (qu'ils soient un) prend une résonance plus vaste et d'une urgence touchante dans cette heureuse célébration centenaire".

La protection, c'est tout ou rien

LA MUTUELLE SSQ est la plus ancienne et la plus importante entreprise spécialisée en assurance-maladie née au Québec. Elle offre une protection complète. Les contrats des SSQ couvrent tous les services médicaux et chirurgicaux ainsi que les services hospitaliers qui ne sont pas couverts par l'assurance-hospitalisation. Ces contrats protègent non seulement les assurés mais aussi les membres de leur famille. Depuis bien des années, LA MUTUELLE SSQ fournit ainsi des services complets d'assurance-groupe **(assurance-maladie, assurance-vie, assurance-salaire)** à de nombreuses entreprises, grandes et petites, et à divers syndicats et groupements à travers le Québec. Si vous avez des problèmes d'assurance-groupe, les spécialistes des SSQ se feront un plaisir de vous aider à les analyser et à les résoudre. **Pensez-y bien: la MUTUELLE SSQ, c'est la chaîne qui vous protège.**

LA MUTUELLE SSQ ASSURANCE-GROUPE
LES SERVICES DE SANTÉ DU QUÉBEC

SIÈGE SOCIAL: QUÉBEC, B. P. 3339 — SUCCURSALES: MONTRÉAL, SOREL, JONQUIÈRE

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3h.
Abitibi	450	45	43	45
Abitibi Pr.	—	25	25	—
Acadia Atl.	50	18	17¾	17¾
Ac. Atl. "A"	—	23¾	23¾	—
Algoma	450	54¼	54¼	54¼
Alumin.	1110	29½	29¼	29½
Alm. 4½ Pr.	25	50	49¾	50
ACF Pr.	—	43½	53	—
An. T 4½Pr	—	45	45	—
A.T 2.90 Pr.	—	55	55	—
Argus	200	12	12	12
Arg 2.50 Pr.	—	53¼	53	—
Arg 2.60 Pr.	—	52½	52½	—
Arg 2.70 Pr.	—	52½	52¼	—
Argus C Pr	200	9¾	9¾	9¾
Asbestos	805	27¼	27¼	27¼
Bail S. 5 Pr	—	24¼	24¼	—
Bail S.5¾Pr	—	75¾	25¾	—
Banq CN	300	78	78	78
Banq Imp.	290	68	68	68
Banq Mont	175	69½	69	69
Banq N-E.	325	75¾	75¾	75¾
Banq P. C.	50	52	52	52
Bath Pow.	—	17¾	17¾	—
Bath P. "A"	—	52	51½	—
Bell Phon	2800	57¼	57¼	57⅛
Bowt C 5Pr	395	51	51	51
B. C 5½ pr	—	52½	52¼	—
Bow. Mer. Pr	—	52½	52¼	—
Bow. Paper	—	5⅝	5⅝	—
Brazil	630	415	410	415
BCN trts		570	570	—
BNS trts	264	340	340	340
B. A Oil	875	29¼	29	29
B. C Forest	—	18¾	18⅝	—
B. C Power	50	20½	20½	20½
B. C Phone	5	57½	57½	57½
Breckvl Ch6P	—	8	7¾	—
Brooks B P	—	20⅜	20⅜	—
Brown	—	13⅜	13⅜	—
Bruck A	—	19	19	—
Build Prod	—	28½	28½	—
Bulolo	1000	645	640	645
Cal Pow	200	23⅜	23⅜	23⅜
Can Cem	400	39⅛	39⅛	39⅛
Can Cm Pr	25	29¼	29¼	29½
C Dom Sug	200	27¾	27¾	27¾
Can Iron	1700	24¼	24¼	24¼
C Iron4¼P	—	86	86	—
Can Malt	—	88	87	—
C Safe4.40P	—	96¼	96¼	—
CSL	1000	57½	57½	57½
CSL Pr	—	12⅜	12⅜	—
Can Wire B	—	14	14	—
CA Aviation	6775	83¼	83¼	83¼
C. Brew	6325	11⅜	11¼	11⅜
C. Brw P	—	55¼	55¼	—
C. Br. Alu	200	10¾	10¼	10¾
Cap Wire C	—	8¼	8¼	—
C. Cel.	—	64½	64½	—
C. Ce 1.75P	—	37⅜	37⅜	—
C. Chemi	1275	10⅝	10⅝	10⅝
C. Conv 'A'	—	350	350	—
CIB Rio	13500	840	840	840
C. Fairban.	—	9	8¾	—
C Husky	550	6⅜	6½	6⅜
C. Hydroc.	—	17¼	17¼	—
C. I. L.	145	16½	16½	16½
C. Int. Po.	740	14	14	14
C. In. Po P	100	47½	47½	47½
C. Loco. 2	—	5¼	5¼	—
C. Marconi	100	435	435	435
C.P.R.	4050	30¼	30	30⅛
C. Pet. Pr.	—	11¼	11	—
C. Vickers	—	20	19½	—
Coghlin	—	6	6	—
Col. Cel.	100	7¾	7¾	7¾
C. St. & S.	2610	26⅝	26⅝	26⅝
C. Textile	—	7	7	—
Con. Glass	—	44½	44	—
Corby "A"	—	18½	18½	—
Corby "B"	—	17¾	17½	—
Cr. Credit	300	6⅜	6¾	6¾
Crain Ltd	—	15⅞	15⅞	—
Cr. Foncier	—	150	150	—
Cr. Cork	—	80½	80	—
Cr. Zell A	200	26½	26½	26½
Crush Int.	—	15	15	—
C. Exct.	—	20	20	—
Denison	800	12½	12½	12½
D. Seag	550	51¾	50½	51¾
Donse Pete	—	21	21	—
D Bridge	1175	20	20	20
D. Coal Pr	—	17½	16	—
D. Corset	100	21½	21	21
D. Fudry	100	67¼	67¼	67¼
D. Glass	125	17¾	17⅝	17⅝
D. Glass Pr	—	18⅝	18¼	—
D. Lime Lt	—	7¼	7¼	—
D. Lime Dr	—	260	260	—
D. Steel	300	14¼	14¼	14½
D. Stores	6100	16	16	16
D. Tar	1375	19⅞	19⅞	19⅞
D. Tar Pr	100	23	23	23
D. Texte	425	19⅜	19⅜	19⅜
Donohue	—	25	24⅞	—
D. Brew	100	50	50	50
Du Pont	1525	42½	42½	42½
Du Pont Pr	—	82	81¼	—
Dup. Fr A	—	9¾	9½	—
Eddy Matc	—	37½	37½	—
Electrolu	—	56	55½	—
Falcon	1050	63½	63½	63½
Fam Play	200	20½	20½	20½
Fleetwoo C	—	22¾	22¾	—
Foundat	300	9⅝	9½	9½
Fraser	135	29	28¾	28¾
French P p	—	325	325	—
Frosst A	—	20¼	20	—
Gat 5 pr	—	103½	102½	—
Gat 5¾ p	—	107	106½	—
Ge Dyna. m	—	28	28	—
Gen Motor	—	75½	75½	—
GS Wares	250	11⅜	11⅜	11⅜
GB Canino	—	12	12	—
GL Paper	170	19⅞	19⅞	19⅞
Gunnar	—	810	810	—
Hardee Fa	100	2 35	2 35	2 35
Hawker S.	780	7⅞	7⅞	7⅞
Haw. S. Pr.	—	100	100	—
Hollinger	300	28½	28⅛	28¼
Holt Ren.	—	21	20¾	—
H. Oil 'A'	700	14⅛	14	14⅛
H. Oil 'B'	—	14⅛	14	—
Horne & Pit	—	1 90	1 80	—
H. Smith Pr.	—	44	44	—
H. Bay M.	350	58¾	58½	58½
Hud. Bay	1675	14⅜	13⅞	13⅞
Hud. Bay C	—	40	40	—
Imp. Oil	1578	45	44⅜	44⅜
Imp. Tob.	1510	15⅜	15⅜	15⅜
Imp. Tob. P.	—	6¼	6¼	—
Ind. Acc.	2315	28	28	28
I. Ac. 2.25 P	—	48	48	—
I. Ac. 4.50 P.	—	97½	96¼	—
Inland C. P.	100	19	19	19
I. Bronze P.	—	27½	27½	—
Int. Nickel	1045	70¼	69¾	69⅞
Int. Pap.	408	33⅞	32⅝	32⅞
Int. Util.	865	26⅝	26	26½
Int. Util. Pr.	—	54¼	53⅜	—
Intpr. P.L.	280	85¼	84⅜	85¼
Iron. Cl. P.	100	11	11	11
Jamaica	250	12	12	12
Labatt	635	16⅜	16⅜	16⅜
Laour Fin	225	17½	17¼	17½
Laur F 1.25	—	21½	21½	—
Lewis Bros	—	7¼	7¼	—
Loeb M	—	18⅛	18¼	—
Loblaw A	—	8⅞	8½	—
Loblaw B	100	9¼	9¼	9¼
MacKinnon	—	5	5	—
MacLaren	450	23	23	23
MacLaren B	—	24	23½	—
Macmill P.	2944	24¾	24⅜	24⅜
Maritime T	335	22¾	22½	22½
Mass Fer	5390	14⅛	13⅞	14
Mass F 5½	20	109	109	109
Metro Stor	—	7¼	7¼	—
Metro Stor	—	22½	22½	—
Miron Pr	—	13½	13¼	—
Mitch R	100	6½	6½	6½
Molson A	250	30	29½	30
Molson B	50	30¼	30¼	—
Mtl Loca	z25	13½	13½	13½
Mtl Trust	—	99	99	—
Moore Co	1210	53⅞	53⅜	53⅞
Nat Drug	—	16¼	16¼	—
Nat Trust	—	29	29	—
Noranda	815	36½	36¼	36¼
N. S Light	522	25¾	25¾	25⅝
Nat Trust	—	1 65	1 65	—
Ogilvie	1395	13½	13½	13½
Ont. Steel	100	19½	19½	19½
Pacific P.	5620	15½	14¾	15⅝
Page Hers	250	22¾	22¾	22¾
Penmans	—	29	21	—
Placer	—	31	29	—
Pow Corp	2115	10¼	10¼	10¼
Price Br	325	40¾	40½	40⅝
Prov Tr pr	150	48	48	48
Que Nat G	1525	8	7⅞	7⅞
Q Nat Gas	10	105	105	105
Que Pow	—	16½	—	—
Que Pho	625	48½	48½	48½
Que Phone	—	22	22	—
Que Phone	—	22	21¾	—
Reed Albert	—	7½	7½	—
Reitman's	z15	11	11	11
Reitman' A	—	10	10	—
Reynold P	10	95	95	95
Rolland A	200	9¾	9¾	9⅞
Rolland P	80	89¼	89¼	—
Rothman L	—	8⅛	8⅛	—
Royal Ban	668	79¾	79½	79½
Rio Alg	525	15	14¾	15
Sh I rts	35005	27	26	26
S L C A	—	19	18⅞	—
Salada F	315	10⅜	10⅜	10⅜
Salada F W	—	365	365	—
Shawin	160	30	30	30
Shewin A	—	30	30	—
Sha 4 p.	1220	4565	4565	4565
Sha 4½ P	z20	47¼	47¼	47¼
Sh I P	250	27¾	27¾	27¾
Shell Oil	1375	18¼	17¾	18¼
Sher Wil	—	24	24	—
Sher W p	—	125¼	125¼	—
Sicard	—	8½	8½	—
Simpsons	100	33	33	33
Southam	205	33¼	33⅛	33½
Std Str St	—	10	10	—
Steel C.	41813	21¼	21⅜	21⅜
Steinbg 'A'	125	23	23	23
Texaco Can	150	49	49	49
T-Dom Ban	110	65½	65½	65½
T. Fin "A"	525	14	14	14
T-Can Cor	2075	11⅛	11	11⅛
T-C Pipe	725	27¼	26⅞	26⅞
T Mount	3450	14½	14¼	14½
Triad Oil	—	165	165	—
Turnbull El	—	12⅛	12⅜	—
Turb El Pr	—	23½	23	—
U St Corp	z150	5½	5½	5½
Viau Ltée	100	13½	13½	13½
Walk G W	150	59½	59½	59½
W & Knap	1000	160	155	155
West VTC	525	15	15	15
West Pac.	50	19½	19½	19½
Weston A	500	20	20	20
Weston B	250	21¾	22¾	22¾
West 4½ pr	—	100	100	—
Zeller's	25	40¼	40¼	40¼

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Advocate	—	700	700	—
Ajax	—	14½	14	—
Alpha A	600	$ 6½	6¼	6½
Alscope	—	24½	24½	—
Alsof	2000	45	44	44
Am. Molyb.	300	216	215	215
Anthonian	—	4	4	—
Arno	—	4½	4	—
Ass. Arcad.	—	54	54	—
At. Telef.	900	280	280	280
Augustus	500	30	30	30
Auto Fab. A	—	$ 53	53	—
Bailey S.A.	—	$ 11⅜	11⅜	—
Baker Tale	—	10	10	—
Bard-Ore	—	8	8	—
Barvalee	—	4½	4½	—
Beauce Pl.	—	23	23	—
Bellechas	500	18	18	18
Black River	—	9½	9½	—
Blue Bon	825	$ 19½	19⅛	19⅛
Blue Bon d	305	735	735	735
Bluewater	1000	20	20	20
Bornite	1000	12	12	12
Bruneau	1000	20½	20½	20½
Cal-Ed	500	$ 22½	22¼	22¼
Calumet	—	3	3	—
Camp Ch	200	460	460	460
Can S Pete	—	380	380	—
C-Collieries	100	$ 8¾	8¾	8¾
C-Collier p	—	92	92	—
C. Delhi	—	475	475	—
C. Dev	—	395	395	—
C. Dredge	—	$ 8½	9½	—
C. Power	200	$ 12⅜	12⅜	12⅜
Canorama	—	16	16	—
Cantexas	—	140	135	—
Canuba	—	1½	1½	—
Carbec	—	7	7	—
Cartier-Que	—	8	8	—
Cassiar	200	$ 12	12	12
Centennial	—	335	335	—
Cons Busns	—	170	170	—
Catelli 'A'	—	$ 30	30	—
Cent Man	—	4	4	—
Chemall	1500	83	83	83
Ceasland	—	195	195	—
Chib Copr	4000	12	12	12
Chipman	—	5½	5½	—
Clevlnd Cop	—	4	4	—
Com Busns	—	460	460	—
Computa	—	4	4	—
C. Bellekeno	—	10	10	—
Cons Div S	—	$ 25	25	—
Cons N Pac	—	21	21	—
Cons Pap	1600	$ 40¾	40½	40¾
Que Yell	—	5	4½	—
Coppers	1000	19	19	19
Couvrette Pro	—	$ 11	11	—
Credit M G	500	$ 12½	12½	12½
Crusade	—	11	11	—
Delta Elect	—	150	150	—
Dolsan	—	6½	6½	—
Dome	—	$ 27¾	27¾	—
Do Expl	4500	32½	31	32½
Dom Leas	2000	27	27	27
D Oilcloth	275	$ 28¼	28	28¼
Drummond	W	$ 10	9⅞	—
Dumaga	3000	30	27	21
Dumont	—	19	17	—
Deer Horn	—	60	60	—
E Koot	—	$175	175	—
East Sull	—	245	245	—
Emp Oil	—	3	3	—
Equity E	5500	14	13½	14
Fab	1000	15	15	15
Fabi	—	$ 8¼	8¼	—
Fano	—	3	3	—
Fontana	—	4	4	—
Frt Rince	10000	29	29	29
Fox Lake	33000	35	33	33
Fundy	4000	3½	3½	3½
Futurity	—	15	15	—
Flint Rogr	—	40	40	—
G. A'tronic	—	380	380	—
Gl Lk Slvr	1200	165	160	165
Gold Age	1000	30	30	30
Grisson	—	140	140	—
Gui-Por Ur	—	8	8	—
Hastings M	—	97	95	—
Inland Ch	300	32⅜	32⅜	32⅜
Inspiratio	—	240	240	—
Int. Coremi	—	6	6	—
Int. Heliu	2000	1 85	1 81	1 85
Int. Dred	3000	14½	14½	14½
Inv. Found	—	$ 50	50	—
I. Found 6p	—	$ 52½	52½	—
Jockey Clu	—	375	325	—
Jubilee I	2000	330	320	320
Keeley	—	55	55	—
Kiena	4200	385	390	385
Kontiki	—	4½	4	—
Kodiak P	300	130	130	130
Labrado A	—	$ 7¾	7¾	—
Labrador	—	$ 33¾	33¾	—
Ladubo	1000	100	100	100
Lambert A	—	$ 20	20	—
Lamont A	200	$ 10	10	10
Leland P	—	$ 8¾	8½	—
Lingside	—	3	3	—
Lith Corp	—	8	8	—
Lowney	—	$ 21½	21½	—
Majortrans	—	9	9	—
Malartic	—	6	6	—
Massval	—	8½	8½	—
Matachewan	—	16½	16½	—
McIntyre	10	$ 52¼	52¼	52¼
McKinney	—	$ 25	25	—
Melchers	—	$ 9½	9	—
Melch. 7½p	—	5¾	5¾	—
M. Chipm.	8500	21½	20½	21½
Merrill	—	51	51	—
Midvale	4000	22	20¾	21
Midepsa	20000	340	305	315
Min. Corp	—	$ 16⅞	16⅞	—
Mistango	5000	26	24	25
Molyb	—	50	50	—
Monpre	3500	12	12	12
Mt. Pleast	6300	53	50	52
M.R. Daries	—	$ 8¾	8¾	—
M. R. Rice	—	$ 11¾	11¾	—
Nat. V	—	150	160	—
Native Min	—	10	10	—
Needeo	300	205	200	205
N. Forma	—	3½	3½	—
Nfld Light	395	$110	110	110
Newrich	500	13½	13½	13½
N. W. A	7000	10	10	10
Nocana	2000	5	5	5
N A R M	1000	35	34	34
N A Pet P	20	$ 51¼	51¼	51¼
Norac F	—	11½	11½	—
N Canalask	—	19½	16	—
Opemi E	1500	18	16½	16½
Opemiska	—	790	790	—
Orchan	200	220	220	220
Pac A D	5100	10	8	8
Pac A In	2000	340	340	340
Pat Silver	1500	33	32½	33
Paudash	2000	6	6	6
P. River	625	285	265	280
Pennbec	—	05	05	—
Permo	500	30	30	30
Phoenix	1000	67	66	66
Pitt Gold	1000	6	5½	5½
Porcupine	—	4	4	—
P. C. 1 pr	—	$ 48	48	—
P. C. 2 pr	—	$ 10½	10½	—
Que. Chib	—	20	20	—
Q. Cobalt	200	3 10	3 10	3 10
Q. Lith	—	2 60	2 60	—
Q. Smelt	1500	15	14	15
R. M. B. A	—	$ 16	16	—
Red C. Ext	3200	04	02	04
Rub Fo's	350	2 45	3 45	2 45
R. F. Wts	100	30	30	30
St Law Col	450	320	310	320
St La Diver	—	105	100	—
St. Maurice	—	53	53	—
Sangamo	—	$ 10¼	10¼	—
Saucon	—	15	13	—
S. & Save	55	$ 6½	6½	6½
Silver Reg	24300	5	48	49½
Silver Su	1500	60	69	69
Silvert	4000	40	37	38
S. Stores	—	$ 14½	14½	—
S. Dufault	2000	$ 8½	8½	8½
S. C P 6 pr	301	$120	119½	119½
Spartan Air	—	59	50	—
Sp. Air wts	—	13	13	—
Stan Gold	500	09	09	09
Sullivan	—	160	160	—
Supt. Ord.	200	$ 19	19	19
Tache	6000	10½	10	10½
Talisman	5500	90	86	87
Tazin	1000	8	8	8
Texa C Pr	—	$ 87¼	87¼	—
Tib. Expl.	1500	6½	6½	6½
Titan	2000	5	5	5
T. C. Free	—	$310	250	—
U. Asbestos	—	360	360	—
U. Corp A	60	30	29¾	30
U. Corp B	—	26½	26½	—
U. Obals.	2000	68	67	68
U. Princi.	1100	34	34	34
U. To. Elec	225	14¾	14¾	14¾
Val-Mar	—	5½	5½	—
Van Hout	1000	220	220	220
Vanguard	5000	11	10½	11
Virginia	400	03	03	03
Weedon	—	3	3	—
Westburne	—	85	82	—
W. Helium	—	45	43	—
Westeel	—	$ 13	13	—
Westvulc	—	5	4½	—
York S In	2000	4 25	4 25	4 25

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA

	Achat	Vente
4 15 déc.	1963	100	100¼
3¾ 1er sept.	1965	98½	99
4¼ 15 déc.	1966	100	100½
2¾ 15 juin	1968	93¼	94
5¼ 1er avril	1969	103½	104
4½ 1er sept.	1972	95¾	95¾
5½ 1er oct.	1975	104½	105¼
3¼ 1er juin	1976	84¼	85
4½ 1er sept.	1983	94¼	95
3 Perpetuals		67	68½
CNR 5½ 15 déc.	1964	104¼	104¾
CNR 4½ 1er avr.	1967	99¾	100½
CNR 5¾ 1er jan.	1985	107½	108½
CNR 4 1er déc.	1981	88½	88¾
CNR 5 1er oct.	1987	99	100

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Alta Mun Fin 5½	1983	101½	102½
BC Electric 5¼	1968	94½	96
BC Electric 3¾	1968	93	94
BC Electric 5¾	1969	92	93
BC Electric 5¾	1977	101	102
BC Pw 5, 15 sep	1982	92½	94½
Man. 5¾, 15 jan.	1981	103	104
NB 3½, 15 mai	1968	96¾	97¾
NB 5¼ 15 déc.	1986	99	100
Newfnd 6, 1er f.	1981	103	105
NS 5¼, 1er sept.	1982	99	100
NS 3¼, 15 juin	1965	96	97
Ont. 3, 15 avril	1965	96½	97½
Ont. H 5¼, 15 n.	1963	100	101
Ont H. 4, 1er mars	1966	97¼	98¾
Ont. 5¼, 1er oct.	1983	100	101
Que. 4¾, 15 jan.	1977	94	95
Q. 5¼, 1er août	1985	99	100
Qu. 5½, 1er juin	1980	101	102
Qu. 5¾, 1er feb.	1986	104	105
Que 6, 1er août	1972	104½	105¼
Que 6, 1er août	1982	106	107
Q H. 3½, 1 mars	1975	85¼	86¼
Q H 5½, 1er no	1985	101	102

MUNICIPALITES

Sas. 5¼, 10 mars	1982	99	100
Mtl 3, 1er nov.	1973	82¾	83¾
Mtl 5½, 1er déc.	1981	99	100
Ottowa, 2 juil.	1980	99½	100½
Vanco. 6, 15 juin	1980	100	102
M. T 5½, 15 feb	1982	101	102

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi P&P 4½	1966	102	103
Brazilian T. 4½	1971	67	71
Can. Delhi 5½	1973	94	96
Cdn Petro 4	1972	88	90
Cdn Utilities 5¾	1977	114	—
Greyh Lines 5½	1978	146	—
Home Oil 5¾	1971	98½	—
Home Oil 6	1975	107	109
Int. Cement 4½	1980	86	—
Inland N Gas 5½	1977	96	98
Loblaw 4¾	1976	146	—
Pac. Pet 5	1977	110	112
Shaw W P 5½	1972	101	102
Simpson's 5	1978	120	—
Simpson's 5½	1979	104½	106
TCP Inc Not 5½	1987	170	—
Triad Oil 4¾	1971	91	93

rendement des valeurs

		Taux approx.	Prix Rend. %
Abitibi	*	2.00	45	4.44
Algoma Steel		1.40	53	2.64
Aluminium	*	.60	29	2.06
Argus Corp	*	.30	12	2.50
Bell Tel	*	2.20	87	3.65
B A Oil	*	1.00	29	3.44
B C Forest		.60	18	3.33
Bldg Prod		.90	29	3.10
C & D Sugar	*	1.00	27	3.70
boni incl		1.20	27	4.44
Can Cement	*	1.20	39	3.07
Can Iron Fdy	*	1.00	23	4.34
Can Malting	*	2.00	83	2.40
boni incl.		2.50	83	3.01
Can Steam		1.80	56	3.21
Cdn Brew	*	.11	2	5.83
C Celanese	*	1.80	65	2.76
C I L	*	.60	16	3.75
C P R	*	1.50	30	5.00
Cons. Glass		.80	44	1.81
Cons. Paper	*	2.00	41	4.87
boni incl.		2.80	41	6.82
Crown Zell A		1.00	26	3.84
Dist Seag	*	1.80	51	3.52
Dom Bridge	*	.40	21	1.90
D Fdry & S	*	1.60	67	2.38
Dom Glass		.60	18	3.33
Dom Stores	*	.40	15	2.66
Dom Oilcloth		1.20	28	4.28
boni incl		1.30	28	4.64
Dom Tar	*	.80	19	4.21
Dom Textile	*	.80	20	4.00
boni incl		1.00	20	5.00
Donohue		1.00	25	4.00
Dow Brew		1.50	50	3.00
Du Pont	*	.75	43	1.74
boni incl.		.80	43	1.86
Foundation	*	.50	10	5.00
Fraser	*	1.20	29	4.13
boni incl		1.40	29	4.82
Frosst "A"		.60	20	3.00
boni incl		.65	20	3.25
Grt Lakes P	*	.80	19	4.21
Imp Oil	*	1.20	44	2.72
boni incl.		1.40	44	3.18
Imp Tobacco	*	.60	15	4.00
boni incl		.75	14	5.00
Ind. Accept	*	1.00	28	3.57
Intl Paper	*	1.03x	33	3.78
Interp Pipe	*	3.00	82	3.65
boni incl		3.10	82	3.78
Intl Util	*	1.80	52	3.07
Labatt	*	.55	17	3.23
Laura Secord	*	.70	16	4.37
Maclaren P&P		1.00	23	4.34
boni incl		1.10	23	4.78
MacMillin B&P	*	1.00	26	3.84
Massey-Ferg	*	.50	14	3.57
Molson 'A'		1.00	30	3.33
Molson 'B'		1.00	30	3.33
Moore Corp	*	1.00x	54	1.85
Nat Drug	*	.80	15	5.33
Ogilvie Flour	*	.60	13	4.61
Paze-Herey	*	.90	22	4.09
Penmans		1.80	29	1.20
Power Corp	*	.25	10	2.50
Price Bros	*	2.00	41	4.87
Rolland Paper A		.30	10	3.00
Salada Fds	*	.24	11	2.18
boni incl		.30	11	2.72
Simpsons	*	.90	34	2.64
Southam	*	1.00	34	2.91
Steel of C	*	1.00	29	3.33
St Lawr Corp	*	1.00	22	4.54
Texaco	*	1.60	49	3.26
Traders Fin A		.60	14	3.71
Viau Ltée	*	.80	13	6.15
Walk-G & W	*	1.60	59	2.71
boni incl		2.00	59	3.39
Zellers	*	1.40	40	3.50

BANQUES

Can Imp	*	2.00	68	2.94
boni incl		2.10	68	3.08
Can Nat	*	2.00	77	2.59
boni incl		2.40	77	3.11
Montreal	*	1.90	70	2.71
boni incl		2.17½	70	3.10
Nouv.-Ecosse	*	2.20	75	2.93
boni incl		2.40	75	3.26
Provinciale	*	1.20	51	2.35
boni incl		1.45	51	2.86
Royale	*	2.40	81	2.96
boni incl		2.65	81	3.27
Tor-Dom	*	2.00	66	3.03
boni incl		2.05	66	3.10

PRIVILEGIEES

| | | | | |

MOTS CROISÉS

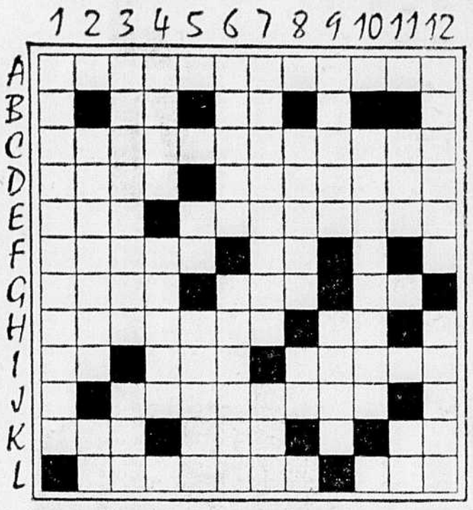

Horizontalement :

A.—Dynamomètre enregistreur.
B.—Pronom indéfini. — Dieu solaire des Egyptiens.
C.—Manière de raisonner.
D.—Nid des oiseaux de proie. — Détacher le grain de l'épi.
E.—Extrémité d'un instrument de musique qu'on tient entre les lèvres. — Qui est en retard sur son âge (fig.).
F.—Clarté faible. — Deux lettres d'**Alger.**
G.—Choisis par l'élection. — Solipède plus petit que le cheval. — Pour **cela.**
H.—Dont on est digne. — Interjection pouvant marquer la joie ou la douleur.
I.—En matière de. — Propre. — Prend pour modèle.
J.—Parties retrécies reliant les limbes aux tiges.
K.—Pareil. — Interjection qui marque le doute. — Pronom indéfini.
L.—Paquets de billets. — Avalée.

Verticalement :

1.—De manière à durer longtemps.
2.—Grand-mères. — Article arabe.
3.—Obscurité. — Ride.
4.—Partie courbée par laquelle on prend un vase, un panier. — Lieu où l'on travaille.
5.—Altesse royale. — Crânes.
6.—Décorer. — Général romain.
7.—Mortification locale des tissus. — Interjection qui sert à appeler.
8.—Construit. — Pronom personnel.
9.—Ensemble de forces militaires. — Qui a une saveur rude et désagréable.
10.—Rendus riches.
11.—Venue au monde. Indique le lieu.
12.—Mets servi au début d'un repas. — Qui manque de brillant.

Solution demain.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A	C	R	E	D	U	L	I	T	E	S	S	
B	R	A	M	U	R	E	■	O	N	D	E	E
C	E	M	I	S	S	I	O	N	■	U	N	I
D	S	E	S	■	S	T	R	I	E	R	■	N
E	C	A	■	M	A	T	E	A	■	E	U	S
F	O	■	G	R	E	S	S	E	■	N	■	L
G	E	N	T	E	U	R	■	T	A	■	D	O
H	I	S	■	T	A	■	F	E	U	■	O	S
I	E	V	I	N	C	E	R	■	■	P	I	O
J	N	■	O	T	A	R	I	E	■	L	I	O
K	■	T	O	R	■	E	T	■	S	E	N	T
L	I	R	A	S	■	A	S	A	■	■	■	■

Solution du dernier problème.

Arrêt en un mille

Un train voyageant à 80 milles à l'heure ne peut s'arrêter en moins d'un mille.

La longévité en Inde

La durée moyenne de la vie en Inde est d'environ 33 ans.

Peu de terre cultivée

Seulement un dixième de la surface terrestre du globe est cultivée.

COMPTABLE-SECRETAIRE BILINGUE

Sténo un avantage, demandée de suite par maison d'importation.

Tél. VI. 5-5491 OU VI. 5-7333

VENDEUR

BILINGUE POUR MANUFACTURIER ET ERECTEUR DE PLAQUES DE MACHINERIE DE CONVOYEURS. VEUILLEZ REPONDRE CONFIDENTIELLEMENT DONNANT EXPERIENCE ET SALAIRE DESIRE A

CASE 8260, LA PRESSE

On demande dessinateur d'imagination

Expérimenté dans les expositions, arts graphiques et intérieurs.

Veuillez écrire à

CASE 8258 LA PRESSE

REPRESENTANTS BILINGUES POUR MANUFACTURIER

Expérimentés dans la fabrication et la vente de gros dans le domaine des véhicules moteurs. Salaire et boni, excellentes conditions de travail. Ecrire à

Case 8261 La Presse

Canada,
Province de Québec,
District de Montréal.
No : 980

COUR SUPERIEURE

Affaire :

REGENT INVESTMENT CORPORATION, corps politique dûment incorporé, ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans la Cité et le district de Montréal,

et

HENRY ROSENBLATT, constructeur, de la Cité et du district de Montréal, requérant.

AVIS PUBLIC

AVIS est par la présente donné qu'une assemblée des créanciers de ladite corporation en dissolution a été convoquée pour mercredi 29 mai 1963, 10:30 a.m. au bureau du député-protonotaire soussigné, Montréal, le 10 mai 1963.

Robert Trudel,
Député-protonotaire de la Cour Supérieure, district de Montréal.

CITE DE SAINT-MICHEL
Province de Québec
Comté de Bourget

Soumission pour la fourniture et l'installation d'un système de synchronisation et de signaux lumineux sur le Boulevard Pie-IX dans les limites de la Cité.

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "Soumission pour la synchronisation du boulevard Pie-IX, mai 1963" et adressées à l'attention de Monsieur Jean-Marc Goulet, Secrétaire-trésorier, Hôtel de ville, Cité de Saint-Michel, seront reçues jusqu'à 5.00 heures p.m., JEUDI, le 6 juin 1963, pour la fourniture et l'installation d'un système de synchronisation et de signaux lumineux sur le boulevard Pie-IX.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par l'ingénieur de la Cité, monsieur Jean-Guy Lauzon, ingénieur professionnel, du bureau duquel les soumissionnaires peuvent obtenir ces formules, ainsi que les plans et devis moyennant un dépôt de $50.00.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque à charte canadienne et payable à la Cité de Saint-Michel, pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission.

La Cité de Saint-Michel ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ce, sans obligation, ni frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Jean-Marc Goulet
Secrétaire-trésorier.

Hôtel de ville,
ce 9 mai 1963.

Avis d'ajournement d'assemblée de détenteurs d'obligations

Aux détenteurs d'obligations d'hypothèque de 4½% datées du 1er septembre, 1956, des Soeurs de l'Hôtel-Dieu de Chatham, N. B.

Prenez avis qu'une assemblée des détenteurs d'obligations émises et notables sous un acte de confiance et d'hypothèque daté du 1er septembre, 1956, entre les Soeurs de l'Hôtel-Dieu de Chatham, N.B. et The Maritime Trust Company, convoquée par un avis daté du 23 février, 1963 pour le 1er mai, 1963, a été ajournée, à défaut d'un "quorum". Ceci aura lieu mercredi, le 29 mai, 1963 à 3 heures de l'après-midi au bureau de Montreal Trust Company, 43 King Street, dans la ville de Saint John, New Brunswick.

Daté à Saint John, N. B., ce 2ième jour de mai A. D. 1963.

MONTREAL TRUST COMPANY
Administrateur.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE LACHUTE

demande pour septembre 1963

institutrice pour classe de 10e année générale

QUALIFICATIONS ET REFERENCES EXIGEES

Donnez votre numéro de téléphone. Ecrire à

LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE LACHUTE
C.P. 70, LACHUTE, P.Q. (Argenteuil)

DES VEHICULES-AUTOMOBILES, METAUX ET ARTICLES DIVERS DE REBUT

seront mis en vente par

ENCAN PUBLIC

mercredi le 15 mai 1963, à 10 heures du matin, à la cour de division de la récupération, 5729 rue Saint-Denis, Montréal.

Avis est par la présente donné que la Cité de Montréal procédera par enchère publique à la vente de 25 automobiles, 25 camions, 5 camions-arroseuses, 4 souffleuses (Sicard et Cyclone), 5 chasse-neige pour camions, métaux de rebut (fer, fonte, plomb, cuivre, aluminium, etc.) et divers articles de rebut (pupitres, pneus, batteries, tables à dessin, etc.).

Tout achat devra être payé en argent comptant et immédiatement après la vente.

On pourra voir ces véricules, métaux et articles divers, à l'adresse précitée, le 14 mai 1963, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

Pour informations : M. Emile Guertin, 872-4179.

CITE DE MONTREAL
SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS — DIVISION DE LA RECUPERATION
Le greffier de la Cité
GABRIEL MORIN

Hôtel de ville
Montréal, le 13 mai 1963

Soulagés de $3,900 et...

Enfermés dans le coffre de leur voiture

Deux citoyens se sont fait "mettre en boîte", plus précisément enfermer dans le coffre arrière d'une automobile, en plus de se faire voler $3,900, samedi après-midi, à St-Elzéar. Il s'agit de MM. Gérard Jasmin, 36 ans, du 10,632 est, boul. Gouin, vendeur d'autos, et Claude Massé, 35 ans, du 63 rue Jacob, à Ste-Dorothée.

Les deux hommes revenaient de Ste-Rose dans la voiture de M. Jasmin, qui venait de vendre une auto à Ste-Rose. Ils avaient avec eux la somme de $3,900 versée par l'acheteur.

A St-Elzéar, ils se sont arrêtés à l'hôtel Feuille d'Erable. Deux suspects les ont alors abordés, l'arme au poing, les ont fait monter sans vergogne dans le coffre arrière de la voiture, après avoir pris soin de s'emparer des $3,900.

L'un des deux compères s'est alors emparé du volant de l'auto, et accompagné du second, s'est dirigé vers le pont Viau. Les deux voleurs ont pris la fuite après avoir abondonné l'automobile et ses occupants sur une route secondaire située à quelque distance du pont Viau.

De 5 h. 30 environ jusqu'à 7 h. du soir, MM. Jasmin et Massé sont demeurés prisonniers. A force de cris et de coups donnés sur la paroi du véhicule, ils ont enfin attiré l'attention. La police fut alertée et les deux compagnons d'infortune délivrés.

Information et documentation : nouveau service de l'AGEUM

L'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal (AGEUM)) vient de publier un document qui constitue la première livraison de son Service d'information et de documentation, nouvellement créé. Il s'agit du compte rendu intégral des propos tenus sur le syndicalisme étudiant par M. Bernard Landry, président de l'AGEUM, au cours d'une émission radiophonique le 25 février dernier.

Par son nouveau service, l'AGEUM se propose de publier "périodiquement des documents dont la portée est essentielle à l'évolution de la pensée et de l'action syndicales étudiantes ; essentielle au syndicalisme étudiant." La prochaine livraison comportera la liste des travaux de l'AGEUM sur le syndicalisme étudiant : conférences, colloques, éditoriaux du Quartier Latin, etc.

La chute d'un avion au Caire fait 31 morts

LE CAIRE. (AFP, Reuter, UPI) — Un DC-3 de la Société aérienne arabe unie ayant à son bord 27 passagers et 4 membres d'équipage s'est écrasé, hier, dans un jardin privé, non loin du village de Zahwayeen, à 17 milles au nord du Caire. Aucune des 31 personnes qui se trouvaient à bord de l'avion n'a survécu. L'appareil venait de quitter Le Caire pour Alexandrie. L'accident a été rapporté par l'agence officielle de nouvelles du Moyen-Orient.

Les corps déchiquetés des victimes ont été projetés aux alentours de l'avion qui a brûlé pendant une demi-heure. L'agence de nouvelles précise qu'il ne subsiste que les ailes.

L'avion a perdu le contact avec l'aéroport du Caire huit minutes après avoir décollé. Il ne pouvait entrer en communication avec celui d'Alexandrie, fermé à cause d'une tempête de sable qui rendait la visibilité nulle.

Une liste incomplète des passagers indique que plusieurs des 27 passagers étaient de nationalité libanaise et iraquienne. Un certain nombre n'étaient pas d'origine arabe. On a trouvé dans les débris deux passeports des Nations unies.

Une collision fait sept morts, dont trois religieuses, en Ontario

CHATHAM. (PCf) — Sept personnes, dont trois religieuses de nationalité américaine ont perdu la vie samedi dans une collision d'automobiles survenue à quelque 20 milles à l'est de Chatham, ville du sud-ouest de l'Ontario. De plus, quatre personnes ont été blessées.

Les morts sont : les RR. SS. Winnifred Corcoran 50 ans, Julia Brace 39 ans, toutes deux de l'hôpital St-George de Chicago et Joseph Kearns, 63 ans, qui serait de Polson, Montana; M. Peter Francis Fitzsimmonds, 62 ans, de Chicago; M. et Mme Eugene Ryde, âgés respectivement de 42 et 32 ans, de Glen Meyer, Montana et M. Walter Hutsevot, 30 ans, de Tillsonburg, Ontario.

La Rév. soeur Clarissa Donovan, de Chicago serait la seule survivante des occupants de la voiture américaine dans laquelle avaient également pris place les trois autres religieuses et M. Fitzsimmonds.

Par ailleurs, trois des occupants de la voiture conduite par M. Ryde ont survécu, mais Mme Elizabeth Pal, 52 ans, belle-mère de M. Hutsevct serait dans un état critique à l'hôpital.

La femme de ce dernier, Elizabeth, 27 ans, et leur fillette de quatre ans, Sandra, seraient dans un état grave.

Jean Lesage au banquet de la FLQ

M. François Aquin, président de la Fédération libérale du Québec, annonce que le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, sera le conférencier invité au diner-bénéfice que tiendra la FLQ le mercredi 29 mai courant au Château Frontenac de Québec.

Ce diner à $50 du couvert, a été organisé par la Commission des finances de la FLQ pour faire suite à une résolution votée lors du dernier congrès de cet organisme.

Corps repêché

HULL (PC) — Deux jeunes garçons de Hull ont découvert le corps de Marc-André Jordon, âgé de 8 ans, qui s'était noyé le 24 février dernier en glissant avec son traîneau.

La petite victime, enfant de M. et Mme Edmond Jordon, était disparu sous la glace d'un petit cours d'eau.

NECROLOGIE

M. AURELE GAUDETTE

A Saint-Hyacinthe, est décédé samedi, à l'âge de 67 ans, M. Aurèle Gaudette, propriétaire du Grand Hôtel depuis 39 ans.

Eminent hommes d'affaires, M. Gaudette était avantageusement connu dans tous les milieux de l'hôtellerie et du tourisme à travers le pays. Un des fondateurs de l'Association des hôteliers de la province de Québec, il n'a jamais cessé de s'intéresser au progrès et à l'avancement de l'industrie hôtelière.

Né à Saint-Barnabé le 12 janvier 1896, il était l'époux de Rosia Gervais, de Montréal, qui lui survit.

Il laisse en outre son fils Gilles Gaudette, directeur de l'Association des hôteliers de la province de Québec et membre du conseil d'administration de l'Association internationale de l'hôtellerie; un frère, Alcide; une belle-fille, Huguette Saint-Amand, un petit-fils, Michel, et plusieurs beaux-frères et belles-soeurs.

Le corps est exposé au salon Mongeau, à Saint-Hyacinthe. Les funérailles auront lieu à la cathédrale de Saint-Hyacinthe, mercredi matin.

M. GASTON JOUBERT

M. Gaston Joubert est décédé récemment à son domicile, à Saint-François-de-Sales, à l'âge de 49 ans et 10 mois.

Il laisse outre son épouse, née Mercier (Berthe), plusieurs frères et soeurs, sa belle-mère, ses beaux-frères et belles-soeurs, plusieurs neveux et nièces. Les funérailles ont eu lieu à l'église St-Pierre-Claver.

M. STANLEY H. EIGHTEEN

M. Stanley Herbert Eighteen, président général de la Fraternité canadienne des cheminots et employés de transport et autres ouvriers (CTC), est décédé hier. Il était âgé de 61 ans.

Il occupait un poste dans ce syndicat depuis le début des années 1930.

Né à Reading, G.-B., il vint au Canada en 1919 et entra au service du Canadien National à Brantford, Ontario.

M. JOHN M. HAY

M. John M. Hay, ex-vice-président adjoint de la Compagnie de téléphone Bell, est décédé samedi, à Montréal, à l'âge de 75 ans.

Né à Iverness, en Ecosse, il s'était établi au Canada en 1911 et s'était immédiatement joint à la compagnie de téléphone Bell. Il fut nommé vice-président adjoint en 1938, poste qu'il occupa jusqu'à sa retraite en 1956.

M. Hay avait également été vice-président exécutif du Trans-Canada Telephone System, de 1946 à 1956.

Il laisse dans le deuil sa femme, un fils et deux filles.

MME GERMAINE DION

A Montréal, le 12 mai 1963 à l'âge de 58 ans et 4 mois est décédée Mme Germaine Dion, née Germaine Legault.

Elle laisse dans le deuil ses filles, Mme Georges Landry (Marie), Mme Réal Bergeron (Nicole) et Ginette; deux frères, Lionel et Rolland; deux soeurs Mme Aluzia Meloche et Mme Gabrielle Choquette et trois petits-enfants, Michel, Daniel et Johane.

La dépouille mortelle est exposée au salon J. S. Vallée, angle Beaubien et Molson. Les funérailles auront lieu à l'église St-Marc de Rosemont, jeudi le 16 mai à 9 h. a.m.

M. Arthur G. PENNY

Est décédé à Québec samedi à la suite d'une maladie, M. Arthur G. Penny, âgé de 76 ans, ancien rédacteur en chef du journal Chronicle Telegraph de Québec.

La dépouille mortelle est exposée à la chapelle Rikaby, 707 rue St-Jean, où le service funèbre sera célébré. L'inhumation se fera au cimetière de Georgeville, Qué., demain.

Dr Herbert Spencer GASSER

Le lauréat du prix Nobel de physiologie et médecine en 1944, le docteur Herbert Spencer Gasser, est décédé à New York, à l'âge de 74 ans.

Il avait été membre du conseil d'administration de l'Institut Rockefeller jusqu'en 1953.

DES SURVIVANTS DES CAMPS DE CONCENTRATION NAZIS, en blouses de détenus, précèdent le défilé des membres de "l'Association des anciens prisonniers des camps de concentration et survivants de l'oppression nazie", au moment où ce défilé quittait la salle de la Légion canadienne pour se rendre au cénotaphe du square Dominion, où les attendait le brigadier général F. J. Fleury, général commandant la région militaire de Québec.

photo LA PRESSE

avis de DÉCÈS

ASSELIN (Paul-Emile) — A St-Zotique, le 11 mai 1963, à l'âge de 56 ans est décédé M. Paul-Emile Asselin, époux de Laurette Bourbonnais. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Larin & Fils
349 rue Danis
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale St-Zotique où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière local, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUBIN (Imelda) — A Montréal, le 12 mai 1963, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Ludger Aubin, née Imelda Carrière, demeurant au 6365 de St-Vallier. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
281 rue Bord du Lac, Pointe-Claire
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Joachim de Pointe-Claire où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Pointe Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE (Lucien) — A Montréal, le 10 mai 1963, à l'âge de 61 ans 11 mois, est décédé Lucien Belisle, époux d'Alexina Beauséjour, demeurant au 1340 Sherbrooke est, père de Carmen (Mme Raymond Pépin) et de Normand. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier Duclos & Bonnier,
3503 rue Papineau
à 9 hrs pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de St-Jacques de Montcalm, lieu de la sépulture, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

BERNARD (Réginald) — Accidentellement à St-Pie de Bagot, le 11 mai 1963, à l'âge de 22 ans, est décédé Reginald Bernard, fils de René Bernard et de Simone Béluse. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5650 chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERUBE (Réjean) — A Montréal, le 11 mai 1963 à l'âge de 25 ans est décédé Réjean Bérubé, fils de feu Henri Bérube et d'Elianne Perreault, demeurant à 7071 Cartier. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires,
2215, rue Jean-Talon Est,
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Barthélémy où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de St-Mathieu de Beloeil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUGIE (Napoléon) — A Montréal, le 13 mai 1963, à l'âge de 68 ans, est décédé Napoléon Bougie, membre de la chorale Ste-Cunégonde, époux de feu Marie-Anne Therrien, autrefois du 2237 Workman, père de Lucien et de Marcel Bougie. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame ouest
pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde ou le service sera célébré, et de là au cimetière de St-Lazare, Co. Vaudreuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURBONNAIS (Evariste) — A Montréal, le 11 mai 1963, à l'âge de 74 ans, est décédé Evariste Bourbonnais, ex-capitaine de Floting Crane du Port de Montréal, époux de Délia Rose, demeurant à 2140 Des Carrières, appt 14. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires,
4848 Papineau
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRODEUR (Maurice) — A Montréal, le 12 mai 1963, à l'âge de 47 ans, est décédé Maurice Brodeur, époux de Fleurette Brodeur, demeurant au 3570 Durocher, appt 23. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires,
4848 rue Papineau
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Salette, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRULE (Rosina) — A Jacques-Cartier, le 11 mai 1963 à l'âge de 73 ans est décédée Rosina Ouimet, épouse de feu Alfred Brûlé, demeurant à 1960 Joliette. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
1370, chemin Chambly,
à Jacques-Cartier
pour se rendre à l'église St-Jean Vianney où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNELLE (Carole) — Subitement à Ville d'Anjou, le 11 mai 1963, à l'âge de 14 ans 10 mois, est décédée Mlle Carole Brunelle, fille de Mme Lucienne Pierre Brunelle, demeurant à 5765 Verneuil. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois,
8628 rue Hochelaga
à 7 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 8 heures et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BURNS (George) — A Montréal, le 11 mai 1963, à l'âge de 77 ans, est décédé George Burns, époux de Pearl Duheme, demeurant au 2656 Desjardins. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635 rue Hochelaga
pour se rendre à l'église St-Aloysius, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARMEL (Hermas) — A St-Urbain de Chateauguay, le 11 mai 1963, à l'âge de 79 ans est décédé Hermas Carmel, époux de Aurélie Brien. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Barrette & Ste-Marie
de St-Urbain
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale St-Urbain Chateauguay où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Adéline) — A Montréal, le 11 mai 1963 à l'âge de 78 ans est décédée Mme veuve Ernest Champagne née Adéline Vaudreuil, demeurant à 4232 Berri. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin,
518, rue Rachel Est,
à 7 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAPUT (Oliva) — A Montréal, le 11 mai 1963 à l'âge de 73 ans est décédée Mme veuve J. A. Chaput née Oliva Blain, demeurant à 4528 Coolbrook. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
Avenue Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 h. 40 pour se rendre à l'église St-Antonin où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CREVIER (Ovila) — A Senneville, le 11 mai 1963, est décédé Ovila Crevier, époux de Marie-Louise Lalonde, frère de Cécile Hawlett et Mme Antoinette Rouleau. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
107 rue Ste-Anne
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-Bellevue, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECARIE (Jean-Baptiste) — A Verdun, le 11 mai 1963, à l'âge de 68 ans, est décédé Jean-Baptiste Décarie, époux de Laurette Germain, demeurant à 3767 Boul. LaSalle, Verdun. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3551 rue Wellington,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESAUTELS (Edmour) — A St-Jean-Baptiste de Rouville, le 11 mai 1963 à l'âge de 86 ans, est décédé Edmour Desautels, époux de feu Stéphanie Guertin. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers,
à St-Jean-Baptiste,
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitation.

DION (Germaine) — A Montréal, le 12 mai 1963, à l'âge de 58 ans, est décédée Germaine Legault, épouse de Thomas Dion, demeurant rue Molson. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
2548 rue Beaubien Est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DROUIN (Gérard) — A Montréal, le 12 mai 1963, à l'âge de 36 ans, est décédé Gérard Drouin, époux d'Yvette Gélinas, demeurant au 14,507 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario est
à 9 h. pour se rendre à l'église Ste-Germaine Cousin où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBE (Jean-Paul) — A LaSalle, le 10 mai 1963, à l'âge de 33 ans, est décédé Jean-Paul Dubé, époux de Georgette Villeneuve, demeurant au 100 Lafleur. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345 rue Notre-Dame, Lachine
à 7 hrs 30 pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMONTET — A Lefaivre, Ontario, le 12 mai 1963 à l'âge de 69 ans est décédé Henri Dumontet, époux de feu Alice Bricault, autrefois de Montréal. Avis des funérailles plus tard.

DUROCHER (Léonold) — A Montréal, le 12 mai 1963 à l'âge de 57 ans est décédé Léopold Durocher, époux en 1ère noces de Christiana Duquette et en 2ème noces de Fernande Grégoire. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUSAULT (Aldéi) — A Iberville, le 12 mai 1963, à l'âge de 85 ans, est décédé Aldéi Dusault, époux en 1eres noces de Rose-Anna Lamarche, et en 2ièmes noces de feu Georgianna Roy, demeurant à 1, rue Tresseder. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lesieur et Frères Ltée
114 rue St-Jacques, à St-Jean pour se rendre à l'église St-Noël-Chabanel où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de St-Alexandre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUVAL (Joseph Antonio) — A Montréal, le 12 mai 1963 à l'âge de 62 ans est décédé Joseph Antonio Duval, époux d'Annette Fleury, demeurant à 3965 boul. Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse
coin 11ème Ave, Rosemont
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Eugène de Rosemont, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Azarias) — A Montréal, le 10 mai 1963, à l'âge de 84 ans, est décédé Azarias Fortin, époux de feu Zénaïde Fortin, demeurant au 774 Champagneur. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4737 rue de Lorimier
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Alfred Gaudiose) — A Chomedey, le 11 mai 1963 à l'âge de 62 ans est décédé Alfred Gaudiose Gagnon, époux de Germaine Beaulieu, autrefois de Québec, demeurant à 1315, rue Val Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr & F. Brisebois,
1565, boul. Labelle,
à 9 h. 40 pour se rendre à l'église St-Pie X, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Lucille) — A Pont-Viau, le 12 mai 1963 à l'âge de 33 ans 10 mois est décédée Mme Aimé Gauthier née Lucille Dallaire, demeurant à Wawa Ontario, belle-soeur de M. et Mme Ligourie Quessy. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault,
90, boul. Lévesque,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Christophe de Pont-Viau, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Samuel) — A Montréal, le 11 mai 1963, à l'âge de 59 ans, est décédé Samuel Gauthier, époux d'Angelina Lacas. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Benoit,
2102 rue Fullum
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Laval, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GREGORY (Louisa) — A la demeure de sa nièce, Dorion, Qué., samedi 11 mai, est décédée Louisa Gregory, soeur de Joseph et tante de Mme D. Gray (Sophie), Joseph et William, tous de Californie et de Mme H. A. Montgomery (Kathleen), de Dorion; George, de Beaurepaire, Qué. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires
William Wray
2075 rue University
Service funèbre, église S.-Patrice, mardi 14 mai, 9 h. a.m. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

GUERIN (Rosaire) — A Montréal, le 12 mai 1963, à l'âge de 40 ans, est décédé Rosaire Guérin, époux d'Yvonne Cayer, demeurant au 2364 Cuvillier. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église Notre-Dame de L'Assomption, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUARD — A Montréal, le 10 mai 1963, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Maurice Huard, née Irma Létourneau, demeurant à 1468 rue Villemarie. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario Est,
à 9 heures, pour se rendre à l'église Marie-Reine-des-Coeurs où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JUTEAU (Alexina) — A Rosemère, le 10 mai 1963, à l'âge de 66 ans 11 mois, est décédée Mme Barthelémy Juteau, née Alexina Sanche, demeurant 495 Grande-Côte, Rosemère. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Armand Magnan Enrg.,
61 rue Blainville Ouest,
Ste-Thérèse
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KENT (Henriette) — A Philadelphie, le 10 mai 1963, à l'âge de 43 ans, est décédée M